U d'/of OTTAWA
39003002338720

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LES ESSAIS

DE

MONTAIGNE

Publiés d'après l'édition de 1588

AVEC LES VARIANTES DE 1595

ET UNE NOTICE, DES NOTES, UN GLOSSAIRE
ET UN INDEX

PAR

H. MOTHEAU ET D. JOUAUST

TOME PREMIER

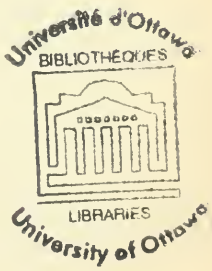

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
E. FLAMMARION, SUCCESSEUR
26, Rue Racine, 26

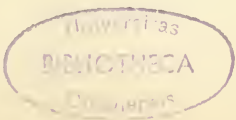

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

PQ
1641
.A1
1886
v.1

http://www.archive.org/details/lesessaisdemon01mont

AVERTISSEMENT

Lorsque, *réservant à Montaigne une place d'honneur dans notre collection de* Classiques français, *nous avons donné la préférence au texte des* Essais *de* 1588, *le dernier publié du vivant de l'auteur, sur celui de* 1595, *publié après sa mort par* Mlle *de Gournay, nous ne nous dissimulions pas que nous offrions au public un Montaigne moins complet, s'il était plus pur.*

Un Montaigne authentique, indiscutable, en quelque sorte officiel, là était notre excuse d'avoir osé retrancher quelque chose, et même beaucoup de choses, de l'héritage d'un pareil maître de la langue. Puis, comme l'expliquait M. de Sacy dans la note dont il avait bien voulu orner notre édition, le texte

de 1588 *est un commentaire indispensable de celui de* 1595, *le fil conducteur qui sert à se retrouver dans l'entassement des matières de l'œuvre posthume. A ce point de vue encore, nous étions excusables de nous être attachés au texte de* 1588, *d'autant mieux que ce texte, généralement délaissé comme incomplet, ne se réimprime plus et tend à disparaître de la circulation.*

Il n'en reste pas moins vrai que Montaigne n'est point de ces défunts dont on n'accepte impunément la succession que sous bénéfice d'inventaire, par la raison que tout n'y semble pas également liquide. On a beau protester de la pureté de ses intentions, exciper même du résultat obtenu, au bout du compte ce sont les Essais *tout entiers que le public réclame.*

Pour concilier cette exigence, assurément très légitime, avec ce que nous croyons être l'expression définitive et indiscutable de la pensée de Montaigne, nous avons fait deux parts des Essais. *Au lieu de fondre dans le texte de* 1588, *à l'exemple de* Mlle *de Gournay, les notes manuscrites laissées par l'auteur à sa mort, nous avons conservé à ce texte son intégrité et renvoyé en bas de page toutes les variantes et additions de la version de* 1595. *Ainsi se trouvent nettement reproduites dans un même cadre, sans confusion possible, les deux grandes leçons des* Essais : *et celle qui, venue à terme, consacrée par l'auteur, munie de son dernier* exeat, *peut être tenue*

pour inviolable, comme le texte de la loi, et la partie qui, mal débrouillée du chaos, privée du baptême, semble devoir être reléguée plus bas, dans les limbes.

Toutefois, il est une troisième leçon des Essais *que nous ne saurions passer sous silence, bien qu'on puisse la considérer comme une variante de l'édition posthume publiée par Mlle de Gournay.*

On sait que Montaigne, lorsque la mort vint le surprendre, préparait une nouvelle édition de son œuvre sur deux exemplaires de l'édition de 1588. Un de ces exemplaires fut remis à Mlle de Gournay : c'est celui d'après lequel fut publiée l'édition de 1595 ; malheureusement il a été perdu. L'autre, donné aux Feuillants de Bordeaux, passa, lors de la Révolution, à la bibliothèque publique de cette ville, où il est encore. Chacun de ces exemplaires, ayant concouru au même but, n'avait été évidemment, dans la pensée de l'auteur, qu'un duplicata de l'autre; et cependant, si l'on confère le texte de 1595 avec le manuscrit de Bordeaux, on relève des différences notables, à ce point qu'on s'est demandé, en l'absence du premier manuscrit, si l'œuvre de Mlle de Gournay avait été accomplie dans des conditions absolues de sincérité et si l'édition publiée par Naigeon en 1802 d'après le manuscrit existant ne représentait pas la vraie leçon posthume des Essais. *La solution de ce doute est dans la supériorité incontestable du texte de l'édition de 1595. D'ailleurs, la piété légendaire*

de Mlle de Gournay pour son père adoptif, la sainteté du respect, ou, pour nous servir de ses paroles, « l'extreme superstition » apportée par elle dans la publication de l'exemplaire confié à ses soins, la connaissance indéniable qu'elle a eue des deux manuscrits avant de se prononcer pour l'un d'eux et la révision qu'elle n'a pas manqué d'en faire, toutes les garanties morales enfin, plaident en faveur du « vieil et bon exemplaire » de 1595, établi d'après le manuscrit disparu. D'où il résulte que Montaigne, opérant en double sur deux exemplaires de 1588, — un pour la ville, un pour la campagne, tous deux se complétant l'un par l'autre, au hasard du travail accompli sur chacun, — avait un exemplaire préféré, ou, si l'on veut, plus au courant, et que c'est ce dernier qui a été désigné à Mlle de Gournay ou choisi par elle pour l'établissement de la vraie leçon posthume des Essais.

Le manuscrit de la bibliothèque de Bordeaux, dont nous ne contestons pas la valeur, qui nous donne avec l'orthographe de Montaigne, sensiblement différente de celle adoptée par Mlle de Gournay, quelques corrections heureuses non reproduites dans l'édition de 1595, ne saurait constituer, pour cela, les éléments sérieux d'une troisième leçon des Essais, *surtout si l'on considère que ce manuscrit est incomplet et parfois d'une interprétation rien moins que sûre. Montaigne « peignoit » assez mal, comme il*

dit ; son écriture, d'un déchiffrement pénible, y est raturée, surchargée ; elle se presse, s'entasse dans les interlignes, déborde sur les marges, se répand sur des feuilles annexées lorsque la place fait défaut, avec un entre-croisement de renvois, d'indices, de réclames, à dérouter les plus perspicaces. Pour rengrègement d'embarras, plusieurs de ces annexes ont disparu, et le couteau impitoyable du relieur, en rognant les marges du volume, a atteint une partie des annotations dont elles étaient couvertes. Dans ces conditions, le manuscrit de Bordeaux reste seulement le plus précieux exemplaire des Essais, *bon encore pour fournir quelques variantes à faire entrer en notes dans les rééditions du texte de* 1595 ; *mais, nous le répétons, il ne saurait servir à constituer une deuxième leçon posthume à côté de l'œuvre loyale et supérieure de Mlle de Gournay ; et la publication ambitieuse de Naigeon en* 1802, *toute réduite qu'elle se trouve à l'état de pièce curieuse, attend toujours son contrôle et doit être acceptée sous toutes réserves.*

D'accord avec le lecteur, nous l'espérons, sur le choix du texte à reproduire, nous n'avions rien à changer, croyons-nous, au programme d'après lequel nous avons réédité les Essais *de* 1588 : *respect absolu du texte de l'édition reproduite, non seulement dans sa contexture, mais encore dans la forme orthographique, si variable au XVIe siècle, de l'expression ; ponctuation logique, substituée à la ponc-*

tuation mal établie, sinon de hasard, qui était employée à l'époque et dans laquelle Montaigne n'a eu que voir, car il ne ponctuait jamais et abandonnait ce soin aux imprimeurs ; Notes *à la fin de l'ouvrage, suivies d'un* Glossaire *de la langue et d'un* Index *des noms cités ; enfin réunion, par ordre alphabétique, des titres de tous les chapitres pour faciliter les recherches. Par exception, la* Notice *sur Montaigne, que nous avions d'abord imprimée à part et annexée au dernier volume, figurera ici mieux à sa place en tête de notre nouvelle publication, à la suite du présent* Avertissement.

NOTICE

SUR MONTAIGNE

Si nous avions à atteindre dans leur essence et à caractériser d'un mot les *Essais*, peut-être hésiterions-nous sur le choix de ce mot.

Il en est un qui s'impose, historique, connu de tous, le fameux « Sçay-je ? » ou « Que sçay-je ? » que Montaigne portait, dans ses armes, à l'emblème d'une balance : devise de l'homme du monde, qui semble avoir été encore celle de l'écrivain. Partout, en effet, dans son livre, on retrouve la trace de cet esprit de justice tenant la balance égale entre les parties, n'excluant aucun argument, accueillant tous les genres de preuves, laissant libre cours aux débats, mais d'ordinaire se récusant à l'heure solennelle du jugement, ou enve-

loppant sa sentence dans des considérants si bien tirés de l'incertitude des choses humaines qu'elle équivaut à l'euphémique « Que sçay-je? » des armoiries.

Et cependant ce n'est pas cette interrogation souriante, cette parole de réserve, que nous voudrions inscrire en épigraphe au frontispice des *Essais*.

Vraie en politique, dans ces temps furieux du XVIe siècle où les affirmations violentes et les intolérances des partis qui s'égorgeaient au nom de Dieu ne laissaient aux âmes pacifiques que l'excuse souvent périlleuse de l'abstention, elle devient non pas fausse, car Montaigne est un génie trop personnel pour se séparer ainsi de lui-même, mais tout au moins exagérée, appliquée à son œuvre. Elle offre ici ce piège qu'elle est d'aspect pyrrhonien, et que, sur la foi de Pascal, trop malade du doute pour croire à son innocuité chez autrui, on s'est habitué à en faire comme l'expression heureuse, comme la formule vivante de la pensée intime du philosophe. C'est par elle qu'on salue d'abord Montaigne en signe de reconnaissance, le *sceptique* Montaigne, voulions-nous dire; car cette autre expression consacrée était appelée invinciblement par la première, et toutes deux sont également de style.

Non, Montaigne n'est pas un sceptique dans l'acception philosophique du terme; il est loin, quoi que Pascal en dise, de mettre « toutes choses dans un doute si universel et si général que,

l'homme doutant même s'il doute, son incertitude roule sur elle-même dans un cercle perpétuel et sans repos ». Ce doute aigu, érigé en doctrine, qui fait litière de tout ce qui est debout et qui, n'ayant plus à quoi s'en prendre, se retourne contre lui-même et se dévore, s'il était vrai venant de Montaigne et qu'il pût se conclure des *Essais,* aurait été, ou un grand mensonge chez cet homme « de bonne foy » si sensible aux réalités de l'existence, ou une insanité inexplicable dans ce cerveau robuste pénétré de lumière vive. Mais il n'en est rien que l'assertion fiévreuse de Pascal. Montaigne avait ses convictions, les fortes, celles qui servent d'assises et qui permettent de douter impunément du reste. Apologiste de Raymond Sebond, il croyait fermement en Dieu ; ami de La Boëtie, il a eu le culte de l'amitié, de la sainte amitié, à laquelle il a élevé un de ces autels en or pur qui défient les injures du temps ; enfin, lecteur assidu de Plutarque et nourri de la moelle des anciens, il a professé pour l'héroïsme une admiration sans mélange. Dieu, la fraternité, le devoir ! Avec cette trinité de croyances et dans la contingence universelle des autres vérités, il pouvait se reposer de croire, sinon prendre un secret plaisir à mettre en perpétuelle contradiction avec lui-même l'homme, ce passant, qui, dans son mystérieux voyage sur la terre, « ondoyant et divers », flotte entre mille routes et court à tous les mirages. C'est là précisément le doute provisoire, *méthodique,* celui qui consiste à n'accepter pour vrai que ce qui est évi-

demment prouvé, introduit dans le monde par Socrate sous les formes familières de la conversation, et dont Descartes, en le serrant de plus près et en lui imprimant la rigueur d'une science, devait faire la pierre angulaire de la philosophie moderne.

Montaigne est de cette race féconde de douteurs ; mais, plus moraliste que philosophe proprement dit et curieux avant tout de lui-même, s'il a une porte ouverte sur le dehors, d'où il observe volontiers les autres, et au-dessus de laquelle on pourrait écrire : « Que sçay-je? » il a aussi ce qu'il appelle son « arriere-boutique », où il se retire de préférence pour interroger l'homme intime et lui arracher son secret. S'attaquer à soi, se chercher et, au mépris de l'amour-propre, ne se faire grâce d'aucune découverte ; arriver enfin, sans visées plus hautes, pour sa satisfaction personnelle et la commodité de ses amis, à laisser de soi un portrait scrupuleusement ressemblant : telle a été sa préoccupation maîtresse, sa tâche caressée, et il serait difficile de ne pas distinguer la note dominante qui se dégage des *Essais*. Aussi la formule générale dans laquelle ils peuvent se résumer est-elle encore le Γνῶθι σεαυτόν grec :

CONNAIS-TOI TOI-MÊME !

Voilà, presque à coup sûr, si l'usage eût été alors aux épigraphes, celle que Montaigne aurait écrite de sa main en tête de son livre, comme le *Mens*

agitat molem, sur lequel il n'était pas permis au lecteur de se méprendre [1].

C'est à cette sage sentence qu'il a conformé tous les actes de sa vie. Socrate en avait fait un cri de guerre dans sa lutte contre les sophistes de son temps ; à deux mille ans de distance et en présence du même esprit d'aventure dans l'ordre moral,

---

1. Il est vrai que, sur l'exemplaire des *Essais* de la bibliothèque de Bordeaux, au verso du frontispice gravé de l'édition in-4° imprimée à Paris, chez Abel l'Angelier, en 1588, on lit, écrits de la main de Montaigne, ces mots latins : *Viresque acquirit eundo,* qui semblent une manière d'épigraphe en vue de l'édition nouvelle que l'auteur préparait lorsqu'il mourut. Mais ces mots, empruntés de Virgile et qui s'appliquent dans l'*Énéide* à la Renommée, eussent été bien ambitieux, quoique prophétiques, en tête des *Essais*, sous la plume modeste de Montaigne. Aussi ne devons-nous y voir qu'une allusion intime aux additions dont l'auteur ne cessait de grossir son livre ; et la preuve qu'il n'entendait pas que cette citation servît d'épigraphe à son ouvrage, c'est que Mlle de Gournay ne l'a pas reproduite dans l'édition qu'elle a donnée des *Essais* en 1595 d'après le manuscrit qui a été perdu et que Montaigne destinait vraisemblablement à l'impression, à l'exclusion de celui de Bordeaux. Si, plus tard, on la voit apparaître pour la première fois au frontispice de la réédition de 1598, et si, notamment, dans la nouvelle édition de 1635, nous la retrouvons en compagnie d'une autre citation : *Unum pro cunctis,* toutes deux faisant pendants sur des banderoles qui sortent de trompettes au-dessus du cadre où est le portrait de Montaigne, avec le *Que sais-je?* et la balance au-dessous du même cadre, toute cette ornementation, si justifiable qu'elle soit, a été le fait des libraires, à qui, de son propre aveu, Mlle de Gournay avait dû déférer pour des motifs que l'on peut comprendre.

Montaigne se contente de la cultiver dans la retraite et de l'appliquer à son usage. Mais ce rôle peu militant se déduira tout au long des considérations biographiques qui vont suivre.

« Je nasquis entre unze heures et midi, le dernier jour de febvrier mil cinq cens trente trois », a pris soin de préciser lui-même Montaigne. Il mourut le 13 septembre 1592.

S'il y a action et réaction de la société sur l'individu et de l'individu sur la société, s'il est vrai d'une vérité incontestable que l'histoire tout entière est faite de noms propres, et que chaque époque se résout dans ses grands hommes, dans ses hommes marquants en tous genres, qui plus, qui moins, qui parfois seuls représentent l'esprit de leur temps, dont ils signent, pour ainsi dire, les aspirations anonymes, ces deux dates sont éloquentes : elles mettent Montaigne dans son jour, comme Montaigne leur prête à son tour sa lumière, et c'est un jugement d'ensemble qu'il faut porter ici.

Qu'on y songe : la Renaissance ! le XVIe siècle ! et, dans le XVIe siècle, la partie la plus critique de ce siècle de crise ! — de 1559 à 1589, sous le règne des derniers Valois, alors que Montaigne vivait sa vie d'homme, — quelle époque dans notre histoire, et l'on peut dire dans l'histoire de l'humanité ! Ce n'est plus le moyen âge, ce n'est plus même la période juvénile de la Renaissance, et ce ne sont pas encore les temps modernes ; c'est la période immédiate dont ils vont sortir, c'est pres-

que la dernière heure de leur enfantement convulsif après une gestation laborieuse de douze siècles.

Chose admirable que l'histoire de l'esprit humain, non plus réduite à une collection et à une similitude monotone de phénomènes ! Dégager les masses, saisir un plan dans la mobilité des événements de ce monde, retrouver l'unité agrandie, universalisée, de notre nature dans l'unité de la civilisation, et, à la lueur de cette synthèse, déduire tous les agissements de l'homme collectif, n'est-ce pas, au spectacle émouvant d'un drame à mille faces, joindre l'attrait jaloux du problème à déterminer, de l'inconnue à résoudre ?

Le monde oriental, qui représente l'enfance de l'humanité, s'était immobilisé des milliers d'années dans la contemplation et dans une idée vague de l'infini. La religion y enveloppait tout, y absorbait tout, y retenait tout en puissance. Il était besoin, au début, de cette éducation de force comprimant les races, les bridant au delà même des limites assignées au premier âge, comme il est bon, chez l'individu, que l'état d'innocence ne cesse pas de fait avec les prodromes de la puberté, dans l'intérêt de la plus grande projection ultérieure de sa vitalité d'adulte. Aussi, avec le monde grec et romain, quelle explosion d'activité ! quelle descente du ciel ! quelle prise de possession de la terre ! en un mot, quel épanouissement dans le fini, ce second terme qui, dans l'ordre de développement de notre nature, se pose au déclin des croyances primitives et après l'absorption tyrannique de l'être par le Dieu

caché ! Mais l'antiquité devait mourir à son tour de la négligence de l'infini, comme l'Orient était mort de sa pratique excessive, chacun de ces mondes n'ayant eu à tâche que de mettre en relief un seul des côtés de la dualité humaine. Et il fallait qu'il en fût ainsi : il est conforme à la loi naturelle, il est du destin, que, partant d'une synthèse spontanée, qui est la confusion de la vérité, pour arriver à une synthèse réfléchie, qui est cette même vérité dévoilée autant qu'elle peut l'être ici-bas, nous expérimentions à part l'un et l'autre des deux grands éléments qui sont dans la conscience, l'infini d'abord, le fini ensuite, avant de chercher le troisième terme qui doit les rapprocher, et qui, en se fondant avec eux, constitue la triplicité harmonieuse que tout homme porte en soi, mais dont il n'a la pleine connaissance et la jouissance éclairée qu'après la décomposition et l'étude particulière de chacune de ses parties. Deux premiers mondes s'étaient usés dans la représentation des deux premières idées fondamentales de l'humanité ; il appartenait au monde chrétien, et il lui incombe encore, de couronner l'édifice par l'application de la troisième grande idée nécessaire et dernière, qui n'est autre que le rapport du fini à l'infini, de l'homme et de l'univers à Dieu.

Mais, comme tout est dans tout et que, lorsqu'on parle d'une époque et de sa mission providentielle, cela s'entend de la prédominance, à cette époque, d'un des éléments constitutifs de notre nature, sans l'exclusion des deux autres, le monde

chrétien devait, en les reprenant de plus haut et en les épurant, résumer ses devanciers avant d'affirmer son rôle propre et de partir de son vol. Le moyen âge, qui ouvre l'ère nouvelle, a, comme l'Orient, pour note dominante la religion, mais une religion supérieure à celle de l'Inde et à celle de la Grèce de toute la distance qui sépare le Dieu unique et créateur du christianisme des trente mille divinités capricieuses de l'Olympe ou du Brahma hiéroglyphique des Védas. La religion est et sera toujours le fond d'une civilisation qui commence ou qui recommence, avec une action plus ou moins enveloppante, avec plus ou moins de ténacité à maintenir l'autorité plénière de la foi contre les droits inprescriptibles de la réflexion. D'ailleurs, n'est-ce pas la religion elle-même qui prête toujours la première main à l'émancipation de la pensée? L'initiation aux mystères implique un commencement d'explication qui mène à la théologie, d'où doit sortir le libre examen. Ainsi en fut-il au moyen âge, où la scolastique, d'abord humble servante de la foi régnante, tendit peu à peu à se séparer de l'Église et à devenir l'arme des philosophes. Mais déjà au XVe siècle les papes ne songent plus à une théocratie universelle. Ce beau rêve s'est évanoui avec l'écroulement de la féodalité et la revendication par chaque peuple de sa personnalité et de son indépendance. La vie temporelle fait irruption de toutes parts dans le spirituel et y mêle ses énergies terrestres. Entraînée par le courant séculier, l'Église elle-même cherche, dès

ce temps-là, à asseoir en Italie, à côté du royaume des Cieux, un royaume de ce monde qui lui permette de prendre corps et de lutter du glaive autant que de la foi. La prise de Constantinople par les Turcs, en dispersant en Europe, avec les beaux esprits byzantins, les trésors intellectuels de la Grèce ancienne, dont ils avaient conservé le dépôt, vient encore accentuer le mouvement du côté des choses de la terre. L'invention de l'imprimerie, la découverte de l'Amérique et autres merveilles flottant dans l'air y aident aussi pour leur part. Partout, c'est entre le fini et l'infini comme un bouillonnement d'eaux rivales à leur confluent, en attendant que, ondes apaisées, elles aillent d'un même cours dans la plaine. Mais, pour arriver à un commencement de paix, il fallait traverser tout le XVIe siècle. Luther venait d'être condamné en Sorbonne, et les effroyables persécutions qui s'ensuivirent contre les novateurs allaient populariser la Réforme en France et réveiller en faveur de Calvin qui continuait le maître, et aussi en faveur de Rabelais qui entrait en scène et en qui devait s'incarner la Renaissance, un premier esprit de tolérance singulièrement favorable à la propagation des idées nouvelles, lorsque naquit Montaigne.

Son père, Pierre Eyquem[1], seigneur de Mon-

---

1. Eyquem est le nom patronymique des Montaigne. Eyquem, Eyquelm ou Ayquem fut une appellation familiale très répandue en Guyenne pendant le moyen âge. On lit dans les *Essais*, liv. II, ch. XVI : « Les miens se sont au-

taigne[1], dont toute la noblesse reposait sur un maigre titre d'écuyer, était un petit homme brun et nerveux, à la stature droite, correct de mœurs comme de représentation, un de ces heureux venus dans leur temps, vivant sévèrement de la vie présente, sans regrets du passé, sans tourment de l'avenir, sans autre fièvre que celle du devoir; un de ces croyants-nés de la chose établie, toujours prêts à recevoir le mot d'ordre et à y conformer leur con-

---

tres-fois surnommez Eyquem, surnom qui touche encore une maison cogneuë en Angleterre » ; et on en a conclu que la famille était d'origine anglaise. C'est une erreur : le nom est essentiellement de source gasconne. Ce qui est vrai, c'est que les Eyquem de Montaigne, durant la domination anglaise sur le continent, contractèrent des alliances avec les étrangers, comme il est dit liv. II, ch. XII : « C'est une nation (l'anglaise) à laquelle ceux de mon quartier ont eu autresfois une si privée accointance qu'il reste encore en ma maison aucunes traces de nostre ancien cousinage. » Donc ce sont les Eyquem d'Angleterre qui sont d'extraction française, et non les Eyquem de France d'extraction anglaise. Montaigne ne parle pas des liens de parenté qui auraient pu le rattacher aux autres Eyquem de la Guyenne.

1. Montaigne est le nom du domaine que la famille possédait près du village de Saint-Michel, à cinq lieues de Bergerac, et où le château qui servait de résidence était situé sur une hauteur. Ce château avait été, sinon bâti, au moins considérablement agrandi par Pierre. « Mon pere, dit Montaigne, liv. III, ch. IX, aimoit à bastir le lieu où il estoit nay. » Il signale d'autres familles du même nom qui existaient à cette époque : « Il y a une famille à Paris et à Montpelier qui se surnomme Montaigne; une autre en Bretaigne et en Xaintonge, de la Montaigne. » *Essais*, liv. II, ch. XVI.

duite, fidèles au prince, gardiens inflexibles des saines traditions, non pas sans initiative, mais ne l'exerçant que dans les limites permises ; esprits bourgeois en somme, dirions-nous aujourd'hui, mais soldats disciplinés, formant le gros de l'armée sociale et indispensables à l'équilibre d'une nation[1]. Nous retrouverons de ce type dans l'au-

1. Voici le portrait que Montaigne trace de son père, liv. II, ch. II :

« Il parloit peu et bien, et si mesloit son langage de quelque ornement des livres vulgaires, sur tout espaignols... Le port, il l'avoit d'une gravité douce, humble et tres-modeste ; singulier soing de l'honnesteté et decence de sa personne et de ses habits, soit à pied, soit à cheval : monstrueuse foy en ses paroles, et une conscience et religion, en general, penchant plustost vers la superstition que vers l'autre bout : pour un homme de petite taille, plein de vigueur et d'une stature droitte et bien proportionnée ; d'un visage aggreable, tirant sur le brun ; adroit et exquis en touts nobles exercices. J'ay veu encore des cannes farcies de plomb, desquelles on dit qu'il s'exerceoit les bras pour se preparer à ruer la barre ou la pierre, ou à l'escrime, et des souliers aux semelles plombées, pour s'alleger au courir et à sauter. Du prim-sault, il a laissé en memoire des petits miracles : je l'ay veu, pardelà soixante ans, se moquer de noz alaigresses, se jetter avec sa robbe fourrée sur un cheval, faire le tour de la table sur son pouce, ne monter guere en sa chambre sans s'eslancer trois ou quatre degrez à la fois. Sur mon propos, il disoit qu'en toute une province, à peine y avoit il une femme de qualité qui fust mal nommée ; recitoit des estranges privautez, nommément siennes, avec des honnestes femmes, sans soupçon quelconque ; et, de soy, juroit sainctement estre venu vierge à son mariage ; et si, c'estoit aprés avoir eu longue part aux guerres delà les monts, desquelles il nous a laissé un papier

teur des *Essais*. La différence sera qu'à la même circonspection paternelle dans la conduite le fils alliera les plus grandes audaces de la pensée.

Comme tous les hommes qui relèvent de leurs œuvres et qui n'en sont que plus scrupuleux à ne pas démériter, Pierre, après avoir porté longtemps les armes en Italie et avoir largement payé la dette du sang sur les champs de bataille, rentrait en France pour s'y marier et pratiquer dans toute leur austérité éclairée les devoirs du chef de famille, du citoyen et du loyal sujet; du sujet qui ne fait pas seulement acte d'obéissance, mais encore qui croit à son roi et qui se modèle sur lui par les bons côtés. François Ier avait rapporté de ses guerres d'Italie le goût des lettres et des arts, et il avait affirmé ce goût par la fondation du Collège de France et de l'Imprimerie royale, et par un accueil gracieux fait aux peintres, aux savants, aux poètes, à tous les représentants illustres de l'intelligence; Pierre, à l'exemple de son roi, et quoiqu'il n'eût aucune connaissance des lettres, ouvrit sa maison aux gens de savoir et mit comme de la religion à cultiver leur société [1].

---

journal de sa main, suyvant poinct par poinct ce qui s'y passa, et pour le publiq, et pour son privé. Aussi se maria il bien avant en aage, l'an M.D.XXVIII, qui estoit son trente-troisiesme, sur le chemin de son retour d'Italie. »

1. Montaigne dit à ce sujet, liv. II, ch. XII :

« Ma maison a esté de long temps ouverte aux gens de sçavoir et en est fort conneüe : car mon pere, qui l'a commandée cinquante ans et plus, eschauffé de cette ardeur

Né dans le temple, le futur auteur des *Essais*, Michel, devait d'abord en respirer l'air et s'imprégner de son esprit. Il bénéficia même de raffinements qui auraient pu déflorer une originalité moins tranchée que la sienne. On sait que son père, sur la remarque que lui en firent les lettrés de son entourage, convaincu que le principal obstacle pour arriver à la connaissance et à la grandeur d'âme de ces anciens Grecs et Romains qui hantaient alors tous les cerveaux, provenait de la longueur et de la défectuosité avec lesquelles on enseignait leur langue à la jeunesse, imagina un nouveau mode d'instruction. Il plaça auprès du berceau de son fils un docteur en latinité à côté de sa nourrice; lui-même il apprit autant de latin qu'il put, et il en fit apprendre à toute sa maison ce qui était indispensable pour jargonner dans cet idiome, avec défense expresse de parler une autre langue devant Michel; si bien que celui-ci avait plus de six ans avant qu'il entendît « non plus de françois ou de perigourdin que d'arabesque », et qu'il maniait le latin à embarrasser dans la conver-

---

nouvelle dequoy le roy François premier embrassa les lettres et les mit en credit, rechercha avec grand soing et depence l'accointance des hommes doctes, les recevant chez luy comme personnes sainctes et ayans quelque particuliere inspiration de sagesse divine, recueillant leurs sentences et leurs discours comme des oracles, et avec d'autant plus de reverence et de religion qu'il avoit moins de loy d'en juger, car il n'avoit aucune connoissance des lettres, non plus que ses predecesseurs. »

sation des humanistes comme Muret et Buchanan[1]. Quant au grec, il l'apprit un peu plus tard, en manière de jeu. Cette éducation en serre chaude, souvent énervante et bonne seulement pour les intelligences neutres réduites à vivre d'emprunts, tomba cette fois sur un fonds trop riche pour en alanguir les énergies natives : elle fut pour Michel la culture appropriée qui lui facilita par la suite l'éclosion de ce merveilleux français qu'on a appelé la langue de Montaigne, et qui lui permit de sertir dans l'or des *Essais* les plus fins joyaux de l'héritage antique, d'une enchâssure si intégrante que texte et citations semblent se confondre en un trésor commun.

Il ne faut pas croire que Montaigne ait été un enfant prodige, un de ces petits phénomènes de précocité qui font l'orgueil des parents et l'ébahissement des sots. Le fait de parler couramment le latin à six ans et plus prestement que ses précepteurs, lorsqu'on a bégayé ses premiers mots dans cette langue, n'est pas plus extraordinaire que de babiller gentiment, à ce même âge, sa langue maternelle, de façon à dérouter des étrangers, quelque versés qu'ils soient dans celle-ci, s'ils ne la possèdent que par étude. Sans vouloir trop prendre à la lettre ce qu'il raconte de la pesanteur de ses premières années, on n'en doit pas moins admettre dans une certaine mesure que Montaigne n'a pas

---

1. *Essais*, liv. I, ch. XXVI.

été ce qu'on appelle un enfant mièvre et éveillé. C'était un gros garçon à joues pleines et à taille compacte, une de ces bonnes natures tranquilles dont on n'augure rien de mauvais pour l'avenir, mais aussi dont on n'attend rien de remarquable. Il aimait déjà le nonchaloir et la vie méditative à résister à toutes les attractions des amusements de l'enfance. Toutefois, sous cette apparence molle et endormie, il nourrissait des imaginations hardies et des opinions au-dessus de son âge; mais, par un secret instinct d'artiste, il les renfermait en lui-même, patient de l'heure où il serait capable de leur donner l'essor dans la forme rêvée; ou bien, s'il s'en échappait quelques-unes, elles étaient rares et portaient trop encore le cachet de l'inconscience pour qu'on y prît sérieusement garde. Les feux de paille brillent d'abord aux yeux parce qu'ils se dissipent en flambées; les incendies durables, à flamme continue, qui doivent devenir ces grandes lumières dont les siècles sont éclairés, couvent, au contraire, longtemps avant d'éclater. Le danger pour eux est qu'ils ne s'éteignent ou ne s'entravent sous une enveloppe trop résistante; et il importe, dans ce cas, d'aider à leur éruption. Si son père n'avait pas eu l'inspiration heureuse de lui faire sucer, pour ainsi dire, le latin à la mamelle, il est très vraisemblable qu'avec « l'esprit mousse, l'apprehension tardive et l'incroiable defaut de memoire » dont il se vante, Montaigne se serait mal débrouillé plus tard de son rudiment, lui qui oubliait le grec pour ne l'avoir appris qu'après le

premier âge, et qui, de son aveu, ne rapportait du collège de Guyenne, où on le tint six ans, aucun fruit qu'il pût mettre en compte. Et ce n'est pas dans l'âge adulte qu'il aurait songé à rattraper cette première culture de l'intelligence qui ne se rattrape jamais complètement : sa nature indépendante et rêveuse eût invinciblement reculé devant la série d'efforts et la persistance d'application qu'imposent les conquêtes tardives; il eût trouvé là des aspects de servitude et un épouvantail au vagabondage de son imagination, à « la folle du logis », comme il l'appelait, qui fut son impérieuse maîtresse. Sans doute, Montaigne aurait été encore Montaigne par plus d'un côté; mais, sans la connaissance intime du latin et avec le peu de ressources qu'offrait alors la langue française à l'état de formation et de débrouillement, adieu peut-être à la meilleure part des qualités de son style, à cette nervosité et à cette ampleur romaines qu'il s'était assimilées, dont il avait fait sa chair et son sang. Heureusement il n'en fut rien.

Sûr désormais de retrouver à discrétion une richesse aussi foncièrement acquise et, en quelque sorte, consubstantielle à lui-même, Montaigne pouvait, en attendant l'heure de la maturité de l'écrivain, faire violence à ses goûts et déférer aux projets d'avenir que son père avait sur lui. Pierre Eyquem, propriétaire d'une maison à Bordeaux, jouissant, depuis 1530, du droit de bourgeoisie dans cette cité où, deux fois déjà, la confiance de ses concitoyens l'avait appelé au poste de jurat,

destinait son fils à la magistrature. Michel dut donc étudier le droit et suivit probablement les cours de la fameuse université de Toulouse. Quoi qu'il en soit, nous le retrouvons, vers la fin de l'année 1557, faisant partie de la Cour des Aides de Périgueux alors qu'elle fut réunie au Parlement de Bordeaux, soit que son père, nommé conseiller à cette cour en 1554 et élu la même année maire de Bordeaux, eût résigné à cette époque, ne pouvant tenir les deux places, sa charge de conseiller en faveur de son fils, soit qu'il lui eût acheté un siège, les années suivantes, à cette même cour.

Le plus clair du bénéfice que Montaigne retira d'une *vacation* pour laquelle il ne se sentait pas d'aptitude fut l'occasion qu'elle lui fournit, en le rendant collègue de La Boëtie, de contracter et de célébrer plus tard une de ces amitiés légendaires, comme on en connaît à peine quelques-unes dans l'histoire. L'amitié fut la grande passion de Montaigne et lui a inspiré un des plus beaux chapitres des *Essais*. Ce n'est pas qu'il ait ignoré l'amour. Le feu de l'amour, il le confesse, « est plus actif, plus cuisant et plus aspre ; mais c'est un feu temeraire et volage, ondoyant et divers, feu de fiebvre, subject à accez et remises et qui ne nous tient qu'à un coing. En l'amitié (au contraire), c'est une chaleur generale et universelle, temperée au demeurant et égale, une chaleur constante et rassize, toute douceur et pollissure, qui n'a rien d'aspre et de poignant ». Et quand il vient à conclure, en ce qui le regarde, entre l'amitié et

l'amour : « Ces deux passions, dit-il, sont entrées chez moy en connoissance l'une de l'autre, mais en comparaison jamais, la premiere maintenant sa route d'un vol hautain et superbe et regardant desdaigneusement cette cy passer ses pointes bien loing au dessoubs d'elle. » Certes, il aima tendrement son père, et il ne manque jamais à témoigner de sa piété filiale en paroles émues; mais, comme il dit, « des enfans aux peres, c'est plustost respect qu'amitié ». La distance entre eux est trop grande pour prêter à ces communications libres et de plain-pied dont les parfaits amis sont jaloux. Il lui fallait, pour satisfaire cette grande passion, — nous allions dire ce génie de l'amitié — qu'il portait en lui, une de ces rencontres qui paraissent fortuites, mais qui ne sont sans doute que des effets naturels, mathématiques, du magnétisme encore mal expérimenté des âmes. Bien avant de devenir son collègue au Parlement de Bordeaux, Montaigne connaissait déjà de réputation Estienne de La Boëtie pour son discours de *la Servitude volontaire*, dont le manuscrit avait couru de tous côtés « ès mains des gens d'entendement ». La lecture de ce discours tout chaud de l'étude renaissante de l'antiquité avait été pour lui comme une révélation. Il se sentit emporté du coup, à quinze ans, d'un invincible élan de sympathie vers le jeune écrivain de dix-huit qui venait de traiter si vaillamment, à la manière antique, de la liberté contre la tyrannie. Cette force d'aspiration vers l'ami pressenti devait fatalement aboutir, et, lorsqu'elle

eut son effet, dix ans plus tard, ce fut, au premier contact, comme un foudroiement, comme la détonation de victoire de ces électricités disjointes et longtemps errantes qui se retrouvent enfin et s'abîment l'une dans l'autre d'une pénétration si intime qu'on ne saurait plus distinguer la part de chacune. Hélas! cet accord parfait de deux belles âmes ne devait durer que l'espace de quelques années. La mort seule était capable de le rompre, et elle le rompit d'un coup brutal, laissant pour toujours Montaigne à vif du déchirement de la moitié de lui-même. Aussi quels accents lui a inspirés cette séparation cruelle! Ils sont sur toutes les lèvres : « Depuis le jour que je le perdy, je ne fay que trainer languissant; et les plaisirs mesmes qui s'offrent à moy, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. Nous estions à moitié de tout, il me semble que je luy desrobe sa part. J'estois desjà si fait et accoustumé à estre deuxiesme partout qu'il me semble n'estre plus qu'à demy... » Est-ce là communément la capacité aimante d'un sceptique et d'un égoïste?

Même durant cette union, Montaigne, qui estimait que « l'amitié a les bras assez longs pour se tenir et se joindre d'un coing du monde à l'autre », avait profité des loisirs que lui laissait sa charge de conseiller et des facilités que lui procuraient les influences de sa famille pour se livrer à son goût des voyages. Ce n'est pas ici un des traits les moins caractéristiques de sa physionomie que ce goût si vif, si persistant jusque dans la vieillesse,

allié à une certaine apathie corporelle et à un grand amour de la solitude. Il en donne lui-même les raisons[1], qui se retrouvent, au reste, dans les profondeurs de la nature humaine, tant il est vrai que, sous des apparences égoïstes et en ayant l'air de ne peindre que soi, Montaigne a peint l'homme en général, sa personnalité étant trop puissante pour qu'il n'ait pas fait d'un portrait le type ressemblant où se reconnaît toute la race. La raison mère, celle d'où découlent les autres, c'est ce désir inné, cette appétence des choses meilleures que chacun porte au fond du cœur, et qui parfois, faute d'objet où se prendre, nous pousse à chercher des dérivatifs dans le mouvement pour le mouvement et les pérégrinations à l'aventure. « Ouy, je le confesse, dit-il, je ne vois rien, seulement en songe et par souhait, où je me puisse tenir : le seul desir de la varieté me paye et la possession de la diversité, au moins si aucune chose me paye. A voyager, cela mesme me nourrit que je me puis arrester sans interest et que j'ay où m'en divertir commodéement. » Par le voyage, on peut réaliser en partie, — quiconque, du moins, ne se complaît pas qu'en soi-même et n'estime pas que sa chose, — le rêve souvent caressé de dépouiller le vieil homme et de s'ouvrir à des impressions neuves. Si on ne sait pas ce qu'on cherche, on sait toujours ce qu'on fuit, et c'est encore

1. *Essais*, liv. III, ch. IX.

profit véritable, ne fît-on qu'échapper pour un temps aux tyrannies de l'habitude : civilités de voisinage, préoccupations domestiques et autres petites misères de la vie assise, plus troublantes quelquefois pour le rêveur et l'homme d'étude que les bruits du grand chemin, la presse des cours, les rumeurs et les coudoiements de la foule; mais combien d'autres motifs de fuir et d'oublier dans ce XVIe siècle en proie aux guerres intestines! Puis encore, comme presque tous les nonchalants, d'habitude très soucieux de leur santé, Montaigne avait un exercice de corps préféré, unique, dans lequel il excellait, celui du cheval, et voyager était pour lui une occasion toute trouvée de pratiquer largement son hygiène favorite. Enfin, — et il résultera ici de ses *promenades* un fruit autrement durable, — le penseur, le futur grand écrivain, était poussé sans doute, en courant le monde, par un secret instinct de voir et de comparer, sentant bien que, pour connaître les hommes, il ne suffit pas de les avoir étudiés dans l'histoire, il faut de plus s'être frotté à eux et les avoir pris sur le fait.

Donc, dès ce temps-là, préludant aux pérégrinations plus longues qu'il devait entreprendre par la suite, Montaigne fit plusieurs voyages à la Cour. Il se conformait en cela, d'ailleurs, aux nouvelles mœurs de la noblesse française, qui, depuis le règne de François Ier et à l'incitation de ce monarque, avait rompu avec les traditions d'isolement et d'indépendance d'un autre âge pour affluer autour du maître et servir de parure à la royauté. Mais, s'il suivait

le courant, il n'y était entraîné, comme on le pense, par aucune considération de faveur ou d'avancement : la courtisanerie qu'implique l'art de se pousser ou de se maintenir aux places répugnait à toute sa nature, et il était bien plutôt homme à prendre auprès des princes le rôle scabreux de conseiller [1]. Ce qui l'attirait à la Cour, lui le moraliste, lui le curieux de la vie, est-il besoin de le dire ? c'était la Cour elle-même, c'était ce rendez-vous permanent de tout ce qu'un grand pays renferme d'hommes marquants et de plus jolies femmes, sans compter les étrangers de distinction toujours de passage. Là, perdu dans le nombre, il observait. Et quel champ plus favorable ouvert à l'observation qu'un lieu unique dans le royaume où venait se quintessencier la race ; où, sous l'étincellement du trône et le bon plaisir du pouvoir, s'enflammaient les convoitises, se heurtaient les prétentions et où, amenés par la lutte à se produire, les caractères se dessinaient violemment en relief, livrant à la pleine lumière tous les secrets de leurs angles !

Si l'on en croyait ses déclarations, Montaigne serait venu souvent à la Cour et y aurait fait des séjours de longue durée : « *J'y ay passé partie de la vie*, dit-il en un endroit, et suis faict à me porter allegrement aux grandes compaignies, *pourveu que ce*

---

1 « C'est une douce passion que la vengeance... Pour en distraire dernierement un jeune prince, je ne luy allois pas disant qu'il falloit prester la jouë à celuy qui vous avoit frappé l'autre... » *Essais*, liv. III, ch. IV.

soit par intervalle et à mon poinct[1]. » Mais, nonobstant cette confidence, dont la fin du reste restreint singulièrement l'affirmation du début, il est difficile d'admettre que, ne poursuivant à la Cour ni le profit ni les emplois[2], et ayant eu d'autre part à compter toujours quelque peu avec sa bourse[3] et aussi avec les exigences, d'abord de son siège au Parlement de Bordeaux, ensuite de ses fonctions de maire élu par deux fois de cette même ville, il ait été un hôte aussi assidu des Cours qu'il veut bien le dire. La contemplation pure des hommes et la seule curiosité spéculative, quelque prise qu'elles eussent sur sa nature de chercheur, étaient contrebalancées par une passion au moins égale du repos et de la solitude et surtout par une haine mortelle de toute contrainte ; et celle que n'aurait pas manqué de lui imposer une fréquentation trop étroite des grands eût été la pire et la moins supportée, en tant que servitude volontaire dont il n'aurait eu à se prendre qu'à lui-même, et à laquelle il se fût certainement dérobé dès les pre-

1. *Essais*, liv. III, ch. III.

2. « Les princes me font assez de bien quand ils ne me font point de mal : c'est ce que j'en demande. » *Ibid.*, ch. IX. — Nous pourrions citer dix autres passages dans le même sens.

3. « Les voyages ne me blessent que par la despence, qui est grande et outre mes forces, ayant accoustumé d'y estre avec equippage non necessaire seulement, mais aussi honneste. Il me les en faut faire d'autant plus courts et moins frequents. » — *Ibid.*, liv. III, ch. IX.

mières pointes. On doit donc faire ici la part d'une légère exagération gasconne, fruit de terroir, plus inconsciente que préméditée, mais qui, acceptée à la lettre, pourrait avoir pour conséquence de tromper sur le côté indépendant du caractère de notre philosophe.

Quoi qu'il en soit, il est probable qu'il se rendit à la Cour, au mois de juin 1559, pour les fêtes données à l'occasion du double mariage de Mesdames Élisabeth et Marguerite de France avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie, et alors il aurait assisté au pas d'armes des Tournelles qui se termina si tragiquement pour Henri II [1]. Il est certain, du moins, qu'au mois de septembre suivant

---

1. A propos de « jeux de main », il dit : « J'en ay veu en ma vie enterrer deux princes de nostre sang ». *Essais*, liv. III, ch. VIII. — Il ne peut être question ici que du roi Henri II et de Henri de Bourbon-Montpensier, prince du sang royal, morts l'un et l'autre des suites de blessures reçues dans les deux derniers tournois qui se donnèrent en France, à Paris en 1559, et à Orléans en 1560. Aux termes de sa déclaration, Montaigne aurait été témoin oculaire dans les deux accidents. Mais l'expression *J'ay veu* pourrait bien n'être, dans l'espèce, qu'une forme plus vive de rappeler des faits passés hors de la présence du narrateur, mais qui, étant du domaine général de l'histoire, sont pour chaque contemporain comme s'ils avaient été accomplis sous ses yeux. Il n'en va pas tout à fait ainsi pour de simples particularités historiques. Par exemple, lorsque, employant le même tour, il dit, liv. I, ch. XLVI : « J'ay veu le roy Henry second ne pouvoir jamais nommer à droit un gentilhomme de ce quartier de Gascongne », il parle d'un fait trop particulier pour qu'il n'en ait pas été réellement témoin.

il portait le drap noir[1] qui « estoit de requeste[2] » à la Cour pour le deuil du roi, et qu'il accompagnait François II, conduisant en Lorraine sa sœur Claude mariée au duc Charles III[3]. Il est certain encore, d'après son propre témoignage, qu'il était à Rouen, avec Charles IX, lorsqu'on présenta à ce prince des sauvages d'Amérique[4], genre d'exhibition fréquente à cette époque ; et cela dut se passer au mois d'octobre 1562[5]. Plus tard, en 1565,

---

D'où l'on doit conclure que, s'il n'est que supposable que Montaigne a assisté aux fêtes royales de 1559, il est certain qu'il est venu à la Cour sous Henri II, à une époque quelconque, qu'il nous est impossible de préciser.

1. « A peine fusmes-nous un an, pour le deuil du roy Henry second, à porter du drap à la Cour... » *Essais*, liv. I, ch. LXIII. — A prendre encore cette déclaration à la lettre, on ne devrait pas hésiter à croire que Montaigne ne fût resté à la Cour pendant toute l'année de deuil. Mais, à ce compte, il faudrait admettre aussi, ou que le Parlement de Bordeaux se montrait singulièrement coulant sur la durée des congés qu'il accordait à ses membres, ou que Montaigne en prenait bien à son aise avec ledit Parlement.

2. D'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, liv. I, ch. XIII.

3. « Je vis un jour, à Barleduc, qu'on presentoit au roy François second, pour la recommandation de la memoire de René, roy de Sicile, un pourtraict qu'il avoit luy-mesmes fait de soy. » *Essais*, liv. II, ch. XVII.

4. » Trois d'entre eux... furent à Roüan du temps que le feu roy Charles neufiesme y estoit... Je parlay a l'un d'eux fort long temps. » *Ibid.*, liv. I, ch. XXXI.

5. Sous Charles IX, la Cour se transporta deux fois à Rouen, d'abord au mois d'octobre 1562, à l'occasion du siège de la ville, qui était au pouvoir des huguenots, et, en

il vit de nouveau la Cour, mais, cette fois, à Bordeaux, pendant la grande tournée politique que la reine mère entreprit avec son fils à sa majorité, pour imposer aux provinces et réagir contre l'esprit d'indépendance locale éclos de toutes parts au souffle des passions religieuses.

Les événements se précipitaient, la situation devenait grave : ce n'était plus le temps, pour le conseiller Montaigne, de s'adonner aux loisirs nonchalants et de se désintéresser des devoirs de sa charge. Si peu de chaleur et de conviction qu'il apportât dans l'exercice de sa profession judiciaire et quelque soin qu'il prît d'éviter les occasions de s'y produire en s'effaçant volontiers derrière ses collègues, encore dut-il tenir à honneur de ne plus se dérober aussitôt que les circonstances firent de son siège au Parlement un poste de combat; et on sait que le Parlement de Bordeaux, autant et peut-être plus qu'aucun autre Parlement du royaume, en raison sans doute de la proximité de la Navarre et des menées calvinistes en Guyenne des princes de Bourbon, était vite descendu des régions sereines où doit planer la Justice pour prendre parti avec fureur dans la cause du catholicisme contre la réforme. Au commencement, ce zèle catholique n'avait eu

---

econd lieu, du 16 au 26 août 1563, pour la cérémonie de la déclaration de majorité du roi. Or, le 9 août de cette dernière année, Montaigne assistait déjà son ami La Boëtie dans sa maladie, et ne le quittait plus jusqu'à sa mort. Son voyage à Rouen doit donc remonter à 1562.

à s'exercer qu'exceptionnellement et dans des cas isolés ; d'ailleurs l'édit de pacification de 1562, dû à la haute sagesse du chancelier de L'Hospital, était venu d'abord imposer une certaine réserve. Mais, déjà impatient d'un peu de contrainte, l'esprit de persécution n'en reprenait bientôt qu'avec plus d'élan ; Parlement et clergé se mettaient à rivaliser d'intolérance et contribuaient dès lors, pour beaucoup, à entretenir, s'ils ne l'avaient eux-mêmes créé, le courant d'opinion qui permit, quelques années plus tard, et rendit possible à la politique des gouvernants la grande tuerie lâche, le monstrueux guet-apens de la Saint-Barthélemy [1]. Les choses sur cette pente, Montaigne, disions-nous, mis moralement en demeure de sortir de son indifférence professionnelle, dut tenir à honneur de s'affirmer dans sa compagnie, qui prenait si violemment parti ; et tout porte à croire que, s'affirmant, il conforma ses actes de magistrat aux sentiments de tolérance, d'humanité et de justice que nous connaissons chez lui de l'homme privé et de l'écrivain.

De preuves matérielles à l'appui de notre assertion, il est vrai que nous n'en avons pas : Montai-

---

1. Sur la conduite et l'esprit du Parlement de Guyenne, considéré comme corps politique, aux XVe et XVIe siècles, on peut consulter utilement les articles que le jurisconsulte Laferrière a publiés dans *le Droit* (1837) et dans la *Revue de Bretagne* (1843), sous le titre de *Fragment d'histoire parlementaire d'après les registres secrets du Parlement de Bordeaux*.

gne n'a guère parlé nulle part, même par allusion, de ses fonctions dans la magistrature [1], et ce qui reste des registres du Parlement de Bordeaux ne contient aucun argument en faveur de notre thèse [2].

---

1. L'exemplaire des *Éphémérides* de Beuther, annoté par Montaigne et ses descendants, conservé dans la famille et communiqué au docteur Payen, qui en a donné une impression, ne contient aucune date relative à ses fonctions dans la magistrature. Son *Journal de voyage,* publié en 1774, garde le même silence. Quant aux *Essais,* c'est à peine si l'on peut y relever quelques expressions douteuses sur le point en question. Seule, la lettre qu'il écrivit à son père lors de la mort de La Boëtie, et qu'il publia plus tard, contient cette mention explicite : « Comme je revenois du palais... » Heureusement, des témoignages étrangers viennent suppléer à cette trop grande discrétion : Antoine Loysel, prononçant, le 22 août 1582, le discours de clôture de la session de la chambre de justice à Bordeaux, nomme Montaigne parmi ceux qu'il appelle « les lumieres de ce ressort » ; de Thou, dans la notice nécrologique qu'il lui consacre (*Hist.*, liv. CIV, année 1592), rappelle ainsi sa magistrature : *Olim in Burdigalensi senatu assessor dignissimus.*

2. On sait que la bibliothèque publique de la ville de Bordeaux possède une copie d'une partie des registres secrets de l'ancien Parlement, copie qui serait une reproduction des registres conservés au château de la Brède par la famille de Montesquieu. Cette partie de registres contient peu de chose sur Montaigne. D'abord, on y trouve signalees quelques-unes de ses absences ou de ses présences; le docteur Payen a relevé les dates suivantes : novembre 1561, février et novembre 1562, novembre 1563, novembre 1568, pour les présences; mars et décembre 1561, novembre 1564 et novembre 1565, pour les absences. On y lit encore que, le 24 juillet 1570, le roi accepta la résignation de l'office de conseiller au Parlement faite par Michel de Montaigne

Ce n'est donc proprement ici, de notre part, qu'une conjecture ; mais cette conjecture est si puissante, elle est si adéquate à l'expression de la vérité, qu'on aurait mauvaise grâce à ne pas l'accepter pour telle. Toutefois, il ne faudrait pas exagérer notre pensée. Lorsque nous avançons qu'à partir d'une certaine époque Montaigne a dû s'affirmer dans sa compagnie, nous n'entendons pas par là qu'il s'y soit transformé en *leader,* comme on dirait aujourd'hui, du parti de la résistance, non pas même qu'il y ait joué un rôle quelque peu détaché et en vue : son énergie d'action, du moins pour la chose publique, ne s'élevait pas à cette puissance ; plus tard même, nous le verrons, maire de Bordeaux, se couvrir d'excellentes raisons pour se dispenser de courage civique en temps d'épidémie. Nous voulons dire seulement — et ceci rentre tout à fait dans la mesure de son caractère — que, ne se sentant pas taillé pour les luttes de front et

---

en faveur de Florimond de Raymond. Enfin, il existe, annexée aux registres, une quittance sur parchemin signée Michel de Montaigne, dont voici la teneur : « Je, Michel Eyquem de Montaigne, conseiller du roy en la Court du Parlement de Bourdeaulx, et auparavant en la Court des generaux, confesse avoir reçu comptant... la somme de quatre-vingt-treize sols tournois... à moy ordonnée pour le payement de mes gaiges et à cause de mon dict office durant un quartier,.. et en ai quitté et quitte... par ces presentes signées de ma main... le quatriesme jour d'octobre, l'an mil cinq cent soixante sept. » Tels sont les maigres documents fournis sur Montaigne par les archives parlementaires.

convaincu, en outre, de l'inanité, sinon de la discordance, d'un langage trop haut et trop direct de la raison au milieu de la surexcitation générale, il dut grossir la petite phalange des conseillers sages qui, moins par leurs discours que par leur attitude, leurs votes, leurs conseils, leur silence même, protestaient de biais dans le Parlement contre les entraînements de la majorité et refrénaient parfois la fougue de ses résolutions, se rangeant avec elle et l'accompagnant sur le terrain de la fermeté contre l'hérésie, de la répression légale des crimes, de l'obéissance bien entendue à la royauté, mais l'abandonnant aux limites où commencent le fanatisme, les vengeances collectives, l'esprit de corps, les excès de zèle, l'insubordination[1].

Un autre motif qui ne laissa pas non plus d'attacher Montaigne à sa *vacation* en le faisant rompre pour un temps avec ses habitudes nomades, ce fut son mariage. Au mois de septembre 1565, il

---

1. Cette ligne de conduite, qui aurait été suivie par Montaigne dans le Parlement, est, pour ainsi dire, écrite dans les *Essais*, si jamais on a pu conclure des paroles à la probabilité des actes. Qu'on se rappelle les passages où il s'élève avec tant d'éloquence contre l'imperfection et la multiplicité des lois, contre la vénalité des charges, contre l'horrible institution de la question, contre les condamnations appliquées par les tribunaux avec la dernière rigueur en matière de sorcellerie : « En conscience, dit-il de malheureux sorciers, je leur eusse plustost ordonné de l'ellebore. »

avait épousé Françoise de La Chassaigne [1], fille de Joseph de La Chassaigne, un de ses collègues au Parlement de Bordeaux. Non pas, au moins, que l'amour ait été pour quelque chose dans tout cela [2]. Montaigne, comme nous l'avons déjà exposé au cours de cette notice, était né surtout pour les affections viriles, s'étant toujours montré beaucoup plus inquiet de son père que de sa mère [3], de son ami que de sa femme. D'ailleurs, fût-il né pour l'amour, qu'il se serait encore gardé d'un mariage d'inclination [4]. L'amour dans le mariage, il faut bien

---

1. Déjà alliée à la famille de Montaigne par le mariage d'Adrienne de La Chassaigne avec Raymond Eyquem, seigneur de Bussaguet, oncle de Michel.

2. « De mon dessein, j'eusse fuy d'espouser la Sagesse mesme, si elle m'eust voulu ; mais, nous avons beau dire, la coustume et l'exemple de la vie commune nous emporte. La plus part de mes actions se conduit par exemple, non par chois. Toutesfois je ne m'y (au mariage) conviay pas proprement, on m'y mena et y fus porté par des occasions estrangeres : car non seulement les choses incommodes, mais il n'en est aucune si laide et vitieuse et evitable qui ne puisse devenir acceptable par quelque condition et accident, tant l'humaine posture est vaine. Et y fus porté certes plus mal preparé lors et plus rebours que je ne suis à present aprés l'avoir essayé. » *Essais*, liv. III, ch. v.

3. Antoinette de Louppes, issue d'une famille espagnole dont le nom primordial était Lopès. « Sa mere, qui estoit Espaignole de la maison de Lopès », dit Pierre de Lancre, parent par alliance de Montaigne, et, à ce titre, devant être bien informé. *Incredulité et mescreance du sortilege.*

4. « Je ne vois point de mariages qui faillent plustost et se troublent que ceux qui s'acheminent par la beauté et desirs amoureux : il y faut des fondemens plus solides et

le dire, est une utopie moderne, un rêve humanitaire fondé sur l'égalité des sexes et dont l'émancipation progressive de la femme parviendra sans doute un jour à faire une réalité courante et incontestée, mais qui, jusqu'à présent, ne s'est traduit dans les faits qu'à l'état d'exceptions curieuses et peu probantes, confirmant la règle plus qu'elles ne menacent de l'absorber. Le XVIe siècle n'en était pas encore à débattre une éventualité semblable : on s'en tenait alors volontiers à la vieille croyance commode, consacrée par les textes les plus décisifs du droit canon, de la supériorité de l'homme sur la femme depuis la chute de l'Éden ; ou, si des esprits plus larges ou moins jaloux d'autorité, d'accord en cela, au reste, avec la saine doctrine évangélique, admettaient la réhabilitation générale de l'espèce par la rédemption sans acception de sexes, cette égalité toute morale n'impliquait aucunement l'émancipation de la femme dans le mariage. Honorée, respectée, gardienne du foyer, image vivante de la vertu dans la maison, la femme pouvait avoir tout le prestige domestique de la matrone romaine, ou tout le rayonnement intime de la sainte, mais un mari aurait répudié en elle les plus discrètes prétentions de l'amante comme incompatibles avec les qualités

---

plus constans, et y marcher d'aguet ; cette bouillante allegresse n'y vaut rien. » *Essais,* liv. III, ch. v.

Il dit encore : « Ung bon mariage, s'il en est, refuse la compagnie et conditions de l'amour, il tache à representer celles de l'amitié. » *Ibid.*

sévères de la mère et de l'épouse [1]. L'amour était demeuré l'apanage exclusif des courtisanes, filles ou dames de Cour ; et plus d'un homme grave, marié pour se conformer à l'usage et pour faire souche, s'il se fût senti en veine de trop vive tendresse, n'aurait pas hésité à se répandre au dehors plutôt que d'exposer son ménage aux risques d'une élec-

---

1. Nous n'ignorons pas qu'au moyen âge la Chevalerie, cette fleur de la féodalité, a apporté au monde la conception d'un nouvel idéal dans les rapports de l'homme et de la femme. A côté de l'Église, qui avait affranchi la femme de l'homme par l'ascétisme en l'isolant, la Chevalerie tendit à la faire rentrer par l'amour dans la vie sociale en l'égalant à l'homme, sinon en l'exaltant au-dessus de lui. Mais cette tentative ne visait pas le mariage et se traduisit dans les faits par des adultères éclatants. Les cours d'amour, notamment celles de la comtesse de Champagne et de la reine Eléonore, rendirent des jugements fameux aux termes desquels l'amour et le mariage étaient déclarés absolument incompatibles. Aussi, dans la caste féodale, le mariage ne cessa-t-il pas d'être dépourvu de toute idéalité : on épousait un fief; la femme, enchaînée à ce fief, restait subordonnée à des conditions d'ordre tout matériel et tout politique. L'amour dans le mariage ne pouvait donc être, à cette époque, qu'un hasard jurant avec le principe chevaleresque, qui n'admettait pas que les vulgarités de la vie conjugale fussent conciliables avec les exaltations spontanées et indépendantes du cœur. Plus tard, avec la formation de la bourgeoisie et le mouvement ascendant de la royauté, les relations libres d'homme à femme se développèrent sans doute ; mais cette liberté ne dépassa guère les centres de galanterie, comme les cours et les grandes villes, et les plus beaux fleurons de la femme dans le mariage furent encore ceux de l'épouse soumise et de la mère dévouée.

trisation décevante[1]. Ce principe de prudence conjugale qui, au siècle suivant, était encore celui d'Arnolphe et qui, aujourd'hui même, compte ses adhérents parmi le plus grand nombre, Montaigne l'acceptait sans réserve; mais son imagination était trop dans la tête pour que, entrant au mariage, il eût besoin de recourir au dérivatif des maîtresses. Aussi, sans efforts, sans héroïsme, mais non point sans sagesse, — car il ne manquait pas de tempérament et avait connu les orages du cœur[2], —

---

1. « Il faut, dict Aristote, toucher sa femme prudemment et severement, depeur qu'en la chatouillant trop lascivement le plaisir ne la face sortir hors des gons de la raison. » *Essais,* liv. III, ch. v.

Et ailleurs : « C'est une religieuse liaison et devote que le mariage : voilà pourquoy le plaisir qu'on en tire, ce doit estre un plaisir retenu, serieux et meslé à quelque peu de severité; ce doit estre une volupté prudente et consciencieuse... Les roys de Perse appeloient leurs femmes à la compaignie de leurs festins; mais, quand le vin venoit à les eschaufer en bon escient et qu'il falloit tout à fait lascher la bride à la desbauche, ils les renvoyoient en leur privé pour ne les faire participantes des excez de leurs appetits desreglez et immoderez, et faisoient venir en leur lieu des femmes ausquelles ils n'eussent point cette obligation et ce respect. » *Ibid.*, liv. I, ch. xxx.

2. « C'est aussi pour moy un doux commerce que celuy des honnestes femmes et bien nées... Mais c'est un commerce où il se faut tenir un peu sur ses gardes, et notamment ceux en qui le corps peut beaucoup comme en moy. Je m'y eschauday en mon enfance, et y souffris toutes les rages que les poëtes disent advenir à ceux qui s'y laissent aller sans ordre et sans jugement. Il est vray que ce coup de fouet m'a servy depuis d'instruction. » *Ibid.*, liv. III, ch. III.

fut-il un bon mari dans le sens vulgaire et solide du mot[1]. Il eut, comme on sait, six filles dont cinq moururent en bas âge et dont une seule, Léonor, mariée d'abord à François de Latour, puis, en secondes noces, à Charles de Gamaches, sauva, à défaut du nom, la descendance de Michel de Montaigne[2]. Ah ! s'il avait eu un fils, comme il se serait acquitté envers lui de la dette de reconnaissance que lui-même il avait contractée pour son éducation envers le meilleur des pères ! comme il aurait eu à cœur d'expérimenter à son profit tous les sages préceptes dont il a composé pour un autre

---

1. « Tout licencieux qu'on me tient, j'ay en verité plus severement observé les loix du mariage que je n'avois ny promis ny esperé. » *Essais*, liv. III, ch. v.

2. Léonor, la seconde fille de Montaigne par rang de naissance, eut de François de Latour une fille, Françoise, laquelle épousa Honoré de Lur et mourut en couches de son premier enfant, Charles de Lur, né en 1612 et tué en 1639 au siège de Salces en Roussillon, sans laisser de postérité. De son deuxième mariage avec Charles de Gamaches, elle eut aussi une fille, Marie, qui épousa, en 1627, le frère du mari de Françoise de Latour, Louis de Lur, frère puîné d'Honoré.

Marie eut cinq enfants : Philibert, Charles-François, Marguerite, Jeanne-Honorée et Claude-Madeleine. Les deux premiers moururent sans postérité ; quant à la postérité de Marguerite, qui avait été mariée au marquis de Lanau, elle s'éteignit au XVIIIe siècle, et ce n'est plus que par Jeanne-Honorée et par Claude-Madeleine que la descendance féminine de Montaigne s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans les personnes des O'Kelly-Farrell, des de Ségur, des de Pontac, etc.

l'admirable chapitre *de l'Institution des enfans*[1] ! Nous n'en voulons pour preuve que l'air de détachement profond, que l'affectation d'indifférence avec laquelle il se défend d'avoir jamais désiré ce qu'il lui avait toujours été impossible d'obtenir de la fécondité de sa femme[2].

Mais revenons sur nos pas. Trois ans environ après son mariage, le 18 juin 1568[3], Michel perdait son père et devenait par ce fait, en sa qualité d'aîné[4], le chef de la famille : honneur qu'il etait

---

1. *Essais,* liv. I, ch. XXVI, dédié à Diane de Foix, comtesse de Gurson.

2. « Les choses presentes m'embesoignent assez. Aussi n'ay-je poinct cette forte liaison qu'on dict attacher les hommes à l'advenir par les enfans qui portent leur nom et leur honneur, et en doibs desirer à l'avanture d'autant moins s'ils sont si desirables... (Je) n'ay jamais estimé qu'estre sans enfans fust un defaut qui deust rendre la vie moins complete et moins contente : la vacation sterile a bien aussi ses commoditez. Les enfans sont du rolle des choses qui n'ont pas fort dequoy estre desirées, notamment à cette heure qu'il seroit si difficile de les rendre bons. » *Ibid.*, liv. III, ch. IX.

3. Junius 18. Ce iourd'hui, lan 1568, mourut Pierre de Montaigne, mon pere, eagé de 72 ans 3 moës, apres avoir esté lontams tourmanté d'une pierre à la vessie, et laissa 5 enfans masles et 3 filles. Il fut enterré à Montaigne, au tumbeau de ses ancetres. *Éphémérides.*

4 On a discuté longtemps et longuement sur le point de savoir si Michel était bien l'aîné de la famille ou s'il ne l'était devenu que par la mort de ses deux frères. Le document qui avait donné lieu à cette controverse est cette phrase des *Essais* : « J'estois nay 25 ans et plus avant la maladie de mon pere, *le troisiesme de ses enfans en rang*

loin d'avoir ambitionné, tant à cause de sa piété filiale, qui lui rendait chers les jours paternels, que pour l'espèce de servitude — car il les appréhendait toutes ! — qui allait résulter pour lui de la responsabilité attachée à son nouveau titre. La perspective du commandement était moins faite pour flatter son orgueil que pour effaroucher sa

---

de naissance. » Cette phrase, il est vrai, était battue en brèche par le passage suivant des mêmes *Essais*, qui semblait confirmer le rang de primogéniture de Michel : « A l'adventure, eust on faict une injustice de me deplacer de mon rang pour avoir esté le plus lourd et plombé, non seulement que tous mes freres, mais que tous les enfans de ma province. » Toutefois, la première déclaration était si catégorique que MM. Grün et Payen avaient cru devoir maintenir à Michel sa qualité de puîné, et ne le faisaient succéder aux biens et au titre de son père qu'après la mort de ses deux frères. La découverte des *Éphémérides* sembla venir en partie à l'appui de cette thèse. Le manuscrit ne donne, en effet, de dates positives que pour l'âge de quatre frères sur les cinq qui sont accusés dans la note citée plus haut, relative à la mort de Pierre de Montaigne : Michel, né le 28 février 1533 ; Thomas, le 17 mai 1534 ; Pierre, le 10 novembre 1535 ; Bertrand, le 20 août 1560. Arnaud seul ne figure pas dans ce livre de famille, et MM. Payen et Grün en avaient conclu que cet Arnaud devait être un des deux enfants qui avaient précédé Michel en rang de naissance, et que probablement ce n'était qu'à sa mort, arrivée quelque temps après celle de leur père, que Michel était devenu à son tour seigneur de Montaigne. Mais un premier acte authentique, retrouvé aux archives de la Gironde dans les minutes des notaires, détruisit cette erreur : c'est l'acte de partage entre Michel et ses frères, en date du 22 août 1568, dans lequel il est dit qu'Arnaud « nasquit le quatorziesme jour de septembre l'an mil cinq cent qua-

nonchalance. « Jamais homme, avoua-t-il plus tard, ne se laissa aller plus plainement et plus laschement au soing et gouvernement d'un tiers que je fairois si j'avois à qui... J'estoy, ce croi-je, plus propre à vivre de la fortune d'autruy, s'il se pouvoit sans obligation et sans servitude ; et si ne sçay, à l'examiner de prés, si, selon mon humeur et mon sort,

---

rante et ung », c'est-à-dire le quatrième seulement en rang de naissance. Un autre acte non moins authentique, le testament d'Antoinette de Louppes, mère des Montaigne, morte en 1601, vint faire foi également de l'aînesse de Michel : la testatrice cite par son nom chacun de ses cinq fils, tant morts que vivants, et parle de la maison de Montaigne dont, dit-elle, « feu Michel de Montaigne, *mon fils aisné*, a joui paisiblement ». Enfin, à défaut de textes précis, il est un argument d'ordre moral que nous ne sachions pas qu'on ait fait valoir, mais qui à lui seul aurait suffi pour trancher d'abord la question. Est-il présumable, en effet, que si, dès son plus bas âge, Michel n'avait pas été l'héritier présomptif de la maison de Montaigne, son père l'eût élevé si précieusement à l'exclusion de ses frères, lui « le plus lourd et plombé » de tous? — Cependant comment ramener à cette conclusion la phrase si expresse des *Essais :* « J'estois nay 25 ans et plus avant la maladie de mon pere, *le troisiesme de ses enfans en rang de naissance?* » Il n'est qu'une explication, répondent péremptoirement MM. de Gourgues et Malvezin, qui, l'un après l'autre, ont réfuté sur ce point MM. Payen et Grün : Pierre de Montaigne, marié en 1528, a pu avoir avant 1533, année de la naissance de Michel, deux enfants qui n'auront vécu que peu de jours, et qui n'en auront pas moins compté pour les rangs de naissance. Nous ajouterons que ces enfants devaient être des filles : des garçons, croyons-nous, eussent eu, à cette époque, l'honneur d'une mention plus particulière.

ce que j'ay à souffrir des affaires, et des serviteurs et des domestiques, n'a point plus d'abjection, d'importunité et d'aigreur que n'auroit la suitte d'un homme, nay plus grand que moy, qui me guidast un peu à mon aise[1]. » Il ne s'en employa pas moins, quoique « despiteusement », à la bonne gestion de la maison de Montaigne, qui ne périclita en rien sous son gouvernement : car il était de ceux qui, s'ils regimbent contre une responsabilité acceptée, ne la trahissent jamais. Ici, d'ailleurs, dans toute cette police d'affaires domestiques, il n'avait qu'à suivre les errements de son père[2], sans se mettre davantage en frais d'imagination. C'en était encore assez, il est vrai, pour « l'embesongner » au delà de ses souhaits. La chute d'une ardoise, les friponneries d'un valet, une mesure à prendre, un marché à débattre, autant d'atteintes graves à sa quiétude ! Aussi, plus d'une fois, lorsqu'une pièce ira de travers ou que l'imminence de la situation exigera des solutions trop précipitées, plutôt que d'éclairer les choses de trop près ou de se prononcer *ab irato*, préférera-t-il passer condamnation ou s'en remettre à la fortune du soin de conclure pour lui : car autant il lui était facile d'abandonner du tout ses affaires et d'en accepter indifféremment les pires résultats, autant il

1. *Essais*, liv. III, ch. IX.

2. « J'ayme à me servir de son exemple et de ses reigles, et y attacheray mes successeurs autant que je pourray. » *Ibid.*

lui était difficile de s'y prendre sans s'en peiner hors de raison ; et c'étaient toujours les plus minces qui lui devenaient lors les plus sensibles comme étant plus drues et ayant les épines plus déliées. En somme, la fortune aidant, il parvenait encore à faire ce qu'on appelle dans la langue du droit un père de famille diligent : son administration privée, vue de loin et en gros, n'offrait rien que de correct dans son ensemble, et il pouvait s'en féliciter, bien qu'il eût la modestie de ne pas s'en attribuer toute la gloire [1].

Cependant le soin d'une maison et à la fois une charge au Parlement, c'était sans doute trop de la moitié pour un homme gros des *Essais* et dont le génie arrivait à terme. Aux approches d'une parturition intellectuelle, si misérable qu'elle soit, les plus mondains eux-mêmes éprouvent le besoin impérieux de se relâcher de leur mondanité pour se recueillir un temps sans partage et solliciter dans la retraite la divinité secourable, le dieu accoucheur ! S'il en est ainsi des cœurs légers, que ne devait-il pas en être de Montaigne, lui qui vivait de préférence la vue renversée, regardant au dedans de lui, n'ayant affaire qu'à lui, se considérant sans cesse, se contrôlant, se goûtant, se roulant, comme il dit [2],

---

1. « Quand je considere mes affaires de loing et en gros, je trouve, soit pour n'en avoir la memoire guere exacte, qu'ils sont allez jusques à cette heure en prosperant outre mes comptes et mes raisons. » *Essais*, liv. III, ch. IX.

2. *Ibid.*, liv. II, ch. XVII.

en lui-même, et qui, dans l'enfantement de l'œuvre merveilleuse que nous connaissons, n'était pas de ces indigents à faire appel au dieu caché pour se contenter d'une aumône? Il lui fallait à discrétion les voix familières de la solitude, il lui fallait tout entière l'oisiveté féconde du contemplateur, sans aucune de ces attaches officielles qui garrottent l'esprit, qui le secouent et le détournent dans l'exercice même de la pensée. Aussi, après quelques hésitations, mais qui n'étaient encore ici qu'un hommage rendu à la mémoire de son père, il résigna sa charge de conseiller[1]. Et, une fois libre envers le monde, il lui pardonnera volontiers et y reviendra souvent, n'étant rien moins que misanthrope et haïssant avant tout la servitude et l'obligation[2]. D'ailleurs, la preuve que chez lui le contemplateur n'excluait pas l'homme sociable, c'est que, quittant la robe du magistrat pour s'affranchir, ce semble, de toute gêne du côté du monde, il s'empressa de la troquer contre l'épée du soldat :

---

1 Il aurait pu résigner sa charge aussitôt après la mort de son père, mais il attendit deux ans : ce ne fut, en effet, que le 24 juillet 1570, lisons-nous dans les registres du Parlement de Bordeaux, que cette résignation eut lieu en faveur de Florimond de Raymond. Sans doute qu'un trop grand empressement à se démettre d'un office qu'il tenait de la main de son père lui eût semblé une sorte d'injure à sa mémoire.

2. « Il y a des naturels particuliers, retirez et internes. Ma forme essentielle est propre à la communication et à la production : je suis tout au dehors et en evidence, nay à la

épée innocente, si l'on veut, et dont il n'est pas bien sûr qu'il se soit servi[1], mais qui, ne fût-elle qu'un costume, n'impliquait de sa part, il faut en convenir, aucun parti pris de réclusion absolue.

---

societé et à l'amitié. La solitude que j'ayme et que je presche, ce n'est principallement que ramener à moy mes affections et mes pensées, restreindre et resserrer non mes pas, mais mes desirs et mon soing, resignant la solicitude estrangere et fuyant mortellement la servitude et l'obligation. » *Essais*, liv. III, ch. III.

1. Que Montaigne ait porté l'épée, rien de plus certain : d'abord ses contemporains l'attestent, entre autres Brantôme, qui même plaisante sur la manière dont il la portait ; ensuite, le tombeau que Mme de Montaigne fit élever à son mari dans l'église des Feuillants à Bordeaux est celui d'un homme de guerre, avec statue du défunt vêtu de l'armure, le casque et les brassards à ses côtés. Mais que Montaigne se soit servi de l'épée, il serait téméraire de l'affirmer, nul jusqu'ici n'ayant pu dire à quelle occasion. La présomption serait plutôt que, obéissant à la tendance assez commune qui fait que nous nous piquons de ce dont nous sommes le moins capables, il a cédé à la vanité bourgeoise de jouer au soldat en en revêtant le costume.

Le plus qu'on peut inférer de certains passages des *Essais*, c'est qu'il aurait fait partie, à la suite de la noblesse du Périgord, de quelques-uns de ces nombreux camps volants qui, dans ces temps de guerre civile, couvraient la campagne, par exemple lorsqu'il dit, liv. III, ch. XIII :

« Entre les aspretés de la guerre (je) compte ces espaisses poussieres dans lesquelles on nous tient enterrez en esté tout le long d'une journée » ; et encore, même chapitre : « Depuis quelques années, aux courvées de la guerre, quand toute la nuict y court, comme il advient communément, aprés cinq ou six heures l'estomac me commence à troubler avec vehemente douleur de teste, et n'arrive poinct au jour

Le premier emploi qu'il fit de sa liberté ne fut pas à son profit. Il avait à s'acquitter d'abord d'une dette pieuse contractée depuis sept ans envers lui-même au lit de mort de son ami et pendant sept

---

sans vomir. Comme les autres s'en vont desjeuner, je m'en vay dormir, et, au partir de là, aussi gay qu'au paravant. »

Mais il ne faut pas oublier que si ces excursions de bandes de volontaires donnaient lieu fréquemment à des rencontres sanglantes, souvent aussi elles n'étaient que de simples promenades militaires, surtout aux époques de trêve ; et c'est à ces époques-là que Montaigne dut évoluer.

En vain, comme preuve d'un exercice sérieux de sa profession militaire, a-t-on objecté le tableau de guerre suivant, chaud d'une note qui semble personnelle :

« Il n'est occupation plaisante comme le militaire : occupation et noble en execution, car la plus forte, genereuse et superbe de toutes les vertus est la vaillance ; et noble en sa cause : il n'est point d'utilité, ny plus juste, ny plus universelle, que la protection du repos et grandeur de son pays. La compaignie de tant d'hommes vous plaist, nobles, jeunes, actifs ; la veue ordinaire de tant de spectacles tragiques ; la liberté de cette conversation sans art, et une façon de vie masle et sans ceremonie ; la varieté de mille actions diverses ; cette courageuse harmonie de la musique guerriere, qui vous entretient et eschauffe et les oreilles et l'ame ; l'honneur et noblesse de cet exercice, son aspreté mesme et sa difficulté. Vous vous conviez aux rolles et hazards particuliers selon que vous jugez de leur esclat et de leur importance, et voyez quand la vie mesme y est excusablement employée,

Pulchrumque mori succurrit in armis. »

Essais, liv. III, ch. XIII.

Cette description éloquente est sans doute d'un homme qui a vu, mais non pas d'un homme qui a pratiqué, car elle ne précise rien et sonne creux comme une aspiration ou un regret. Montaigne, en somme, avait mieux à faire que

ans différée, évidemment pour cause de « vacation judiciaire », Montaigne, avons-nous dit, étant de ces délicats à qui il faut les coudées franches et qui n'entreprennent rien qu'à leur aise. Héritier de la bibliothèque et des papiers de La Boëtie, c'est par La Boëtie qu'il devait commencer. Il s'occupa donc avant tout de préparer une édition des principales œuvres de son ami [1], puis il se mit en route pour Paris afin d'en surveiller l'impression.

On était alors en l'an de grâce 1570. Après le traité d'Amboise, après la paix *fourrée* de Longjumeau, la paix *boiteuse et mal assise* de Saint-Germain venait de suspendre pour la troisième fois les hostilités générales entre les calvinistes et les catholiques ; les chemins étaient redevenus praticables : le moment paraissait choisi pour une chevauchée de longue haleine. Montaigne, en effet, chevaucha cette fois sans encombre [2], et, arrivé au

---

de se dépenser au métier des armes. La plume a aussi sa vaillance, et il est de ses traits qui ne le cèdent à aucun coup d'épée.

1. Il ne donna pas d'abord, dans son édition de 1571, les vers français de La Boëtie ; il ne les fit paraître que l'année suivante. Quant au discours de la *Servitude volontaire* du même, bien qu'il l'admirât plus que personne et que le manuscrit courût le monde depuis longtemps, il laissa à d'autres le soin de le publier, le considérant comme une arme dangereuse à mettre entre les mains des partis, qui pouvaient s'en servir à mauvaise fin et qui, en effet, en firent plus tard une arme de guerre.

2. Les voyageurs n'avaient pas toujours cette bonne

terme de son voyage, put procéder en toute tranquillité à la bonne impression de l'édition originale des œuvres de La Boëtie, fréquenter la Cour ou se tenir à l'écart suivant sa fantaisie, vivre enfin, pendant plusieurs mois, de cette vie indépendante de Paris dont il était si passionné appréciateur [1].

Rentré dans son château vers le commencement de l'année 1671, il se recueillit encore quelque

---

chance par ces temps de guerre civile du XVIe siècle, ainsi que Montaigne le raconte de lui-même dans ses *Essais*, liv. III, ch. XII : « Une autre fois, me fiant à je ne sçay quelle treve qui venoit d'estre publiée en nos armées, je m'acheminai à un voyage par pays estrangement chatouilleux. Je ne fus pas si tost esventé que voylà trois ou quatre cavalcades de divers lieux pour m'attraper : l'une me joingnit à la troisiesme journée, où je fus chargé par quinze ou vingt gentils-hommes masquez, bien montez et bien armez, suyvis d'une ondée d'argolets. Me voylà pris et rendu, retiré dans l'espais d'une forest voisine, desmonté, devalizé, mes cofres fouillez, ma boyte prise, chevaux et esquipage dispersé à nouveaux maistres... »

1. « Je ne veux pas oublier cecy, que je ne me mutine jamais tant contre la France que je ne regarde Paris de bon œil : elle a mon cueur dés mon enfance ; et m'en est advenu comme des choses excellentes : plus j'ay veu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de cette-cy peut et gaigne sur mon affection. Je l'ayme par elle mesme, et plus en son propre estre que rechargée de pompe estrangiere : je l'ayme tendrement jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis François que par cette grande cité, grande en peuples, grande en noblesse de son assiette, mais sur tout grande et incomparable en varieté et diversité de commoditez, la gloire de la France et l'un des plus notables ornemens du monde. » *Essais*, liv. III, ch. IX.

temps, comme à l'approche d'une grande confession, et enfin, la même année [1], il commençait au jour le jour, quelquefois aussi avec des pauses ou même avec d'assez longs intervalles [2], mais sans jamais le clore et pour ne l'abandonner qu'à sa mort, ce « livre de bonne foy », ces merveilleux mémoires, appelés modestement des *Essais* par leur auteur et qui sont encore aujourd'hui l'Encyclopédie la plus vivante, le Dictionnaire de la conversation le plus aimable que l'on puisse consulter : car, sortis d'une même plume et écrits au souffle d'une imagination sans rivale, ils ont le caractère de l'individualité, la forte unité de l'ensemble en même temps que tout le charme et la variété d'une causerie universelle.

Une causerie sur toutes choses, telle est, en effet, l'œuvre que Montaigne devait poursuivre pendant vingt ans et qui, en tant que causerie entreprise avec l'entière bonhomie du *moi*, sans avoir rien de ses prétentions *haïssables*, — n'en déplaise à Pascal ! — deviendra, par le respect du fait et

---

1. C'est vers la fin de 1571 que Montaigne a dû commencer les *Essais*. En effet, il dit au chapitre XX du Ier livre : « Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi 39 ans. » Né, comme on se le rappelle, le 28 février 1533, il écrivait donc ce chapitre au mois de mars 1572 ; et il aurait écrit les premiers vers la fin de l'année précédente, car il dit dans le dernier chapitre du second livre, imprimé en 1580 : « Je me suis envieilly de sept ou huict ans depuis que je commençay. »

2. « Ce fagotage de tant de diverses pieces se faict en

l'impartialité des appréciations, une des pages les plus fidèles, sinon la plus éloquente, de l'histoire de l'esprit humain au XVIe siècle. Cela s'entend que, si Montaigne répugne au rôle militant d'avocat, tenu si brillamment avant lui par Rabelais, dans la grande cause de la Renaissance, il s'en constituera volontiers le juge, et que, pour ne pas être homme à passionner les débats, il ne s'en désintéressera pas non plus jusqu'à abdiquer toute manière de voir propre. Sa netteté de vision ne fera ici, au contraire, qu'accentuer sa note personnelle en donnant encore plus de puissance à sa parole, à sa faculté maîtresse de bien dire, de dire fortement et inventivement.

A chaque homme de génie sa tâche dans la représentation complexe des idées dominantes par lesquelles vivent plus ou moins glorieusement les nations aux différentes époques. Age initiateur, âge de transition, le XVIe siècle fut en France plus que partout ailleurs, par la politique néfaste des derniers Valois, une ère de sang et de convulsions terribles. L'heure solennelle avait sonné, l'heure des situations mûres, où le choc devient inévitable entre le passé qui s'immobilise et l'avenir à bout de patience. Un ultramontanisme intraitable avait appelé la Réforme ; le souffle libre des républiques

---

cette condition, que je n'y mets la main que lorsqu'une trop lasche oisiveté me presse, et non ailleurs que chez moy. Ainsin il s'est basty à diverses poses et intervalles. » *Essais*, liv. II, ch. XXXVII.

antiques, sorti des ruines de Constantinople et répandu en Europe, ne pouvait longtemps être contenu dans les bornes étroites de la discipline ecclésiastique du moyen âge. Il fallait prendre parti : Luther porta le premier coup, et l'Allemagne se fit protestante ; l'Espagne, terrorisée, recula devant l'Inquisition et resta sous le joug de l'Église ; plus tard l'Angleterre et les autres pays du Nord devaient se prononcer et arriver à une conclusion. Seule, la France, par l'hésitation de ses gouvernants, qui flottèrent entre une demi-tolérance et des persécutions atroces, qui ne surent ni se rallier entièrement à Rome, ni s'en détacher tout à fait, devint le champ de bataille désigné où les religions se donnèrent carrière et vidèrent tout au long leur querelle, laquelle encore n'aboutit qu'à une transaction, à l'édit de Nantes, conclu de guerre lasse et ayant laissé subsister l'équivoque.

Mais cette ère sanglante avait débuté comme une idylle, comme une préface de l'âge d'or ; — la Renaissance n'avait-elle pas été patronnée d'abord par les papes et bercée dans le giron de l'Église qui avait cru pouvoir la diriger toujours à son gré ? — Elle eut donc aussi chez nous sa période de jeunesse, son âge blond, l'âge où domine la foi et où les espérances s'affirment. Il avait été réservé à Rabelais et à Calvin de traduire ces débuts heureux, quoique vite assombris et traversés de sinistres lueurs. L'orage éclata, enveloppant presque toute la dernière moitié du siècle ; et c'est en plein cataclysme, au milieu d'une confusion qui semblait

menacer du chaos, que, pour sa part, il incomba à Montaigne de résumer la situation et de dire en quelque sorte le mot de la fin.

Dans une crise semblable, le dernier mot aurait pu être un cri de désespoir : soit une négation amère du progrès humain providentiel, soit encore, sinon en même temps, un appel suprême à un retour vers le passé, au salut par l'écrasement définitif de la raison devant l'Eglise. Certes le côté tragique aurait gagné à ces explosions du sentiment : l'homme qui se jette résolument en avant ou qui répudie l'avenir avec la même énergie s'impose autrement à l'imagination que celui qui cherche son équilibre entre les deux termes. Mais l'heure des grands partis était passée, et c'est d'équilibre qu'il s'agissait alors, d'un moyen terme à trouver qui, sous peine de mort, concilât les extrêmes. Mieux valait donc encore entrer dans l'effacement d'un rôle de conciliateur et devenir l'homme de la situation que de donner bruyamment à côté dans un rôle à caractère et de n'être plus qu'une brillante individualité en dehors, que le représentant attardé d'un autre âge.

Du même âge, si l'on veut. Mais quelle différence des fraîches énergies du matin encore baigné d'aurore aux lassitudes et à la poussière du soir, alors que la nuit tombe et que la lutte du jour en se prolongeant menace la sécurité du lendemain ! Ne serait-ce pas maintenant l'heure de la trêve ? l'heure, au moins, de compter ses morts ? Et, en présence de tant de sang répandu, de tous ces ca-

davres amoncelés des deux parts, sans coup décisif jamais porté, sans prévision justifiée dans l'un ou dans l'autre camp d'une victoire prochaine, pourquoi, au lieu d'une trêve, ne pas conclure tout de suite la paix? Les bases d'une conciliation sont-elles donc si difficiles à asseoir, dans l'état d'impuissance réciproque où en sont réduits les partis? Quoi! d'aucun côté on ne peut se réclamer du triomphe final, et chacun persisterait encore dans des prétentions radicales! Chacun est donc bien sûr d'être le champion exclusif de la bonne cause! Et si la vérité était chez l'adversaire? ou plutôt, si elle n'était ni là ni ici; qu'elle fût au-dessus, comme il arrive d'ordinaire dans les conflits humains? La question vaut qu'on s'y arrête : le doute est parfois le commencement de la sagesse, et l'on n'a que faire d'une devise héroïque là où un *Que sais-je?* opportun vient répondre exactement à la nécessité présente.

Là se place Montaigne, dans ce rôle de conciliateur qui était alors le seul à jouer et que seul alors il pouvait jouer. Il ne fallait pour cette fin ni un pur érudit comme Amyot, ni un professeur comme Ramus, ni même un avocat comme Bodin : l'étude, l'école, le barreau, autant de centres d'où l'on dogmatise plus ou moins sous des formes différentes. La voix écoutée devait être celle de l'homme placé en dehors de toute profession, de l'homme du monde parlant le langage du monde avec une supériorité, il est vrai, et un génie d'invention encore inconnus, mais n'en faisant pas

moins appel à tous, dans le langage profane de tous, sur les graves matières confisquées jusque-là par les savants et réservées par eux au huis clos de la discussion. Il était bon aussi qu'au demi-sourire du sage, ce causeur aimable joignît une pointe d'ironie et comme un semblant d'égoïsme : cela était, dans l'état des esprits, pour le faire accepter de chacun et pour convaincre de son entière impartialité. N'est-ce pas là, dans les grandes lignes, le portrait que Montaigne a laissé de lui-même ? Voyons.

« C'est moy que je peins... Je suis moy-mesme la matiere de mon livre », commence-t-il par dire dans la préface, et, précisant davantage, il ajoute plus loin : « Ce ne sont mes gestes que j'escris, c'est moy, c'est mon essence [1] ». Dernière declaration qui vient rassurer sur ce que la première pouvait faire craindre de trop personnel. C'est moins, en effet, la peinture de l'homme individuel que Montaigne s'est proposé de faire, avec ses particularités, ses accidents d'existence, ses petites exceptions presque toujours interprétées à vanité, que l'étude en sa personne non de ce qui nous différencie, mais de ce qui nous rapproche de nos semblables ; en d'autres termes, s'il se cantonne en lui-même, s'il se fait centre, ce n'est point par orgueil, c'est simplement parce qu'il a su retrouver tous les hommes dans l'homme, atteindre toute l'espèce dans l'individu : — l'homme n'est-il pas un

1. *Essais*, liv. II, ch. VI.

microcosme, comme l'a défini Aristote [1] ? — Cette acuité de vision intuitive, il ne s'en servira pas au moins pour professer, pour déduire toute une philosophie transcendante. Il est bien incapable d'un tel effort ! puis il n'a pas cette ambition. La sienne est de vivre mollement la vie « pour la vivre au double des autres ». Il ne veut rien qui lui coûte [2] ; et il aurait tort de faire violence à sa nature, puisque son épicurisme est celui du sage, à qui il ne suffit pas de jouir, à qui il faut encore le secret de son bonheur. Ce secret, hélas ! c'est que l'homme est « un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant », et qu'« il est malaisé d'y fonder et establir jugement constant et uniforme » ; c'est que « nostre façon ordinaire est d'aller après les inclinations de nostre apetit, à gauche, à dextre, contre-mont, contre-bas, selon que le vent des occasions nous emporte », rien n'étant « si soupple et erratique que nostre entendement, soulier de Theramesnes bon à tous pieds ». Bref, « l'homme n'est en tout et partout que rapiessement et bigarrure... Nous sommes tout de lopins et d'une contexture si monstrueuse et si diverse que chaque piece, cha-

---

1. Montaigne a dit lui-même : « Chaque homme porte la forme entiere de l'humaine condition. » *Essais*, liv. III, ch. II.

2. « La gloire, voire celle des quatre fils Aymon, est trop cher achetée à un homme de mon humeur, si elle luy couste trois bons accez de cholique. » *Ibid.*, liv. II, ch. XXXVII.

que moment faict son jeu, et se trouve autant de différence de nous à nous-mesmes que de nous à autruy ». Aussi « nous ne dirons jamais assez d'injures au desreglement de nostre esprit », et « nous ne pouvons jamais estre assez mesprisez selon nostre merite [1] ».

Conclusion : une profonde misanthropie ? Point du tout ; Montaigne « ayme la vie et la cultive telle qu'il a pleu à Dieu nous l'octroier ». Un incurable scepticisme ? Pas davantage ; le doute poussé au noir n'est pas dans son tempérament ; pour lui, la philosophie a des aspects moins sombres : « Qui me l'a masquée, s'écrie-t-il, de ce faux visage pasle et hideux ? Il n'est rien plus gay,

---

1. Corroborons ces extraits par la citation suivante, qui est d'une note plus intime :

« Non seulement le vent des accidens me remue selon son inclination, mais en outre je me remue et trouble moy mesme par l'instabilité de ma posture; et qui y regarde primement ne se trouve guere deux fois en mesme estat. Je donne à mon ame tantost un visage, tantost un autre, selon le costé où je la couche. Si je parle diversement de moy, c'est que je me regarde diversement. Toutes les contrarietez s'y trouvent, selon quelque tour et en quelque façon. Honteux, insolent; bavard, taciturne; laborieux, delicat; ingenieux, hebeté; chagrin, debonaire; menteur, veritable : tout cela, je le vois en moy aucunement, selon que je me vire; et quiconque s'estudie bien attentifvement trouve en soy, voire en son jugement mesme, cette volubilité et discordance. Je n'ay rien à dire de moy entierement, simplement et solidement, sans confusion et sans meslange, ny en un mot. *Distinguo* est le plus universel membre de ma logique. » *Essais*, liv. II, ch. 1er.

plus gaillard, plus enjoué et, à peu que je ne die, follastre. Elle ne presche que feste et bon temps : une mine triste et transie montre que ce n'est pas là son giste ». Quoi donc alors ? Rien que la satisfaction personnelle d'être arrivé à la découverte d'une vérité qui, en définitive, si elle ne flatte pas notre amour-propre, n'est pas faite non plus pour nous décourager absolument : car, à tout prendre, s'il nous est difficile d'asseoir nos jugements d'une assiette fixe ; si « nos actions se contredisent communement de si estrange façon qu'il semble impossible qu'elles soient parties de mesme boutique », c'est sans doute que « nostre fin estant en l'autre monde, il n'y a point de fin ici bas en nos inquisitions », et que l'âme y est « tousjours en apprentissage et en epreuve ». Ce qu'il y a de certain, du moins, c'est qu'il ne nous est pas donné sur la terre, « cette branloire perenne où tout branle sans cesse et du branle public et de son branle propre, et où la constance mesme n'est qu'un branle plus languissant », il ne nous y est pas donné, disons-nous, de « connoistre les choses par la force et selon la loy de leur essence ». L'être nous échappant, nous en sommes donc réduits à « peindre le passage », c'est-à-dire la variété, le changement, les contradictions apparentes. Malheureusement, il est rare que nous nous renfermions dans la modestie du rôle que la nature nous a assigné : l'absolu nous tente, nous voulons échapper à l'homme, et il arrive que, « au lieu de nous transformer en anges, nous nous transformons en

bestes [1] », selon l'expression même de Montaigne, expression dont Pascal a fait son profit. Convenons donc franchement de notre impuissance à connaître en réalité des choses, n'accordons à nos imaginations que l'importance qui leur est due, et que le dernier terme de notre sagesse soit l'aveu même de notre ignorance et de notre vanité. Dire : *Oui,* c'est téméraire ; dire : *Non,* c'est encore affirmer ; *Que sais-je?* est la vraie formule qui ne nous engage pas *ultra vires,* autrement dit par delà l'humain. Cela est du scepticisme, soit ; mais, en tout cas, ce n'est que le scepticisme de la prudence et de l'observation impartiale, un scepticisme à la Socrate, éminemment propre à nous garantir contre le dogmatisme des doctrinaires, en nous ramenant avant tout à l'étude de l'homme intime, au *Connais-toi toi-même* du philosophe grec.

Nous ne saurions trop le répéter, Montaigne n'a pas eu d'autre visée que celle de s'examiner curieusement et de se connaître [2]. Les lettres mêmes, qu'il a cultivées avec tant d'éclat, n'ont été pour lui qu'une distraction préférée [3] ; il cherchait surtout dans les livres ce qui a trait à l'homme pour

---

1. *Essais,* liv. III, ch. XIII.

2. « Je m'estudie plus qu'autre subject : c'est ma metaphisique, c'est ma phisique... J'aymerois mieux m'entendre bien en moy qu'en Platon. » *Essais,* liv. III, ch. XIII.

3. « De m'estre rongé les ongles à l'estude de Platon ou d'Aristote, ou opiniatré aprés quelque science solide, je ne l'ay jamais faict : ce n'est pas mon occupation. » *Ibid.,* liv. I, ch. XXVI.

en tirer des témoignages à l'appui de ses propres observations psychologiques[1], comme il appert des nombreuses citations dont il corrobore chacune de ses thèses. Il était ainsi, et il aurait été fâché qu'on se méprît sur son compte, « qu'on se pipast en luy », suivant sa forte expression. « Je vis du jour à la journée, disait-il, et, parlant en reverence, je ne vis que pour moy, mes desseins se terminent là ». Parole d'égoïste, si l'on s'en tient à la lettre ; au fond, pure réserve, façons d'amateur qui a bien le tempérament de l'écrivain, mais qui ne se croit pas assez du métier pour s'imposer au public et qui se retranche derrière sa personnalité, la seule qu'il prétende avoir voulu mettre en cause.

Cela entendu, on comprend l'action que devait avoir la parole imagée, l'expression savoureuse, toute cette langue créée à son usage, d'un homme en apparence si parfaitement retiré d'autrui, alors que l'occasion l'amenait à dire son mot sur les choses du temps. Et l'occasion naissait à chaque page : « car, de se tenir chancelant et metis aux troubles de son pays et en une division publique », non plus qu'en toutes choses il ne le trouvait « ny

1. « Il n'est rien pourquoy je me vueille rompre la teste, non pas pour la science mesme, de quelque grand pris qu'elle soit. Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir par un honneste amusement ; ou, si j'estudie, je n'y cherche que la science qui traicte de la connoissance de moy mesme. » *Essais*, liv. II, ch. x.

bon ny honneste »; il voulait « qu'on prît party », ne fût-ce que pour affirmer « qu'on ne sçavoit rien »; et lors il se prononçait plus éloquemment que personne, étant doué, de l'aveu même de Voltaire, d'une vivacité d'impression qui n'a peut-être pas eu d'égale, et ajoutons, d'un bonheur de langage, d'un pittoresque, d'un imprévu, d'un trouvé dans l'expression, à nous rendre fades toute la polissure et la perfection de notre phraséologie moderne.

Ainsi, en politique, quoique ce ne fût pas là précisément « de son gibier », il avait été témoin de trop de bouleversements et il se voyait, chaque jour, trop exposé dans sa retraite aux accidents de la guerre civile[1], pour que ses instincts de solitaire ne fissent pas de lui un conservateur déclaré. Les penseurs s'accommodent généralement mal des révolutions effectives, lors même qu'elles sont l'application de leurs théories les plus caressées : de la révolution dans l'idée à la révolution dans le fait, il y a souvent place pour deux hommes différents, dont le premier renie volontiers le second comme étant un zélateur indiscret et un perturbateur de l'ordre social et du repos privé. Ces deux hommes se retrouvent également chez Montaigne, à un degré ou, pour le moins, avec des conséquences qu'il ne soupçonnait peut-être pas. C'est très bien

1. Voir, notamment, le passage où il raconte que la franchise de sa physionomie sauva son château d'un pillage prémédité *Essais*, liv. III, ch. XII.

de faire, comme il le conseille, deux parts de sa vie : « de se ranger, au dehors, au modele commun, et, au dedans, de retirer son ame de la presse et de la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses ». Encore faut-il, pour que ces sortes de marchés tiennent, que l'homme du dedans, le libre penseur « de l'arriere-boutique », ne soit pas en contradiction formelle avec l'homme du dehors, avec le très humble serviteur des institutions existantes. L'accord rompu, le public sait bien auquel entendre ; il ne se trompera pas dans cette partition à deux voix pour démêler la note sentie de la note convenue, de la note de circonstance. Que Montaigne, « desgousté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte, pour en avoir veu des effets tres-dommageables », se demande « s'il se peut trouver si evident profit au changement d'une loy receue, telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer », et dise avec force : « Les loix se maintiennent en credit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont loix : c'est le fondement mystique de leur auctorité, elles n'en ont point d'autre ; et quiconque obeit à la loy parce qu'elle est juste ne luy obeit pas justement par où il doibt », il n'en porte pas moins la plus grave atteinte à la majesté du pouvoir établi, auquel il déclare hautement se rallier, lorsque, à la même heure, parlant privément des princes, il leur attribue tous les défauts de notre nature, avec cette circonstance aggravante que, voulant aussi légèrement que nous, ils peuvent davantage. « Les âmes

des empereurs et des savatiers, dit-il, sont jettées à mesme moule. Considerant l'importance des actions des princes et leur pois, nous nous persuadons qu'elles soyent produites par quelques causes aussi poisantes et importantes. Nous nous trompons : ils sont poussez et retirez en leurs mouvemens par les mesmes ressors que nous sommes aux nostres. La même raison qui nous faict tanser avec un voisin dresse entre les princes une guerre ; la mesme raison qui nous faict foïter un laquais, tombant en un roy, luy faict ruiner une nation entiere. » Mais, du moins, le pacte qui lie les sujets au souverain, s'il n'a pas pour base le respect, doit-il sa vertu à des considérations d'intérêt ? Écoutons la réponse : « En nos actions accoustumées, de mille il n'en est pas une qui nous regarde. Celuy que tu vois grimpant contremont les ruines de ce mur, furieux et hors de soy, en bute de tant de harquebuzades; et cet autre tout cicatricé, transi et pasle de faim, deliberé de crever plutost que de luy ouvrir la porte, penses-tu qu'ils y soyent pour eux? Pour tel, à l'adventure, qu'ils ne virent oncques et qui ne se donne aucune peine de leur faict, plongé cependant en l'oysiveté et aux delices. » Qu'invoquant après cela la raison d'État, Montaigne vienne dire des rois : « Toute inclination et soubmission leur est deuë, sauf celle de l'entendement ; ma raison n'est pas duite à se courber et flechir, ce sont mes genoux »; ces génuflexions d'où l'âme est absente sont la négation même du culte de la royauté.

La religion, au XVIe siècle, était trop connexe à la politique pour que, partisan de l'autorité constituée, Montaigne ne tînt pas également pour le Catholicisme officiel contre la Réforme, même tolérée. Sous prétexte de défendre celui-là contre les nouveautés dangereuses mises en crédit par Luther et de confondre l'orgueil humain, source de toute révolte, on sait à quelle hauteur d'éloquence il s'est élevé dans sa paraphrase de la *Théologie naturelle* de Raimond Sebond, soit que, mettant l'homme face à face avec l'univers, il lui demande si c'est pour sa commodité et son service qu'ont été établis et se continuent durant les siècles « ce bransle admirable de la voute celeste, la lumiere eternelle de ces flambeaux roulans si fierement sur sa teste et les mouvemens espouvantables de cette mer infinie » ; soit que, nous ravalant aux animaux, il nous défie de produire nos titres de supériorité sur eux et de les trouver non pas même dans le dernier effort de la raison humaine, dans la philosophie, amas d'incertitudes et de contradictions, « poësie sophistiquée, tintamarre de cervelles ». Mais ce sont là des arguments de sentiment qui, s'ils ont leur valeur en tant qu'ils brident les masses et les retiennent sous le joug de la foi, n'infirment en rien les droits imprescriptibles de la raison à poursuivre par la science, même au prix de chutes ridicules ou funestes, la solution des grands problèmes que les mystiques attendent de la révélation. Et cela est vrai aussi au fond pour Montaigne, quoi qu'il en dise. Il avait entrepris la

traduction de la *Théologie* de Sebond sur l'ordre de son père ; il y trouva des motifs à des mouvements oratoires, et, l'artiste venant au secours du bourgeois timoré, il ne manqua pas à envelopper dans la même réprobation et les schismatiques et les fauteurs de rébellion, tous ceux qui, au nom de l'entendement individuel, arrivent à ébranler les bases de l'État et à compromettre la paix publique. « Le moyen que je prens, s'écrie-t-il, pour rabattre cette frenaisie et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et humaine fierté ; leur faire sentir l'inanité, la vanité et deneantise de l'homme ; leur arracher des poings les chetives armes de leur raison ; leur faire baisser la teste et mordre la terre soubs l'authorité et reverance de la majesté divine. C'est à elle seule qu'appartient la science et la sapience ; elle seule qui peut estimer de soy quelque chose et à qui nous desrobons ce que nous nous comptons et ce que nous nous prisons. » Il a beau venir dire encore, à l'appui de sa thèse, qu'il n'est qu'une religion vraie au monde, la religion catholique, et que les plus excellents hommes de l'antiquité, comme Socrate et Caton, ont été vertueux en vain et inutilement pour avoir ignoré le Dieu véritable, on a peine à concilier ces déclarations, toutes de prudence, avec la réserve qu'il a déjà faite du for intérieur et avec d'autres déclarations comme celle-ci : « Nous ne recevons nostre religion qu'à nostre façon et par nos mains, et non autrement que les autres religions se reçoyvent.

Nous nous sommes rencontrez au païs où elle estoit en usage; ou nous regardons son ancienneté ou l'authorité des hommes qui l'ont maintenue, ou creignons les menaces qu'elle attache aux mescreans, ou suyvons ses promesses. Une autre religion, d'autres tesmoings, pareilles promesses et menaces nous pourroyent imprimer par mesme voye une croyance contraire. *Nous sommes chrestiens, à mesme titre que nous sommes Perigordins ou Alemans.* » Que pourrait-on articuler de plus fort en faveur de la legitimité de chaque religion, puisque l'on avoue qu'aucune ne s'impose invinciblement et que c'est au hasard de la naissance que nous sommes redevables de celle que nous pratiquons? Concluons donc hardiment, avec Montaigne contre Montaigne même[1], à l'adoration valable de la Divinité, sous quelque forme sincère que cette adoration se produise, autrement dit, à la liberté de conscience, qui était au fond du grand mouvement du XVIe siècle et qui devait obtenir une première satisfaction sérieuse à l'avènement de Henri IV.

---

1. La preuve qu'il n'aurait pas demandé mieux que de s'arranger, le cas échéant, résulte des lignes suivantes : « A la verité, et ne crains point de l'advouer, je porterois facilement au besoing une chandelle à sainct Michel, l'autre à son serpent, suivant le dessein de la vieille; je suivray le bon party jusques au feu, mais exclusivement si je puis. Que Montaigne s'engouffre quant et la ruyne publique, si besoin est; mais, s'il n'est pas besoin et s'il ne sert, je sçauray bon gré à la fortune qu'il se sauve; et autant que mon devoir me donne de corde, je l'employe à sa conservation. » *Essais*, liv. III, ch. 1.

Outre la religion et la politique, le XVIe siècle, en France, s'est compliqué d'un troisième élément qui a grandement influé sur les deux autres : nous voulons parler des lettres, auxquelles la diffusion récente des chefs-d'œuvre de l'antiquité venait d'insuffler une vie nouvelle, de procurer une *renaissance*, selon le mot qui a servi à caractériser le siècle. Quoique les lettres en elles-mêmes ne fussent pas, ainsi que nous l'avons dit, la principale affaire de Montaigne, et qu'il les aimât moins pour leur propre beauté que pour l'appoint qu'il en tirait à ses réflexions personnelles, son éducation première, son goût pour l'observation, son génie propre d'écrivain, tout le portait vers ces grands modèles de Rome et de la Grèce, les seuls alors à mettre en compte, offrant, sous la transparence de langues parfaites, les profondeurs idéales d'immenses civilisations disparues; double profit pour un idiome en labeur et une civilisation encore mineure. On le voit bien à l'abondance extraordinaire de citations anciennes qu'il a répandues dans les *Essais*, à sa connaissance intime du latin dont il s'est approprié les plus riches qualités de style, à l'originalité et à la sûreté de jugement avec lesquelles il apprécie les grands écrivains de l'antiquité, par exemple, lorsqu'il compare Sénèque et Plutarque, ses deux auteurs favoris, ayant tous deux « cette notable commodité pour son humeur qu'ils traitent la science à pieces décousues », l'un « plein de pointes et de saillies », l'autre « de choses », celui-là qui « vous eschauffe plus et vous

esmeut », celui-ci qui « vous contente davantage et vous paye mieux », l'un qui « nous guide », l'autre « qui nous pousse » ; ou bien lorsque, parlant de Cicéron, dont le génie tout contraire n'allait pas au sien, il dit non sans raison, mais avec une pointe d'injustice, que ses ouvrages « languissent autour du pot » ; que ce qu'il a « de vif et de mouelle est estouffé par la longueur de ses apprests » : car lui, Montaigne, il n'aime que les discours « qui donnent la premiere charge dans le plus fort du doubte » ; il ne veut pas « qu'on employe le tems à le rendre attantif », il arrive « tout preparé dés le logis », il ne lui faut point « d'alechement ny de saulce », il « mange bien la viande toute crue ». Bref, il avoue, nonobstant la restriction que nous lui avons entendu faire au nom de la religion, que « les escrits des anciens, — il entend les bons escrits, pleins et solides, — le tentent et le remuent quasi où ils veulent » ; que « celuy qu'il oit luy semble tousjours le plus roide », et qu'« il les trouve avoir raison chacun à son tour, quoy qu'ils se contrarient ». C'est-à-dire que Montaigne était acquis aux idées d'humanité, de tolérance [1],

---

1. A une époque de bon plaisir, d'inquisition et de tortures, il a dit : « C'est mettre ses conjectures à bien haut pris que d'en faire cuire un homme tout vif. » *Essais*, liv. III, ch. XI.

Et encore : « C'est une dangereuse invention que celle des gehenes, et semble que ce soit plustost un essay de patience que de verité. » *Ibid.*, liv. II, ch. V. — « Quant à

de vertu civile[1], à tout ce que le contact de l'antiquité avait développé soudain d'amour de lumière terrestre et d'hostilité contre les superstitions[2] et la pédanterie[3] du moyen âge. Seu-

---

moy, en la justice mesme, tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté. » *Essais,* ch. XI.

1. Qui plus que lui a admiré les grands citoyens, qu'ils eussent nom Socrate, Épaminondas ou L'Hospital? Morts ou vivants, ils étaient tous ses amis, et c'est des morts surtout qu'il parlait le plus affectueusement, parce que sa louange n'était pas gênée. « J'ay attaqué cent querelles, dit-il, pour la deffence de Pompeius et pour la cause de Brutus. Cette accointance dure encore entre nous... Ce seroit ingratitude de mespriser les reliques et images de tant d'honnestes hommes et si valeureux, que j'ay veu vivre et mourir, et qui nous donnent tant de bonnes instructions par leur exemple, si nous les sçavions suivre. » *Ibid.*, liv. III, ch. IX.

2. « Il y a du malheur d'en estre là, que la meilleure touche de la verité, ce soit la multitude des croians en une presse où les fols surpassent de tant les sages en nombre... Jusques à cette heure, tous ces miracles et evenemens estranges se cachent devant moy. Je n'ay veu monstre et miracle au monde plus exprés que moymesme. » *Ibid.*, ch. XI.

« Quant les vignes gelent en mon village, mon prebstre en argumente l'ire de Dieu sur la race humaine, et juge que la pepie en tienne des-jà les cannibales. » *Ibid.*, liv. I, ch. XXVI.

3. Avec quelle verve n'a-t-il pas daubé ces *latineurs* de collège dont toute la science n'est que babil, et qui s'évertuent à faire de leurs écoliers des ânes chargés de livres! Sortant de leurs mains, le disciple sait encore dire : « Cicéron s'exprime ainsi; Voilà l'opinion de Platon; Ce sont les mots mesmes d'Aristote. » Mais lui, que dit-il? qu'opine-t-il? que juge-t-il? Autant en ferait bien un perroquet.

lement, il vivait dans la défiance de ces choses, parce que, suivant la loi fatale des transitions, elles avaient été interprétées à mauvaise fin : il ne croyait plus pour le présent à leur pratique bienfaisante, à leur vulgarisation heureuse ; en un mot, sans renier le progrès, il en était arrivé à le dénoncer comme inopportun, et c'est en quoi il se sépare de l'esprit de la Renaissance, de même que nous l'avons vu se séparer, pour des causes semblables, de l'esprit de la Réforme, en rejetant la liberté des cultes après avoir admis la liberté de conscience.

Où est le mal? Qui donc s'avisera de lui imputer à blâme cette dualité flagrante de la personne humaine dans un temps où le bouleversement de la société autorisait cette réserve de l'homme intime en regard de cet abandon de l'homme extérieur ? Certes Montaigne ne se pique point d'héroïsme[1] ; d'aucuns même pourraient prétendre qu'il manque de caractère. A ses circonspections

---

Voire mais, en dehors de l'école et avec les seules ressources de l'entendement, comment s'en tirera-t-il si on le presse de la subtilité sophistique de quelque syllogisme : « Le jambon fait boire, le boire désaltere, par quoi le jambon desaltere...? »

Voir les chapitres sur le *Pedantisme* et l'*Institution des enfans*.

1. Il n'a pas craint de dire : « En quelque maniere qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fust-ce soubs la peau d'un veau, je ne suis pas home qui y reculasse. » *Essais*, liv. I, ch. xx.

on oppose les vaillances de Rabelais, à ses doutes les affirmations de Calvin ; on se plaît à relever autour de lui tout ce qui a porté la marque du courage et de la volonté pour lui en dresser comme un acte d'accusation. Mais qui ne voit que, venu tard dans le siècle, à la date des désillusions et des mécomptes et alors que la persévérance dans la foi pouvait passer pour de l'aveuglement, il emprunte son originalité de son indécision même, qui n'est autre que celle de l'époque? Quand, également fatigués de la lutte, les partis ont des retours de conscience et se prennent à douter de leurs plus fermes convictions, quel meilleur arbitre qu'un maître douteur pour ramener les prétentions de chacun à leur valeur respective et les réduire à la modestie d'un compromis ?

Arbitrage tout moral, d'ailleurs, et de déduction! Car Montaigne n'est point de ces officieux qui offrent leurs services ; il est même de ceux qu'on ne songe point à solliciter, parce qu'on sait trop qu'ils exciperaient de leur incompétence. Mais il est l'homme dont on tire le trait de lumière, le mot révélateur, la phrase lapidaire et épigraphique qui sert de thème et soutient le discours. Sa vraie autorité, en effet, est moins dans les appréciations topiques qu'il a pu émettre, en passant, sur des actualités littéraires, politiques, religieuses ou autres, que dans l'essence même de son œuvre, dans l'esprit qui s'en dégage : esprit de sincérité et d'investigation hardie, appliqué à l'étude particulière de la personne et, en quelque

sorte, à des vérités d'un ordre purement autopsychologique, mais, néanmoins, trop absolues dans leur relativité apparente et trop marquées au coin de l'ouvrier pour qu'on ne les ait pas transportées, par généralisation, de l'individu à l'homme et de l'homme à la société. C'est que, sous ses allures vagabondes, Montaigne obéit à un mot d'ordre qui est celui du siècle : l'affranchissement de la pensée. Son indiscipline cache une méthode, s'il nous est permis d'appliquer ce mot à une époque où la chose qu'il représente n'existait pas encore. Et, nous risquant davantage, nous oserions dire que cette méthode est celle dont la science vit aujourd'hui et qu'elle pousse à l'extrême, la méthode expérimentale, celle qui rompt avec la tradition, méconnaît le dogme, rejette toute formule *a priori*, pour n'admettre que l'autorité du fait, que le témoignage du phénomène pris sur l'heure et analysé tout chaud. Nulle trace, bien entendu, dans les *Essais*, de ce dogmatisme d'un nouveau genre ; on ne débute pas d'ordinaire par les exagérations d'un système. Cette rigueur de l'enquête matérielle, ces férocités modernes d'anatomiste, toute cette prédominance souveraine du fait sur l'idée est d'une école, et non de la vérité. La vérité, au XVIe siècle, au sortir de cette autre école non moins exclusive d'idéalisme religieux qui a étreint tout le moyen âge, était dans un sage retour à l'homme et à la nature. Il importait alors — qu'on nous permette l'expression — de se relâcher de Dieu pour son œuvre, ce qui était encore

rester fidèle à Dieu. Au surplus, il est dans l'ordre éternel de passer du sentiment à la réflexion, de chercher à comprendre après s'être contenté de croire ; et le temps était venu de revendiquer les droits de la raison et de préparer la voie aux laborieuses conquêtes de l'intelligence.

Montaigne fut un de ces précurseurs, et il est le premier, depuis l'antiquité, qui, s'inspirant de Socrate, a remis en honneur dans le monde le doute philosophique, principe du raisonnement expérimental. Cette gloire, croyons-nous, revenait de droit à un causeur, à un de ces dilettanti de la science qui ne songent pas à parler pour l'auditoire ; elle eût juré tombant à un docteur comme Pierre Charron, l'arrangeur systématique, pour ne pas dire l'ordonnateur funèbre, des libres fantaisies des *Essais*, qui se piquait de professer la sagesse là où son maître s'était borné à être sage. Le doute, en effet, est chose aimable, tenant du sourire, mais tournant vite au rictus et à la négation morose dès qu'on cherche à le mettre en ordre, aussitôt qu'on en vient à pédanter dans les règles. Fait pour bonne part d'ironie, il procède volontiers par réticence, dégageant le présent sans condamner le passé, tout en réservant l'avenir. Sa caractéristique est une tendance marquée à mettre sans cesse l'esprit hors de cause, afin de lui ménager toujours la plus grande somme possible de liberté et d'initiative. Tel il est chez Montaigne, avec une nuance de bonhomie qui ne doit pas faire prendre le change sur l'entière candeur dont on

gratifie habituellement l'auteur des *Essais*. La bonne foi s'assaisonne fort bien d'un grain de malice; et souvent la parfaite innocence n'est que la parfaite ignorance, quand elle n'est pas la parfaite bêtise. Celui qui a dit si finement, parlant des sauvages, après le parallèle, non précisément à leur désavantage, qu'il venait de faire de leurs mœurs avec les nôtres : « Tout cela ne va pas trop mal; mais quoy! ils ne portent point de hauts de chausses »; — qui a dit encore : « Les princes me font assez de bien quand ils ne me font pas de mal », déclaration que nous retrouvons plus tard dans la bouche malicieuse du Figaro de Beaumarchais; — et encore : « C'est le desjeuner d'un petit ver que le cœur et la vie d'un grand et triumphant empereur », apophthegme d'une ironie saisissante dont s'est inspiré Shakspeare dans *Hamlet*, ou enfin : « Tel a esté miraculeux au monde auquel sa femme et son valet n'ont rien veu seulement de louable », d'où le proverbe satirique : *Nul n'est un grand homme pour son valet de chambre;* celui, disons-nous, qui a proféré de telles paroles, entre cent autres du même esprit, ne saurait être rangé parmi les candides. Mais son doute n'est point amer : s'il a parfois le trait qui pince, il ne va jamais jusqu'au sarcasme qui déchire, et il tomberait encore moins dans la plaisanterie qui énerve et dissout. En définitive, doute sain, doute robuste, né du bon sens et se renfermant dans les limites du bon sens. Le problème de l'existence est si complexe qu'il y a sagesse à ne l'aborder qu'avec

circonspection et à s'en tenir aux solutions nettes. Cette prudence nous laisse sur la terre, il est vrai; mais pourquoi anticiper le ciel? Que de loin en loin un sublime malade comme Pascal rompe l'équilibre et exalte le but, cela est bon, car c'est le but qui explique la route et il importe de ne pas le perdre de vue; mais il est de chaque jour de s'accommoder du voyage, d'abord en en acceptant pleinement la nécessité, puis donc en se gardant des impatiences, en réagissant contre les lassitudes et, sans jamais répudier sa part dans la fortune commune, en se préparant à tous événements et en tenant toujours haut son cœur, quelque chose qui arrive. Montaigne est le sage qui, prêchant d'exemple, nous convie à la modération en toutes choses. Son livre, ou plutôt son journal, s'il n'est pas le code des héros ni le bréviaire des saints, est le conseiller de tout le monde, nous entendons de tous les délicats, de ceux qui se plaisent avec Horace et La Fontaine et qui n'acceptent de leçons de tempérance que de la bouche du maître : car la mesure elle-même comporte un idéal; son écueil est dans la fadeur, et qui s'en tient aux couleurs honnêtes pour la peinture des vertus privées risque fort d'émasculer la morale à l'usage des impuissants.

Ce serait ici le lieu, pour clore notre étude sur le génie de Montaigne, de caresser en amoureux une longue analyse de la langue si touffue, si originale, des *Essais*. Malheureusement, aujourd'hui, c'est un champ où il ne reste même plus à glaner,

et le goût du lecteur répugne aux admirations réchauffées. Néanmoins, comment ne point parler style quand il s'agit de Montaigne? Chez lui la forme est maîtresse, il lui doit son immortalité. Sa parole a le son, la couleur, la verdeur à la fois et la succulence d'un verbe arraché tout vif à la confusion des langues et reforgé à neuf dans le cerveau d'un homme pour l'unique besoin de sa pensée. Aussi, quel accord de l'un et de l'autre! On chercherait en vain à séparer l'homme de l'auteur; et, comme celui-là est l'imagination, le naturel et la franchise en personne, celui-ci participe des mêmes qualités[1], et le mot de Buffon, cette

---

1. On peut appliquer à Montaigne ce qu'il avoue de ses préférences en matière de langage : « Il en est de si sots qu'ils se destournent de leur voye un quart de lieuë pour courir aprés un beau mot. Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suyvre; et que le gascon y arrive si le françois n'y peut aller. Je veux que les choses surmontent et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celuy qui escoute, qu'il n'aye aucune souvenance des mots. Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naif, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré, plustost difficile que ennuieux, esloingné d'affectation et d'artifice, desreglé, descousu et hardy : chaque lopin y face son corps. » *Essais*, liv. I, ch. xxvi.

Et, prenant d'illustres exemples, il dit de Cicéron et de Pline le Jeune, qui l'un et l'autre semblent s'être ingéniés à tourner correctement des lettres familières : « Sied-il pas bien à deux consuls romains, souverains magistrats de la chose publique emperiere du monde, d'employer leur loisir à ordonner et fagoter gentiment une belle missive, pour en tirer la reputation de bien entendre le langage de leur nour-

fois, se trouve réalisé de tous points : le style des *Essais* est bien Montaigne même, Montaigne tout entier, qui avait regret que les lois de la décence ne lui permissent pas de se montrer « nud » et qui « s'estoit ordonné d'oser dire tout ce qu'il osoit faire ». On peut lire les *Confessions* et sortir en curieux de l'intimité de Rousseau ; il est impossible de fermer les *Essais* sans se séparer de Montaigne comme d'un ami. Cela ne tient pas seulement à des différences de caractère, à des questions délicates de moralité, lesquelles ne sont pas toujours des obstacles aux affinités électives. Il est une raison plus déterminante dans la cordialité de l'accueil. L'abandon provoque infailliblement l'abandon ; et ici l'un se livre, l'autre ne fait que se laisser voir. Rousseau avoue tout jusqu'à ses turpitudes et à ses vilenies, mais l'ostentation de l'aveu décèle l'orgueil du coupable ; on devine l'homme qui entend bénéficier même de ses fautes et à qui il ne déplaît pas de s'isoler dans la bouderie d'une existence exceptionnelle. Montaigne, n'ayant rien de bas à cacher ou à jeter en défi, va le train de la foule, plein d'indulgence pour autrui parce qu'il se sent pétri du limon commun et qu'il a besoin

---

risse? Que feroit pis un simple maistre d'école qui en gaignast sa vie? Si les gestes de Xenophon et de Cæsar n'eussent de bien loing surpassé leur eloquence, je ne croy pas qu'ils les eussent jamais escris : ils ont cherché à recommander non leur dire, mais leur faire... Fy de l'eloquence qui nous laisse envie de soy, non des choses ! » *Essais*, liv. I, ch. XL

d'indulgence pour lui-même, pour tous les petits démentis quotidiens infligés par la versatilité de notre nature à l'immuabilité de nos principes.

Dans ces conditions d'égalité, tant de franchise, une si entière ouverture de cœur, sont bien faites pour séduire; l'investigation de l'homme par ses ouvrages perd bientôt le caractère d'une étude silencieuse poursuivie solitairement : ce n'est plus un livre qu'on a entre les mains, c'est une conversation qui s'engage. L'illusion est d'autant plus naturelle que l'on ne trouve pas vestige de préméditation dans l'ordonnance des *Essais*. Ils sont bien divisés par chapitres, et ces chapitres ont bien des titres qui semblent annoncer un programme, mais le plus souvent il en est comme de l'éloge de Simonide où il n'est traité que pour acquit du sujet promis, heureux quand le pauvre sujet n'est pas là seulement pour la montre! « Je n'ay point d'autre sergent de bande à ranger mes pieces que la fortune, déclare l'auteur. A mesure que mes resveries se presentent, je les entasse; tantost elles se pressent en foule, tantost elles se trainent à la file. Je veux qu'on voye mon pas naturel et ordinaire ainsi detraqué qu'il est. » Nulle discipline! ce ne sont que « des sauts et des gambades ». Tout se passe comme dans une causerie animée où le hasard d'un mot ouvre la porte à mille excursions capricieuses, à toutes sortes de vagabondages à côté. L'allure fortuite de la pensée, chez un homme d'imagination, entraîne toujours l'expression la plus spontanée, c'est-à-dire la plus propre; mais lors-

que, en outre, cet homme est un savant, et surtout un linguiste, et cela dans des temps presque voisins de la barbarie, au moment décisif où la langue en fusion attend la mise en œuvre du génie pour entrer dans la circulation, l'expression la plus propre est aussi la plus forte et la plus savoureuse, parce qu'elle est portée à sa toute-puissance par le fait même de sa création et qu'elle n'a encore rien perdu de sa virginité ou de sa signification native. Le naturel et la bonhomie de Montaigne, que l'on cite toujours et que l'on a raison de citer, sont moins dans son style une qualité unique que la qualité enveloppante qui renferme toutes les autres et qui n'exclut ni la précision, ni la véhémence, ni la magnificence, ni même l'ingéniosité et la finesse, ni aucun des artifices donnant du relief au langage, du rythme et de la variété à la phrase. Nourri des anciens dès la mamelle, il en avait fait sa chair et son sang, et c'est naturellement qu'il employait à l'occasion les ressources de la rhétorique la plus raffinée et les plus subtils procédés de l'art des Sénèque et des Quintilien. Causeur, il embrasse tous les sujets et en prend sans effort tous les tons. Pas de page des *Essais* qui ne témoigne avec éclat de cette ampleur de gamme, de cette étonnante variété de couleurs. Citer des exemples serait faire injure au lecteur, qui pourrait répliquer aussitôt par vingt citations tout aussi concluantes [1].

---

1. Toutefois, faisons-lui cette injure, qu'il nous pardonnera

Ce qu'il faut citer, a-t-on dit, c'est la manière de Montaigne, et en effet elle est partout trop carac-

certainement si elle lui fournit l'occasion de se moquer de nous.

Voici d'abord dans le style simple, mais toujours coloré par l'imagination chez Montaigne et relevé par le trait, plusieurs lignes qui sont comme un premier crayon du *Misanthrope* de Molière :

« La vertu assignée aux affaires du monde est une vertu à plusieurs plis, encoingneures et couddes, pour s'apliquer et joindre à l'humaine foiblesse... J'ay autresfois essayé d'employer au service des negotiations publiques les opinions et reigles de vivre, ainsi rudes, neufves, impolies ou impollues comme je les ay nées chez moy ou raportées de mon institution et desquelles je me sers commodéement en particulier; une vertu scholastique et novice : je les y ay trouvées dangereuses et ineptes. Celuy qui va dans la presse, il faut qu'il gauchisse, qu'il serre ses couddes, qu'il recule ou qu'il avance, voire qu'il quitte le droict chemin selon ce qu'il rencontre; qu'il vive non tant selon soy que selon autruy, non selon ce qu'il se propose, mais selon ce qu'on luy propose, selon le temps, selon les hommes, selon les affaires. Je sens que, si j'avois à me dresser tout à faict à telles occupations, il m'y faudroit beaucoup de changement et de rabillage. Quand je pourrois cela sur moy, — et pourquoy ne le pourrois je pas avec le temps et le soing ? — je ne le voudrois pas. De ce peu que je me suis essayé en cette occupation du monde, je m'en suis d'autant degousté : je me sens fumer en l'ame par fois aucunes tentations vers l'ambition, mais je me bande et obstine au contraire. » *Essais*, liv. III, ch. IX.

On a beaucoup discuté et on discute encore sur l'énigme d'Alceste. Il semble que le Sphinx n'ait plus qu'à se précipiter dans l'abîme devant la distinction si nette que Montaigne fait de lui-même en homme privé qui a raison de s'abandonner à la franchise de ses allures, et en homme

térisée pour qu'on n'ait pas l'embarras du choix des exemples, et alors c'est le livre tout entier qu'il

---

public qui a tort de ne pas vouloir en rabattre avec le monde. Pour rendre ce défaut sensible au théâtre, Molière a dû dédoubler le personnage et opposer Philinte à Alceste. sans plus tenir pour l'un que pour l'autre, son idéal étant l'homme parfait rêvé par Montaigne : un Alceste qui aurait de l'urbanité ou un Philinte qui ne manquerait pas de caractère. Mais rien n'est moins scénique que la perfection. Aussi est-il resté dans la vérité de son art en présentant sa comédie comme il l'a fait, et en laissant au spectateur le soin d'en dégager la moralité, qui ne saurait plus faire de doute pour personne, Montaigne aidant.

— En compulsant bien les œuvres de La Bruyère, il ne serait pas impossible d'y retrouver, non surpassées en raillerie et en âpreté, les paraphrases des passages suivants :

« Quand ces ametes (petites âmes), naines et chetives, s'en vont embabouynant et pensent espendre leur nom pour avoir jugé à droict un affaire ou continué l'ordre des gardes d'une porte de ville, ils en montrent d'autant plus le cul qu'ils esperent en hausser la teste... La renommée ne se prostitue pas à si vil conte. Les actions rares et exemplaires à qui elle est deuë ne souffriroient pas la compagnie de cette foule innumerable de petites actions journalieres. Le marbre eslevera vos titres tant qu'il vous plaira pour avoir faict rapetasser un pan de mur ou descroter un ruisseau public, mais non pas les hommes qui ont du sens. » *Essais*, liv. III, ch. x.

« Nous loüons un cheval de ce qu'il est vigoureux et adroit, non de son harnois ; un levrier de sa vitesse, non de son colier ; un oyseau de son aile, non de ses longes et sonettes. Pourquoy de mesmes n'estimons nous un homme par ce qui est sien? Il a un grand train, un beau palais, tant de credit, tant de rente : tout cela est autour de luy, non en luy. Vous n'achetez pas un chat en poche... Pourquoy, estimant un homme, l'estimez vous tout enve-

faut lire. Bornons-nous donc à constater, sans plus d'inventaire, l'entassement prodigieux de

---

loppé et empacqueté? Vous n'en donnerez à l'adventure pas un quatrain, si vous l'avez despouillé : il le faut juger par luy mesme, non par ses atours. Et, comme dit tres-plaisamment un ancien : *Sçavez-vous pourquoy vous l'estimez grand? vous y comptez la hauteur de ses patins.* La base n'est pas de la statue. Mesurez le sans ses eschaces; qu'il mette à part ses richesses et honneurs; qu'il se presente en chemise! A il le corps propre à ses functions, sain et allegre? Quelle ame a il? Est-elle belle, capable et heureusement garnie de toutes ses pieces? Est-elle riche du sien, ou de l'autruy? La fortune n'y a elle que voir?... Un tel homme est cinq cens brasses au dessus des royaumes et des duchez : il est luy mesmes à soy son empire et ses richesses; il vit satisfait, content et allegre... Et toutefois l'aveuglement de nostre usage est tel que nous en faisons peu ou point d'estat; là où, si nous considerons un paisan et un roy, il se presente soudain à nos yeux un' extreme disparité, qui ne sont differents par maniere de dire qu'en leurs chausses : car, comme les joueurs de comedie, vous les voyez sur l'eschaffaut faire une mine de duc et d'empereur; mais tantost aprés les voylà devenuz valets et crocheteurs miserables, qui est leur nayfve et originelle condition. » *Essais,* liv. I, ch. XLII.

« Regardons à terre : les pauvres gens que nous y voyons espandus, la teste penchante aprés leur besongne, qui ne sçavent ny Aristote, ny Caton, ny exemple, ny precepte; de ceux là tire nature, tous les jours, des effects de constance et de patience plus purs et plus roides que ne sont ceux que nous estudions si curieusement en l'escole. Combien en vois je ordinairement qui mescognoissent la pauvreté; combien qui desirent la mort ou qui la passent sans alarme et sans afflictions! Celuy là qui fouyt mon jardin, il a, ce matin, enterré son pere ou son fils. Les noms mesme dequoy ils appellent les maladies en adoucissent et amollissent l'aspreté : la phtisie, c'est la toux pour eux; la dysen-

richesses qui fait ressembler les *Essais* à un de ces bazars merveilleux de l'Orient où, dans le pêle-

---

terie, devoyement d'estomac; une pleuresis, c'est un morfondement; et, selon qu'ils les nomment doucement, ils les supportent aussi. Elles sont bien griefves quand elles rompent leur travail ordinaire; ils ne se couchent que pour mourir. » *Essais,* liv. III, ch. XII.

— Le précepte d'Horace, traduit sagement par Boileau dans les deux vers si connus :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément,

avait déjà été commenté par Montaigne d'une façon autrement pittoresque :

« J'en oy qui s'excusent de ne se pouvoir exprimer et font contenance d'avoir la teste pleine de plusieurs belles choses, mais, à faute d'eloquence, ne les pouvoir mettre en evidence : c'est une baye. Sçavez vous, à mon advis, que c'est que cela? Ce sont des ombrages qui leur viennent de quelques conceptions informes qu'ils ne peuvent desmeler et esclaircir au dedans, ny par consequent produire au dehors. Ils ne s'entendent pas encore eux mesmes; et voyez les un peu begayer sur le point de l'enfanter, vous jugez que leur travail n'est à l'acouchement, mais qu'ils ne font que lecher encores cette matiere imparfaite. De ma part, je tiens que qui a en l'esprit une vive imagination, il la produira, soit en bergamasque, soit par mines s'il est muet. » *Essais,* liv. I, ch. XXVI.

— Dans le genre magnifique, nous avons eu déjà l'occasion de citer, page LXVIII, un morceau d'éloquence qui, par le mouvement, la pompe et la grandeur du sujet, rappelle le fameux exorde de l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires... » Il y a encore la peinture, reproduite dans toutes les notices, de l'homme de cœur, « qui tombe obstiné en son courage, qui, pour quelque dangier de la mort voisine,

mêle des choses les plus diverses, des plus magnifiques et des plus luxueuses comme des plus

---

ne relasche aucun point de sa constance et asseurance... » Le passage suivant est d'une touche non moins superbe :

« Ce grand corps (une armée), à tant de visages et de mouvemans, qui semble menasser le ciel et la terre, ce furieux monstre à tant de bras et à tant de testes, c'est toujours l'homme, foyble, calamiteux et miserable; ce n'est qu'une formilliere esmeuë et eschauffée. Un souffle de vent contraire, le croassement d'un vol de corbeaux, le faux pas d'un cheval, le passage fortuite d'un aigle, un songe, une voix, un signe, une brouée matiniere, suffisent à le renverser et porter par terre. Donnez luy seulement d'un rayon de soleil par le visage, le voylà fondu et esvanouy; qu'on luy esvante seulement un peu de poussiere aux yeux, comme aux mouches à miel de nostre poëte (allusion à des vers de Virgile qui viennent d'être cités sur les combats des abeilles), voylà toutes nos enseignes, nos legions, et le grand Pompeius mesmes, à leur teste, rompu et fracassé. *Essais,* liv. II, ch. XII.

Et encore : « Il m'advient souvant d'imaginer avec quelque plaisir les dangiers mortels et les attendre : je me plonge, la teste baissée, stupidement dans la mort, sans la considerer et recognoistre, comme dans une profondeur muette et obscure qui m'engloutit tout d'un saut et m'accable en un instant d'un puissant sommeil, plein d'insipidité et indolence. » *Ibid.*, liv. III, ch. IX.

— Enfin, ce sont les notes les plus variées, tout un concert :

« Les abeilles pillotent deça delà les fleurs, mais elles en font aprés le miel, qui est tout leur; ce n'est plus thin ny marjolaine. » Quoi de plus charmant? Et aussi sur les senteurs : « Quelque odeur que ce soit, c'est merveille combien elle s'attache à moy et combien j'ay la peau propre à s'en abreuver... particulierement les moustaches, que j'ay pleines... Si j'en approche mes gans ou mon mouchoir, la

humbles et des plus usuelles, il n'est pas une pièce qui ne soit à la vieille marque, qui n'ait son cachet

---

senteur y tiendra tout un jour; elles respondent du lieu d'où je viens. Les estroits baisers de la jeunesse, savoureux et gourmans, s'y colloyent autresfois et s'y tenoient plusieurs heures aprés. » *Essais*, liv. I, ch. XXXI et LV.

Ici, la note malicieuse : « Je voudroy que chacun escrivist ce qu'il sçait et autant qu'il en sçait... Tel peut avoir quelque particuliere science ou experience de la nature d'une riviere ou d'une fontaine, qui ne sçait au reste que ce que chacun sçait. Il entreprendra toutes-fois, pour faire courir ce petit lopin, d'escrire toute la physique. » Ou bien : « Je voy souvent qu'on nous propose des images de vie, lesquelles, ny le proposant ny les auditeurs n'ont aucune esperance de suyvre, ny, qui plus est, envie. De ce mesme papier où il vient d'escrire l'arrest de condemnation contre un adultere, le juge en desrobe un lopin pour en faire un poulet à la femme de son compaignon. » *Ibid.*, liv. I, ch. XXX, et liv. III, ch. IX.

Puis mille traits, ou profondément philosophiques comme ceux-ci : « Les dieux nous vendent tous les biens qu'ils nous donnent. — Chaque homme porte la forme entiere de l'humaine condition. — Nos folies ne me font pas rire, ce sont nos sagesses. » *Ibid.*, liv. II, ch. XX, et liv. III, ch. II et III.

Ou moraux à rappeler l'auteur des *Maximes :* « Nous ne quittons pas tant les vices comme nous les changeons et, à mon opinion, en pis. — Il y a bien à dire entre les boutées et saillies de l'ame ou une resolue et constante habitude. — Je voy qu'en nos vices mesmes nous appellons Dieu à nostre ayde et au complot de nos fautes. » *Ibid.*, liv. III, ch. II, liv. II, ch. XXIX et liv. I, ch. LVI.

Ou humoristiques : « Combien avons nous de goujats compaignons de nostre gloire ! Celuy qui se tient ferme dans une tranchée descouverte, que faict il en cela que ne facent devant luy cinquante pauvres pioniers qui luy ouvrent le pas

d'originalité, sa valeur artistique. L'harmonie de l'ensemble résulte ici de la profusion et de la disparate même des détails.

Le détail, la forme, le style, en un mot, là est la grande gloire de Montaigne. Les inventeurs succombent ordinairement sous le poids de leurs inventions; le temps les relègue peu à peu dans l'histoire, où ils passent à l'état de phénomènes et n'ont plus que l'importance d'une date. Mais tels sont la rareté et le bonheur de ton génie, ô Montaigne! qu'après avoir posé les assises de l'édifice, si tu ne l'as pas élevé, tu en avais préparé du

---

et le couvrent de leurs corps pour cinq sous de païe par jour? » *Essais*, liv. II, ch. XVI.

Ou pittoresques : « Les dieux se jouent de nous à la pelote et nous agitent à toutes mains. — Nostre monde n'est formé qu'à l'ostentation : les hommes ne s'enflent que de vent et se manient à bonds, comme les balons. » *Ibid.*, liv. III, ch. IX et XII.

Ou antithétiques : « Je ne fay que la pincer (l'art), ils l'esgorgent. — Au lieu d'y tendre les bras (aux corrections de l'expérience), nous y tendons les griffes. — Pour estre plus sçavans, ils n'en sont pas moins ineptes... En quelque main (la science), c'est un sceptre; en quelque autre, une marotte. » *Ibid.*, liv. II, ch. XXXVII, et liv. III, ch. VIII.

Ou tournant même au jeu de mots : « Les haires ne rendent pas tousjours heres ceux qui les portent. » *Ibid.*, liv. II, ch. XXXIII.

Nous passons sous silence les traits salés, quoiqu'ils soient dans la tradition gauloise et qu'il y en ait de bien jolis, par exemple : les femmes qui, lorsqu'elles boudent l'amour, « n'y vont que d'une f.... ».

moins les meilleures pierres et sculpté les marbres les plus puissants. Aujourd'hui encore, lorsque le monument s'écaille ou menace ruine par quelque côté, c'est dans ton chantier inépuisable qu'on a le plus de chance de trouver les forts matériaux qui le réornementent ou le consolident. La langue créée par toi de toutes pièces vit de la réalité d'une langue consacrée par l'usage, tant tu as su rester dans la nature, tant celle-ci, en récompense, t'a soufflé l'expression unique que les rides de l'âge ne sauraient atteindre! Le peu qui semble en avoir vieilli : quelques mots, quelques tours, ou trop rapprochés du latin, ou tirant au gascon, est moins l'effet des ans que de notre inconstance habituelle ; et il n'est pas sûr que nous n'y revenions comme à des nouveautés que nous nous reprocherons d'avoir délaissées pour des formes moins vives. Car tout de toi est jeune, ô Montaigne! En vain tu es notre aïeul de trois siècles, nous te revendiquons comme un contemporain. Tu parles notre langue, peut-être avec rudesse, ou plutôt nous parlons la tienne en l'efféminant ; et c'est là précisément le propre du maître d'avoir une vigueur d'accent et une âpreté que les disciples sont impuissants à reproduire et qu'ils remplacent par de l'élégance et du raffinement. Mais c'est bien la même langue, et tu restes toujours et nous te proclamons bien haut un de nos plus grands maîtres dans l'art d'écrire!

La grande curiosité fait tort à la petite. Quand on vient d'étudier un homme au front, on a mau-

vaise grâce à tourner ensuite autour de ses chausses, d'autant plus que les chausses du génie ne se distinguent pas nécessairement de celles du vulgaire. D'ailleurs, Montaigne s'est peint avec tant d'abondance, il s'est si bien détaillé par le menu, que c'est de sa bouche même qu'il faut recueillir, si l'on veut y trouver du piquant, tout ce qu'il importe de savoir sur son caractère et ses habitudes. Nous n'avons pas été toutefois sans aborder, dans cette notice, quelques points biographiques, ceux surtout qui ont trait au caractère et qui chez l'homme aident à compléter la physionomie de l'écrivain. Dans cet ordre d'idées, il nous restera peu de chose à ajouter.

En dehors, l'intérêt ne saurait être bien vif à répéter ce qui a été mis en lumière par les commentateurs et ce que tout le monde sait : — Que Montaigne fut nommé par Charles IX chevalier de l'ordre de Saint-Michel vers le temps où il s'enfermait dans son château pour y commencer la rédaction de ses *Essais ;* — Qu'à ce titre s'en joignit pour lui un autre, tout aussi honorifique, celui de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lequel ne nécessitait pas la présence du titulaire à la Cour, pas plus qu'aujourd'hui la prestation de serment et l'inscription au tableau de l'ordre des avocats n'entraînent l'obligation de plaider, si l'on n'a pas été désigné d'office par un président de chambre ; et nos présidents de chambre font comme les rois d'alors, ils ne désignent que ceux qui s'offrent ; — Que, venant de terminer la pre-

mière édition des *Essais* et sentant les atteintes de la pierre et de la colique, il partit de chez lui le 22 juin 1580 et visita successivement, pour sa santé et aussi pour la satisfaction de ses instincts nomades, les principaux établissements d'eaux thermales de la Lorraine, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie ; — Qu'à Rome, où il séjourna cinq mois, il ambitionna et obtint « une bulle authentique de bourgeoisie romaine, pompeuse en sceaux et lettres dorées, et octroyée avec toute gratieuse liberalité » ; — Que, de Rome, il était retourné à ses bains préférés *della Villa,* près de Lucques, lorsque, le 7 septembre 1581, il reçut la nouvelle de sa nomination de maire de Bordeaux, nomination d'autant plus flatteuse qu'elle était due à l'élection et qu'il ne l'avait pas sollicitée, mais que toutefois il n'accepta que sur une invitation comminatoire du roi Henri III [1], à qui les Borde-

---

1. Voici cette lettre, découverte dans les archives de la mairie de Bordeaux par M. Buchon, qui l'a publiée en 1838 dans les *Notices littéraires, Chronique des seigneurs de Foix et de Béarn,* et que M. Payen a reproduite dans ses *Documents inédits* :

« Monsieur de Montaigne, pour ce que j'ay en estime grande vostre fidellité et zellée devotion à mon service, ce m'a esté plaisir d'entendre que vous ayez esté esleu major de ma ville de Bourdeaulx, ayant eu tres-agreable et confirmé ladicte eslection et d'autant plus vollontiez qu'elle a esté sans brigue et en vostre lointaine absence. A l'occasion de quoy mon intention est, et vous ordonne et enjoincts bien expressement, que sans delay ne excuse reveniez, au plus tost que la presente sera rendue, faire le deu et service de

lais s'étaient adressés pour vaincre son refus ; — Que sa bonne administration lui assura de nouveau les suffrages des électeurs, qui, au mois d'août 1583, le maintinrent pour deux autres années dans ses fonctions de maire ; — Que cette haute dignité (car Bordeaux alors était un centre, une sorte de capitale du Midi, et avait ses privilèges) lui valut l'honneur d'être « envoyé en Cour pour les affaires de la ville, avec amples memoires et instructions » ; mission dans laquelle il réussit pleinement ; — Que la réputation qu'il avait déjà acquise par la publication des *Essais*[1], sa franchise et son désintéresse-

---

la charge où vous avez esté si legitimement appellé. Et vous ferez chose qui me sera tres-agreable, et le contraire me desplairoit grandement, priant Dieu, Monsieur de Montaigne, qu'il vous ayt en sa saincte garde.

« Escript de Paris le xxv° jour de novembre mil cinq cens quatre vingt ung.

Signé : HENRY. »

Et plus bas : « DE NEUFVILLE. »

Au-dessous : « A Monsieur de Montaigne, chevalier de mon ordre, gentilhomme ordinaire de ma chambre estant de present à Rome. »

A la date de la lettre, Montaigne n'était plus à Rome. Il y était bien retourné après avoir reçu à Lucques la nouvelle de sa nomination, mais il en était reparti dès le 15 octobre pour rentrer en France à petites journées. Le 30 novembre, il arrivait à son château.

1. En 1582, précisément pendant le voyage qu'il fit à la Cour comme représentant de la ville de Bordeaux, Henri III lui dit un jour que son livre lui plaisait beaucoup. Le fait est rapporté par un contemporain qui nous a conservé la réponse de Montaigne : « Sire, il faut donc necessairement

ment bien connus, l'influence que lui donnait en Guyenne sa qualité de premier magistrat municipal d'une ville comme Bordeaux, le firent choisir plusieurs fois pour « negotier entre les princes [1] », c'est-à-dire entre les rois de France et de Navarre, qui se disputaient la partie dans cette grande province, rempart du calvinisme, « où se formoient toutes les tempestes qui venoient ensuite retomber sur le reste du royaume [2] » ; — Qu'enfin le voisinage de la petite cour de Navarre à Nérac lui facilita des rapports directs avec le Béarnais, qui ne dédaigna pas de lui rendre visite à son château de Montaigne, et avec qui, tout Henri IV que celui-ci fût devenu, il ne cessa de correspondre jusqu'à sa mort.

Mais il est intéressant d'interroger le philosophe sous le dignitaire et de voir si l'on ne découvrira pas au fond l'homme éternel avec ses petites faiblesses et son incurable vanité. Ainsi Montaigne, destiné par son père à la magistrature, homme de robe en effet pendant des années, n'avait rien tant ambitionné depuis sa jeunesse que le collier de

---

que je plaise à Votre Majesté puisque mon livre luy est agreable, car il ne contient autre chose qu'un discours de ma vie et de mes actions. » LACROIX DU MAINE et DUVERDIER, *Bibliothèque françoise*.

1. « En ce peu que j'ay eu à negotier entre nos princes, dit-il au IIIe livre des *Essais*, en ces divisions et subdivisions qui nous deschirent aujourd'huy... »

2. DE THOU, *Histoire*, liv. LXXIV.

Saint-Michel [1], réservé primitivement et encore sous Henri II à la haute noblesse, aux gens d'épée [2]; et à peine l'a-t-il obtenu, grâce à l'avilissement de l'Ordre depuis François II, qu'il ne manque pas de se plaindre aussitôt du discrédit dans lequel il est tombé [3]; son amour-propre ne retrouve

---

1. « Je requerois de la fortune, autant qu'autre chose, l'ordre Sainct Michel, estant jeune, car c'estoit lors l'extreme marque d'honneur de la noblesse françoise et tresrare. » *Essais*, liv. II, ch. XII.

2. L'ordre de Saint-Michel fut fondé par Louis XI, le 1er août 1469, et était destiné à remplacer celui de l'Étoile qu'avait institué le roi Jean et qui avait perdu sa valeur primitive par trop de profusion. Le premier article des statuts porte : « En l'ordre de Sainct Michel y aura trente six chevaliers gentils hommes de nom et d'armes, sans reproche, dont le roy sera le chef. » L'ordre perdit toute son importance sous les trois derniers Valois. Ce furent les Guises qui profitèrent de leur ascendant sur le jeune François II pour commencer à prodiguer l'ordre avec excès, et s'en faire un moyen de gouvernement.

3. Après avoir dit, comme nous l'avons cité plus haut, qu'il avait requis de la fortune, étant jeune, l'ordre de Saint-Michel alors que la distribution en était rare, il ajoute amèrement : « Elle me l'a plaisamment accordé : au lieu de me monter et hausser de ma place pour y avaindre, elle m'a bien plus gratieusement traité, elle l'a ravallé et rabaissé jusques à mes espaules et au dessoubs. »

Il explique d'ailleurs fortement dans quelles limites doivent se renfermer les récompenses d'honneur : « C'est, à la verité, une bien bonne et profitable coustume de trouver moyen de recognoistre la valeur des hommes rares et excellens, et de les contenter et satis-faire par des recompenses qui ne chargent aucunement le publiq et qui ne coustent rien au prince... L'ordre Sainct-Michel, qui a esté si long

plus son compte à avoir été satisfait en compagnie de beaucoup d'autres. Une dérogation en sa faveur

---

temps en honneur parmy nous, n'avoit point de plus grande commodité que celle-là, de n'avoir communication de aucune autre commodité. Cela faisoit que, autre-fois, il n'y avoit ne charge ny estat, quel qu'il fust, auquel la noblesse pretendist avec tant de desir et d'affection qu'elle faisoit à l'ordre, ny qualité qui apportast plus de respect et de grandeur, la vertu embrassant et aspirant plus volontiers à une recompense purement sienne, plustost glorieuse qu'utile. Car, à la verité, les autres dons et presens n'ont pas leur usage si noble, d'autant qu'on les employe à toute autre sorte d'occasions : c'est une monnoye à toute espece de marchandise. Par des richesses, on paye le service d'un valet, la diligence d'un courrier, le dancer, le voltiger, le parler et les plus viles offices qu'on reçoive ; voire et le vice mesme s'en paye, la flaterie, le maquerelage, la trahison, et semblable, que nous employons à nostre usage par l'entremise d'autruy : ce n'est pas merveille si la vertu reçoit et desire moins volontiers cette sorte de monnoye que celle qui luy est propre et particuliere, toute noble et genereuse...

« Puis donc que ces loyers d'honneur n'ont autre pris et estimation que cette là, que peu de gens en jouyssent, il n'est, pour les aneantir, que d'en faire largesse. Quand il se trouveroit plus de gens qu'au temps passé qui meritassent nostre ordre, il n'en faloit pas pourtant corrompre l'estimation. Et peut aysément advenir que plus de gens le meritent, car il n'est aucune des vertuz qui s'espende si aysement que la vaillance militaire... Mais je dy, quand plus de gens en seroyent dignes qu'il ne s'en trouvoit autresfois, qu'il ne falloit pas pourtant s'en rendre plus liberal ; et eust mieux vallu faillir à n'en estrener pas tous ceux à qui il estoit deu que de perdre pour jamais, comme nous venons de faire, l'usage d'une invention si propre et si utile. Aucun homme de cœur ne daigne s'avantager de ce qu'il a de commun avec plusieurs. » *Essais*, liv. II, ch. VII.

aurait été sans doute d'une marque plus flatteuse, et notre avis est que pareille dérogation semblait ici amplement justifiée ; mais elle n'était pas dans l'esprit de l'institution non plus que dans celui du temps. Les ordres de chevalerie étaient alors tout ou rien : un mets royal ou la curée. Ainsi encore, le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qu'il obtint après avoir résigné sa charge de conseiller, et dont il se parait volontiers [1], sans se

---

A l'exemple de Louis XI, Henri III ayant institué en 1578 un ordre nouveau, celui du Saint-Esprit, pour remédier à l'avilissement de l'ordre de Saint-Michel, Montaigne rabroue le nouveau venu par des paroles de mauvais augure : « Or, de s'atendre,en effaçant et abolissant cette-cÿ, de pouvoir soudain remettre en credit et renouveller une semblable coustume, ce n'est pas entreprinse propre à une saison si licencieuse et malade qu'est celle où nous nous trouvons à present ; et en adviendra que la derniere encourra dés sa naissance les incommoditez qui viennent de ruiner l'autre. Les regles de la dispensation de ce nouvel ordre auroyent besoing d'estre extremement tendues et contraintes, pour luy donner authorité ; et cette saison tumultuere n'est pas capable d'une bride courte et reglée : outre ce qu'avant qu'on luy puisse donner credit, il est besoing qu'on ayt perdu la memoire du premier, et du mespris auquel il est cheu. » *Essais*, liv. II, chap. VII.

1. En tête de la première édition des *Essais* (Bordeaux, 1580), il prend la qualité de chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de gentilhomme de la chambre du roi. La même mention se trouve reproduite sur son diplôme de citoyen romain et sur la seconde édition, publiée en 1581, de la traduction de Raymond Sebond. Dans son grand voyage, dont le but était l'Italie, il fit mieux : passant par Augsbourg, où l'habitude était d'honorer les étrangers selon leur qua-

soucier de l'emploi qui n'allait pas à son indépendance, constituait évidemment pour lui, avec son collier de Saint-Michel, un certificat authentique de noblesse à opposer aux mauvaises langues qui, comme Brantôme [1] par exemple, auraient pu

---

lité, il cache sa condition pour qu'on la croie supérieure à ce qu'elle était réellement, et affecte, afin de se distinguer encore davantage, de se promener seul, tout un jour, à l'écart de ses compagnons de voyage, qui étaient M. de Mattecoulon, son frère, MM. d'Estissac, de Caselis et du Hautoy; aussi fut-il pris pour un baron et traité en conséquence. C'est du moins ce qui ressort du récit de son voyage en Italie dont le chanoine Prunis découvrit le manuscrit, dans de vieux papiers de famille, écrit en partie de la main de Montaigne, et qui fut édité pour la première fois, en 1774, par Meunier de Querlon.

1. Brantôme, qui était de grande maison, semble avoir pris particulièrement Montaigne à partie, avec la rage d'un Saint-Simon, dans toutes les questions de noblesse et de prérogatives. Ainsi, ayant à déplorer l'avilissement de l'ordre de Saint-Michel, c'est Montaigne qu'il cite parmi les promus indignes : « Nous avons veu, dit-il, des conseillers, sortis des cours de parlement, quitter la robe et le bonnet quarré et se mestre à traisner l'espée, et les charger aussitost de ce collier, sans autre forme d'avoir fait guerre; comme fit le sieur de Montaigne, duquel le mestier estoit meilleur de continuer sa plume à escrire ses *Essays*. » Il attribue sa nomination dans l'ordre non à son mérite, mais aux seules démarches du marquis de Trans, voisin et ami de Montaigne : « Le marquis de Tran (*sic*) impetra du roy aysement un ordre à un de ses voisins, pensez qu'en se mocquant, car il estoit un grand mocqueur. » *Discours sur les capitaines illustres*, article TAVANNE.

On a donné des raisons à cette animosité : on a dit que, par sa naissance, Brantôme devait tenir aux traditions de la

dauber les Montaigne sur leur gentilhommerie, le père n'ayant été qu'écuyer, le fils sortant de porter la robe. Quant à sa bulle de bourgeoisie romaine et à la joie avouée avec laquelle il l'a transcrite tout au long dans son livre, ce n'est pas nous qui en sourirons. Qui n'a vécu par le souvenir avec ces grandes ombres du temps passé ? Qu'on nous dise le sceptique ayant des lettres qui reste froid encore aujourd'hui à la magie de ces syllabes : *Urbs Roma ! Civis romanus* ? Au XVIe siècle, l'antiquité avait bien un autre prestige ! Et que ne devait pas être Rome pour Montaigne, lui qui en avait d'abord parlé la langue à l'exclusion de la sienne et dont les premières imaginations s'étaient rapportées toutes à la grande cité [1] ? S'y rattacher par

---

haute noblesse et être l'ennemi des gens de robe ; que, Périgourdin comme Montaigne et fréquentant à la cour de Nérac, il était resté attaché quand même à la reine Marguerite dont il était idolâtre, tandis que Montaigne s'était promptement rallié au roi de Navarre, fort mal avec sa femme. Ces raisons ont leur valeur ; mais la raison profonde, celle dont Brantôme se fût certainement le plus défendu, pourrait bien être la secrète jalousie que le seigneur de Bourdeilles ne devait pas manquer de nourrir contre un confrère en lettres de la force de Montaigne. Il n'y a que les écrivains entre eux pour en remontrer aux coquettes sur le chapitre de la perfidie.

1. « Le soing des morts nous est en recommandation. Or, j'ay esté nourry dés mon enfance avec ceux icy ; j'ay eu connoissance des affaires de Romme, long temps avant que je l'aye eue de ceux de ma maison. Je sçavois le Capitole et son plant avant que je sceusse le Louvre, et le Tibre avant la Seine. J'ay eu plus en teste les conditions et for-

un lien officiel, devenir citoyen romain, même de la Rome moderne, c'était la réalisation d'un de ces rêves d'enfant pleins de merveilles rétrospectives, qui nous poursuivent délicieusement toute la vie et devant lesquels la raison est heureuse de son impuissance. Où perce seulement un peu de vanité dans cette affaire de bulle, c'est lorsqu'il donne à entendre qu'elle lui a été octroyée spontanément, sans doute comme un hommage rendu au mérite et à la science, tandis que, au contraire, il avait employé tout ce qu'il avait de crédit pour l'obtenir. C'est ce qu'on a su plus tard par la publication de papiers intimes, dont la version circonstanciée et indéniable sur ce point est en contradiction formelle avec la version arrangée des *Essais*[1]. Enfin, à la

---

tunes de Lucullus, Metellus et Scipion, que je n'ay d'aucuns hommes des nostres... Me trouvant inutile à ce siecle, je me rejecte à cet autre, et en suis si embabouyné que l'estat de ceste vieille Romme, libre, juste et florissante (car je n'en ayme ny la naissance ny la vieillesse), m'interesse et me passionne. Parquoy je ne sçauroy revoir si souvent l'assiette de leurs rues et de leurs maisons, et ces ruynes profondes jusques aux antipodes, que je ne m'y amuse. Il me plaist de considerer leur visage, leur port et leurs vestements; je remache ces grands noms entre les dents et les fais retentir à mes oreilles. Des choses qui sont en quelque partie grandes et admirables, j'en admire les parties mesmes communes : je les visse volontiers deviser, promener et soupper. » *Essais*, liv. III, ch. IX.

1. Voici ce qu'on lit dans son journal de voyage : « Je recherchai et emploïai tous mes cinq sans de nature pour obtenir le titre de citoyen romein, ne fust ce que pour l'antien

mairie de Bordeaux, où il n'en administra que mieux, dans des temps de trouble, en ne faisant pas de zèle et en ne confondant jamais Montaigne avec le maire[1], il eut comme une défaillance : ab-

---

honur et religieuse memoire de son authorité. J'y trouvai de la difficulté ; toutefois je la surmontai, n'y ayant emploïé nulle faveur, voire ny la science seulement d'aucun François. L'authorité du pape y fut amploïée, par le moïen de Philippo Musotti, son maggiordomo, qui m'avoit pris en singuliere amitié, et s'y pena fort ; et m'en fut despeché lettres 30 Id. martii 1581, qui me furent randues le 5 d'avril tres-autantiques, en la mesme forme et faveur de paroles que les avoit eues le seigneur Jacomo Buon Compagnon, duc de Sero, fils du pape. »

1. « Mon opinion, dit-il, est qu'il se faut prester à autruy et ne se donner qu'à soy-mesme... J'ay peu me mesler des charges publiques sans me despartir de moy de la largeur d'une ongle. Cette aspreté et violence de desir empesche plus qu'elle ne sert à la conduitte de ce qu'on entreprend... Nous ne conduisons jamais bien la chose de laquelle nous sommes possedez et conduicts... J'en vois qui se transforment et se transsubstantient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres qu'ils entreprennent de charges, et qui se prelatent jusques au foye et aux intestins, et entreinent leur office jusques en leur garderobe... Ils enflent et grossissent leur ame et leur discours naturel à la hauteur de leur siege magistral. Le maire et Montaigne ont toujours esté deux, d'une separation bien claire. »

Puis, il répond aux accusations de mollesse portées contre son gouvernement : « Aucuns disent de cette mienne occupation de ville que je m'y suis porté en homme qui s'esmeut trop laschement et d'une affection languissante... De cette langueur naturelle on ne doibt pourtant tirer aucune preuve d'impuissance (car faute de soing et faute de sens, ce sont deux choses)... Si l'occasion y eust esté, il n'est rien que j'eusse espargné... Ils disent aussi cette mienne vacation

sent de son poste, il n'accourut pas pour le reprendre devant la peste qui sévit d'une manière intense en 1585. Ses fonctions allaient expirer, l'ennemi était aux portes de son château, qui pouvait être pillé [1]; le soin de sa maison, sa famille à protéger, l'emportèrent dans son cœur sur les intérêts de la chose publique. Il est vrai que, par une lettre [2] adressée aux jurats de Bordeaux, il

---

s'estre passée sans marque et sans trace. Il est bon! on accuse ma cessation en un temps où quasi tout le monde estoit convaincu de trop faire... Non pas la chose, mais l'apparence paye les hommes. S'ils n'oyent du bruict, il leur semble qu'on dorme. Mes humeurs sont contradictoires aux humeurs bruyantes. J'arresterois bien un trouble sans me troubler et chastierois un desordre sans alteration. Ay-je besoing de cholere et d'inflammation, je l'emprunte et m'en masque : mes meurs sont mousses, plustost fades qu'aspres. Je n'accuse pas un magistrat qui dorme, pourveu que ceux qui sont soubs sa main dorment quand et luy : les loix dorment de mesme. » *Essais*, liv. III, ch. x.

1. « Une forte charge de nos troubles se croupit plusieurs mois, de tout son pois, droict sur moy. J'avois d'une part les ennemys à ma porte, d'autre part les picoreurs, pires ennemys, et essayois toute sorte d'injures militaires à la fois... Monstrueuse guerre!... Le peuple y souffrit bien largement lors... On le pilla, et moy par consequent, jusques à l'esperance, luy ravissant tout ce qu'il avoit à s'aprester à vivre pour longues années... Outre cette secousse, j'en souffris d'autres; j'encorus les inconveniens que la moderation aporte en telles maladies : au Gibelin j'estois Guelphe, au Guelphe Gibelin... Je pensay desjà entre mes amys à qui je pourrois commettre une vieillesse necessiteuse et disgratiée : aprés avoir rodé les yeux partout, je me trouvay en pourpoint. » *Ibid.*, liv. III, ch. xii.

2. Voici cette lettre, restée longtemps inconnue, et décou-

se mettait à leur disposition et les laissait juges de décider si sa présence au cœur même de l'épidémie était indispensable. Mais cette hésitation seule constitue aux yeux des purs un manquement de civisme qui a été sévèrement interprété ; un peu plus, il lui serait refusé des circonstances atténuantes dans une

---

verte en 1850 dans les archives municipales de Bordeaux par M. Detcheverry, archiviste de la mairie :

« A Messieurs messieurs les jurats de la Ville de Bourdeaus.

« Messieurs, jay trouve icy par rencontre de vos nouvelles par la part que monsieur le mareschal [de Matignon] men a faict. Je n'espargneray ny vie ne aultre chose pour votre service et vous laisseray à juger sy celuy que je vous puis faire par ma présence à la prochaine élection vaut que je me hazarde daller en la ville veu le mauvais estat en quoy elle est notamment pour des gens quy viennent dun sy bon air comme je fais. Je m'aprocherai mercredy le plus prés de vous que je pourray, est à Feuillas se le mal ny est arrive, auquel lieu comme jescris à monsieur de la Motte je serai tres ayse davoir cest honneur de voir quelquun dentre vous pour recevoir vos commandements e me décharger de la creance que monsieur le mareschal me donnera pour la compagnie, me recommandant sur ce bien humblement à vos bonnes graces e priant Dieu vous donner,

« Messieurs, longue et heureuse vie. De Libourne, ce 30 juillet 1585.

« Votre humble serviteur et frere,

MONTAIGNE. »

Cette lettre, dont nous avons respecté l'orthographe, est écrite de la main d'un secrétaire, ainsi que la suscription. Il n'y a de Montaigne que : *Votre humble serviteur et frere*, et la signature.

affaire qui les comporte toutes, ou qui, pour mieux dire, comporterait sa mise hors de cause. Que des fonctionnaires-nés lui jettent la pierre ! Montaigne, qui n'avait rien moins que la vocation administrative, fonctionnaire malgré lui, n'étant que de passage sur son siège, à qui par conséquent l'honneur professionnel et le souci de l'avancement ne pouvaient pas tenir lieu, au besoin, de courage civique ; Montaigne, disons-nous, s'il fut coupable, ce ne peut être que de n'avoir pas été un héros.

Puis quoi ! l'idée prime le fait : on compte par le monde beaucoup de héros contre un écrivain de génie.

HENRI MOTHEAU.

AU LECTEUR

C'EST *icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dés l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin que domestique et privée ; je n'y ay eu nulle consideration de ton service ny de ma gloire : mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ay voué à la commodité particuliere de mes parens et amis : à ce que, m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bien tost), ils y puissent retrouver aucuns traits de mes conditions et humeurs, et que, par ce moyen, ils nourrissent plus entiere et plus vifve la connoissance qu'ils ont eue de moy. Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautez empruntées, ou me fusse tendu et bandé en ma meilleure demarche* [1]. *Je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans estude et artifice, car c'est moy que je peins. Mes defauts s'y liront au*

1. *Ou me fusse tendu*, etc. [membre de phrase supprimé dans l'édition de 1595].

vif, mes imperfections et ma forme naïfve, autant que la reverence publique me l'a permis. Que si j'eusse esté parmy ces nations qu'on dict vivre encore sous la douce liberté des premieres loix de nature, je t'asseure que je m'y fusse tres-volontiers peint tout entier et tout nud. Ainsi, lecteur, je suis moy-mesmes la matiere de mon livre : ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole et si vain. A Dieu donq. De Montaigne, ce 12 *juin* 1588 [1].

1. Ce douze *de* juin mil cinq cens *quatre vingts*.

ESSAIS

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

Par divers moyens on arrive à pareille fin.

La plus commune façon d'amollir les cœurs de ceux qu'on a offensez, lors qu'ayant la vengeance en main ils nous tiennent à leur mercy, c'est de les esmouvoir[1] à commiseration et à pitié : toutesfois, la braverie, la constance et la

---

1. C'est de les esmouvoir *par submission.*

resolution, moyens tous contraires, ont quelquefois servi à ce mesme effect.

Edouard, prince de Galles, celuy qui regenta si long temps nostre Guienne, personnage duquel les conditions et la fortune ont beaucoup de notables parties de grandeur, ayant esté bien fort offencé par les Limosins et prenant leur ville par force, ne peut estre arresté par les cris du peuple et des femmes et enfans abandonnez à la boucherie, luy criants mercy et se jettans à ses pieds, jusqu'à ce que, passant tousjours outre dans la ville, il apperceut trois gentils-hommes françois qui, d'une hardiesse incroyable, soustenoyent seuls l'effort de son armée victorieuse. La consideration et le respect d'une si notable vertu reboucha premierement la pointe de sa cholere, et commença par ces trois à faire misericorde à tous les autres habitans de la ville.

Scanderberch, prince de l'Epire, suyvant un soldat des siens pour le tuer, et ce soldat ayant essayé par toute espece d'humilité et de supplication de l'appaiser, se resolut, à toute extremité, de l'attendre l'espée au poing. Cette sienne resolution arresta sus bout la furie de son maistre, qui, pour luy avoir veu prendre un si honorable party, le receut en grace. Cet exemple pourra souffrir autre interpretation de ceux qui n'auront leu la monstrueuse force [1] et vaillance de ce prince là.

L'empereur Conrad troisiesme, ayant assiegé

1. La *prodigieuse* force.

Guelphe, duc de Bavieres, ne voulut condescendre à plus douces conditions, quelques viles et lasches satisfactions qu'on luy offrist, que de permettre seulement aux gentils-femmes qui estoyent assiegées avec le duc de sortir, leur honneur sauve, à pied, avec ce qu'elles pourroyent emporter sur elles. Elles, d'un cœur magnanime, s'aviserent de charger sur leurs espaules leurs maris, leurs enfans et le duc mesme. L'empereur print si grand plaisir à voir la gentillesse de leur courage qu'il en pleura d'aise, et amortit toute cette aigreur d'inimitié mortelle et capitale qu'il avoit portée contre ce duc; et dés lors en avant le [1] traita humainement, luy et les siens.

L'un et l'autre de ces deux moyens m'emporteroit ayséement, car j'ay une merveilleuse lascheté vers la misericorde et le pardon [2] : tant y a qu'à mon advis je serois pour me rendre plus naturellement à la compassion qu'à l'estimation : si est la pitié passion vitieuse aux Stoïques; ils veulent qu'on secoure les affligez, mais non pas qu'on flechisse et compatisse avec eux. Or ces exemples me semblent plus à propos, d'autant qu'on voit ces ames, assaillies et essayées par ces deux moyens, en soustenir l'un sans s'esbranler et flechir sous l'autre [3]. Il se peut dire que de se laisser aller à la

1. Et dés lors en avant *traita*.
2. Vers la misericorde et *mansuetude*.
3. Et *courber* sous l'autre.

compassion et à la pitié [1], c'est l'effect de la facilité, debonnaireté et mollesse, d'où il advient que les natures plus foibles, comme celles des femmes, des enfans et du vulgaire, y sont plus subjettes; mais, ayant eu à desdaing les larmes et les pleurs, de se rendre à la seule reverence et respect de la saincte image [2] de la vertu, que c'est l'effect d'une ame forte et imployable, ayant en affection et en honneur une vertu vive, masle et obstinée [3]. Toutesfois, és ames moins genereuses, l'estonnement et l'admiration peuvent faire naistre un pareil effect : tesmoin le peuple thebain, lequel, ayant mis en justice d'accusation capitale ses capitaines, pour avoir continué leur charge outre le temps qui leur avoit esté prescript et preordonné, absolut à toutes peines Pelopidas, qui plioit sous le faix de telles objections et n'employoit à se garantir que requestes et supplications; et, au contraire, Epaminondas, qui vint à raconter magnifiquement les choses par luy faites et à les reprocher au peuple d'une façon fiere et asseurée [4], il n'eut pas le cœur de prendre seulement les balotes en main; et se departit l'assemblée, louant [5] grandement la hautesse du courage de ce personnage [6].

---

1. Il se peut dire que de *rompre son cœur à la commiseration*.

2. A la seule reverence *de la saincte image*.

3. Une *vigueur* masle et obstinée.

4. Fiere et *arrogante*.

5. Il n'eut pas le cœur de prendre seulement les balotes en main et se departit, l'assemblée louant...

6. Dionysius le Vieil, aprés des longueurs et difficultés

Certes, c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme; il est malaisé d'y fonder et establir jugement [1] constant et uniforme. Voylà Pompeius qui pardonna à toute la ville des Mamertins, contre laquelle il estoit fort animé, en consideration de la vertu et magnanimité du citoyen Zenon, qui se chargeoit seul de la faute publique et ne requeroit autre grace que d'en porter seul la peine; et l'hoste de Sylla, ayant usé en la ville de Peruse de semblable vertu, n'y gaigna rien ny pour soy ny pour les autres.

---

extremes, ayant prins la ville de Rege et en icelle le capitaine Phyton, grand homme de bien, qui l'avoit si obstinéement defendue, voulut en tirer un tragique exemple de vengeance. Il luy dict premierement comment, le jour avant, il avoit faict noyer son fils et tous ceux de sa parenté. A quoy Phyton respondit seulement qu'ils en estoient d'un jour plus heureux que luy. Aprés, il le fit despouiller et saisir à des bourreaux, et le trainer par la ville, en le fouëttant tres-ignominieusement et cruellement, et en outre le chargeant de felonnes parolles et contumelieuses. Mais il eut le courage tousjours constant, sans se perdre; et, d'un visage ferme, alloit au contraire ramentevant à haute voix l'honorable et glorieuse cause de sa mort, pour n'avoir voulu rendre son païs entre les mains d'un tyran, le menaçant d'une prochaine punition des dieux. Dionysius, lisant dans les yeux de la commune de son armée qu'au lieu de s'animer des bravades de cet ennemy vaincu, au mespris de leur chef et de son triomphe, elle alloit s'amollissant par l'estonnement d'une si rare vertu, et marchandoit de se mutiner, et mesmes d'arracher Phyton d'entre les mains de ses sergens, feit cesser ce martyre, et à cachettes l'envoya noyer en la mer.

1. D'y fonder *jugement*.

Et, directement contre mes premiers exemples, le plus courageux homme qui fut onques et le plus gratieux aux vaincus [1], Alexandre, forçant aprés beaucoup de grandes difficultez la ville de Gaza, rencontra Betis qui y commandoit, de la valeur duquel il avoit, pendant ce siege, senty des preuves merveilleuses, lors seul, abandonné des siens, ses armes despecées, tout couvert de sang et de playes, combatant encores au milieu de plusieurs Macedoniens qui le chamailloient de toutes parts; et luy dict, tout piqué d'une si chere victoire (car, entre autres dommages, il y avoit receu [2] deux fresches blessures sur sa personne) : « Tu ne mourras pas comme tu as voulu, Betis; fais estat qu'il te faut souffrir toutes les sortes de tourmens qui se pourront inventer contre un captif. » L'autre, d'une mine non seulement asseurée, mais rogue et altiere, se tint sans mot dire à ces menaces. Lors Alexandre, voyant l'obstination à se taire : « A-il flechy un genouil? luy est-il eschappé quelque voix suppliante? Vrayment, je vainqueray ce silence, et, si je n'en puis arracher parole, j'en arracheray au moins du gemissement. » Et, tournant sa cholere en rage, commanda qu'on luy perçast les talons et qu'on y traversast une corde; et le fit ainsi traine[3] tout vif, deschirer et desmembrer au cul d'une charrete. Seroit-ce que la force de courage luy fust

1. Le plus *hardy des hommes et si gratieux* aux vaincus.
2. Il *avoit receu*.
3. Qu'on luy perçast les talons, *et* le fit ainsi trainer.

si naturelle et commune que, pour ne l'admirer point, il l'estimast et respectast moins[1] ?

CHAPITRE II

De la Tristesse.

Je suis des plus exempts de ceste passion[2]. Mais le conte dit que Psammenitus, roy d'Egypte, ayant esté deffait et pris par Cambises, roy de

---

1. Que, pour ne l'admirer point, *il la respectast moins?* ou qu'il l'estimast si proprement sienne qu'en cette hauteur il ne peust souffrir de la veoir en un autre sans le despit d'une passion envieuse? ou que l'impetuosité naturelle de sa cholere fust incapable d'opposition? De vray, si elle eust receu bride, il est à croire qu'en la prinse et desolation de la ville de Thebes elle l'eust receue, à veoir cruellement mettre au fil de l'espée tant de vaillans hommes perdus et n'ayans plus moyen de defence publique. Car il en fut tué bien six mille, desquels nul ne fut veu ny fuiant ny demandant mercy, au rebours, cerchans, qui çà, qui là, par les rues, à affronter les ennemis victorieux, les provoquans à les faire mourir d'une mort honorable. Nul ne fut veu, qui n'essaiast en son dernier soupir de se venger encores, et à tout les armes du desespoir consoler sa mort en la mort de quelque ennemy. Si ne trouva l'affliction de leur vertu aucune pitié; et ne suffit la longueur d'un jour à assouvir sa vengeance. Ce carnage dura jusques à la derniere goute de sang espandable, et ne s'arresta qu'aux personnes desarmées, vieillards, femmes et enfans, pour en tirer trente mille esclaves.

2. Et ne l'ayme ny l'estime, quoy que le monde ayt

Perse, voyant passer devant luy sa fille prisonniere, habillée en servante, qu'on envoyoit puiser de l'eau, tous ses amis pleurans et lamentans autour de luy, se tint coy sans mot dire, les yeux fichez en terre; et, voyant encore tantost qu'on menoit son fils à la mort, se maintint en ceste mesme contenance; mais qu'ayant apperceu un de ses domestiques conduit entre les captifs, il se mit à battre sa teste et mener un dueil extreme.

Cecy se pourroit apparier à ce qu'on vid dernierement d'un prince des nostres, qui, ayant ouy à Trante, où il estoit, nouvelles de la mort de son frere aisné, mais un frere en qui consistoit l'appuy et l'honneur de toute sa maison, et bien tost aprés d'un puisné, sa seconde esperance, et ayant soustenu ces deux charges d'une constance exemplaire, comme, quelques jours aprés, un de ses gens vint à mourir, il se laissa emporter à ce dernier accident, et, quittant sa resolution, s'abandonna au dueil et aux regrets, en maniere qu'aucuns en prindrent argument qu'il n'avoit esté touché au vif que de ceste derniere secousse; mais, à la verité, ce fut qu'estant d'ailleurs plein et comblé de tristesse, la moindre sur-charge brisa les barrieres de la pa-

---

entrepris, comme à prix faict, de l'honorer de faveur particuliere. Ils en habillent la sagesse, la vertu, la conscience : sot et vilain ornement. Les Italiens ont plus sortablement baptisé de son nom la malignité : car c'est une qualité tousjours nuisible, tousjours folle et, comme tousjours, couarde et basse; les Stoïciens en defendent le sentiment à leurs sages. Mais le conte dit...

tience. Il s'en pourroit (di-je) autant juger de nostre histoire, n'estoit qu'elle adjouste que Cambises, s'enquerant à Psammenitus pourquoy, ne s'estant esmeu au malheur de son fils et de sa fille, il portoit si impatiemment celuy d'un de ses amis[1] : « C'est, respondit-il, que ce seul dernier desplaisir se peut signifier par larmes, les deux premiers surpassans de bien loin tout moyen de se pouvoir exprimer. »

A l'aventure, reviendroit à ce propos l'invention de cet ancien peintre, lequel, ayant à representer au sacrifice de Iphigenia le dueil des assistans selon les degrez de l'interest que chacun apportoit à la mort de ceste belle fille innocente, ayant espuisé les derniers efforts de son art, quand ce vint au pere de la fille[2], il le peignit le visage couvert, comme si nulle contenance ne pouvoit representer[3] ce degré de dueil. Voylà pourquoy les poëtes feignent cette miserable mere Niobé, ayant perdu premierement sept fils et puis de suite autant de filles, sur-chargée de pertes, avoir esté en fin transmuée en rochier,

... diriguisse malis,

pour exprimer cette morne, muette et sourde stupidité qui nous transit, lors que les accidens nous accablent surpassans nostre portée. De vray, l'effort

---

1. Celuy *de* ses amis.
2. Au pere de la *vierge*.
3. Ne pouvoit *rapporter*.

d'un desplaisir, pour estre extreme, doit estonner toute l'ame et luy empescher la liberté de ses actions, comme il nous advient, à la chaude alarme d'une bien mauvaise nouvelle, de nous sentir saisis, transis et comme perclus de tous mouvemens, de façon que l'ame, se relaschant aprés aux larmes et aux plaintes, semble se desprendre, se demesler et se mettre plus au large et à son aise :

Et via vix tandem voci laxata dolore est [1].

Chi può dir com' egli arde è in picciol fuoco,

disent les amoureux qui veulent representer une passion insupportable.

Misero quod omnes
Eripit sensus mihi. Nam simul te,
Lesbia, aspexi, nihil est super mi
Quod loquar amens.
Lingua sed torpet, tenuis sub artus
Flamma dimanat, sonitu suopte

---

1. En la guerre que le roy Ferdinand mena contre la veufve du roy Jean de Hongrie autour de Bude, un gendarme fut particulierement remarqué de chacun pour avoir excessivement bien faict de sa personne en certaine meslée, et incognu, hautement loué et plaint, y estant demeuré; mais de nul tant que de Raiscïac, seigneur allemand, esprins d'une si rare vertu. Le corps estant rapporté, cestuicy, d'une commune curiosité, s'approcha pour voir qui c'estoit, et, les armes ostées au trespassé, il recogneut son fils. Cela augmenta la compassion aux assistans; luy seul, sans rien dire, sans siller les yeux, se tint debout, contemplant fixement le corps de son fils, jusques à ce que la vehemence de la tristesse, aiant accablé ses esprits vitaux, le porta roide mort par terre.

Tinniunt aures, gemina teguntur
Lumina nocte.

De vray, ce n'est pas[1] en la vive et plus cuysante chaleur de l'accés que nous sommes propres à desployer nos plaintes et nos persuasions : l'ame est lors aggravée de profondes pensées, et le corps abbatu et languissant d'amour; et de là s'engendre par fois la defaillance fortuite qui surprent les amoureux si hors de saison, et ceste glace qui les saisit, par la force d'une ardeur extreme, au giron mesme de la joüyssance, accident qui ne m'est pas incogneu[2]. Toutes passions qui se laissent gouster et digerer ne sont que mediocres :

Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.

La surprise d'un plaisir inesperé nous estonne de mesme.

Ut me conspexit venientem et Troïa circum
Arma amens vidit, magnis exterrita monstris,
Diriguit visu in medio; calor ossa reliquit;
Labitur, et longo vix tandem tempore fatur.

Outre la femme romaine qui mourut surprise d'aise de voir son fils revenu de la route de Cannes, Sophocles et Denis le Tyran qui trespasserent d'aise, et Talva qui mourut en Corsegue lisant les nouvelles des honneurs que le Senat de Rome luy avoit decernez, nous tenons en nostre siecle que le pape Leon dixiesme, ayant esté adverty de la

1. *Aussi, n'est ce pas.*
2. *Accident,* etc. [membre de phrase supprimé].

prinse de Milan, qu'il avoit extremement souhaitée, entra en tel excez de joye que la fievre l'en print et en mourut. Et pour un plus notable tesmoignage de l'imbecilité naturelle [1], il a esté remarqué par les anciens que Diodorus le Dialecticien mourut sur le champ, espris d'une extreme passion de honte pour, en son eschole et en public, ne se pouvoir desvelopper d'un argument qu'on luy avoit faict. Je suis peu en prise de ces violentes passions; j'ay l'apprehension naturellement dure, et l'encrouste et espessis tous les jours par discours.

CHAPITRE III

Nos affections s'emportent au delà de nous.

Ceux qui accusent les hommes d'aller tousjours beant aprés les choses futures, et nous aprennent à nous saisir des biens presens et nous rassoir en ceux-là comme n'ayant aucune prise sur ce qui est à venir, voire assez moins que nous n'avons sur ce qui est passé, touchent la plus commune des humaines erreurs, s'ils osent appeller erreur chose à quoy nature mesme nous achemine pour le service de la continuation de son ouvrage [2].

---

1. De l'imbecillité *humaine*.

2. Nous imprimant, comme assez d'autres, cette imagination fausse, plus jalouse de nostre action que de nostre science.

Nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes tousjours au delà. La crainte, le desir, l'esperance, nous eslancent vers l'advenir et nous desrobent le sentiment et la consideration de ce qui est, pour nous amuser à ce qui sera, voire quand nous ne serons plus [1].

Entre les loix qui regardent les trespassez, celle icy me semble autant solide qui oblige les actions des princes à estre examinées aprés leur mort : ils sont compaignons, si non maistres des loix; ce que la justice n'a peu sur leurs testes, c'est raison qu'elle l'ayt sur leur reputation et biens de leurs successeurs, qui sont choses que [2] souvent nous preferons à la vie. C'est une usance qui apporte des commoditez singulieres aux nations où elle est observée, et desirable à tous bons princes [3].

---

1. *Calamitosus est animus futuri anxius.* Ce grand precepte est souvent allegué en Platon : « Fay ton faict et te congnoy. » Chascun de ces deux membres enveloppe generallement tout nostre devoir, et semblablement enveloppe son compagnon. Qui auroit à faire son faict verroit que sa premiere leçon, c'est cognoistre ce qu'il est, et ce qui luy est propre; et qui se cognoist ne prend plus l'estranger faict pour le sien, s'ayme et se cultive avant toute autre chose, refuse les occupations superflues et les pensées et propositions inutiles. Comme la folie, quand on luy octroyera ce qu'elle desire, ne sera pas contente; aussi est la sagesse contente de ce qui est present, ne se desplait jamais de soy. Epicurus dispense son sage de la prevoyance et soucy de l'avenir.

2. Et biens de leurs successeurs, *choses que.*

3. Qui ont à se plaindre de ce qu'on traitte la memoire des meschants comme la leur. Nous devons la subjection et obeissance egalement à tous rois, car elle regarde

Quisquam
Vix radicitus e vita se tollit et ejicit;
Sed facit esse sui quiddam super inscius ipse,
Nec removet satis a projecto corpore sese, et
Vindicat.

Bertrand du Glesquin mourut au siege du chasteau de Rancon, prés du Puy en Auvergne. Les assiegez, s'estant rendus aprés, furent obligez de porter les clefs de la place sur le corps du trespassé. Barthelemy d'Alviane, general de l'armée

---

leur office; mais l'estimation, non plus que l'affection, nous ne la devons qu'à leur vertu. Donnons à l'ordre politique de les souffrir patiemment indignes, de celer leurs vices, d'aider de nostre recommandation leurs actions indifferentes pendant que leur auctorité a besoin de nostre appuy; mais, nostre commerce finy, ce n'est pas raison de refuser à la justice et à nostre liberté l'expression de noz vrays ressentiments, et nommément de refuser aux bons subjects la gloire d'avoir reveremment et fidellement servy un maistre, les imperfections duquel leur estoient si bien cognues, frustrant la posterité d'un si utile exemple. Et ceux qui, par respect de quelque obligation privée, espousent iniquement la memoire d'un prince mesloüable, font justice particuliere aux despends de la justice publique. Titus Livius dict vray que « le langage des hommes nourris sous la royauté est tousjours plein de vaines ostentations et faux tesmoignages », chascun eslevant indifferemment son roy à l'extreme ligne de valeur et grandeur souveraine. On peult reprouver la magnanimité de ces deux soldats qui respondirent à Neron, à sa barbe, l'un enquis de luy pourquoy il luy vouloit mal : « Je t'aimoy quand tu le valois; mais, despuis que tu es devenu parricide, boutefeu, basteleur, cochier, je te hay comme tu merites »; l'autre, pourquoy il le vouloit tuer : « Par ce que je ne trouve autre remede

des Venitiens, estant mort au service de leurs guerres en la Bresse, et son corps ayant à estre raporté[1] à Venise par le Veronois, terre ennemie, la pluspart de ceux de l'armée estoient d'advis qu'on demandast saufconduit pour le passage à ceux de Verone; mais Theodore Trivolce[2] y contredit et choisit plustost de le passer par vive force, au hazard du combat, « n'estant convenable, disoit-il, que celuy qui en sa vie n'avoit jamais eu

---

à tes continuels malefices. » Mais les publics et universels tesmoignages qui, aprés sa mort, ont esté rendus, et le seront à tout jamais, à luy et à tous meschans comme luy, de ses tiranniques et vilains deportements, qui de sain entendement les peut reprouver? Il me desplaist qu'en une si saincte police que la lacedemonienne, se fust meslée une si feinte ceremonie à la mort des roys. Tous les confederez et voysins, et tous les Ilotes, hommes, femmes, pesle-mesle, se descoupoient le front pour tesmoignage de dueil, et disoient en leurs cris et lamentations que celuy là, quel qu'il eust esté, estoit le meilleur roy de tous les leurs, attribuants au reng le los qui appartenoit au merite, et qui appartient au premier merite au postreme et dernier reng. Aristote, qui remue toutes choses, s'enquiert, sur le mot de Solon que « nul avant mourir ne peut estre dict heureux », si celuy là mesme qui a vescu et qui est mort à souhait peut estre dict heureux si sa renommée va mal, si sa posterité est miserable. Pendant que nous nous remuons, nous nous portons par preoccupation où il nous plaist; mais, estant hors de l'estre, nous n'avons aucune communication avec ce qui est; et seroit meilleur de dire à Solon que jamais homme n'est donc heureux, puis qu'il ne l'est qu'aprés qu'il n'est plus.

1. Ayant *esté* raporté.
2. *Trivulce.*

peur de ses ennemis, estant mort, fist demonstration de les craindre. » De vray, en chose voisine, par les loix grecques, celuy qui demandoit à l'ennemy un corps pour l'inhumer renonçoit à la victoire, et ne luy estoit plus loisible d'en dresser trophée : à celuy qui en estoit requis, c'estoit tiltre de gain. Ainsi perdit Nicias l'avantage qu'il avoit nettement gaigné sur les Corinthiens; et, au rebours, Agesilaus asseura celuy qui luy estoit bien doubteusement acquis sur les Bœotiens.

Ces traits se pourroient trouver estranges, s'il n'estoit receu de tout temps, non seulement d'estendre le soing que nous avons de nous [1] au delà cette vie, mais encore de croire que bien souvent les faveurs celestes nous accompaignent au tombeau et continuent à nos reliques : dequoy il y a tant d'exemples anciens, laissant à part les nostres, qu'il n'est besoing que je m'y estende. Edouard premier, roy d'Angleterre, ayant essayé aux longues guerres d'entre luy et Robert, roy d'Escosse, combien sa presence donnoit d'advantage à ses affaires, rapportant tousjours la victoire de ce qu'il entreprenoit en personne, mourant, obligea son fils par solennel serment à ce qu'estant trespassé, il fist bouillir son corps pour desprendre sa chair d'avec les os, laquelle il fit enterrer; et quant aux os, qu'il les reservast pour les porter avec luy et en son armée, toutes les fois qu'il luy adviendroit

1. Le soing *de nous*.

d'avoir guerre contre les Escossois, comme si la destinée avoit fatalement attaché la victoire à ses membres. Jean Vischa [1], qui troubla la Boheme pour la deffence des erreurs de Wiclef, voulut qu'on l'escorchast aprés sa mort, et de sa peau qu'on fist un tabourin à porter à la guerre contre ses ennemis, estimant que cela ayderoit à continuer les avantages qu'il avoit eus aux guerres qu'il avoit conduites contre eux [2]. Certains Indiens portoient ainsin au combat contre les Espagnols les ossemens de l'un de leurs capitaines [3], en consideration de l'heur qu'il avoit eu en vivant. Et d'autres peuples, en ce mesme monde, trainent à la guerre les corps des vaillans hommes qui sont morts en leurs batailles, pour leur servir de bonne fortune et d'encouragement. Les premiers exemples ne reservent au tombeau que la reputation acquise par leurs actions passées, mais ceux-cy y veulent encore mesler la puissance d'agir.

Le fait du capitaine Bayard est de meilleure composition, lequel, se sentant blessé à mort d'une harquebusade dans le corps, conseillé de se retirer de la meslée, respondit qu'il ne commenceroit point sur sa fin à tourner le dos à l'ennemy; et, ayant combatu autant qu'il eut de force, se sentant defaillir et eschapper du cheval, commanda à son maistre d'hostel de le coucher au pied d'un arbre,

---

1. Jean *Zischa*.
2. Qu'il avoit eus aux guerres *par luy conduictes* contre eux.
3. *D'un* de leurs capitaines.

mais que ce fust en façon qu'il mourust le visage tourné vers l'ennemy, comme il fit.

Il me faut adjouster cet autre exemple, aussi remarquable pour ceste consideration que nul des precedens. L'empereur Maximilian, bisayeul du roy Philippes, qui est à present, estoit prince garny [1] de tout plein de grandes qualitez, et entre autres d'une beauté de corps singuliere; mais, parmy ces humeurs, il avoit ceste-cy bien contraire à celle des princes, qui, pour despecher les plus importants affaires, font leur throsne de leur chaire percée : c'est qu'il n'eut jamais valet de chambre si privé à qui il permist de le voir en sa garderobbe ; il se desroboit pour tomber de l'eau, aussi religieux qu'une fille [2] à ne descouvrir ny à medecin ny à qui que ce fust les parties qu'on a accoustumé de tenir cachées. Moy, qui ay la bouche si effrontée, suis pourtant par complexion touché de ceste honte; si ce n'est à une grande suasion de la necessité ou de volupté [3], je ne communique guiere aux yeux de personne les membres et actions que nostre coustume ordonne estre couvertes; j'y souffre plus de contrainte que je n'estime bien seant à un homme, et surtout à un homme de ma profession. Mais luy en vint à telle superstition qu'il ordonna, par paroles expresses de son testament, qu'on luy attachast des calessons

1. Prince *doué*.
2. Qu'une *pucelle*.
3. Ou de *la* volupté.

quand il seroit mort. Il devoit adjouster, par codicille, que celuy qui les luy monteroit eust les yeux bandez [1].

Ce conte me despleut qu'un grand prince me fit [2] d'un mien allié, homme assez cogneu et en paix et en guerre : c'est que mourant bien vieil en sa court, tourmenté de douleurs extremes de la pierre, il amusa toutes ses heures dernieres avec un soing vehement à disposer l'honneur et la ceremonie de son enterrement, et pressa toute la noblesse [3] qui le visitoit de luy donner parole d'assister à son convoy. A ce prince mesme, qui le vid sur ces derniers traits, il fit une instante supplication que sa maison fust commandée de s'y trouver, employant plusieurs exemples et raisons à prouver que c'estoit chose qui appartenoit à un homme de sa sorte ; et sembla expirer content, ayant retiré ceste promesse et ordonné à son gré la distribution et ordre de sa monstre. Je n'ay guiere veu de vanité si perseverante.

Cette autre curiosité contraire, en laquelle je n'ay point aussi faute d'exemple domestique, me semble germaine à ceste-cy, d'aller se soignant et

---

1. L'ordonnance que Cyrus faict à ses enfans, que ny eux ny autre ne voye et touche son corps, aprés que l'ame en sera separée, je l'attribue à quelque sienne devotion : car et son historien et luy, entre leurs grandes qualitez, ont semé par tout le cours de leur vie un singulier soin et reverence à la religion.

2. *Qu'un grand* me fit.

3. Et *somma* toute la noblesse.

passionnant à ce dernier poinct à regler son convoy, à quelque particuliere et inusitée parsimonie, à un serviteur et une lanterne. Je voy louer cett'humeur et l'ordonnance de Marcus Æmilius Lepidus, qui deffendit à ses heritiers d'employer pour luy les cerimonies qu'on avoit accoustumé en telles choses. Est-ce encore temperance et frugalité d'eviter la despence et la volupté, desquelles l'usage et la cognoissance nous est inperceptible? Voilà un'aisée reformation et de peu de coust [1]. Je lairrois plustost la coustume ordonner de ceste cerimonie, et, sauf les choses requises au service de ma religion, si c'est en lieu où il soit besoing de l'enjoindre, m'en remettray volontiers à la discretion des premiers à qui cette sollicitude tombera en partage [2]. Si j'avois à m'en empescher plus avant, je trouverois plus galand d'imiter ceux qui

---

1. S'il estoit besoin d'en ordonner, je seroy d'advis qu'en celle là, comme en toutes actions de la vie, chascun en rapportast la regle au degré de sa fortune. Et le philosophe Lycon prescrit sagement à ses amis de mettre son corps où ils adviseront pour le mieux, et, quant aux funerailles, de les faire ny superflues ny mechaniques.

2. Je lairrois *purement* la coustume ordonner de cette ceremonie, et *m'en remettray à la discretion des premiers à qui je tomberay en charge. Totus hic locus est contemnendus in nobis, non negligendus in nostris.* Et est sainctement dict à un sainct : *Curatio funeris, conditio sepulturæ, pompa exequiarum, magis sunt vivorum solatia quam subsidia mortuorum.* Pourtant Socrates à Criton, qui sur l'heure de sa fin luy demande comment il veut estre enterré : « Comme vous voudrez », respond-il. Si j'avois...

veulent [1], vivans et respirans, jouyr de l'ordre et honneur de leur sepulture, et qui se plaisent de voir en marbre leur morte contenance. Heureux qui sçachent resjouyr et gratifier leur sens par l'insensibilité et vivre de leur mort [2] !

---

1. D'imiter ceux qui *entreprennent.*

2. A peu que je n'entre en haine irreconciliable contre toute domination populaire, quoy qu'elle me semble la plus naturelle et equitable, quand il me souvient de cette inhumaine injustice du peuple athenien, de faire mourir sans remission et sans les vouloir seulement ouïr en leurs defenses ces braves capitaines venants de gaigner contre les Lacedemoniens la bataille navalle prés les isles Arginenses, la plus contestée, la plus forte bataille que les Grecs aient onques donnée en mer de leurs forces; par ce qu'aprés la victoire, ils avoient suivy les occasions que la loy de la guerre leur presentoit, plustost que de s'arrester à recueillir et inhumer leurs morts. Et rend cette execution plus odieuse le faict de Diomedon : cettuy cy est l'un des condamnez, homme de notable vertu, et militaire et politique, lequel, se tirant avant pour parler aprés avoir ouy l'arrest de leur condemnation, et trouvant seulement lors temps de paisible audience, au lieu de s'en servir au bien de sa cause et à descouvrir l'evidente iniquité d'une si cruelle conclusion, ne representa qu'un soin de la conservation de ses juges, priant les dieux de tourner ce jugement à leur bien; et, à fin que, par faute de rendre les vœux que luy et ses compagnons avoient voués en recognoissance d'une si illustre fortune, ils n'attirassent l'ire des dieux sur eux, les advertissant quels vœux c'estoient; et, sans dire autre chose et sans marchander, s'achemina de ce pas courageusement au supplice. La fortune, quelques années aprés, les punit de mesme pain souppe : car Chabrias, capitaine general de leur armée de mer, ayant eu le dessus du combat contre Pollis, admiral de Sparte, en l'isle de Naxe, perdit le fruict tout net et contant de sa victoire, tres-important à leurs affaires,

CHAPITRE IV

Comme l'ame descharge ses passions sur des objets faux quand les vrais luy defaillent.

Un gentil-homme des nostres, merveilleusement subject à la goutte, estant pressé par les medecins de laisser du tout l'usage des viandes salées, avoit accoustumé de respondre fort plaisamment[1] que sur les efforts et tourments du mal il vouloit avoir à qui s'en prendre, et que, s'escriant et mau-

---

pour n'encourir le malheur de cet exemple; et, pour ne perdre peu de corps morts de ses amis, qui flottoyent en mer, laissa voguer en sauveté un monde d'ennemis vivants, qui depuis leur feirent bien acheter cette importune superstition.

Quæris quo jaceas, post obitum, loco?
Quo non nata jacent.

Cet autre redonne le sentiment du repos à un corps sans ame,

Neque sepulcrum, quo recipiat, habeat portum corporis,
Ubi, remissa humana vita, corpus requiescat a malis :

tout ainsi que nature nous faict voir que plusieurs choses mortes ont encore des relations occultes à la vie. Le vin s'altere aux caves, selon aucunes mutations des saisons de la vigne; et la chair de venaison change d'estat aux saloirs et de goust, selon les loix de la chair vive, à ce qu'on dit.

1. De respondre *plaisamment*.

dissant tantost le cervelat, tantost la langue de bœuf et le jambon, il s'en sentoit d'autant allegé. Mais, en bon escient, comme, le bras estant haussé pour frapper, il nous deult si le coup ne rencontre et qu'il aille au vent; aussi que, pour rendre une veuë plaisante, il ne faut pas qu'elle soit perduë et escartée dans le vague de l'air, ains qu'elle aye bute pour la soustenir à raisonnable distance :

Ventus ut amittit vires, nisi robore densæ
Occurrant silvæ, spatio diffusus inani:

de mesme il semble que l'ame esbranlée et esmeuë se perde en soy-mesme si on ne luy donne prinse; et faut tousjours luy fournir d'object où elle s'abutte et agisse. Plutarque dit, à propos de ceux qui s'affectionnent aux guenons et petits chiens, que la partie amoureuse qui est en nous, à faute de prise legitime, plustost que de demeurer en vain, s'en forge ainsin une faulce et frivole. Et nous voyons que l'ame en ses passions se pipe plutost elle mesme, se dressant un faux subject et fantastique, voire contre sa propre creance, que de n'agir contre quelque chose. Ainsin emporte les bestes leur rage à s'attaquer à la pierre et au fer qui les a blessées, et à se venger à belles dents sur elles mesmes [1] du mal qu'elles sentent.

Pannonis haud aliter post ictum sævior ursa,
Cui jaculum parva libis amentavit habena,
Se rotat in vulnus, telumque irata receptum
Impetit, et secum fugientem circuit hastam.

1. Sur *soy*-mesmes

Quelles causes n'inventons nous des malheurs qui nous adviennent? A quoy ne nous prenons nous, à tort ou à droit, pour avoir où nous escrimer? Ce ne sont pas ces tresses blondes que tu deschires, ny la blancheur de ceste poictrine que, despite [1], tu bas si cruellement, qui ont perdu d'un malheureux plomb ce frere bien aymé : prens t'en ailleurs [2]. Qui n'a veu mascher et engloutir les cartes, se gorger d'une bale de dets, pour avoir où se venger de la perte de son argent? Xerxés foita la mer et escrivit un cartel de deffi au mont Athos; et Cyrus amusa toute une armée, plusieurs jours, à se venger de la riviere de Gyndus, pour la peur qu'il avoit eu en la passant; et Caligula ruina une tresbelle maison, pour le plaisir que sa mere y avoit receu [3]. Augustus Cesar, ayant esté battu de la tampeste sur mer, se print à deffier le dieu Nep-

---

1. *Despitée.*

2. Livius, parlant de l'armée romaine en Espaigne, aprés la perte des deux freres, ses grands capitaines : *Flere omnes repente, et offensare capita :* c'est un usage commun. Et le philosophe Bion, de ce roy qui de dueil s'arrachoit le poil, fut plaisant : « Cetuy-cy pense-il que la pelade soulage le dueil? »

3. Y avoit *eu.* Le peuple disoit en ma jeunesse qu'un roy de noz voysins, ayant receu de Dieu une bastonade, jura de s'en venger, ordonnant que de dix ans on ne le priast, ny parlast de luy, ny, autant qu'il estoit en son auctorité, qu'on ne creust en luy : par où on vouloit peindre non tant la sottise que la gloire naturelle à la nation, dequoy estoit le compte. Ce sont vices tousjours conjoincts; mais telles actions tiennent, à la verité, un peu plus encore d'outrecuidance que de bestise.

tunus, et en la pompe des jeux Circenses fit oster son image du reng où elle estoit parmy les autres dieux, pour se venger de luy. En quoy il est encore moins excusable que les precedens, et moins qu'il ne fut depuis, lors qu'ayant perdu une bataille sous Quintilius Varus en Allemaigne, il alloit, de colere et de desespoir, choquant sa teste contre la muraille, en s'escriant : « Varus, rens moy mes soldats ! » car ceux là surpassent toute folie, d'autant que l'impieté y est joincte, qui s'en adressent à Dieu mesmes à belles injures, ou à la fortune [1], comme si elle avoit des oreilles subjectes à nostre batterie [2]. Or, comme dit cest ancien poëte chez Plutarque :

Point ne se faut courroucer aux affaires :
Il ne leur chaut de toutes nos choleres.

Mais nous ne dirons jamais assez d'injures au desreglement de nostre esprit.

---

1. A Dieu mesmes *ou à la fortune.*

2. A l'exemple des Thraces, qui, quand il tonne ou esclaire, se mettent à tirer contre le ciel d'une vengeance titanienne pour renger Dieu à raison, à coups de fleche.

CHAPITRE V

Si le chef d'une place assiegée doit sortir pour parlementer.

Lucius Marcius, legat des Romains en la guerre contre Perseus, roy de Macedoine, voulant gaigner le temps qu'il luy falloit encore à mettre en point son armée, sema des entregets d'accord, desquels le roy, endormi, accorda trefve pour quelques jours, fournissant par ce moyen son ennemy d'oportunité et loisir pour s'armer : d'où le roy encourut sa derniere ruine [1]. Si est-ce que le Senat romain, à qui le seul advantage de la vertu sembloit moyen juste pour acquerir la victoire, trouva cette pratique laide et deshonneste, n'ayant encores ouy sonner à ses oreilles cette belle sentence :

---

1. [Cette fin d'alinéa offre la leçon suivante dans l'édition de 1595 :]

Si est-ce que les vieux du Senat, memoratifs des mœurs de leurs peres, accuserent cette prattique comme ennemie de leur stile ancien : qui fut, disoient-ils, combattre de vertu, non de finesse, ny par surprinses et rencontres de nuict, ny par fuittes apostées et recharges inopinées, n'entreprenans guerre qu'aprés l'avoir denoncée, et souvent aprés avoir assigné l'heure et lieu de la bataille. De cette conscience ils renvoierent à Pyrrhus son traistre medecin, et aux Phalisques leur desloyal maistre d'escole. C'estoient les formes vrayement romaines, non de la grecque subtilité et

Dolus an virtus quis in hoste requirat [1] ?

Quand à nous, moings superstitieux, qui tenons celuy avoir l'honneur de la guerre qui en a le profit, et qui, aprés Lysander, disons que où la peau du lyon ne peut suffire, il y faut coudre un lopin de celle du renard, les plus ordinaires occasions de surprinse se tirent de ceste praticque, et

---

astuce punique, où le vaincre par force est moins glorieux que par fraude. Le tromper peut servir pour le coup ; mais celuy seul se tient pour surmonté qui sçait l'avoir esté ny par ruse, ny de sort, mais par vaillance, de troupe à troupe, en une franche et juste guerre. Il appert bien par ce langage de ces bonnes gens qu'ils n'avoient encore receu cette belle sentence.

1. Les Achaïens, dit Polybe, detestoient toute voye de tromperie en leurs guerres, n'estimants victoire, sinon où les courages des ennemis sont abbattus. *Eam vir sanctus et sapiens sciet veram esse victoriam quæ salva fide et integra dignitate parabitur*, dit un autre.

Vosne velit an me regnare hera, quidve ferat fors,
Virtute experiamur.

Au royaume de Ternate, parmy ces nations que si a pleine bouche nous appellons barbares, la coustume porte qu'ils n'entreprennent guerre sans l'avoir denoncée, y adjoustans ample declaration des moiens qu'ils ont à y emploier, quels, combien d'hommes, quelles munitions, quelles armes, offensives et defensives. Mais aussi, cela faict, ils se donnent loy de se servir à leur guerre, sans reproche, de tout ce qui aide à vaincre. Les anciens Florentins estoient si esloignés de vouloir gaigner advantage sur leurs ennemis par surprinse qu'ils les advertissoient, un mois avant que de mettre leur exercite aux champs, par le continuel son de la cloche qu'ils nommoient *Martinella*.

n'est heure, disons nous, où un chef doive avoir plus l'œil au guet que celle des parlemens et traités d'accord; et, pour cette cause, c'est une reigle en la bouche de tous les hommes de guerre de nostre temps, qu'il ne faut jamais que le gouverneur en une place assiegée sorte luy mesmes pour parlementer. Du temps de nos peres, cela fut reproché aux seigneurs de Montmord et de l'Assigni, deffendans Mouson contre le comte de Nansaut. Mais aussi, à ce conte, celuy là seroit excusable qui sortiroit en telle façon que la seureté et l'advantage demeurast de son costé, comme fit en la ville de Regge le comte Guy de Rangon (s'il en faut croire monsieur du Bellay [1], car Guicciardin dit que ce fut luy mesmes), lors que le seigneur de l'Escut s'en approcha pour parlementer. car il abandonna de si peu son fort qu'un trouble s'estant esmeu pendant ce parlement, non seulement monsieur de l'Escut et sa trouppe, qui estoit approchée avec luy, se trouva la plus foible [2], de façon que Alexandre Trivulce y fut tué; mais luy mesmes fut contrainct, pour le plus seur, de suivre le comte et se jetter, sur sa foy, à l'abri des coups dans la ville.

Eumenes, en la ville de Nora, pressé par Antigonus, qui l'assiegeoit, de sortir parler à luy, et qui aprés plusieurs autres entremises alleguoit [3] que

1. S'il en faut croire *du Bellay*.
2. *Le* plus foible.
3. De sortir *pour luy parler, alleguant.*

c'estoit raison qu'il vinst devers luy, attendu qu'il estoit le plus grand et le plus fort; aprés avoir faict cette noble responce : « Je n'estimeray jamais homme plus grand que moy tant que j'auray mon espée en ma puissance », ne s'y consentit [1] qu'Antigonus ne luy eust donné Ptolomæus [2], son propre nepveu, ostage, comme il demandoit.

Si est-ce que encores en y a il qui se sont tres-bien trouvez de sortir sur la parole de l'assaillant : tesmoing Henry de Vaux, chevalier champenois, lequel estant assiegé dans le chasteau de Commercy par les Anglois, et Barthelemy de Bonnes, qui commandoit au siege, ayant par dehors faict sapper la plus part du chasteau, si qu'il ne restoit que le feu pour accabler les assiegez sous les ruines, somma ledit Henry de sortir à parlementer pour son profict, comme il fit luy quatriesme; et, son evidente ruyne luy ayant esté monstrée à l'œil, il s'en sentit singulierement obligé à l'ennemy, à la discretion duquel aprés qu'il se fut rendu et sa trouppe, le feu estant mis à la mine, les estansons de bois venant à faillir [3], le chasteau fut emporté de fons en comble.

Je me fie ayséement à la foy d'autruy, mais mal-aiséement le fairoi je lors que je donrois à juger l'avoir plustost faict par desespoir et faute de cœur que par franchise et fiance de sa loyauté.

---

1. *N'y* consentit.
2. *Ptolemæus*.
3. *Venus* à faillir.

CHAPITRE VI

L'heure des parlemens dangereuse.

Toutes-fois je vis dernierement en mon voisinage de Mussidan que ceux qui en furent délogez à force par nostre armée et autres de leur party crioient comme de trahison de ce que, pendant les entremises d'accord et le parlement [1] se continuant encores, on les avoit surpris et mis en pieces, chose qui eust eu à l'avanture apparence en un autre siecle [2]; mais, comme je viens de dire, nos façons sont entierement esloignées de ces reigles, et ne se doit attendre fiance des uns aux autres, que le dernier seau d'obligation n'y soit passé : encore y a il lors assés affaire [3].

---

1. Et le *traicté*.

2. En *autre siecle*.

3. Et a tousjours esté conseil hazardeux de fier à la licence d'une armée victorieuse l'observation de la foy qu'on a donnée à une ville qui vient de se rendre par douce et favorable composition, et d'en laisser sur la chaude l'entrée libre aux soldats. L. Æmylius Regillus, preteur romain, ayant perdu son temps à essayer de prendre la ville de Phocées à force, pour la singuliere proüesse des habitants à se bien defendre, feit pacte avec eux de les recevoir pour amis du peuple romain et d'y entrer comme en ville confederée, leur ostant toute crainte d'action hostile. Mais, y ayant quand et luy introduict son armée pour s'y faire voir en plus de pompe, il ne fut en sa puissance, quelque effort

Cleomenes disoit que, quelque mal qu'on peust faire aux ennemis en guerre, cela estoit par dessus la justice, et non subject à icelle, tant envers les dieux qu'envers les hommes ; et, ayant faict treve avec les Argiens pour sept jours, la troisiesme nuict aprés il les alla charger tous endormis et les défict, alleguant qu'en sa treve il n'avoit pas esté parlé des nuicts ; mais les dieux vengerent ceste perfide subtilité [1].

Monsieur d'Aubigny assiegeant Cappoüe et, aprés y avoir fait une furieuse baterie, le seigneur Fabrice Colonne, capitaine de la ville, ayant commancé à parlementer de dessus un bastion et ses gens faisant plus molle garde, les nostres s'en am-

---

qu'il y employast, de tenir la bride à ses gents, et veit devant ses yeux fourrager bonne partie de la ville, les droicts de l'avarice et de la vengeance suppeditant ceux de son autorité et de la discipline militaire.

1. Pendant le parlement et qu'ils musoient sur leurs seurtez, la ville de Casilinum fut saisie par surprinse. Et cela pourtant au siecle et des plus justes capitaines et de la plus parfaicte milice romaine : car il n'est pas dict qu'en temps et lieu il ne soit permis de nous prevaloir de la sottise de noz ennemis, comme nous faisons de leur lascheté. Et certes la guerre a naturellement beaucoup de privileges raisonnables au prejudice de la raison. Et icy faut la regle, *Neminem id agere ut ex alterius prædetur inscitia.* Mais je m'estonne de l'estendue que Xenophon leur donne, et par les propos, et par divers exploicts de son parfaict empereur : autheur de merveilleux poids en telles choses, comme grand capitaine et philosophe des premiers disciples de Socrates ; et ne consens pas à la mesure de sa dispense en tout et par tout.

parerent et mirent tout en pieces. Et de plus fresche memoire, à Yvoy, le seigneur Jullian Rommero, ayant fait ce pas de clerc de sortir pour parlementer avec monsieur le connestable, trouva au retour sa place saisie. Mais, afin que nous ne nous en aillions pas sans revanche, le marquis de Pesquaire assiegeant Genes, où le duc Octavian Fregose commandoit soubs nostre protection, et l'accord entre eux ayant esté poussé si avant qu'on le tenoit pour fait, sur le point de la conclusion, les Espagnols, s'estans coullés dedans, en usarent comme en une victoire planiere; et depuis, en Ligny [1] en Barrois, où le comte de Brienne commandoit, l'empereur l'ayant assiegé en personne, et Bertheville, lieutenant dudict comte, estant sorty pour parlemanter, pendant le parlemant la ville se trouva saisie.

> Fù il vincer sempre mai laudabil cosa,
> Vincasi o per fortuna o per ingegno,

disent-ils. Mais le philosophe Chrisippus n'eust pas esté de cet advis, et moy aussi peu : car il disoit que ceux qui courent à l'envy doivent bien employer toutes leurs forces à la vistesse, mais il ne leur est pourtant aucunement loisible de mettre la main sur leur adversaire pour l'arrester, ny de luy tendre la jambe pour le faire cheoir. Et plus genereusement encore ce grand Alexandre, à Polypercon, qui luy suadoit de se servir de l'avantage

1. *A* Ligny

que l'obscurité de la nuict luy donnoit pour assaillir Darius : « Point, fit-il, ce n'est pas à moy d'employer [1] des victoires desrobées : *Malo me fortunæ pœniteat quam victoriæ pudeat.* »

Atque idem fugientem haud est dignatus Orodem
Sternere, nec jacta cæcum dare cuspide vulnus;
Obvius adversoque occurrit, seque viro vir
Contulit : haud furto melior, sed fortibus armis.

CHAPITRE VII

Que l'intention juge nos actions.

La mort, dict-on, nous acquitte de toutes nos obligations; j'en sçay qui l'ont prins en diverse façon. Henry septiesme, roy d'Angleterre, fit composition avec dom Philippe, fils de l'empereur Maximilian, ou, pour le confronter plus honnorablement, pere de l'empereur Charles cinquiesme, que ledict Philippe remettoit entre ses mains le duc de Suffolc de la Rose blanche, son ennemy, lequel s'en estoit fuy et retiré au Pays-Bas, moyennant qu'il promettoit de n'attenter rien sur la vie dudict duc; toutes-fois, venant à mourir, il commanda par son testament expressement à son fils [2] de le faire mourir soudain aprés qu'il seroit decedé. Dernierement, en cette tragedie que le duc d'Albe nous fit voir à Bruxelles és comtes de

1. Point, *dit-il*, ce n'est pas à moy de *chercher*.
2. Il commanda par son testament *à son fils*.

Horne et d'Aiguemond, il y eut tout plein de choses remarquables et, entre autres, que ledict comte d'Aiguemond, soubs la foy et asseurance duquel le comte de Horne s'estoit venu rendre au duc d'Albe, requit avec grande instance qu'on le fist mourir le premier, affin que sa mort le garantist[1] de l'obligation qu'il avoit audict comte de Horne. Il semble que la mort n'ait point deschargé le premier de sa foy donnée, et que le second en estoit quite, mesmes sans mourir. Nous ne pouvons estre tenus au delà de nos forces et de nos moyens; à cette cause, par ce que les effects et executions ne sont aucunement en nostre puissance, et qu'il n'y a rien en bon escient en nostre puissance que la volonté, en celle là se fondent par necessité et s'establissent toutes les reigles du devoir de l'homme. Par ainsi, le comte d'Aiguemond, tenant son âme et volonté endebtée à sa promesse, bien que la puissance de l'effectuer ne fust pas en ses mains, estoit sans doute absous de son devoir quand il eust survescu le comte de Horne. Mais le roy d'Angleterre, faillant à sa parolle par son intention, ne se peut excuser pour avoir retardé jusques aprés sa mort l'execution de sa desloyauté, non plus que le masson de Herodote. lequel, ayant loyallement conservé durant sa vie le secret des thresors du roy d'Egypte, son maistre, mourant les descouvrit à ses enfans[2].

---

1. Affin que sa mort *l'affranchist*.

2. J'ay veu plusieurs de mon temps, convaincus par leur

CHAPITRE VIII

De l'Oisiveté.

COMME nous voyons des terres oysives, si elles sont grasses et fertilles, qu'elles ne cessent de foisonner[1] en cent mille sortes d'herbes sauvages et inutiles, et que, pour les tenir en office, il les faut assubjectir et employer à certaines semences pour nostre service ; et comme nous voyons que les femmes produisent bien toutes seules des amas et pieces de chair informes, mais que, pour faire une generation bonne et naturelle, il les faut

---

conscience retenir de l'autruy, se disposer à y satisfaire par leur testament, et aprés leur decés. Ils ne font rien qui vaille, ny de prendre terme à chose si pressante, ny de vouloir restablir une injure avec si peu de leur ressentiment et interest. Ils doivent plus du leur. Et d'autant qu'ils payent plus poisamment et incommodéement, d'autant en est leur satisfaction plus juste et meritoire. La penitence demande à charger. Ceux là font encore pis qui reservent la declaration de quelque haineuse volonté envers le proche à leur derniere volonté, l'ayants cachée pendant la vie, et monstrent avoir peu de soin du propre honneur, irritans l'offencé à l'encontre de leur memoire, et moins de leur conscience, n'ayants, pour le respect de la mort mesme, sceu faire mourir leur maltalent et en estendant la vie outre la leur. Iniques juges, qui remettent à juger alors qu'ils n'ont plus cognoissance de cause. Je me garderay, si je puis, que ma mort die chose que ma vie n'ayt premierement dit et apertement.

1. Si elles sont grasses et fertiles, *foisonner*.

embesoigner d'une autre semence, ainsin est-il des esprits : si on ne les occupe à certain sujet qui les bride et contraigne, ils se jettent desreiglez par-cy, par-là, dans le vague champ des imaginations.

Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen ahenis
Sole repercussum, aut radiantis imagine Lunæ,
Omnia pervolitat late loca, jamque sub auras
Erigitur, summique ferit laquearia tecti.

Et n'est folie ny réverie qu'ils ne produisent en cette agitation.

Velut ægri somnia, vanæ
Finguntur species.

L'ame qui n'a point de but estably, elle se perd : car, comme on dict, c'est n'estre en aucun lieu que d'estre partout.

Quisquis ubique habitat, Maxime, nusquam habitat.

Dernierement que je me retiray chez moy, deliberé, autant que je pourroy, de[1] ne me mesler d'autre chose que de passer en repos et à part ce peu qui me reste de vie, il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit que de le laisser en pleine oysiveté s'entretenir soy mesmes, et s'arrester et rasseoir en soy : ce que j'esperois qu'il peust meshuy faire plus aisément, devenu avec le temps plus poisant et plus meur; mais je trouve,

Variam semper dant otia mentem,

---

1. *De* [préposition supprimée.]

que, au rebours, faisant le cheval eschappé, il se donne cent fois plus d'affaire[1] à soy mesmes qu'il n'en prenoit pour autruy; et m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que, pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commancé de les mettre en rolle, esperant avec le temps luy en faire honte à luy mesmes.

CHAPITRE IX

Des Menteurs.

Il n'est homme à qui il siese si mal de se mesler de parler de memoire qu'à moy[2] : car je n'en reconnoy quasi trasse en moy, et ne pense qu'il y en aye au monde une autre si monstrueuse[3] en defaillance. J'ay toutes mes autres parties viles et communes, mais en cette-là je pense estre singulier et tres-rare, et digne de gaigner par là nom[4] et reputation. Outre l'inconvenient naturel que j'en souffre[5], si en mon païs on veut dire qu'un homme n'a poinct de sens, ils disent qu'il n'a point

1. Cent fois plus *de carriere.*
2. *Qu'à moy* [mots supprimés.]
3. Une autre si *merveilleuse.*
4. De *gaigner nom.*
5. (Car certes, veu sa necessité, Platon a raison de la nommer une grande et puissante déesse.)

de memoire ; et quand je me plains du defaut de la mienne, ils me reprennent et mescroient, comme si je m'accusois d'estre insensé : ils ne voyent pas de chois entre memoire et entendement. C'est bien empirer mon marché ; mais ils me font tort, car il se voit par experience, plustost au rebours, que les memoires excellentes se joignent volontiers aux jugemens debiles. Ils me font tort aussi en cecy, qui ne sçay rien si bien faire qu'estre amy, que les mesmes paroles qui accusent ma maladie representent l'ingratitude. On se prend de mon affection à ma memoire, et d'un defaut naturel on en faict un defaut de conscience. Il a oublié, dict-on, cette priere ou cette promesse ; il ne se souvient point de ses amys ; il ne s'est point souvenu de dire, ou faire, ou taire cela, pour l'amour de moy. Certes je puis aiséement oublier, mais de mettre à nonchalloir la charge que mon amy m'a donnée, je ne le fay pas. Qu'on se contente de ma misere, sans en faire une espece de malice, et de la malice autant ennemye de mon humeur.

Je me console aucunement : premierement, de ce que mon parler en est plus court, car le magasin de la memoire est volontiers plus fourny de matiere que n'est celuy de l'invention. C'est pitié, je l'essaye par la preuve d'aucuns de mes privez amys : à mesure que la memoire leur fournit la chose entiere et presente, ils reculent si arriere leur narration et la chargent de tant de vaines circonstances que, si le conte est bon, ils en es-

touffent la bonté; s'il ne l'est pas, vous estes à maudire ou l'heur de leur memoire, ou le malheur de leur jugement: aussi, qu'il me souvient moins des offences receuës, comme disoit cet ancien, et que les lieux et les livres que je revoy me rient tousjours d'une fresche nouvelleté[1].

---

1. [Tout ce paragraphe a été remanié de la manière suivante dans l'édition de 1595 :]

Je me console aucunement : premierement, sur ce que c'est un mal duquel principallement j'ay tiré la raison de corriger un mal pire, qui se fust facilement produit en moy, sçavoir est l'ambition, car cette deffaillance est insuportable à qui s'empestre des negotiations du monde ; — que, comme disent plusieurs pareils exemples du progrés de nature, elle a volontiers fortifié d'autres facultés en moy à mesure que cette-cy s'est affoiblie ; et irois facilement couchant et allanguissant mon esprit et mon jugement sur les traces d'autruy, sans exercer leurs propres forces, si les inventions et opinions estrangieres m'estoient presentes par le benefice de la memoire ; — que mon parler en est plus court, car le magasin de la memoire est volontiers plus fourny de matiere que n'est celuy de l'invention. Si elle m'eust tenu bon, j'eusse assourdi tous mes amys de babil, les subjects esveillans cette telle quelle faculté que j'ay de les manier et employer, eschauffant et attirant mes discours. C'est pitié, je l'essaye par la preuve d'aucuns de mes privez amys : à mesure que la memoire leur fournit la chose entiere et presente, ils reculent si arriere leur narration et la chargent de tant de vaines circonstances que, si le conte est bon, ils en estouffent la bonté ; s'il ne l'est pas, vous estes à maudire ou l'heur de leur memoire ou le malheur de leur jugement. Et c'est chose difficile de fermer un propos et de le coupper despuis qu'on est arroutté, et n'est rien où la force d'un cheval se cognoisse plus qu'à faire un arrest rond et net. Entre les pertinents mesmes, j'en voy qui veulent, et ne se

Ce n'est pas sans raison qu'on dit que qui ne se sent point assez ferme de memoire ne se doit pas mesler d'estre menteur. Je sçay bien que les grammairiens font difference entre dire mensonge et mentir, et disent que dire mensonge, c'est dire chose fauce, mais qu'on a pris pour vraye, et que la definition du mot de *mentir* en latin, d'où nostre françois est party, porte autant comme aller contre sa conscience, et que par consequent cela ne touche que ceux qui disent contre ce qu'ils sçavent, desquels je parle. Or ceux icy, ou ils inventent marc et tout, ou ils déguisent et alterent un fons veritable. Lors qu'ils déguisent et changent, à les remettre souvent en ce mesme conte, il est malaisé qu'ils ne se desferrent, par ce que la chose comme elle est s'estant logée la premiere dans la memoire et s'y estant empreincte par la voye de

---

peuvent desfaire de leur course : ce pendant qu'ils cerchent le point de clorre le pas, ils s'en vont balivernant et trainant comme des hommes qui deffaillent de foiblesse. Sur tout les vieillards sont dangereux, à qui la souvenance des choses passées demeure, et ont perdu la souvenance de leurs redites. J'ay veu des recits bien plaisans devenir tres-ennuyeux en la bouche d'un seigneur, chascun de l'assistance en ayant esté abbreuvé cent fois. Secondement, qu'il me souvient moins des offences receuës, ainsi que disoit cet ancien : Il me faudroit un protocolle; comme Darius, pour n'oublier l'offence qu'il avoit receue des Atheniens, faisoit qu'un page, à tous les coups qu'il se mettoit à table, luy vinst rechanter par trois fois à l'oreille : « Sire, souvienne vous des Atheniens » ; et que les lieux et les livres que je revoy me rient tousjours d'une fresche nouvelleté.

la connoissance et de la science, il est mal-aisé qu'elle ne se represente à l'imagination, délogeant la fauceté qui n'y peut avoir le pied si ferme ny si rassis, et que les circonstances du premier aprentissage, se coulant à tous coups dans l'esprit, ne facent perdre le souvenir des pieces raportées faulses ou abastardies. En ce qu'ils inventent tout à faict, d'autant qu'il n'y a nulle impression contraire qui choque leur fauceté, ils semblent avoir d'autant moins à craindre de se mesconter. Toutesfois encore, cecy, par ce que c'est un corps vain et sans prise, eschappe volontiers à la memoire, si elle n'est bien asseurée. Dequoy j'ay souvent veu l'experience, et plaisammant, aux despens de ceux qui font profession de ne former autrement leur parole que selon qu'il sert aux affaires qu'ils negotient, et qu'il plaist aux grands à qui ils parlent : car ces circonstances à quoy ils veulent asservir leur foy et leur conscience estans subjettes à plusieurs changements, il faut que leur parole se diversifie quand et quand, d'où il advient que de mesme chose ils disent gris tantost [1], tantost jaune, à tel homme d'une sorte, à tel d'une autre ; et si par fortune ces hommes raportent en butin leurs instructions si contraires, que devient cette belle art [2] ? Outre ce qu'imprudemment ils se desferrent eux-mesmes si souvent, car quelle memoire leur pourroit suffire à se souvenir de tant de diverses

1. *Tantost gris*
2. *Ce bel* art.

formes qu'ils ont forgées à un mesme subject? J'ay veu plusieurs de mon temps envier la reputation de cette belle sorte de prudence, qui ne voyent pas que, si la reputation y est, l'effect n'y peut estre [1].

Le roy François premier se vantoit d'avoir mis

---

1. En verité, le mentir est un maudit vice. Nous ne sommes hommes et ne nous tenons les uns aux autres que par la parole. Si nous en connoissions l'horreur et le poids, nous le poursuivrions à feu plus justement que d'autres crimes. Je trouve qu'on s'amuse ordinairement à chastier aux enfans des erreurs innocentes, tres-mal à propos, et qu'on les tourmente pour des actions temeraires qui n'ont ny impression ny suitte. La menterie seule et, un peu au dessous, l'opiniastreté me semblent estre celles desquelles on devroit à toute instance combattre la naissance et le progrez; elles croissent quand et eux, et, depuis qu'on a donné ce faux train à la langue, c'est merveille combien il est impossible de l'en retirer. Par où il advient que nous voyons des honnestes hommes d'ailleurs y estre subjects et asservis. J'ay veu un bon garçon de tailleur, à qui je n'ouy jamais dire une verité, non pas quand elle s'offre pour luy servir utilement. Si, comme la verité, le mensonge n'avoit qu'un visage, nous serions en meilleurs termes, car nous prendrions pour certain l'opposé de ce que diroit le menteur. Mais le revers de la verité a cent mille figures et un champ indefiny. Les Pythagoriens font le bien certain et finy, le mal infiny et incertain. Mille routtes desvoyent du blanc, une y va. Certes je ne m'asseure pas que je peusse venir à bout de moy, à guarentir un danger evident et extresme, par une effrontée et solenne mensonge. Un ancien pere dit que nous sommes mieux en la compagnie d'un chien cognu qu'en celle d'un homme duquel le langage nous est inconnu : *Ut externus alieno non sit hominis vice*. Et de combien est le langage faux moins sociable que le silence!

au rouet par ce moyen Francisque Taverna, ambassadeur de François Sforce, duc de Milan, homme tres-fameux en science de parlerie. Cettuy-cy avoit esté depesché pour excuser son maistre envers Sa Majesté d'un fait de grande consequence, qui estoit tel. Le roy, pour maintenir tousjours quelques intelligences en Italie, d'où il avoit esté dernierement chassé, mesme au duché de Milan, avoit advisé d'y tenir prés du duc un gentilhomme de sa part, ambassadeur par effect, mais par apparence homme privé, qui fist la mine d'y estre pour ses affaires particulieres; d'autant que le duc, qui dependoit beaucoup plus de l'empereur, lors principalement qu'il estoit en traicté de mariage avec sa niepce, fille du roy de Dannemarc, qui est à present douairiere de Lorraine, ne pouvoit descouvrir avoir aucune praticque et conference avecques nous sans son grand interest. A cette commission se trouva propre un gentil'homme milanois, escuyer d'escurie chez le roy, nommé Merveille. Cettuy-cy, despesché avecques lettres secrettes de creance et instructions d'ambassadeur, et avecques d'autres lettres de recommandation envers le duc, en faveur de ses affaires particulieres, pour le masque et la montre, fut si long temps auprés du duc qu'il en vint quelque resentiment à l'empereur, qui donna cause à ce qui s'ensuivit aprés, comme nous pensons : qui fut que [1], soubs couleur de quelque meurtre, voilà le

1. *Ce* fut que.

duc qui luy faict trancher la teste de belle nuict, et son procez faict en deux jours. Messire Francisque, estant venu prest d'une longue deduction contrefaicte de cette histoire (car le roy s'en estoit adressé, pour demander raison, à tous les princes de Chrestienté et au duc mesmes), fut ouy aux affaires du matin; et ayant estably pour le fondement de sa cause et dressé à cette fin plusieurs belles apparences du faict: que son maistre n'avoit jamais pris nostre homme que pour gentil-homme privé et sien suject, qui estoit venu faire ses affaires à Milan et qui n'avoit jamais vescu là soubs autre visage; desadvouant mesme avoir sceu qu'il fust en estat de la maison du roy, ny connu de luy, tant s'en faut qu'il le prist pour ambassadeur. Le roy à son tour, le pressant de diverses objections et demandes et le chargeant de toutes pars, l'accusa [1] en fin sur le point de l'execution faite de nuict et comme à la desrobée. A quoy le pauvre homme embarrassé respondit, pour faire l'honneste, que pour le respect de Sa Majesté le duc eust esté bien marry que telle execution se fust faicte de jour. Chacun peut penser comme il fut relevé, s'estant si lourdement couppé, et à l'endroit [2] d'un tel nez que celuy du roy François.

Le pape Jule second ayant envoyé un ambassadeur vers le roy d'Angleterre pour l'animer contre le roy François, l'ambassadeur ayant esté ouy sur

---

1. L'*acculla*.
2. Couppé *à l'endroit*.

sa charge, et le roy d'Angleterre s'estant arresté en sa responce aux difficultez qu'il trouvoit à dresser les preparatifs qu'il faudroit pour combattre un roy si puissant, et en alleguant quelques raisons, l'ambassadeur repliqua mal à propos qu'il les avoit aussi considerées de sa part et les avoit bien dictes au pape. De cette parole si esloingnée de sa proposition, qui estoit de le pousser incontinent à la guerre, le roy d'Angleterre print le premier argument de ce qu'il trouva depuis par effect, que cet ambassadeur, de son intention particuliere, pendoit du costé de France, et, en ayant adverty son maistre, ses biens furent confisquez, et ne tint à guere qu'il n'en perdist la vie.

CHAPITRE X

Du Parler prompt ou tardif.

ONC ne furent à tous toutes graces données.

Aussi voyons nous qu'au don d'eloquence les uns ont la facilité et la promptitude, et, ce qu'on dict, le boute-hors si aisé qu'à chaque bout de champ ils sont prests; les autres, plus tardifs, ne parlent jamais rien qu'elabouré et premedité.

Comme on donne des regles aux dames de prendre les jeux et les exercices du corps selon l'advantage de ce qu'elles ont le plus beau ; si j'avois à conseiller de mesmes, en ces deux divers

advantages de l'eloquence, de laquelle il semble en nostre siecle que les prescheurs et les advocats facent principale profession, le tardif seroit mieux prescheur, ce me semble, et l'autre mieux advocat : par ce que la charge de celuy-là luy donne autant qu'il luy plaist de loisir pour se preparer, et puis sa carriere se passe d'un fil et d'une suite sans interruption, là où les commoditez de l'advocat le pressent à toute heure de se mettre en lice; et les responces improuveuës de sa partie adverse le rejettent hors de son branle [1], où il luy faut sur le champ prendre nouveau party. Si est-ce qu'à l'entreveue du pape Clement et du roy François à Marseille, il advint, tout au rebours, que monsieur Poyet, homme toute sa vie nourry au barreau, en grande reputation, ayant charge de faire la harangue au pape et l'ayant de longue main pourpensée, voire, à ce qu'on dict, apportée de Paris toute preste; le jour mesme qu'elle devoit estre prononcée, le pape, se craignant qu'on luy tinst propos qui peust offencer les ambassadeurs des autres princes qui estoient autour de luy, manda au roy l'argument qui luy sembloit estre le plus propre au temps et au lieu, mais de fortune tout autre que celuy sur lequel monsieur Poyet s'estoit travaillé, de façon que sa harangue demeuroit inutile, et luy en falloit promptement refaire une autre. Mais, s'en sentant incapable, il fallut que monsieur le cardinal du Bellay en prinst la charge. La part de l'advocat est plus dif-

1. Le rejettent *de son bransle.*

ficile que celle d'un prescheur[1]; et nous trouvons pourtant, ce me semble[2], plus de passables advocats que prescheurs, au moins en France. Il semble que ce soit plus le rolle[3] de l'esprit d'avoir son operation prompte et soudaine, et plus celuy[4] du jugement de l'avoir lente et posée. Mais qui demeure du tout muet, s'il n'a loisir de se preparer, et celuy aussi à qui le loisir ne donne advantage de mieux dire, ils sont en pareil degré d'estrangeté.

On recite de Severus Cassius qu'il disoit mieux sans y avoir pensé; qu'il devoit plus à la fortune qu'à sa diligence; qu'il luy venoit à profit d'estre troublé en parlant, et que ses adversaires craignoyent de le picquer, de peur que la colere ne luy fist redoubler son eloquence. Je cognois par experience cette condition de nature, qui ne peut soustenir une vehemente premeditation et laborieuse; si elle ne va gayement et librement, elle ne va rien qui vaille. Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent à l'huyle et à la lampe, pour certaine aspreté et rudesse que le travail imprime en ceux où il a grande part; mais, outre cela, la solicitude de bien faire et cette contention de l'ame trop bandée et trop tenduë à son entreprise la rompt et la trouble, comme l'eau[5] qui, par force

1. Que celle *du* prescheur.
2. Ce *m'est advis*.
3. Plus le *propre*.
4. Et plus le *propre*.
5. La rompt et *l'empesche, ainsi qu'il advient à l'eau.*

de se presser de sa violence et abondance, ne peut trouver issuë en un passage [1] ouvert. En cette condition de nature de quoy je parle, il y a quant et quant aussi cela, qu'elle demande à estre non pas esbranlée et piquée par ces passions fortes, comme la colere de Cassius (car ce mouvement seroit trop aspre) : elle veut estre non pas secoüée, mais solicitée; elle veut estre eschaufée et reveillée par les occasions estrangeres, presentes et fortuites. Si elle va toute seule, elle ne fait que trainer et languir; l'agitation est sa vie et sa grace. Je ne me tiens pas bien en ma possession et disposition; le hazard y a plus de droict que moy: l'occasion, la compaignie, le branle mesme de ma voix, tire plus de mon esprit que je n'y trouve lors que je le sonde et employe à part moy. Ainsi les paroles en valent mieux que les escripts, s'il y peut avoir chois où il n'y a point de pris [2].

---

1. En un *goulet*.

2. Cecy m'advient aussi, que je ne me trouve pas où je me cherche, et me trouve plus par rencontre que par l'inquisition de mon jugement. J'auray eslancé quelque subtilité en escrivant (j'enten bien, mornée pour un autre, affilée pour moy: laissons toutes ces honnestetez; cela se dit par chacun selon sa force), je l'ay si bien perdue que je ne sçay ce que j'ay voulu dire ; et l'a l'estranger descouverte par fois avant moy. Si je portoy le rasoir par tout où cela m'advient, je me desferoy tout. Le rencontre m'en offrira le jour quelque autre fois, plus apparent que celuy du midy, et me fera estonner de ma hesitation.

CHAPITRE XI

Des Prognostications.

Quant aux oracles, il est certain que bonne piece avant la venuë de Jesus-Christ, ils avoyent commencé à perdre leur credit ; car nous voyons que Cicero se met en peine de trouver la cause de leur defaillance [1]. Mais, quant aux autres prognostiques qui se tiroyent de l'anatomie des bestes aux sacrifices [2], du trepignement des poulets, du vol des oyseaux [3], des foudres, du tournoiement des rivieres [4] et autres sur lesquels l'ancienneté appuioit la plus part des entreprinses, tant publiques que privées, nostre religion les a abolies. Et encore qu'il reste entre nous quelques moyens de divination és astres, és esprits, és figures du corps, és songes et ailleurs : notable exemple de la forcenée curiosité de nostre nature, s'amusant à

---

1. Et ces mots sont à luy : *Cur isto modo jam oracula Delphis non eduntur, non modo nostra ætate, sed jamdiu, ut nihil possit esse contemptius ?*

2. Ausquels Platon attribue en partie la constitution naturelle des membres internes d'icelles.

3. *Aves quasdam rerum augurandarum causa natas esse putamus.*

4. *Multa cernunt aruspices, multa augures provident, multa oraculis declarantur, multa vaticinationibus, multa somniis, multa portentis.*

preoccuper les choses futures, comme si elle n'avoit pas assez affaire à digerer les presentes :

Cur hanc tibi, rector Olympi,
Sollicitis visum mortalibus addere curam,
Noscant venturas ut dira per omina clades ?
Sit subitum quodcunque paras, sit cæca futuri
Mens hominum fati; liceat sperare timenti [1] *;*

si est-ce qu'elle est de beaucoup moindre auctorité. Voylà pourquoy l'exemple de François, marquis de Sallusse, m'a semblé remarcable : car, lieutenant du roy François en son armée de là les monts, infiniment favorisé de nostre cour, et obligé au roy du marquisat mesmes qui avoit esté confisqué de son frere, au reste ne se presentant occasion de le faire, son affection mesme y contredisant, se laissa si fort espouvanter, comme il a esté adveré, aux belles prognostications qu'on faisoit lors courir de tous costez à l'advantage de l'empereur Charles cinquiesme et à nostre des-advantage (mesmes en Italie, où ces folles propheties avoyent trouvé tant de place, qu'à Rome fut baillé grande somme d'argent au change pour cette opinion de nostre ruine), qu'aprés s'estre souvent condolu à ses privez des maux qu'il voyoit inevitablement preparez à la couronne de France et aux amis qu'il y avoit, se revolta et changea de party, à son grand dommage pourtant, quelque constellation qu'il y eust. Mais il s'y conduisit en homme combatu

1. *Ne utile quidem est scire quid futurum sit : miserum est enim nihil proficientem angi.*

de diverses passions : car, ayant et villes et forces en sa main, l'armée ennemye soubs Antoine de Leve à trois pas de luy, et nous sans soubsçon de son faict, il estoit en luy de faire pis qu'il ne fit, car pour sa trahison nous ne perdismes ny homme ny ville que Fossan, encore aprés l'avoir long temps contestée.

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosa nocte premit Deus,
Ridetque si mortalis ultra
Fas trepidat.
Ille potens sui
Lætusque deget, cui licet in diem
Dixisse : Vixi; cras vel atra
Nube polum Pater occupato
Vel sole puro.
Lætus in præsens animus quod ultra est
Oderit curare [1].

J'aymerois bien mieux regler mes affaires par le

---

1. Et ceux qui croyent ce mot, au contraire, le croyent à tort : *Ista sic reciprocantur, ut et, si divinatio sit, dii sint ; et, si dii sint, sit divinatio.* Beaucoup plus sagement Pacuvius :

Nam istis qui linguam avium intelligunt,
Plusque ex alieno jecore sapiunt quam ex suo,
Magis audiendum quam auscultandum censeo.

Cette tant celebrée art de deviner des Toscans nasquit ainsin : Un laboureur, perçant de son coultre profondement la terre, en veid sourdre Tages, demi-dieu, d'un visage enfantin, mais de senile prudence. Chacun y accourut, et furent ses paroles et science recueillie et conservée à plusieurs siecles, contenant les principes et moyens de cette art. Naissance conforme à son progrez.

sort des dez que par ces songes[1]. J'en voy qui estudient et glosent leurs almanachs, et nous en alleguent l'authorité aux choses qui se passent. A tant dire, il faut qu'ils dient et la verité et le mensonge[2]; je ne les estime de rien mieux, pour les voir tomber en quelque rencontre. Ce seroit plus de certitude s'il y avoit regle et verité à mentir tousjours[3]. J'ay veu, par fois à leur domma-

---

1. Et de vray, en toutes republiques, on a tousjours laissé bonne part d'auctorité au sort. Platon, en la police qu'il forge à discretion, luy attribue la decision de plusieurs effects d'importance et veut, entre autres choses, que les mariages se facent par sort entre les bons; et donne si grand poids à ceste election fortuite que les enfans qui en naissent, il ordonne qu'ils soyent nourris au païs; ceux qui naissent des mauvais, en soyent mis hors; toutesfois, si quelqu'un de ces bannis venoit par cas d'adventure à montrer en croissant quelque bonne esperance de soy, qu'on le puisse rappeller, et exiler aussi celuy d'entre les retenus qui montrera peu d'esperance de son adolescence.

2. *Quis est enim qui, totum diem jaculans, non aliquando conlineet?*

3. Joint que personne ne tient registre de leurs mescontes, d'autant qu'ils sont ordinaires et infinis ; et fait-on valoir leurs divinations de ce qu'elles sont rares, incroiables et prodigieuses. Ainsi respondit Diagoras, qui fut surnommé l'Athée, estant en la Samothrace, à celuy qui, en luy montrant au temple force vœuz et tableaux de ceux qui avoyent eschapé le naufrage, luy dit : « Et bien ! vous qui pensez que les dieux mettent à nonchaloir les choses humaines, que dittes vous de tant d'hommes sauvez par leur grace? — Il se fait ainsi, respondit-il ; ceux là ne sont pas peints qui sont demeurez noyez, en bien plus grand nombre. » Cicero dit que le seul Xenophanes Colophonien, entre tous les philosophes qui ont advoué les dieux, a essayé de desraciner toute sorte de divination.

ge[1], aucunes de noz ames principesques s'arrester à ces vanitez[2]. Le demon de Socrates estoit à mon advis[3] certaine impulsion de volonté qui se presentoit à luy sans le conseil de son discours. En une ame bien espurée comme la sienne, et preparée par continuel exercice[4] de sagesse et de vertu, il est vraysemblable que ces inclinations, quoy que fortuites, estoyent tousjours bonnes[5] et dignes d'estre suyvies. Chacun a en soy quelque image de telles agitations. J'en ay eu auxquelles[6]

---

1. *D'autant est-il moins de merveille si nous avons veu,* par fois à leur dommage.

2 Je voudrois bien avoir reconnu de mes yeux ces deux merveilles du livre de Joachim, abbé calabrois, qui predisoit tous les papes futurs, leurs noms et formes ; et celuy de Leon l'empereur, qui predisoit les empereurs et patriarches de Grece. Cecy ay-je reconnu de mes yeux, qu'és confusions publiques, les hommes estonnez de leur fortune, se vont rejettant, comme à toute superstition, à rechercher au ciel les causes et menaces anciennes de leur malheur ; et y sont si estrangement heureux de mon temps, qu'ils m'ont persuadé qu'ainsi que c'est un amusement d'esprits aiguz et oisifs, ceux qui sont duicts à cette subtilité de les replier et desnouër, seroyent en tous escrits capables de trouver tout ce qu'ils y demandent. Mais sur tout leur preste beau jeu le parler obscur, ambigu et fantastique du jargon prophetique, auquel leurs autheurs ne donnent aucun sens clair, afin que la posterité y en puisse appliquer de tel qu'il luy plaira.

3. Estoit *à l'adventure.*

4. Par *continu* exercice.

5. Quoy que *temeraires et indigestes,* estoyent tousjours *importantes.*

6. Chacun *sent* en soy quelque image de telles agitations, d'une opinion prompte, vehemente et fortuite. C'est à moy de

je me laissay emporter si utilement et heureusement qu'elles pourroyent estre jugées avec quelque chose [1] d'inspiration divine.

CHAPITRE XII

De la Constance.

La loy de la resolution et de la constance ne porte pas que nous ne nous devions couvrir, autant qu'il est en nostre puissance, des maux et inconveniens qui nous menassent, ny par consequent d'avoir peur qu'ils nous surpreignent. Au rebours, tous moyens honnestes de se garentir des maux sont non seulement permis, mais loüables. Et le jeu de la constance se jouë principalement à porter patiemment et de pié ferme [2] les inconveniens où il n'y a point de remede : de maniere qu'il n'y a soupplesse de corps ny mouvement aux armes de main, que nous trouvions mauvais, s'il sert à nous garantir du coup qu'on nous ruë [3].

Toutes-fois aux canonades, depuis qu'on leur

---

leur donner quelque authorité, qui en donne si peu à nostre prudence; et en ay eu de pareillement foibles en raison et violentes en persuasion ou en dissuasion, qui estoit plus ordinaire à Socrates, ausquelles...

1. Estre jugées *tenir* quelque chose.

2. A porter *de pied ferme*.

3. Plusieurs nations tresbelliqueuses se servoyent, en leurs faits d'armes, de la fuite pour advantage principal, et mon-

est planté en bute, comme les occasions de la guerre portent souvent, il est messeant de s'esbranler pour la menasse du coup, d'autant que, pour sa violence et vitesse, nous le tenons inevitable; et en y a meint un qui, pour avoir ou haussé la main, ou baissé la teste, en a pour le moins appresté à rire à ses compagnons. Si est-ce qu'au voyage que l'empereur Charles cinquiesme fit contre nous en Provence, le marquis de Guast, estant allé recognoistre la ville d'Arle, et s'estant jetté hors du

---

troyent le dos à l'ennemy plus dangereusement que leur visage. Les Turcs en retiennent quelque chose, et Socrates, en Platon, se mocque de Laches, qui avoit definy la fortitude « se tenir ferme en son reng contre les ennemis ». Quoy, feit-il, seroit ce donc lascheté de les battre en leur faisant place? et luy allegue Homere, qui louë en Æneas la science de fuir. Et, par ce que Laches, se radvisant, advouë cet usage aux Scythes et en fin generallement à tous gens de cheval, il luy allegue encore l'exemple des gens de pied Lacedemoniens (nation sur toutes duitte à combattre de pied ferme) qui, en la journée de Platées, ne pouvant ouvrir la phalange Persienne, s'adviserent de s'escarter et sier arriere, pour, par l'opinion de leur fuitte, faire rompre et dissoudre cette masse, en les poursuivant : par où ils se donnerent la victoire. Touchant les Scythes, on dit d'eux, quand Darius alla pour les subjuger, qu'il manda à leur roy force reproches, pour le voir tousjours reculant devant luy et gauchissant la meslée. A quoy Indathyrsez (car ainsi se nommoit-il) fit responce que ce n'estoit pour avoir peur de luy ny d'homme vivant, mais que c'estoit la façon de marcher de sa nation, n'ayant ny terre cultivée, ny ville, ny maison à deffendre, et à craindre que l'ennemy en peust faire profit; mais, s'il avoit si grand faim d'en manger, qu'il approchast pour voir le lieu de leurs anciennes sepultures, et que là il trouveroit à qui parler tout son saoul.

couvert d'un moulin à vent, à la faveur duquel il s'estoit approché, fut apperceu par les seigneurs de Bonneval et seneschal d'Agenois, qui se promenoient sus le theatre aux arenes; lesquels l'ayant monstré au seigneur de Villier, commissaire de l'artillerie, il braqua si à propos une colouvrine[1], que, sans ce que ledict marquis, voyant mettre le feu, se lança à quartier, il fut tenu qu'il en avoit dans le corps. Et de mesmes, quelques années auparavant, Laurens de Medicis, duc d'Urbin, pere de la royne mere du roy, assiegeant Mondolphe, place d'Italie, aux terres qu'on nomme du Vicariat, voyant mettre le feu à une piece qui le regardoit, bien luy servit de faire la cane, car autrement le coup qui ne luy rasa que le dessus de la teste luy donnoit sans doute dans l'estomach. Pour en dire le vray, je ne croy pas que ces mouvemens se fissent avecques discours : car quel jugement pouvez vous faire de la mire haute ou basse en chose si soudaine ? Et est bien plus aisé à croire que la fortune favorisa leur frayeur, et que ce seroit moyen un' autre fois aussi bien pour se jetter dans le coup que pour l'eviter. Je ne me puis deffendre, si le bruit esclattant d'une harquebusade vient à me frapper les oreilles à l'improuveu, en lieu où je ne le deusse pas attendre, que je n'en tressaille, ce que j'ay veu encores advenir à d'autres qui valent mieux que moy[2].

---

1. *Couleuvrine.*
2. Ny n'entendent les Stoïciens que l'ame de leur sage

CHAPITRE XIII

Ceremonie de l'entreveuë des roys.

Il n'est subject si vain qui ne merite un rang en cette rapsodie. A nos reigles communes, ce seroit une notable discourtoisie, et à l'endroit d'un pareil, et plus à l'endroict d'un grand, de faillir à vous trouver chez vous quand il vous auroit adverty d'y devoir venir : voire, adjoustoit la royne de Naverre Marguerite à ce propos, que c'estoit incivilité à un gentil-homme de partir de sa maison, comme il se faict le plus

---

puisse resister aux premieres visions et fantaisies qui luy surviennent ; ains, comme à une subjection naturelle, consentent qu'il cede au grand bruit du ciel ou d'une ruine, pour exemple, jusques à la palleur et contraction, ainsin aux autres passions, pourveu que son opinion demeure sauve et entiere, et que l'assiette de son discours n'en souffre atteinte ny alteration quelconque, et qu'il ne preste nul consentement à son effroy et souffrance. De celuy qui n'est pas sage, il en va de mesme en la premiere partie, mais tout autrement en la seconde. Car l'impression des passions ne demeure pas en luy superficielle, ains va penetrant jusques au siege de sa raison, l'infectant et la corrompant ; il juge selon icelles, et s'y conforme. Voyez bien disertement et plainement l'estat du sage stoïque :

Mens immota manet, lacrymæ volvuntur inanes.

Le sage peripateticien ne s'exempte pas des perturbations, mais il les modere.

souvent, pour aller au devant de celuy qui le vient trouver, pour grand qu'il soit; et qu'il est plus respectueux et civil de l'attendre pour le recevoir, ne fust que de peur de faillir sa route, et qu'il suffit de l'accompagner à son partement. Pour moy, j'oublie souvent l'un et l'autre de ces vains offices, comme je retranche en ma maison toute ceremonie [1]. Quelqu'un s'en offence, qu'y ferois-je? Il vaut mieux que je l'offence pour une fois que à moy [2] tous les jours ; ce seroit une subjection continuelle. A quoy faire fuyt-on la servitude des cours, si on l'entraine jusques en sa taniere? C'est aussi une reigle commune en toutes assemblées, qu'il touche aux moindres de se trouver les premiers à l'assignation, d'autant qu'il est mieux deu aux plus apparans de se faire attendre.

Toutesfois, à l'entreveuë qui se dressa du pape Clement et du roy François à Marseille, le roy, y ayant ordonné les apprets necessaires, s'esloigna de la ville et donna loisir au pape de deux ou trois jours pour son entrée et refreschissement, avant qu'il le vinst trouver. Et de mesmes, à l'entrée aussi du pape et de l'empereur à Bouloigne, l'empereur donna moyen au pape d'y estre le premier, et y survint aprés luy. C'est, disent-ils, une cerimonie ordinaire aux abouchemens de tels princes, que le plus grand soit avant les autres au lieu assi-

---

1. Comme je retranche en ma maison *autant que je puis de la cerimonie*.

2. Que *moy*.

gné, voyre avant celuy chez qui se faict l'assemblée; et le prennent de ce biais, que c'est affin que cette apparence tesmoigne que c'est le plus grand que les moindres vont trouver et le recherchent, non pas luy eux [1].

CHAPITRE XIV [2]

Que le goust des biens et des maux depend en bonne partie de l'opinion que nous en avons.

Les hommes (dit une sentence grecque ancienne) sont tourmentez par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mesmes. Il y auroit un

---

1. Non seulement chasque païs, mais chasque cité et chasque vacation a sa civilité particuliere. J'y ay esté assez soigneusement dressé en mon enfance, et ay vescu en assez bonne compaignie, pour n'ignorer pas les loix de la nostre Françoise, et en tiendrois eschole. J'aime à les ensuivre, mais non pas si couardement que ma vie en demeure contraincte. Elles ont quelques formes penibles, lesquelles pourveu qu'on oublie par discretion, non par erreur, on n'en a pas moins de grace. J'ay veu souvent des hommes incivils par trop de civilité, et importuns de courtoisie. C'est au demeurant une tres-utile science que la science de l'entregent. Elle est, comme la grace et la beauté, conciliatrice des premiers abords de la societé et familiarité, et par consequent nous ouvre la porte à nous instruire par les exemples d'autruy et à exploitter et produire nostre exemple, s'il a quelque chose d'instruisant et communicable.

2. Chapitre XL.

grand poinct gaigné pour le soulagement de nostre miserable condition humaine, qui pourroit establir cette proposition vraye tout par tout : car, si les maux n'ont entrée en nous que par nostre jugement, il semble qu'il soit en nostre pouvoir de les mespriser ou contourner à bien. Si les choses se rendent à nostre mercy et devotion [1], pourquoy n'en chevirons nous ou ne les accommoderons nous à nostre advantage? Si ce que nous appellons mal et tourment n'est ny mal ny tourment de soy, ains seulement que nostre fantasie luy donne ceste qualité, il est en nous de la changer ; et, en ayant le choix, si nul ne nous force, nous sommes estrangement fols de nous bander pour le party qui nous est le plus ennuyeux, et de donner aux maladies, à l'indigence et au mespris un aigre et mauvais goust, si nous le leur pouvons donner bon et si, la fortune fournissant simplement de matiere, c'est à nous de luy donner la forme. Or, que ce que nous appellons mal ne le soit pas de soy, ou, au moins, tel qu'il soit, qu'il depende de nous de luy donner autre saveur et autre visage, car tout revient à un, voyons s'il se peut maintenir.

Si l'estre originel de ces choses que nous craignons avoit credit de se loger en nous de son authorité, il logeroit pareil et semblable en tous ; car les hommes sont tous d'une façon [2], et, sauf le plus et le moins, se trouvent garnis de pareils outils et

---

1. *Et devotion,* [mots supprimés].
2. Tous d'une *espece.*

instrumens pour concevoir et juger. Mais la diversité des opinions que nous avons de ces choses là montre clerement qu'elles n'entrent en nous que par composition : tel, à l'adventure, les loge chez soy en leur vray estre, mais mille autres leur donnent un estre nouveau et contraire chez eux. Nous tenons la mort, la pauvreté et la douleur pour nos principales parties. Or cette mort que les uns appellent des choses horribles la plus horrible, qui ne sçait que d'autres la nomment l'unique port des tourmens de ceste vie, le souverain bien de nature, seul appuy de nostre liberté, et commune et prompte recepte à tous maux? Et comme les uns l'attendent tremblans et effrayez, d'autres ne la reçoivent-ils pas de tout autre visage[1]? Celuy-là se plaint de sa vilité et facilité[2].

Mors, utinam pavidos vitæ subducere nolles,
Sed virtus te sola daret[3]*!*

Combien voit-on de personnes populaires et communes[4] conduictes à la mort, et non à une mort simple, mais meslée de honte et quelque fois de griefs tourmens, y apporter une telle asseurance,

---

1. D'autres *la supportent plus aysement que la vie.*

2. Se plaint *de sa facilité.*

3. Or laissons ces glorieux courages. Theodorus respondit à Lysimachus menaçant de le tuer : « Tu feras un grand coup d'arriver à la force d'une cantharide! » La plus part des philosophes se treuvent avoir ou prevenu par dessein, ou hasté et secouru leur mort.

4. *Et communes* [mots supprimés].

qui par opiniatreté, qui par simplesse naturelle, qu'on n'y apperçoit rien de changé de leur estat ordinaire, establissans leurs affaires domestiques, se recommandans à leurs amis, chantans, preschans et entretenans le peuple, voire y meslans quelquefois des mots pour rire, et beuvans à leurs cognoissans, aussi bien que Socrates?

Un qu'on menoit au gibet disoit que ce ne fust pas par telle ruë[1], car il y avoit danger qu'un marchant luy fist mettre la main sur le collet à cause d'un vieux debte. Un autre disoit au bourreau qu'il ne le touchast pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il estoit chatoüilleux. L'autre respondit à son confesseur, qui luy promettoit qu'il soupperoit ce jour là avec nostre Seigneur : « Allez vous y en, vous, car de ma part je jeusne. » Un autre ayant demandé à boire, et le bourreau ayant beu le premier, dict ne vouloir boire aprés luy, de peur de prendre la verolle. Chacun a ouy faire le conte du Picard auquel, estant à l'eschelle, on presenta[2] une garse, et que (comme nostre justice permet quelque fois), s'il la vouloit espouser, on luy sauveroit la vie ; luy, l'ayant un peu contemplée et apperceu qu'elle boitoit : « Attache! attache! dit-il, elle cloche. » Et on conte[3] de mesmes qu'en Dannemarc, un homme condamné à avoir la teste tranchée, estant sur l'eschaffaut, comme on luy

1. Disoit *qu'on gardast de passer par telle ruë.*
2. On *presente.*
3. Et on *dit.*

presenta une pareille condition, la refusa, par ce que la fille qu'on luy offrit avoit les joües avallées et le nez trop pointu. Un valet, à Thoulouse, accusé d'heresie, pour toute raison de sa creance, rapportoit[1] à celle de son maistre, jeune escholier prisonnier avec luy, et ayma mieux mourir que se départir de ses opinions, quelles qu'elles fussent[2]. Nous lisons de ceux de la ville d'Arras, lors que le roy Loys unziesme la print, qu'il s'en trouva bon nombre parmy le peuple qui se laisserent pendre plustost que de dire : « Vive le roy! » Et de ces viles ames de bouffons, il s'en est trouvé qui n'ont voulu abandonner leur mestier à la mort mesme, tesmoing celuy qui, comme le bourreau luy donnoit le branle, s'escria[3] : « Vogue la gallée! » qui estoit son refrain ordinaire. Et celuy[4] qu'on avoit couché, sur le point de rendre sa vie, le long du foier sur une paillasse, à qui le medecin demandant où le mal le tenoit : « Entre le banc et le feu », respondit-il; et le prestre, pour luy donner l'extreme onction, cherchant ses pieds, qu'il avoit reserrez et contraints par la maladie : « Vous les trouverez, dit-il, au bout de mes jambes. » A celuy qui l'exhor-

---

1. *Se* rapportoit.

2. Et ayma mieux mourir que *se laisser persuader que son maistre peust errer.*

3. Qui n'ont voulu abandonner leur *gaudisserie en* la mort mesme. *Celuy à qui le bourreau* donnoit le bransle s'escria.

4. Et *l'autre.*

toit [1] de se recommander à Dieu : « Qui y va? » demanda-il; et l'autre respondant : « Ce sera tantost vous mesmes, s'il luy plait », « Y fussé-je bien demain au soir? replica-il. — Recommandez vous seulement à luy, suivit l'autre, vous y serez bien tost. — Il vaut donc mieux, adjousta-il, que je luy porte mes recommandations moy-mesmes [2]. »

Pendant nos dernieres guerres de Milan et tant de prises et récousses, le peuple, impatient de si divers changemens de fortune, print telle resolution à la mort, que j'ay ouy dire à mon pere qu'il y veit tenir conte de bien vingt et cinq maistres de maison qui s'estoient deffaits eux mesmes en une sepmaine : accident approchant à celuy de la ville des Xantiens [3], lesquels, assiegez par Brutus, se precipiterent pesle mesle, hommes, femmes et enfans, à un si furieux appetit de mourir, qu'on ne fait rien pour fuir la mort que ceux-cy ne fissent pour fuir la vie : en maniere qu'à peine peut Brutus en sauver un bien petit nombre [4]. J'ay veu quelqu'un de

---

1. A l'*homme* qui l'exhortoit.

2. Au royaume de Narsingue, encores aujourd'huy, les femmes de leurs prestres sont vives ensevelies avec le corps de leurs maris. Toutes autres femmes sont bruslées aux funerailles des leurs, non constamment seulement, mais gaïement. A la mort du roy, ses femmes et concubines, ses mignons et tous ses officiers et serviteurs, qui font un peuple, se presentent si allegrement au feu où son corps est bruslé qu'ils montrent prendre à grand honneur d'y accompaigner leur maistre.

3. A celuy *des Xantiens*.

4. En maniere qu'à peine peut Brutus en sauver un bien

mes intimes amis courre la mort à force, d'une vraye affection, et enracinée en son cueur par divers visages de discours que je ne luy sceu rabatre, et, à la premiere qui s'offrit coiffée d'un lustre d'honneur, s'y precipiter hors de toute apparence, d'une

---

petit nombre. Toute opinion est assez forte pour se faire espouser au prix de la vie. Le premier article de ce courageux serment que la Grece jura et maintint en la guerre Medoise, ce fut que chacun changeroit plustost la mort à la vie que les loix Persiennes aux leurs. Combien voit-on de monde en la guerre des Turcs et des Grecs accepter plus tost la mort tres-aspre que de se descirconcire pour se baptizer? Exemple de quoy nulle sorte de religion est incapable. Les roys de Castille ayant banni de leur terre les Juifs, le roy Jehan de Portugal leur vendit, à huict escus pour teste, la retraicte aux siennes pour un certain temps, à condition que, iceluy venu, ils auroient à les vuider ; et leur promettoit fournir de vaisseaux à les trajecter en Afrique. Le jour arrive, lequel passé, il estoit dit que ceux qui n'auroient obeï demeureroient esclaves ; les vaisseaux leur furent fournis escharcement, et ceux qui s'y embarquerent, rudement et villainement traittez par les passagers, qui, outre plusieurs autres indignitez, les amuserent sur mer, tantost avant, tantost arriere, jusques à ce qu'ils eussent consumé leurs victuailles, et [feussent] contreints d'en acheter d'eux si cherement et si longuement, qu'on ne les mit à bord qu'ils ne fussent du tout en chemise. La nouvelle de cette inhumanité, rapportée à ceux qui estoient en terre, la plus part se resolurent à la servitude ; aucuns firent contenance de changer de religion. Emmanuel, successeur de Jehan, venu à la couronne, les meit premierement en liberté, et, changeant d'advis depuis, leur ordonna de sortir de ses païs, assignant trois ports à leur passage. Il esperoit, dit l'evesque Osorius, non mesprisable historien latin de noz siecles, que la faveur de la liberté qu'il leur avoit rendue aiant failli de les convertir au christianisme, la difficulté de se commetre à la volerie des mariniers,

faim aspre et ardente. Nous avons plusieurs exemples en nostre temps de ceux, jusques aux enfans, qui, de crainte de quelque legiere incommodité, se sont donnez à la mort. Et, à ce propos, « Que ne fuyrons nous, dict un ancien, si nous

---

d'abandonner un païs où ils estoient habituez avec grandes richesses, pour s'aller jeter en region incognue et estrangere, les y rameineroit. Mais, se voyant decheu de son esperance et eux tous deliberez au passage, il retrancha deux des ports qu'il leur avoit promis, afin que la longueur et incommodité du traject en reduisist aucuns, ou qu'il eust moien de les amonceller tous à un lieu pour une plus grande commodité de l'execution qu'il avoit destinée. Ce fut qu'il ordonna qu'on arrachast d'entre les mains des peres et des meres tous les enfans au-dessous de quatorze ans pour les transporter, hors leur veüe et conversation, en lieu où ils fussent instruits à nostre religion. Il dit que cet effect produisit un horrible spectacle, la naturelle affection d'entre les peres et enfants et, de plus, le zele à leur ancienne creance, combattant à l'encontre de cette violente ordonnance : il fut veu communement des peres et meres se deffaisants eux mesmes, et, d'un plus rude exemple encore, precipitants par amour et compassion leurs jeunes enfans dans des puits, pour fuir à la loy. Au demeurant, le terme qu'il leur avoit prefix expiré, par faute de moiens, ils se remirent en servitude. Quelques uns se feirent chrestiens ; de la foy desquels ou de leur race, encore aujourd'huy cent ans aprés, peu de Portugais s'asseurent, quoy que la coustume et la longueur du temps soient bien plus fortes conseilleres à telles mutations que toute autre contreinte. En la ville de Castelnau-Darry, cinquante Albigeois heretiques souffrirent à la fois, d'un courage determiné, d'estre bruslez vifs en un feu, avant desadvouer leurs opinions. *Quoties non modo ductores nostri,* dit Cicero, *sed universi etiam exercitus, ad non dubiam mortem concurrerunt !*

fuyons[1] ce que la couardise mesme a choisi pour sa retraite? »

D'enfiler icy un grand rolle de ceux de tous sexes et conditions et de toutes sectes, és siecles plus heureux, qui ont ou attendu la mort constamment ou recherchée volontairement, et recherchée non seulement pour fuir les maux de cette vie, mais aucuns pour fuir simplement la satieté de vivre, et d'autres pour l'esperance d'une meilleure condition ailleurs, je n'auroy jamais faict; et en est le nombre si infiny, qu'à la verité j'auroy meilleur marché de mettre en compte ceux qui l'ont crainte. Cecy seulement : Pyrrho le philosophe, se trouvant un jour de grande tourmente dans un batteau, monstroit à ceux qu'il voyoit les plus effrayez autour de luy, et les encourageoit par l'exemple d'un pourceau qui y estoit, nullement effrayé ny soucieux[2] de cet orage. Oserons nous donc dire que cet avantage de la raison, dequoy nous faisons tant de feste, et pour le respect duquel nous nous tenons maistres et empereurs du reste des creatures, ait esté mis en nous pour nostre tourment? A quoy faire la cognoissance des choses[3], si nous en perdons le repos et la tranquillité où nous serions sans cela, et si elle nous rend de pire condition que le pourceau de Pyrrho? L'intelli-

---

1. Que ne *craindrons* nous, dict un ancien, si nous *craignons*...

2. Nullement *soucieux*.

3. Si nous en devenons plus lasches.

gence qui nous a esté donnée pour nostre plus grand bien, l'employerons nous à nostre ruine, combatans le dessein de nature et l'universel ordre des choses, qui porte que chacun use de ses utils et moyens pour sa commodité et advantage[1]?

Bien, me dira lon, vostre regle serve à la mort; mais que direz vous de l'indigence? que direz vous encor de la douleur, que la pluspart des sages ont estimé le souverain mal[2]? et ceux qui le nioient de parole le confessoient par effect. Possidonius estant extremement tourmenté d'une maladie aiguë et douloureuse, Pompeius le fut voir et s'excusa d'avoir prins heure si importune pour l'ouyr deviser de la philosophie : « Jà à Dieu ne plaise, luy dit Possidonius, que la douleur gaigne tant sur moy qu'elle m'empesche d'en discourir et d'en parler[3]! » et se jetta sur ce mesme propos du mespris de la douleur. Mais cependant elle joüoit son rolle et le pressoit incessamment, à quoy il s'escrioit : « Tu as beau faire, douleur, si ne diray-je pas que tu sois mal. » Ce conte qu'ils font tant valoir, que porte-il pour le mespris de la douleur? Il ne debat que du mot, et ce pendant si ces pointures ne l'esmeuvent, pourquoy en rompt-il son propos? pourquoy pense-il faire beaucoup de ne l'appeller pas mal? Icy tout ne consiste pas en l'imagination.

---

1. *Et advantage*, [mots supprimés].

2. Qu'*Aristippus*, *Hieronymus* et la plupart des sages ont estimé le *dernier* mal?

3. *Et d'en parler*, [mots supprimés].

Nous opinons du reste, c'est icy la certaine science qui jouë son rolle; nos sens mesme en sont juges,

Qui nisi sunt veri, ratio quoque falsa sit omnis.

Ferons nous accroire à nostre peau que les coups d'estriviere la chatoüillent, et à nostre goust que l'aloé soit du vin de Graves? Le pourceau de Pyrrho est icy de nostre escot : il est bien sans effroy à la mort; mais, si on le bat, il crie et se tourmente. Forcerons nous la generale habitude[1] de nature, qui se voit en tout ce qui est vivant sous le ciel, de trembler sous la douleur? Les arbres mesmes semblent gemir aux offences qu'on leur faict[2]. La mort ne se sent que par le discours, d'autant que c'est le mouvement d'un instant.

Aut fuit, aut veniet, nihil est præsentis in illa ;
Morsque minus pœnæ quam mora mortis habet.

Mille bestes, mille hommes sont plustost mors que menassés; et à la verité ce que les sages craignent[3] principalement en la mort, c'est la douleur, son avant-coureuse coustumiere[4]. Comme aussi la pau-

---

1. La generale *loy*.
2. *Qu'on leur faict*, [mots supprimés].
3. Que menacez. *Aussi ce que nous disons craindre.*
4. Toutes fois, s'il en faut croire un saint Pere, *malam mortem non facit, nisi quod sequitur mortem.* Et je diroy encore plus vraysemblablement que ny ce qui va devant, ny ce qui vient aprés n'est des appartenances de la mort. Nous nous excusons faussement; et je trouve par experience que c'est plustost l'impatience de l'imagination de la mort qui

vreté n'a rien à craindre que cela, qu'elle nous jette entre les bras de la douleur[1] par la soif, la faim, le froid, le chaud, les veilles, qu'elle nous fait souffrir.

Ainsi n'ayons affaire qu'à la douleur. Je leur donne que ce soit le pire accident de nostre estre, et volontiers, car je suis l'homme du monde qui luy veux autant de mal et qui la craints autant[2], pour jusques à present n'avoir pas eu, Dieu mercy, grand commerce avec elle; mais qu'il ne soit pourtant en nous, si non de l'aneantir, au moins de l'amoindrir par la patience; qu'il ne soit en nous, quand bien le corps s'en esmouveroit[3], de maintenir ce neantmoins l'ame et la raison en bonne trampe, je ne le croy pas[4]. Et s'il ne l'estoit, qui auroit mis en credit parmy nous[5] la vertu, la vaillance, la

---

nous rend impatiens de la douleur, et que nous la sentons doublement grieve de ce qu'elle nous menace de mourir. Mais la raison accusant nostre lascheté de craindre chose si soudaine, si inevitable, si insensible, nous prenons cet autre pretexte plus excusable. Tous les maux qui n'ont autre danger que du mal, nous les disons sans danger. Celuy des dents ou de la goutte, pour grief qu'il soit, d'autant qu'il n'est pas homicide, qui le met en conte de maladie? Or bien presupposons le, qu'en la mort nous regardons principalement la douleur.

1. Qu'elle nous jette entre *ses bras*.

2. Et qui la *fuis* autant.

3. Mais *il est en nous*, sinon de l'aneantir, au moins de l'amoindrir *par patience ; et*, quand bien le corps s'en esmouveroit...

4. *Je ne le croy pas*, [mots supprimés].

5. *Parmi nous*, [mots supprimés].

force, la magnanimité et la resolution? Où jouëroyent elles leur rolle, s'il n'y a plus de douleur à deffier? *Avida est periculi virtus*. S'il ne faut coucher sur la dure, soustenir armé de toutes pieces la chaleur du midy, se paistre d'un cheval et d'un asne, se voir detailler en pieces et arracher une balle d'entre les os, se souffrir recoudre, cauterizer et sonder, par où s'acquerra l'advantage que nous voulons avoir sur le vulgaire? C'est bien loing de fuir le mal et la douleur, ce que disent les sages, que, des actions égallement bonnes, celle-là est plus souhaitable à faire où il y a plus de peine [1]. Et, à cette cause, il a esté impossible de persuader à nos peres que les conquestes faites par vive force, au hazard de la guerre, ne fussent plus advantageuses que celles qu'on faict en toute seureté par pratiques et menées.

Lætius est, quoties magno sibi constat honestum.

D'avantage, cela nous doit consoler que naturellement, si la douleur est violente, elle est courte; si elle est longue, elle est legiere [2]. Tu ne la sentiras guiere long temps, si tu la sens trop; elle mettra fin à soy ou à toy : l'un et l'autre revient à un [3]. Ce qui nous fait souffrir avec tant d'impatience

1. *Non enim hilaritate, nec lascivia, nec risu aut joco, comite levitatis, sed sæpe etiam tristes firmitate et constantia sunt beati.*

2. *Si gravis, brevis; si longus, levis.*

3. Si tu ne la portes, elle t'emportera. *Memineris maximos morte finiri; parvos multa habere intervalla requietis ;*

la douleur, c'est de n'estre pas accoustumez de prendre nostre contentement en l'ame, c'est d'avoir eu trop de commerce avec le corps[1]. Tout ainsi

---

mediocrium nos esse dominos : ut, si tolerabiles sint, feramus ; sin minus, e vita, quum ea non placeat, tanquam e theatro exeamus.

1. C'est de n'estre pas accoustumez de prendre nostre *principal* contentement en l'ame, de ne nous attendre point assez à elle, qui est seule et souveraine maistresse de nostre condition. Le corps n'a, sauf le plus et le moins, qu'un train et qu'un pli ; elle est variable en toute sorte de formes, et renge à soy et à son estat, quel qu'il soit, les sentiments du corps et tous autres accidents. Pourtant la faut-il estudier et enquerir, et esveiller en elle ses ressorts tout-puissants. Il n'y a raison, ny prescription, ny force, qui vaille contre son inclination et son chois. De tant de milliers de biais qu'elle a en sa disposition, donnons luy en un propre à nostre repos et conservation : nous voylà non couverts seulement de toute offense, mais gratifiez mesmes et flattez, si bon luy semble, des offenses et des maux. Elle faict son profit indifferemment de tout : l'erreur, les songes, luy servent utilement, comme une loyale matiere à nous mettre à garant et en contentement. Il est aisé à voir que ce qui aiguise en nous la douleur et la volupté, c'est la pointe de nostre esprit. Les bestes, qui la tiennent sous boucle, laissent aux corps leurs sentiments libres et naifs, et par consequent uns, à peu prés, en chasque espece, ainsi qu'elles montrent par la semblable application de leurs mouvements. Si nous ne troublions en noz membres la jurisdiction qui leur appartient en cela, il est à croire que nous en serions mieux, et que nature leur a donné un juste et moderé temperament envers la volupté et envers la douleur ; et ne peut faillir d'estre juste, estant egal et commun. Mais, puis que nous nous sommes emancipez de ses reigles pour nous abandonner à la vagabonde liberté de noz fantasies, au moins aydons nous à les plier du costé le plus aggreable. Platon craint nostre engagement

que l'ennemy se rend plus aspre à nostre fuite, aussi s'enorgueillit la douleur à nous voir trembler soubs elle. Elle se rendra de bien meilleure composition à qui luy fera teste : il se faut opposer et bander contre. En nous acculant et tirant arriere, nous appellons à nous et attirons la ruine qui nous menasse [1].

Mais venons aux exemples, qui sont proprement du gibier des gens foibles de reins comme moy, où nous trouverons qu'il va de la douleur comme des pierres, qui prennent couleur ou plus haute ou plus morne selon la feuille où l'on les couche, et qu'elle ne prend [2] qu'autant de place en nous que nous luy en faisons. *Tantum doluerunt,* dict S. Augustin [3], *quantum doloribus se inseruerunt.* Nous sentons plus un coup de rasoir du chirurgien que dix coups d'espée en la chaleur du combat. Les douleurs de l'enfantement, par les medecins et par Dieu mesme estimées grandes, et que nous passons avec tant de ceremonies, il y a des nations entieres qui n'en font nul conte. Je laisse à part les femmes Lacedemonienes; mais aux Souisses, parmy nos gens de pied, quel changement y trouvez vous, sinon que, trottant aprés leurs maris, vous leur

---

aspre à la douleur et à la volupté, d'autant qu'il oblige et attache par trop l'ame au corps ; moy plustost, au rebours, d'autant qu'il l'en desprent et desclouë.

1. Comme le corps est plus ferme à la charge en le roidissant, ainsin est l'ame.

2. Et qu'elle ne *tient*.

3. *Dict S. Augustin*, [mots supprimés].

voyez aujourd'huy porter au col l'enfant qu'elles avoyent hier au ventre? Et ces Egyptiennes contrefaictes, ramassées d'entre nous, vont elles mesmes laver leurs enfans[1] qui viennent de naistre, et prennent leur baing en la plus prochaine riviere[2]. Un simple garçonnet de Lacedemone, ayant desrobé un renard (car le larrecin y estoit action de vertu, mais par tel si qu'il estoit plus vilain qu'entre nous d'y estre surpris[3]), et l'ayant mis sous sa cape, endura plustost qu'il luy eust rongé le ventre que de se découvrir. Et un autre, donnant de l'encens à un sacrifice, le charbon luy estant tombé dans la manche, se laissa brusler jusques à l'os[4] pour ne troubler le mystere. Et s'en est veu un grand nombre pour le seul essay de vertu, suivant leur institution, qui ont souffert en l'aage de sept ans d'estre foëtez jusques à la mort sans alterer leur visage[5]. Chacun

1. Laver *les leurs*.

2. Outre tant de garces qui desrobent tous les jours leurs enfants en la generation comme en la conception, cette belle et noble femme de Sabinus, patricien romain, pour l'interest d'autruy, porta seule et sans secours et sans voix et gemissemens l'enfantement de deux jumeaux.

3. (Car *ils craignoient encore plus la honte de leur sottise au larecin que nous ne craignons la peine de nostre malice*).

4. *Se laissa brusler jusques à l'os par un charbon tombé dans sa manche.*

5. Et Cicero les a veuz se battre à trouppes, de poings, de pieds et de dents, jusques à s'evanouir avant que d'advoüer estre vaincus. *Nunquam naturam mos vinceret, est enim ea semper invicta; sed nos umbris, deliciis, otio, languore, desidia animum infecimus; opinionibus maloque more delinitum mollivimus.*

sçait l'histoire de Scevola, qui, s'estant coulé dans le camp ennemy pour en tuer le chef, et ayant failli d'attaincte, pour reprendre son effect d'une plus estrange invention et descharger sa patrie, confessa à Porsenna, qui estoit le roy qu'il vouloit tuer, non seulement son desseing, mais adjousta qu'il y avoit en son camp un grand nombre de Romains complices de son entreprise, tels que luy; et, pour monstrer quel il estoit, s'estant faict apporter un brasier, veit et souffrit griller et rostir son bras jusques à ce que l'ennemy mesme, en ayant horreur, luy osta le brasier[1]. Quoy! celuy qui ne daigna interrompre la lecture de son livre pendant qu'on l'incisoit? et celuy qui s'obstina à se mocquer et à rire à l'envy des maux qu'on luy faisoit, de façon que la cruauté irritée des bourreaux qui le tenoyent en main[2], et toutes les inventions des tourmens redoublez les uns sur les autres, luy donnerent gaigné? Mais c'estoit un philosophe. Quoy! un gladiateur de Cæsar endura, tousjours riant, qu'on luy sondast et detaillast ses playes[3]? Meslons y les femmes. Qui n'a ouy parler à Paris de celle qui se fit escorcher, pour seulement en acquerir le teint plus frais d'une nouvelle peau? Il y en a qui se sont fait arracher des dents vives et saines, pour en

1. *Commanda oster* le brasier.

2. *En main,* [mots supprimés].

3. *Quis mediocris gladiator ingemuit? Quis vultum mutavit unquam? Quis non modo stetit, verum etiam decubuit turpiter? Quis, cum decubuisset, ferrum recipere jussus, collum contraxit?*

former la voix plus molle et plus grasse, ou pour les ranger en meilleur ordre. Combien d'exemples du mespris de la douleur avons nous en ce genre! Que ne peuvent elles, que craignent elles, pour peu qu'il y ait d'agencement à esperer en leur beauté?

Vellere queis cura est albos a stirpe capilios,
Et faciem dempta pelle referre novam.

J'en ay veu engloutir du sable, de la cendre, et se travailler à point nommé de ruiner leur estomac, pour acquerir les pasles couleurs. Pour faire un corps bien espaignolé, quelle geine ne souffrent elles, guindées et sanglées à tout de grosses coches [1] sur les costez jusques à la chair vive? ouy, quelques fois à en mourir [2].

---

1. *Avec* de grosses cloches.

2. Il est ordinaire à beaucoup de nations de nostre temps de se blesser à escient pour donner foy à leur parole ; et nostre roy en recite des notables exemples de ce qu'il en a veu en Poloigne, et en l'endroit de luy mesme. Mais outre ce que je sçay en avoir esté imité en France par aucuns, quand je veins de ces fameux estats de Blois, j'avois veu peu auparavant une fille en Picardie, pour tesmoigner l'ardeur de ses promesses et aussi sa constance, se donner, du poinçon qu'elle portoit en son poil, quatre ou cinq bons coups dans le bras, qui luy faisoient craquetter la peau et la saignoient bien en bon escient. Les Turcs se font de grandes escarres pour leurs dames ; et, afin que la marque y demeure, ils portent soudain du feu sur la playe et l'y tiennent un temps incroyable, pour arrester le sang et former la cicatrice. Gents qui l'ont veu l'ont escrit et me l'ont juré. Mais pour dix aspres, il se trouve tous les jours entre eux qui se donnera une bien profonde taillade dans le bras ou dans les cuisses.

Je suis bien ayse que les tesmoins nous sont plus à main où nous en avons plus affaire, car la Chrestienté nous en fournit plus qu'à suffisance[1]. Et aprés l'exemple de nostre sainct guide, il y en a a eu force qui, par devotion, ont voulu porter la croix. Nous apprenons par tesmoing tres-digne de foy que le roy S. Loys porta la here jusques à ce que, sur sa vieillesse, son confesseur l'en dispensa, et que tous les vendredis il se faisoit battre les espaules par son prestre de cinq chainettes de fer, que pour cest effet il portoit tousjours dans une boite[2]. Guillaume, nostre dernier duc de Guyenne, pere de cette Alienor qui transmit ce duche aux maisons de France et d'Angleterre, porta, les dix ou douze derniers ans de sa vie, continuellement un corps de cuirasse soubs un habit de religieux par penitence. Foulques, comte d'Anjou, alla jusques en Jerusalem, pour là se faire foëter à deux de ses valets, la corde au col, devant le sepulchre de nostre Seigneur. Mais ne voit-on encore tous les jours, le vendredy sainct[3], en divers lieux, un grand nombre d'hommes et femmes se battre jusqu'à se déchirer la chair et percer jusques aux os? Cela ay-je veu souvent et sans enchantement; et disoit-on (car ils vont masquez) qu'il y en avoit qui, pour de l'argent,

---

1. Nous en fournit *à suffisance*.

2. Que pour cet effet *on portoit emmy ses besongnes de nuict*.

3. *Au* vendredi sainct.

entreprenoient en cela de garantir la religion d'autruy par un mespris de la douleur d'autant plus grand, que plus peuvent les éguillons de la devotion que de l'avarice[1].

L'opinion est une puissante partie, hardie et sans mesure. Qui rechercha jamais de telle faim la seurté et le repos, qu'Alexandre et Cæsar ont faict l'inquietude et les difficultez? Teres, le pere de Sitalces, souloit dire que, quand il ne faisoit point la guerre, il luy estoit adviz qu'il n'y avoit point de difference entre luy et son pallefrenier[2]. Combien en sçavons nous qui ont fuy la douceur d'une vie tranquille en leurs maisons, parmi leurs cognois-

---

1. Q. Maximus enterra son fils consulaire, M. Cato le sien preteur designé, et L. Paulus les siens deux en peu de jours, d'un visage rassis et ne portant nul tesmoignage de deuil. Je disois en mes jours de quelqu'un en gossant, qu'il avoit choué la divine justice : car la mort violente de trois grands enfants luy ayant esté envoyée en un jour, pour un aspre coup de verge, comme il est à croire, peu s'en fallut qu'il ne la prinst à faveur et gratification singuliere du Ciel. Je n'ensuis pas ces humeurs monstrueuses; mais j'en ay perdu en nourrice deux ou trois, sinon sans regret, au moins sans fascherie : si n'est-il guere accident qui touche plus au vif les hommes. Je voy assez d'autres communes occasions d'affliction, qu'à peine sentiroy-je, si elles me venoyent ; et en ay mesprisé, quand elles me sont venues, de celles ausquelles le monde donne une si atroce figure, que je n'oserois m'en vanter au peuple sans rougir : *ex quo intelligitur, non in natura, sed in opinione esse ægritudinem.*

2. Caton, consul, pour s'asseurer d'aucunes villes en Espaigne, ayant seulement interdict aux habitans d'icelles de porter les armes, grand nombre se tuerent : *ferox gens nullam vitam rati sine armis esse.*

sans, pour suivre l'horreur des desers inhabitables, et qui se sont jettez à l'abjection, vilité et mespris du monde, et s'y sont pleuz jusques à l'affectation! Le cardinal Borromé, qui mourut dernierement à Milan, au travers de la desbauche[1] à quoy le convioit et sa noblesse, et ses grandes richesses, et l'air de l'Italie, et sa jeunesse, se maintint en une forme de vie si austere que la mesme robe qui luy servoit en esté luy servoit en hyver; n'avoit pour son coucher que de[2] la paille, et les heures qui luy restoyent des occupations de sa charge, il les passoit estudiant continuellement, planté sur ses genouz, ayant un peu d'eau et de pain à costé de son livre, qui estoit toute la provision de ses repas, et tout le temps qu'il y employoit. J'en sçay qui à leur escient ont tiré et proffit et avancement du cocuage, dequoy le seul nom effraye tant de gens. Si la veuë n'est le plus necessaire de nos sens, il est aumoins le plus plaisant; mais et[3] les plus plaisans et utiles de nos membres semblent estre ceux qui servent à nous entr'engendrer[4] : toutesfois, assez de gens les ont pris en hayne mortelle pour cela seulement qu'ils estoyent trop aymables, et les ont rejettez à cause de leur pris et valeur[5]. Autant en opina des yeux celuy qui se les creva[6].

---

1. *Au milieu* de la desbauche.
2. *De* [mot supprimé].
3. *Et* [mot supprimé].
4. A nous *engendrer*.
5. *Et valeur* [mots supprimés].
6. La plus commune et plus saine part des hommes tient

Tel, pour arriver à la pauvreté, jetta ses escuz en cette mesme mer que tant d'autres fouillent de toutes pars pour y pescher des richesses. Epicurus dict que l'estre riche n'est pas soulagement, mais changement d'affaires. De vray, ce n'est pas la necessité [1], c'est plustost l'abondance qui produict l'avarice.

Je veux dire mon experience autour de ce subject. J'ay vescu en trois sortes de condition depuis estre sorty de l'enfance. Le premier temps, qui a duré prés de vingt années, je le passay n'aiant autres moyens que fortuites, et despendant de l'ordonnance et secours d'autruy, sans estat certain et sans prescription. Ma despence se faisoit d'autant plus allegrement et avec moins de soing qu'elle estoit toute en la temerité de la fortune. Je ne fu

---

à grand heur l'abondance des enfants ; moy et quelques autres, à pareil heur le defaut. Et quand on demande à Thales pourquoy il ne se marie point, il respond qu'il n'ayme point à laisser lignée de soy. Que nostre opinion donne prix aux choses, il se void par celles, en grand nombre, ausquelles nous ne regardons pas seulement pour les estimer, ains à nous. Et ne considerons ny leurs qualitez ny leurs utilitez, mais seulement nostre coust à les recouvrer, comme si c'estoit quelque piece de leur substance ; et appelons valeur en elles, non ce qu'elles apportent, mais ce que nous y apportons. Sur quoy je m'advise que nous sommes grands mesnagers de nostre mise. Selon qu'elle poise, elle sert, de ce mesmes qu'elle poise. Nostre opinion ne la laisse jamais courir a faux fret. L'achat donne tiltre au diamant, et la difficulté à la vertu, et la douleur à la devotion, et l'asprete à la medecine.

1. Ce n'est pas la *disette*.

jamais mieux. Il ne m'est oncques advenu de trouver la bource de mes amis close, m'estant enjoint au delà de toute autre necessité la necessité de ne faillir au terme que j'avoy prins [1], lequel ils m'ont mille fois estendu [2], voyant l'effort que je me faisoy pour leur satisfaire, en maniere que j'en rendoy une loyauté mesnagere et aucunement piperesse. Je sens naturellement quelque volupté à payer, comme si je deschargeois mes espaules d'un ennuyeux poix et de cette image de servitude ; aussi qu'il y a quelque contentement qui me chatouille à faire une action juste et contenter autruy. J'excepte les payements où il faut venir à marchander et conter : car, si je ne trouve à qui en commettre la charge, je les esloingne honteusement et injurieusement tant que je puis, de peur de cette altercation à laquelle et mon humeur et ma forme de parler est du tout incompatible. Il n'est rien que je haisse comme à marchander : c'est un pur commerce de menterie [3] et d'impudence. Aprés une heure de debat et de barquignage, l'un et l'autre abandonne sa parolle et ses sermens pour cinq sous d'amandement. Et si empruntois avec desadventage : car, n'ayant point le cœur de requerir en presence, j'en renvoyois le hazard sur le papier, qui ne faict guiere d'effort et qui preste grandement la main au refuser. Je me remettois

---

1. Que j'avoy prins *à m'acquitter*.
2. Mille fois *alongé*.
3. De *trichoterie*.

de la conduitte de mon besoing plus gayement aux astres et plus librement que je n'ay faict depuis à ma providence et à mon sens. La plus part des mesnagers estiment horrible de vivre ainsin en incertitude, et ne s'advisent pas, premierement, que la plus part du monde vit ainsi. Combien d'honnestes hommes ont rejetté tout leur certain à l'abandon, et le font tous les jours, pour cercher le vent de la faveur des roys et de la fortune! Cæsar s'endebta d'un million d'or, outre son vaillant, pour devenir Cæsar ; et combien de marchans commencent leur trafique par la vente de leur metairie, qu'ils envoyent aux Indes

Tot per impotentia freta !

En une si grande siccité de devotion, nous avons mille et mille colleges qui la passent commodéement, attendant tous les jours de la liberalité du ciel ce qu'il faut à eux disner. Secondement, ils ne s'advisent pas que cette certitude sur laquelle ils se fondent n'est guiere moins incertaine et hazardeuse que le hazard mesme. Je voy d'aussi prés la misere au delà de deux mille escuz de rente, que si elle estoit tout contre moy : car, outre ce que la fortune [1] a dequoy ouvrir cent breches à la pauvreté au travers de nos richesses [2] et en-

1. Outre ce que *le sort*.

2. N'y ayant souvent nul moyen entre la supreme et infime fortune,

Fortuna vitrea est : tum, quum splendet, frangitur.

voyer cul sur pointe toutes nos deffences et levées, je trouve que, par diverses causes, l'indigence se voit aussi souvent[1] logée chez ceux qui ont des biens que chez ceux qui n'en ont point, et qu'à l'avanture est elle aucunement moins incommode quand elle est seule que quand elle se rencontre en compaignie des richesses[2]; et me semble plus miserable un riche malaisé, necessiteux, affaireux, que celuy qui est simplement pauvre[3].

Ma seconde forme, ç'a esté d'avoir des biens ausquels je me prins si chaudement que j'en fis bien tost[4] des reserves notables selon ma condition, n'estimant[5] que ce fust avoir, si non autant qu'on possede outre sa despence et son usage ordinaire, ny qu'on puisse prendre asseurance du bien[6] qui est encore en esperance de recepte, pour claire qu'elle soit. Car quoy! disoy-je, si j'estois surpris d'un tel ou d'un tel accident? Et à la suite de ces vaines et vitieuses imaginations, j'allois faisant

---

1. Se voit *autant ordinairement*.

2. Elles viennent plus de l'ordre que de la recepte : *faber est suæ quisque fortunæ*.

3. *In divitiis inopes, quod genus egestatis gravissimum est.* Les plus grands princes et plus riches sont par pauvreté et disette poussez ordinairement à l'extreme necessité. Car en est-il de plus extreme que d'en devenir tyrans et injustes usurpateurs des biens de leurs subjets?

4. Ç'a esté d'avoir *de l'argent, à quoy m'estant prins*, j'en fis bien tost.

5. N'estimant *pas*.

6. Outre sa despence *ordinaire*, ny qu'on *se puisse fier* du bien.

l'ingenieux à prouvoir par cette superflue reserve à tous inconveniens ; et sçavois encore respondre à celuy qui m'alleguoit que le nombre des inconveniens estoit trop infiny, que si ce n'estoit à tous, c'estoit à aucuns et plusieurs. Cela ne se passoit pas sans penible sollicitude [1]. Allois-je en voyage, il ne me sembloit estre jamais suffisamment prouveu ; et plus je m'estois chargé, plus aussi j'avois d'alarme [2], tantost de la seurté des chemins, tantost de la fidelité de ceux qui conduisoient mon bagage, duquel, comme d'autres que je cognoys, je ne m'asseurois jamais assez si je ne l'avois devant mes yeux. Laissoy-je ma boyte chez moy, combien de soubçons et pensements espineux et, qui pis est, incommunicables ! j'avois tousjours l'esprit de ce costé [3]. Si je n'en faisois du tout tant que j'en dis, au moins il me coustoit à m'empescher de le faire. De commodité, j'en tirois peu ou rien [4] : car, comme disoit Bion, « autant se fasche le chevelu comme le chauve qu'on luy arrache le poil » ; et depuis que vous estes accoustumé et avez planté

---

1. J'en faisoy un secret ; et moy, qui ose tant dire de moy, ne parloy de mon argent qu'en mensonge, comme font les autres qui s'appauvrissent riches, s'enrichissent pauvres et dispensent leur conscience de ne tesmoigner jamais sincerement de ce qu'ils ont : ridicule et honteuse prudence.

2. Et plus je m'estois chargé de *monnoye*, plus aussi *je m'estois chargé de crainte*.

3. Tout compté, il y a plus de peine à garder l'argent qu'à l'acquerir.

4. Pour avoir plus de moyen de despense, elle ne m'en poisoit pas moins.

vostre fantasie sur certain monceau, il n'est plus à vostre service[1]. C'est un bastiment qui, comme il vous semble, crollera tout, si vous y touchez ; il faut que la necessité vous prenne à la gorge pour l'entamer; et au paravant j'engageois mes hardes et vendois un cheval avec bien moins de contrainte et moins envys que lors je ne faisois bresche à cette bource favorie que je tenois à part. Mais le danger estoit que mal ayséement peut-on establir bornes certaines à ce desir[2] et arrester un poinct à l'espargne : on va tousjours grossissant cet amas et l'augmentant d'un nombre à autre, jusques à se priver vilainement de la jouyssance de ses propres biens et l'establir toute en la garde, et à n'en user point[3]. Dionysius le fils eut sur ce propos[4] bonne grace. On l'advertit que l'un de ses Syracusains avoit caché dans terre un thresor; il luy manda de le luy apporter, ce qu'il fit, s'en reservant à la desrobbée quelque partie avec laquelle il s'en alla en une autre ville, où, ayant perdu cet appetit de thesaurizer, il se mit à vivre plus liberallement. Ce

---

1. Vous n'oseriez l'escorner.

2 (Elles sont difficiles à trouver és choses qu'on croit bonnes.)

3. Et *n'en user point*. Selon cette espece d'usage, ce sont les plus riches gents du monde, ceux qui ont charge de la garde des portes et murs d'une bonne ville. Tout homme pecunieux est avaricieux, à mon gré. Platon renge ainsi les biens corporels ou humains : la santé, la beauté, la force, la richesse; et la richesse, dit-il, n'est pas aveugle, mais tresclair-voyante quand elle est illuminée par la prudence.

4. *Sur ce propos* [mots supprimés].

qu'entendant, Dionysius luy fit rendre le demeurant de son thresor, disant que, puis qu'il avoit appris à en sçavoir user, il le luy rendoit volontiers.

Je fus quatre ou cinq années[1] en ce point. Je ne sçay quelle bonne fortune[2] m'en jetta hors tresutilement, comme au Siracusain[3], et m'envoya toute cette conserve à l'abandon, le plaisir de certain voyage de grande despence ayant mis au pied cette sotte imagination. Par où je suis retombé à une tierce sorte de vie (je dis ce que j'en sens) certes plus plaisante beaucoup et plus reiglée, c'est que je fais courir ma despence quand et quand ma recepte : tantost l'une devance, tantost l'autre, mais c'est de peu qu'elles s'abandonnent. Je vis du jour à la journée, et me contente d'avoir dequoy suffire aux besoings presens et ordinaires ; aux extraordinaires, toutes les provisions du monde n'y sçauroient suffire[4]. Si j'amasse, ce n'est que pour l'esperance de quelque voisine emploite, et non pour acheter des terres[5], mais pour acheter du plaisir[6]. Je n'ay ny peur que bien me faille ny

---

1. Je fus *quelques années.*

2. Je ne sçay *quel bon dæmon.*

3. Comme *le* Syracusain.

4. Et est follie de s'attendre que fortune elle mesmes nous arme jamais suffisamment contre soy. C'est de noz armes qu'il la faut combattre. Les fortuites nous trahiront au bon du faict.

5. Dequoy je n'ay que faire.

6. *Non esse cupidum pecunia est, non esse emacem vectigal est.*

desir qu'il m'augmente[1], et me gratifie singulierement que cette correction me soit arrivée en un aage naturellement enclin à l'avarice, et que je me vois desfaict de cette maladie si commune aux vieux, laquelle j'ay tousjours tenu la moins excusable et la plus ridicule de toutes les humaines folies[2].

---

1. Je n'ay ny *guere* peur que bien me faille ny *nul* desir qu'il m'augmente. *Diritiarum fructus est in copia; copiam declarat satietas.*

2. Et que je me vois desfaict de cette *folie* si commune aux vieux, *et la plus ridicule de toutes les humaines folies.* Feraulez, qui avoit passé par les deux fortunes et trouvé que l'accroist de chevance n'estoit pas accroist d'appetit au boire, manger, dormir et embrasser sa femme, et qui, d'autre part, sentoit poiser sur ses espaules l'importunité de l'œconomie, ainsi qu'elle faict à moy, delibera de contenter un jeune homme pauvre, son fidele amy, abboyant aprés les richesses, et luy feit present de toutes les siennes, grandes et excessives, et de celles encore qu'il estoit en train d'accumuler tous les jours par la liberalité de Cyrus, son bon maistre, et par la guerre, moyennant qu'il prinst la charge de l'entretenir et nourrir honnestement, comme son hoste et son amy. Ils vescurent ainsi depuis tres-heureusement, et esgalement contents du changement de leur condition. Voylà un tour que j'imiterois de grand courage, et louë grandement la fortune d'un vieil prelat, que je voy s'estre si purement demis de sa bourse, et de sa recepte, et de sa mise, tantost à un serviteur choisi, tantost à un autre, qu'il a coulé un long espace d'années autant ignorant cette sorte d'affaires de son mesnage comme un estranger. La fiance de la bonté d'autruy est un non leger tesmoignage de la bonté propre, partant la favorise Dieu volontiers; et, pour son regard, je ne voy point d'ordre de maison ny plus dignement ny plus constamment conduit que le sien. Heureux qui ait reiglé à si juste mesure son besoin, que ses richesses y puissent suffire sans son soing

L'aisance donc et l'indigence despendent de l'opinion d'un chacun ; et non plus la richesse que la gloire, que la santé, n'ont qu'autant de beauté et de plaisir que leur en preste celuy qui les possede[1]. Les accessions externes prennent goust et couleur[2] de l'interne constitution, comme les accoustremens nous eschauffent, non de leur chaleur, mais de la nostre, laquelle ils sont propres à couver et nourrir : qui en abrieroit un corps froit, il en tireroit mesme service pour la froideur ; ainsi se conserve la neige et la glace. Certes, tout de mesme[3] qu'à un faineant l'estude sert de tourment, à un yvrongne l'abstinence du vin, la frugalité est supplice au luxurieux, et l'exercice geine à un homme delicat et oisif ; ainsin est-il du reste[4]. Les choses ne sont pas si douloreuses ny difficiles d'elles mesmes, mais nostre foiblesse et lascheté les fait telles. Pour juger des choses grandes et

---

et empeschement, et sans que leur dispensation ou assemblage interrompe d'autres occupations qu'il suit, plus convenables, plus tranquilles et selon son cœur !

1. Chascun est bien ou mal, selon qu'il s'en trouve. Non de qui on le croid, mais qui le croid de soy, est content, et en cella seul la creance se donne essence et verité. La fortune ne nous fait ny bien ny mal ; elle nous en offre seulement la matiere et la semence, laquelle nostre ame, plus puissante qu'elle, tourne et applique comme il luy plaist, seule cause et maistresse de sa condition heureuse ou malheureuse.

2. Prennent *saveur* et couleur.

3. Tout *en la maniere*.

4. Ainsin *en* est-il du reste.

haultes, il faut un'ame de mesme ; autrement nous leur attribuons le vice qui est le nostre. Un aviron droit semble toutes-fois courbé dans l'eau [1]. Il n'importe pas seulement qu'on voye la chose, mais comment on la voie.

Or sus, pourquoy, de tant de discours qui nous persuadent de mespriser la mort et de ne nous tourmenter point de la douleur, n'en empoingnons nous quelcun pour nous? et de tant d'especes d'imaginations qui l'ont persuadé à autruy, que chacun n'en prend il celle qui est le plus selon son humeur? Si ce n'est une drogue forte et abstersive pour desraciner le mal, au moins qu'il la preigne lenitive pour le soulager. Au demeurant, on n'eschappe pas à la philosophie pour faire valoir outre mesure l'aspreté des douleurs, car on la contraint de nous donner en payement cecy : S'il est mauvais de vivre en necessité, au moins de vivre en necessité il n'est aucune necessité [2].

---

1. Semble *courbe en* l'eau.

2. Or sus, pourquoy, de tant de discours *qui persuadent diversement les hommes* de mespriser la mort *et de porter la douleur, n'en trouvons-nous quelcun qui face pour nous?* et de tant d'especes d'imaginations qui l'ont persuadé à autruy, que chacun n'en *applique il à soy une* le plus selon son humeur? *S'il ne peut digerer la* drogue forte et abstersive pour desraciner le mal, au moins qu'il la prenne lenitive pour le soulager. *Opinio est quædam effeminata ac levis, nec in dolore magis quam eadem in voluptate : qua quum liquescimus fluimusque mollitia, apis aculeum sine clamore ferre non possumus. Totum in eo est ut tibi imperes.* Au demeurant, on n'eschappe pas à la philosophie pour faire valoir outre

CHAPITRE XV [1]

On est puny pour s'opiniastrer à [2] une place sans raison.

La vaillance a ses limites comme les autres vertus, lesquels franchis et outrepassez [3], on se trouve dans le train du vice : en maniere que par chez elle on se peut rendre à la temerité, obstination et folie, qui n'en sçait bien les bornes, malaisez à la verité à choisir en l'endroit de leurs confins [4]. De cette consideration est née la coustume que nous avons aux guerres de punir, voire de mort, ceux qui s'opiniastrent à defendre une place qui par les reigles militaires ne peut estre soustenuë. Autrement, soubs l'esperance de l'impunité, il n'y auroit pouillier qui n'arrestast un' armée.

Monsieur le connestable de Mommorency, au siege de Pavie, ayant esté commis pour passer le

---

mesure l'aspreté des douleurs *et humaine foiblesse*. Car on la contraint *de se rejetter à ces invincibles repliques :* S'il est mauvais de vivre en necessité, au moins de vivre en necessité il n'est aucune necessité. *Nul n'est mal long temps qu'à sa faute. Qui n'a le cœur de souffrir ny la mort ny la vie, qui ne veut ny resister ny fuir, que luy feroit-on?*

1. Chapitre XIV.
2. S'opiniastrer *en*.
3. *Et outrepassez* [mots supprimés].
4. Malaisez *en verité* à choisir *sur* leurs confins.

Tesin et se loger aux fauxbourgs S. Antoine, estant empesché d'une tour au bout du pont, qui s'opiniastra jusques à se faire battre, feit pendre tout ce qui estoit dedans ; et encore depuis, accompaignant monsieur le dauphin au voyage delà les monts, ayant pris par force le chasteau de Villane, et tout ce qui estoit dedans ayant esté mis en pieces par la furie des soldats, hormis le capitaine et l'enseigne, il les fit pendre et estrangler pour cette mesme raison : comme fit aussi le capitaine Martin du Bellay, lors gouverneur de Turin en ceste mesme contrée, le capitaine de S. Bony, le reste de ses gens ayant esté massacré à la prinse de la place.

Mais d'autant que le jugement de la valeur et foiblesse du lieu se prend par l'estimation et contrepois des forces qui l'assaillent (car tel s'opiniatreroit justement contre deux couleuvrines qui feroit l'enragé d'attendre trente canons), ou se met encore en conte la grandeur du prince conquerant, sa reputation, le respect qu'on luy doit, il y a danger qu'on presse un peu la balance de ce costé là. Et en advient par ces mesmes termes que tels ont si grande opinion d'eux et de leurs moiens que ne leur semblant point[1] raisonnable qu'il y ait rien digne de leur faire teste, passent[2] le cousteau par tout où ils trouvent resistance, autant que fortune leur dure : comm' il se voit par

1. *Point* [mot supprimé].
2. *Ils* passent.

les formes de sommation et deffi que les princes d'Orient, les Tamburlans, Mahumets[1] et leurs successeurs, qui sont encores, ont en usage, fiere, hautaine et pleine d'un commandement barbaresque[2].

Ainsi sur tout il se faut garder, qui peut, de tomber entre les mains d'un juge ennemy, victorieux et armé.

CHAPITRE XVI[3]

De la punition de la couardise.

J'ouy autrefois tenir à un prince et tresgrand capitaine que, pour lascheté de cœur, un soldat ne pouvoit estre condamné à mort : luy, estant à table, fait recit du procez du seigneur de Vervins qui fut condamné à mort pour avoir rendu Boulogne. A la verité, c'est raison qu'on face grande difference entre les fautes qui viennent de nostre foiblesse et celles qui viennent de nostre malice : car en celles icy nous nous sommes bandez à nostre escient contre les reigles de la raison que nature

1. *Les Tamburlans, Mahumets* [mots supprimés].

2. Et au quartier par où les Portugaiz escornerent les Indes, ils trouverent des estats avec cette loy universelle et inviolable, que tout ennemy vaincu par le roy en presence ou par son lieutenant est hors de composition de rançon et de mercy.

3. Chapitre XV.

a empreintes en nous, et en celles là il semble que nous puissions appeller à garant cette mesme nature pour nous avoir laissé en telle imperfection et deffaillance. De maniere que peu de gens[1] ont pensé qu'on ne se pouvoit prendre à nous que de ce que nous faisons contre nostre conscience; et sur cette regle est en partie fondée l'opinion de ceux qui condamnent les punitions capitales aux heretiques et mescreans, et celle qui establit qu'un advocat et un juge ne puissent estre tenuz de ce que par ignorance ils ont failly en leur charge.

Mais, quant à la coüardise, il est certain que la plus commune façon est de la chastier par honte et ignominie. Et tient on que cette regle a esté premierement mise en usage par le legislateur Charondas, et qu'avant luy les loix de Grece punissoyent de mort ceux qui s'en estoyent fuis d'une bataille, là où il ordonna seulement qu'ils fussent par trois jours assis emmy la place publique, vetus de robe de femme, esperant encores s'en pouvoir servir, leur ayant fait revenir le courage par cette honte[2]. Il semble aussi que les loix romaines condamnoient anciennement à mort[3] ceux qui avoient fuy: car Ammianus Marcellinus raconte que[4] l'empereur Julien condamna dix de ses soldats, qui avoyent tourné le dos à une charge contre les

1. Que *prou* de gens.
2. *Suffundere malis hominis sanguinem quam effundere.*
3. *Punissoyent* anciennement *de* mort.
4. *Dit* que.

Parthes, à estre degradez, et aprés à souffrir mort, suyvant, dict-il, les loix anciennes. Toutes-fois, ailleurs, pour une pareille faute, il en condemne d'autres seulement à se tenir parmy les prisonniers sous l'enseigne du bagage [1].

Du temps de nos peres, le seigneur de Franget, jadis lieutenant de la compagnie de monsieur le mareschal de Chastillon, ayant esté mis par monsieur le mareschal de Chabanes gouverneur de Fontarrabie au lieu de monsieur de Lude [2], et l'ayant rendue aux Espagnols, fut condamné à estre degradé de noblesse, et, tant luy que sa posterité, declaré roturier, taillable et incapable de porter armes : et fut cette rude sentence executée à Lyon. Depuis, souffrirent pareille punition tous les gentilshommes qui se trouverent dans Guyse, lors que le comte de Nansau y entra, et autres encore depuis. Toutes-fois, quand il y auroit une si grossiere et apparente ou ignorance ou coüardise qu'elle surpassast toutes les ordinaires, ce seroit raison de la prendre pour suffisante preuve de meschanceté et de malice, et de la chastier pour telle.

---

1. L'aspre chastiement du peuple romain contre les soldats eschapez de Cannes, et en cette mesme guerre contre ceux qui accompaignerent Cn. Fulvius en sa deffaite, ne vint pas à la mort. Si est-il à craindre que la honte les desespere et les rende non froids amis seulement, mais ennemis.

2. Ayant, *par monsieur le mareschal de Chabannes, esté mis* gouverneur de Fontarabie au lieu de monsieur *du* Lude.

CHAPITRE XVII[1]

Un traict de quelques ambassadeurs.

J'OBSERVE en mes voyages cette practique, pour apprendre tousjours quelque chose par la communication d'autruy (qui est une des plus belles escholes qui puisse estre), de ramener tousjours ceux avec qui je confere aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux :

> Basti al nocchiero ragionar de' venti,
> Al bifolco dei tori, et le sue piaghe
> Conti'l guerrier, conti'l pastor gli armenti.

Car il advient le plus souvent, au rebours[2], que chacun choisit plustost à discourir du mestier d'autruy[3] que du sien, estimant que c'est autant de nouvelle reputation acquise : tesmoing le reproche qu'Archidamus feit à Periander, qu'il quittoit la gloire de bon medecin pour acquerir celle de mauvais poëte. Et par ce train vous ne faictes jamais rien qui vaille.

> *Optat ephippia bos piger, optat arare caballus*[4].

---

1. Chapitre XVI.
2. Au *contraire*.
3. Du mestier *d'un autre*.
4. Tesmoing le reproche qu'Archidamus feit à Periander

Par ainsi [1], il faut travailler de rejetter tousjours l'architecte, le peintre, le cordonnier, et ainsi du reste, chacun à son gibier.

Et, à ce propos, à la lecture des histoires, qui est le subjet de toutes gens, j'ay accoustumé de considerer qui en sont les escrivains : si ce sont personnes qui ne facent autre profession que de lettres, j'en apren principalement le stile et le langage; si ce sont medecins, je les croy plus volontiers en ce qu'ils nous disent de la temperature de l'air, de la santé et complexion des princes, des blessures et maladies; si jurisconsultes, il

---

qu'il quittoit la gloire *d'un* bon medecin pour acquerir celle de mauvais poëte. Voyez combien Cesar se desploye largement à nous faire entendre ses inventions à bastir ponts et engins, et combien au prix il va se serrant où il parle des offices de sa profession, de sa vaillance et conduite de sa milice : ses exploicts le verifient assez capitaine excellent ; il se veut faire cognoistre excellent ingenieur, qualité aucunement estrangere. Le vieil Dionysius estoit tres-grand chef de guerre, comme il convenoit à sa fortune ; mais il se travailloit à donner principale recommendation de soy par la poësie, et si n'y sçavoit guere. Un homme de vacation juridique, mené ces jours passez voir une estude fournie de toutes sortes de livres de son mestier et de tout autre mestier, n'y trouva nulle occasion de s'entretenir ; mais il s'arresta à gloser rudement et magistralement une barricade logée sur la vis de l'estude, que cent capitaines et soldats recognoissent tous les jours, sans remerque et sans offense.

Optat ephippia bos piger, optat arare caballus.

Par ce train vous ne faictes jamais rien qui vaille.

1. *Ainsin.*

en faut prendre les controverses des droicts, les loix, l'establissement des polices et choses pareilles; si theologiens, les affaires de l'Eglise, censures ecclesiastiques, dispenses et mariages; si courtisans, les meurs et les cerimonies; si gens de guerre, ce qui est de leur charge, et principalement les deductions des exploits où ils se sont trouvez en personne; si ambassadeurs, les menées, intelligences et practiques, et maniere de les conduire.

A cette cause, ce que j'eusse passé à un autre sans m'y arrester, je l'ay poisé et remarqué en l'histoire du seigneur de Langey, tres-entendu en telles choses. C'est qu'aprés avoir conté ces belles remonstrances de l'empereur Charles cinquiesme, faictes au consistoire à Rome, present l'evesque de Macon et le seigneur du Velly, nos ambassadeurs, où il avoit meslé plusieurs parolles outrageuses contre nous, et, entre autres, que si ses capitaines, soldats et subjects [1] n'estoient d'autre fidelité et suffisance en l'art militaire que ceux du roy, tout sur l'heure il s'attacheroit la corde au col pour luy aller demander misericorde. Et de cecy il semble qu'il en creust quelque chose : car, deux ou trois fois en sa vie depuis, il luy advint de redire ces mesmes mots; aussi qu'il défia le roy de le combatre en chemise, avec l'espée et le poignard, dans un bateau. Ledit seigneur de Langey, suivant son histoire, adjouste que lesdicts ambas-

1. Que si ses capitaines *et soldats*.

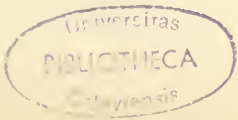

sadeurs, faisans une despesche au roy de ces choses, luy en dissimulerent la plus grande partie, mesmes luy celerent les deux articles precedens. Or, j'ay trouvé bien estrange qu'il fust en la puissance d'un ambassadeur de dispenser sur les advertissemens qu'il doit faire à son maistre, mesme de telle consequence, venant de telle personne et dits en si grand'assemblée. Et m'eust semblé l'office du serviteur estre de fidelement representer les choses en leur entier, comme elles sont advenües, affin que la liberté d'ordonner, juger et choisir demeurast au maistre : car de luy alterer ou cacher la verité, de peur qu'il ne la preigne autrement qu'il ne doit, et que cela ne le pousse à quelque mauvais party, et ce pendant le laisser ignorant de ses affaires, cela m'eust semblé appartenir à celuy qui donne la loy, non à celuy qui la reçoit, au curateur et maistre d'escholle, non à celuy qui se doit penser inferieur, non en authorité seulement, mais aussi en prudence et bon conseil [1]. Quoy qu'il en soit, je ne voudroy pas estre servy de cette façon en mon petit faict [2].

---

1. Qui se doit penser inferieur, *comme en authorité, aussi* en prudence et bon conseil.

2. Nous nous soustrayons si volontiers du commandement sous quelque pretexte, et usurpons sur la maistrise; chascun aspire si naturellement à la liberté et authorité, qu'au superieur nulle utilité ne doibt estre si chere, venant de ceux qui le servent, comme luy doit estre chere leur simple et naifve obeissance. On corrompt l'office du commander, quand on y obeit par discretion, non par subjection. Et P. Crassus,

CHAPITRE XVIII[1]

De la Peur.

OBSTUPUI, *steteruntque comæ, et vox faucibus hæsit.* Je ne suis pas bon naturaliste (qu'ils disent) et ne sçay guiere par quels ressors la peur

---

celuy que les Romains estimerent cinq fois heureux, lors qu'il estoit en Asie consul, ayant mandé à un ingenieur grec de luy faire mener le plus grand des deux mas de navire qu'il avoit veu à Athenes, pour quelque engin de batterie qu'il en vouloit faire, cestuy cy, sous titre de sa science, se donna loy de choisir autrement, et mena le plus petit et, selon la raison de [son] art, le plus commode. Crassus, ayant patiemment ouy ses raisons, luy feit tres-bien donner le fouet, estimant l'interest de la discipline plus que l'interest de l'ouvrage. D'autre part pourtant, on pourroit aussi considerer que cette obeissance si contreinte n'appartient qu'aux commandements precis et prefix. Les ambassadeurs ont une charge plus libre, qui, en plusieurs parties, depend souverainement de leur disposition. Ils n'executent pas simplement, mais forment aussi et dressent par leur conseil la volonté du maistre. J'ay veu en mon temps des personnes de commandement reprins d'avoir plustost obey aux paroles des lettres du roy qu'à l'occasion des affaires qui estoient prés d'eux. Les hommes d'entendement accusent encore aujourd'huy l'usage des roys de Perse de tailler les morceaux si courts à leurs agents et lieutenans qu'aux moindres choses ils eussent à recourir à leur ordonnance, ce delay, en une si longue estendue de domination, ayant souvent apporté des notables dommages à leurs affaires. Et Crassus, escrivant à un homme du mestier et luy donnant avis de l'usage auquel il destinoit ce mas, sembloit-il pas entrer en conference de sa deliberation et le convier à interposer son decret?

1. Chapitre XVII.

agit en nous, mais tant y a que c'est une estrange passion, et disent les medecins qu'il n'en est aucune qui emporte plustost nostre jugement hors de sa deuë assiette. De vray, j'ay veu beaucoup de gens devenus insensez de peur, et au plus rassis il est certain, pendant que son accés dure, qu'elle engendre de terribles esblouissemens. Je laisse à part le vulgaire, à qui elle represente tantost les bisayeulx sortis du tombeau enveloppez en leur suaire, tantost des loups-garous, des lutins et des chimeres. Mais, parmy les guerriers mesme [1], où elle devroit trouver moins de place, combien de fois a elle changé un troupeau de brebis en esquadron de corselets! des roseaux et des cannes en gens-d'armes et lanciers! nos amis en nos ennemis et la croix blanche à la rouge! Lors que monsieur de Bourbon print Rome, un port'enseigne, qui estoit à la garde du bourg Sainct Pierre, print tel effroy [2], à la premiere alarme, que par le trou d'une ruine il se jetta, l'enseigne au poing, hors la ville, droit aux ennemis, pensant tirer vers le dedans de la ville, et à peine en fin, voyant la troupe de monsieur de Bourbon se renger pour le soustenir, estimant que ce fust une sortie que ceux de la ville fissent, il se recogneut et, tournant teste, r'entra par ce mesme trou par lequel il estoit sorty plus de trois cens pas avant en la campaigne. Il n'en advint pas du tout si heu-

1. Parmy les *soldats* mesme.
2. *Fut saisi de* tel effroy.

reusement à l'enseigne du capitaine Juille, lors que S. Pol fut pris sur nous par le comte de Bures et monsieur du Reu : car, estant si fort esperdu de la[1] frayeur que de se jetter à tout son enseigne hors de la ville, par une canonniere, il fut mis en pieces par les assaillans. Et, au mesme siege, fut memorable la peur qui serra, saisit et glaça si fort le cœur d'un gentilhomme qu'il en tomba roide mort par terre à la bresche, sans aucune blessure. Pareille rage saisit par foys des armées entieres[2] : en l'une des rencontres de Germanicus contre les Allemans, la frayeur s'estant mise en leur armée[3], deux grosses trouppes prindrent d'effroy deux routes opposites, l'une fuyoit d'où l'autre partoit. Tantost elle nous donne des aisles aux talons, comme aux deux premiers; tantost elle nous cloüe les pieds et les entrave, comme on lit de l'empereur Theophile, lequel, en une bataille qu'il perdit contre les Agarenes, devint si estonné et si transi qu'il ne pouvoit prendre party de s'enfuyr, *adeo pavor etiam auxilia formidat*, jusques à ce que Manuel, l'un des principaux chefs de son armée, l'ayant tirassé et secoüé comme pour l'esveiller d'un profond somme, luy dit : « Si vous ne me suivez, je vous tueray : car il vaut mieux que vous perdiez la vie que si, estant prisonnier, vous veniez à ruyner l'empire[4]. »

---

1. *La* [mot supprimé].
2. Pareille rage *pousse* par fois *toute une multitude*.
3. *La frayeur s'estant mise en leur armée* [mots supprimés].
4. Que si, estant prisonnier, vous veniez à *perdre* l'em-

pire. Lors exprime elle sa derniere force quand pour son service elle nous rejette à la vaillance qu'elle a soustraitte à nostre devoir et à nostre honneur. En la premiere juste bataille que les Romains perdirent contre Hannibal, sous le consul Sempronius, une troupe de bien dix mille hommes de pied, qui print l'espouvante, ne voyant ailleurs par où faire passage à sa lascheté, s'alla jetter au travers le gros des ennemis, lequel elle perça d'un merveilleux effort avec grand meurtre de Carthaginois, achetant une honteuse fuite au mesme prix qu'elle eust eu une glorieuse victoire. C'est ce dequoy j'ay le plus de peur que la peur. Aussi surmonte elle en aigreur tous autres accidents. Quelle affection peut estre plus aspre et plus juste que celle des amis de Pompeius, qui estoient en son navire spectateurs de cet horrible massacre? Si est-ce que la peur des voiles egyptiennes, qui commençoient à les approcher, l'estouffa de maniere qu'on a remerqué qu'ils ne s'amuserent qu'à haster les mariniers de diligenter et de se sauver à coups d'aviron, jusques à ce qu'arrivez à Tyr, libres de crainte, ils eurent loy de tourner leur pensée à la perte qu'ils venoient de faire et lascher la bride aux lamentations et aux larmes que cette autre plus forte passion avoit suspendües.

Tum pavor sapientiam omnem mihi ex animo expectorat.

Ceux qui auront esté bien frottés en quelque estour de guerre, tous blessez encor et ensanglantez, on les rameine bien le lendemain à la charge; mais ceux qui ont conceu quelque bonne peur des ennemis, vous ne les leur feriez pas seulement regarder en face. Ceux qui sont en pressante crainte de perdre leur bien, d'estre exilez, d'estre subjuguez, vivent en continuelle angoisse, en perdant le boire, le manger et le repos, là où les pauvres, les bannis, les serfs, vivent souvent aussi joyeusement que les autres. Et tant de gens qui, de l'impatience des pointures de la peur, se sont pendus, noyez et precipitez, nous ont bien apprins qu'elle est encore plus importune et plus insupportable que la mort. Les Grecs en recognoissent une autre espece, qui est outre l'erreur de nostre discours, venant, disent ils, sans cause

CHAPITRE XIX [1]

Qu'il ne faut juger de nostre heur qu'aprés la mort.

Scilicet ultima semper
Expectanda dies homini est, dicique beatus
Ante obitum nemo supremaque funera debet.

Les enfans sçavent le conte du roy Crœsus à ce propos, lequel ayant esté pris par Cyrus et condamné à la mort, sur le point de l'execution, il s'escria : « O Solon, Solon ! » Cela rapporté à Cyrus, et s'estant enquis que c'estoit à dire, il luy fit entendre qu'il verifioit lors à ses despens l'advertissement qu'autrefois luy avoit donné Solon, que les hommes, quelque beau visage que fortune leur face, quelques richesses, royautez et empires qu'ils se voyent entre mains [2], ne se peuvent appeler heu-

---

apparente et d'une impulsion celeste. Des peuples entiers s'en voyent souvent frappez, et des armées entieres. Telle fut celle qui apporta à Carthage une merveilleuse desolation On n'y oyoit que cris et voix effrayées; on voyoit les habitans sortir de leurs maisons comme à l'alarme, et se charger, blesser et entretuer les uns les autres comme si ce fussent ennemis qui vinssent à occuper leur ville. Tout y estoit en desordre et en fureur, jusques à ce que, par oraisons et sacrifices, ils eussent appaisé l'ire des dieux. Ils nomment cela *terreurs paniques*.

1. Chapitre XVIII.

2. *Quelques richesses*, etc... [membre de phrase supprimé].

reux jusques à ce qu'on leur aye veu passer le dernier jour de leur vie, pour l'incertitude et varieté des choses humaines qui d'un bien leger mouvement se changent d'un estat en autre tout divers. Et pourtant Agesilaus, à quelqu'un qui disoit heureux le roy de Perse de ce qu'il estoit venu fort jeune à un si puissant estat : « Voire mais [1], dit-il, Priam en tel aage ne fut pas malheureux. » Tantost des roys de Macedoine, successeurs de ce grand Alexandre, il s'en faict des menuisiers et greffiers à Rome ; des tyrans de Sicile, des pedantes à Corinthe ; d'un conquerant de la moitié du monde et empereur de tant d'armées, il s'en faict un miserable suppliant des belitres officiers d'un roy d'Egypte : tant cousta à ce grand Pompeius l'alongement [2] de cinq ou six mois de vie. Et, du temps de nos peres, ce Ludovic Sforce, dixiesme duc de Milan, soubs qui avoit si long temps branslé toute l'Italie, on l'a veu mourir prisonnier à Loches, mais aprés y avoir vescu dix ans, qui est le pis de son marché [3]. Et mille tels exemples : car il semble que, comme les orages et tempestes se piquent contre l'orgueil et hautaineté de nos bastimens, il y ait aussi là haut des esprits envieux des grandeurs de çà bas.

---

1. *Ouy*-mais.
2. La *prolongation*.
3. La plus belle royne, vefve du plus grand roy de la Chrestienté, vient elle pas de mourir par la main d'un bourreau? Indigne et barbare cruauté !

Usque adeo res humanas vis abdita quædam
Obterit, et pulchros fasces sævasque secures
Proculcare ac ludibrio sibi habere videtur.

Et semble que la fortune quelquefois guette à point nommé le dernier jour de nostre vie pour monstrer sa puissance de renverser en un moment ce qu'elle avoit basty en longues années, et nous fait crier aprés Laberius : *Nimirum hac die una plus vixi mihi quam vivendum fuit.*

Ainsi se peut prendre avec raison ce bon advis de Solon. Mais d'autant que c'est un philosophe, à l'endroit desquels les faveurs et disgraces de la fortune ne tiennent rang ny d'heur ny de mal'heur, et sont les grandeurs, richesses [1] et puissances accidens de qualité à peu prés indifferente, je trouve vray-semblable qu'il aye regardé plus avant, et voulu dire que ce mesme bon-heur de nostre vie, qui depend de la tranquillité et contentement d'un esprit bien né et de la resolution et asseurance d'un'ame reglée, ne se doive jamais attribuer à l'homme, qu'on ne luy aye veu joüer le dernier acte de sa comedie, et sans doute le plus difficile. En tout le reste il y peut avoir du masque : ou ces beaux discours de la philosophie ne sont en nous que par contenance, ou les accidens, ne nous essayant pas jusques au vif, nous donnent loysir de maintenir tousjours nostre visage rassis. Mais, à ce dernier rolle de la mort et de nous,

1. *Richesses* [mot supprimé]

il n'y a plus que faindre, il faut parler françois, il faut monstrer ce qu'il y a de bon et de net dans le fond du pot :

> *Nam veræ voces tum demum pectore ab imo*
> *Ejiciuntur, et eripitur persona, manet res.*

Voilà pourquoy se doivent, à ce dernier traict, toucher et esprouver toutes les autres actions de nostre vie. C'est le maistre jour, c'est le jour juge de tous les autres : C'est le jour, dit un ancien, qui doit juger de toutes mes années passées. Je remets à la mort l'essay du fruict de mes estudes. Nous verrons là si mes discours me partent de la bouche ou du cœur. J'ay veu plusieurs donner par leur mort reputation en bien ou en mal à toute leur vie. Scipion, beau pere de Pompeius, rabilla en bien mourant la mauvaise opinion qu'on avoit eu de luy jusques lors [1]. Epaminondas, interrogé lequel des trois il estimoit le plus, ou Chabrias, ou Iphicrates, ou soy-mesme : « Il nous faut voir mourir, fit-il, avant que d'en pouvoir resoudre. » De vray, on desroberoit beaucoup à celuy là qui le poiseroit sans l'honneur et grandeur de sa fin.

Dieu l'a voulu comme il luy a pleu; mais, en mon temps, trois les plus execrables personnes que je cogneusse en toute abomination de vie, et les plus infames, ont eu des mors reglées et en toute

---

1. Jusques *alors*.

circonstance composées jusques à la perfection[1]. Au jugement de la vie d'autruy je regarde tousjours comment s'en est porté le bout; et des principaux estudes de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est à dire quietement et seurement[2].

CHAPITRE XX[3]

Que philosopher, c'est apprendre à mourir.

CICERO dit que philosopher, ce n'est autre chose que s'aprester à la mort. C'est d'autant que l'estude et la contemplation retirent aucunement nostre ame hors de nous, et l'embesongnent à part du corps, qui est quelque aprentissage et ressemblance de la mort; ou bien c'est que toute la sagesse et discours du monde se resoult en fin à ce point de nous apprendre à ne craindre[4] à mourir. De

---

1. Il est des morts braves et fortunées. Je luy ay veu trancher le fil d'un progrez de merveilleux avancement et dans la fleur de son croist à quelqu'un, d'une fin si pompeuse qu'à mon advis ses ambitieux et courageux desseins n'avoient rien de si hault que fut leur interruption. Il arriva, sans y aller, où il pretendoit, plus grandement et glorieusement que ne portoit son desir et esperance, et devança par sa cheute le pouvoir et le nom où il aspiroit par sa course.

2. Quietement et *sourdement*.

3. Chapitre XIX.*

4. A ne craindre *point*.

vray, ou la raison se mocque, ou elle ne doit viser qu'à nostre contentement, et tout son travail tendre en somme à nous faire bien vivre et à nostre aise, comme dict la Saincte Parolle[1]. Toutes les opinions du monde en sont là[2], quoy qu'elles en prennent divers moyens; autrement on les chasseroit d'arrivée : car qui escouteroit celuy qui pour sa fin establiroit nostre tourment[3] ?

---

1. La Saincte *Escriture*.

2. Que le plaisir est notre but.

3. Establiroit nostre *peine et mesaise?* Les dissentions des sectes philosophiques en ce cas sont verbales. *Transcurramus solertissimas nugas.* Il y a plus d'opiniastreté et de picoterie qu'il n'appartient à une si saincte profession. Mais quelque personnage que l'homme entrepreigne, il jouë toujours le sien parmy. Quoy qu'ils dient, en la vertu mesme le dernier but de nostre visée, c'est la volupté. Il me plaist de battre leurs oreilles de ce mot qui leur est si fort à contrecœur; et s'il signifie quelque supreme plaisir et excessif contentement, il est mieux deu à l'assistance de la vertu qu'à nulle autre assistance. Cette volupté, pour estre plus gaillarde, nerveuse, robuste, virile, n'est que plus serieusement voluptueuse; et luy devions donner le nom du plaisir, plus favorable, plus doux et naturel, non celuy de la vigueur, duquel nous l'avons denommée. Cette autre volupté plus basse, si elle meritoit ce beau nom, ce devoit estre en concurrence, non par privilege. Je la trouve moins pure d'incommoditez et de traverses que n'est la vertu. Outre que son goust est plus momentané, fluide et caduque, elle a ses veilles, ses jeusnes et ses travaux, et la sueur, et le sang; et en outre particulierement ses passions trenchantes de tant de sortes, et à son costé une satieté si lourde, qu'elle equipolle à penitence. Nous avons grand tort d'estimer que ses incommoditez luy servent d'aiguillon et de condiment à sa douceur, comme en nature le contraire se vivifie par son contraire,

Or, il est hors de moyen d'arriver à ce point de nous former un solide contentement, que ne franchira la crainte de la mort. Voylà pourquoy toutes les sectes des philosophes se rencontrent et conviennent à cest article de nous instruire à la mespriser; et bien qu'elles [1] nous conduisent aussi toutes d'un commun accord à mespriser la douleur, la pauvreté et autres accidens à quoy la vie humaine est subjecte, ce n'est pas d'un pareil soing.

---

et de dire, quand nous venons à la vertu, que pareilles suittes et difficultez l'accablent, la rendent austere et inaccessible; là où beaucoup plus promptement qu'à la volupté elles anoblissent, aiguisent et rehaussent le plaisir divin et parfaict qu'elle nous moienne. Celuy là est certes bien indigne de son accointance qui contrepoise son coust à son fruict. et n'en cognoist ny les graces ny l'usage. Ceux qui nous vont instruisant que sa queste est scabreuse et laborieuse, sa jouïssance agreable, que nous disent-ils par là, sinon qu'elle est toujours desagreable? Car quel moien humain arriva jamais à sa jouïssance? Les plus parfaits se sont bien contentez d'y aspirer et de l'approcher sans la posseder; mais ils se trompent, veu que de tous les plaisirs que nous cognoissons la poursuite mesme en est plaisante. L'entreprise se sent de la qualité de la chose qu'elle regarde, car c'est une bonne portion de l'effect et consubstancielle. L'heur et la beatitude qui reluit en la vertu remplit toutes ses appartenances et avenues jusques à la premiere entrée et extreme barriere.

1. Or, *des principaux bienfaicts de la vertu, c'est le mespris de la mort, moyen qui fournit nostre vie d'une molle tranquillité et nous en donne le goust pur et amiable, sans qui toute autre volupté est esteinte.* Voylà pourquoy toutes les *regles* se rencontrent et conviennent à cest article; et *combien* qu'elles...

Tant par ce que ces accidens ne sont pas de telle necessité, la pluspart des hommes passent leur vie sans gouster de la pauvreté, et tels encore sans sentiment de douleur et de maladie, comme Xenophilus le musicien, qui vescut cent et six ans d'une entiere santé; qu'aussi d'autant qu'au pis aller la mort peut mettre fin quand il nous plaira et coupper broche à tous autres inconvenients. Mais, quant à la mort, elle est inevitable.

Omnes eodem cogimur; omnium
Versatur urna serius ocius
Sors exitura, et nos in æternum
Exsillum impositura cymbæ.

Et par consequent, si elle nous faict peur, c'est un subject continuel de tourment et qui ne se peut aucunement soulager [1]. Nos parlemens renvoyent souvent executer les criminels au lieu où le crime est commis. Durant le chemin, promenez les par toutes les belles maisons de France [2], faictes leur tant de bonne chere qu'il vous plaira,

Non Siculæ dapes
Dulcem elaborabunt saporem;
Non avium cytharæque cantus
Somnum reducent;

pensez vous qu'ils s'en puissent resjouir, et que la

---

1. Il n'est lieu d'où elle ne nous vienne. Nous pouvons tourner sans cesse la teste çà et là, comme en pays suspect : *quæ quasi saxum Tantalo semper impendet.*

2. Promenez les par *de belles maisons.*

finale intention de leur voyage, leur estant ordinairement devant les yeux, ne leur ait alteré et affadi le goust à toutes ces commoditez?

Audit iter, numeratque dies, spatioque viarum
Metitur vitam, torquetur peste futura.

Le but de nostre carriere, c'est la mort, c'est l'object necessaire de nostre visée : si elle nous effraye, comme est il possible d'aller un pas avant sans fiebvre? Le remede du vulgaire, c'est de n'y penser pas. Mais de quelle brutale stupidité luy peut venir un si grossier aveuglement? Il luy faut faire brider l'asne par la queuë,

Qui capite ipse suo instituit vestigia retro.

Ce n'est pas de merveille s'il est si souvent pris au piege. On faict peur à nos gens seulement de nommer la mort, et la pluspart s'en seignent comme du nom du diable. Et par ce qu'il s'en faict mention aux testamens, ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main que le medecin ne leur ait donné l'extreme sentence; et Dieu sçait lors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon jugement ils vous le patissent!

Parce que cette syllabe frappoit trop rudement leurs oreilles et que cette voix leur sembloit malencontreuse, les Romains avoyent apris de l'amollir ou de[1] l'estendre en perifrazes. Au lieu de dire : Il est mort, Il a cessé de vivre, disent-ils, il a vescu, *vixerunt*[2]. Pourveu que ce soit vie, soit elle pas-

1. *De* [mot supprimé].
2. *Vixerunt* [mot supprimé].

sée, ils sont contens[1]. Nous en avons emprunté nostre *feu Maistre Jehan*. A l'adventure est-ce que, comme on dict, le terme vaut l'argent? Je nasquis entre unze heures et midi, le dernier jour de febvrier mil cinq cens trente trois, comme nous contons à cette heure, commençant en janvier[2]. Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi 39 ans; il m'en faut pour le moins encore autant. Cependant, s'empescher du pensement de chose si esloignée, ce seroit folie. Mais quoy! les jeunes et les vieux y pensent aussi peu les uns que les autres. Et n'est homme si décrepite[3], tant qu'il voit Mathusalem devant, qui ne pense avoir encore un an[4] dans le corps. D'avantage, pauvre fol que tu es, qui t'a estably les termes de ta vie? Tu te fondes sur les contes des medecins. Regarde plustost l'effect et l'experience. Par le commun train des choses, tu vis desjà[5] pieça par faveur extraordinaire. Tu as passé les termes accoustumez de vivre; et qu'il soit ainsi, conte de tes cognoissans combien il en est mort avant ton aage plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint. Et de ceux mesme qui ont annobli leur vie par renommée, fais en registre, et j'entreray en gageure d'en trouver plus qui sont

---

1. Ils *se consolent*.

2. Commençant *l'an* en janvier.

3. Mais quoy! les jeunes et les vieux *laissent la vie de mesme condition. Nul n'en sort autrement que si tout presentement il y entroit; joinct qu'il* n'est homme si décrepite.

4. *Vingt ans.*

5. *Desjà* [mot supprimé].

mors avant qu'aprés trente cinq ans. Il est plein de raison et de pieté de prendre exemple de l'humanité mesme de Jesus-Christ; or, il finit sa vie à trente et trois ans. Le plus grand homme simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme. Combien a la mort de façons de surprise!

> *Quid quisque vitet, nunquam homini satis*
> *Cautum est in horas.*

Je laisse à part les fiebvres et les pleuresis. Qui eust jamais pensé qu'un duc de Bretaigne deust estre estouffé de la presse, comme fut celuy là à l'entrée du pape Clement, mon voisin, à Lyon? N'as tu pas veu tuer un de nos roys en se jouant, et un de ses ancestres mourut il pas choqué par un pourceau? Æschilus, menassé de la cheute d'une maison, a beau se tenir à l'airre [1], le voylà assommé d'un toict de tortue qui eschappa des pates d'un aigle en l'air; l'autre mourut d'un grein de raisin; un empereur, de l'esgrafigneure d'un peigne en se testonnant; Æmilius Lepidus, pour avoir hurté du pied contre le seuil de son huis, et Aufidius, pour avoir choqué en entrant contre la porte de la chambre du conseil. Et entre les cuisses des femmes: Cornelius Gallus, preteur; Tigillinus, capitaine du guet à Rome; Ludovic, fils de Guy de Gonsague, marquis de Mantouë, et, d'un encore pire exemple, Speusippus, philosophe platonicien, et l'un de nos papes. Le pauvre Bebius, juge, cependant qu'il

---

1. A *l'airte*.

donne delay de huictaine à une partie, le voylà saisi, le sien de vivre estant expiré; et Caius Julius, medecin, gressant les yeux d'un patient, voylà la mort qui clost les siens. Et, s'il m'y faut mesler, un mien frere, le capitaine S. Martin, aagé de vint et trois ans [1], qui avoit desjà faict assez bonne preuve de sa valeur, jouant à la paume, receut un coup d'esteuf qui l'assena un peu au dessus de l'oreille droite, sans aucune apparence de contusion ny de blessure. Il ne s'en assit ny reposa; mais, cinq ou six heures aprés, il mourut d'une apoplexie que ce coup luy causa.

Ces exemples si frequens et si ordinaires nous passant devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse deffaire du pensement de la mort, et qu'à chaque instant il ne nous semble qu'elle nous tient [2] au collet? Qu'import'il, me direz vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de peine? Je suis de cet advis, et en quelque maniere qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fust ce soubs la peau d'un veau, je ne suis pas home qui y reculasse [3] : car il me suffit de passer à mon aise; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prens, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez.

Prætulerim..... delirus inersque videri,
Dum mea delectent mala me, vel denique fallant,
Quam sapere et ringi.

---

1. De *vingt-trois* ans.
2. Qu'elle nous *tienne.*
3. Qui y *reculast.*

Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent; de mort nulles nouvelles. Tout cela est beau; mais aussi, quand elle arrive, ou à eux, ou à leurs femmes, enfans et amis, les surprenant à l'improveu [1] et au decouvert, quels tourmens, quels cris, quelle rage! et quel desespoir les accable! Vîtes vous jamais rien si rabaissé, si changé, si confus? Il y faut prouvoir de meilleure heure; et cette nonchalance bestiale, quand elle pourroit loger en la teste d'un homme d'entendement, ce que je trouve entierement impossible, nous vend trop cher ses denrées. Si c'estoit ennemy qui se peust eviter, je conseillerois d'emprunter les armes de la coüardise; mais, puis qu'il ne se peut, puis qu'il vous attrape fuyant et poltron aussi bien qu'honeste homme,

Nempe et fugacem persequitur virum,
Nec parcit imbellis juventæ
Poplitibus timidoque tergo;

et que nulle trampe de cuirasse vous couvre :

Ille licet ferro cautus se condat [*et*] *ære* [2],
Mors tamen inclusum protrahet inde caput,

aprenons à le soutenir de pied ferme et à le combattre; et, pour commencer à luy oster son plus grand advantage contre nous, prenons voye toute contraire à la commune. Ostons luy l'estrangeté,

---

1. Les surprenant *en dessoude*.
2. *In* ære.

pratiquons le, accoustumons le; n'ayons rien si souvent en la teste que la mort, à tous instans representons la à nostre imagination et en tous visages : au broncher d'un cheval, à la cheute d'une tuille, à la moindre piqueure d'espleingue, remachons soudain : Et bien, quand ce seroit la mort mesme? Et là dessus, roidissons nous et efforçons nous [1]. Parmy les festes et la joye, ayons tousjours ce refrein de la souvenance de nostre condition, et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir, que par fois il ne nous repasse en la memoire en combien de sortes cette nostre allegresse est en bute à la mort et de combien de prinses elle la menasse. Ainsi faisoyent les Egyptiens, qui, au milieu de leurs festins et parmy leur meilleure chere, faisoient aporter l'anatomie seche d'un corps d'homme mort [2] pour servir d'advertissement aux conviez :

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum ·
Grata superveniet, quæ non sperabitur, hora.

Il est incertain où la mort nous attende, attendons la par tout. La premeditation de la mort est premeditation de la liberté. Qui a apris à mourir, il a desapris à servir [3]. Le sçavoir mourir nous afranchit de toute subjection et contrainte. Paulus Æmilius respondit à celuy que ce miserable roy de

1. Et *nous efforçons.*
2. L'anatomie seche d'*un homme.*
3. Il n'y a rien de mal en la vie pour celuy qui a bien comprins que la privation de la vie n'est pas mal.

Macedoine, son prisonnier, luy envoyoit pour le prier de ne le mener pas en son triomphe : « Qu'il en face la requeste à soy mesme. »

A la verité, en toutes choses, si nature ne preste un peu, il est mal-aisé que l'art et l'industrie aillent guiere avant. Je suis de moy-mesme non melancholique, mais songecreux : il n'est rien de quoy je me soye dés tousjours plus entretenu que des imaginations de la mort, voire en la saison la plus licentieuse de mon aage,

Jucundum cum ætas florida ver ageret.

Parmy les dames et les jeux, tel me pensoit empesché à digerer à part moy quelque jalousie ou l'incertitude de quelque esperance cependant que je m'entretenois de je ne sçay qui, surpris les jours precedens d'une fievre chaude et de la mort [1], au partir d'une feste pareille, et la teste pleine d'oisiveté, d'amour et de bon temps, comme moy, et qu'autant m'en pendoit à l'oreille.

Jam fuerit, nec post unquam revocare licebit.

Je ne ridois non plus le front de ce pensement là que d'un autre. Il est impossible que d'arrivée nous ne sentions des piqueures de telles imaginations; mais, en les maniant et pratiquant [2], au long aller, on les aprivoise sans doubte ; autrement, de ma part, je fusse en continuelle frayeur et frenesie : car

1. Et de *sa fin*.
2. En les maniant et *repassant*.

jamais homme ne se défia tant de sa vie, jamais homme ne feit moins d'estat de sa durée. Ny la santé, que j'ay jouy jusques à present tresvigoureuse et peu souvent interrompue, ne m'en alonge l'esperance, ny les maladies ne me l'acourcissent. A chaque minute, il me semble que je m'eschape [1]. De vray, les hazards et dangiers nous approchent peu ou rien de nostre fin; et, si nous pensons combien il reste [2], sans cet accident qui semble nous menasser le plus, de millions d'autres sur nos testes, nous trouverons que, gaillars et fievreus, en la mer et en nos maisons, en la battaille et en repos, elle nous est égallement prés [3]. Ce que j'ay affaire avant mourir, pour l'achever tout loisir me semble court, fust ce d'un'heure.

Quelcun, feuilletant l'autre jour mes tablettes, trouva un memoire de quelque chose que je vouloy estre faite aprés ma mort. Je luy dy, comme il estoit vray, que, n'estant qu'à une lieuë de ma maison et sain et gaillard, je m'estoy hasté de l'escrire là, pour ne m'asseurer point d'arriver jusques chez moy [4]. Il faut estre tousjours boté et prest à partir,

---

1. Et me rechante sans cesse : Tout ce qui peut estre faict un autre jour le peut estre aujourd'huy.

2. Il *en* reste.

3. *Nemo altero fragilior est, nemo in crastinum sui certior.*

4. Comme celuy qui continuellement me couve de mes pensées et les couche en moy, je suis à toute heure preparé environ ce que je le puis estre; et ne m'advertira de rien de nouveau la survenance de la mort.

en tant qu'en nous est, et sur tout se garder qu'on n'aye lors affaire qu'à soy.

Quid brevi fortes jaculamur ævo
Multa ?

Car nous y aurons assez de besongne sans autre surcrois. L'un se pleint, plus que de la mort, dequoy elle luy rompt le train d'une belle victoire; l'autre, qu'il luy faut desloger avant qu'avoir marié sa fille ou contrerolé l'institution de ses enfans; l'un pleint la compagnie de sa femme, l'autre de son fils, comme commoditez principales de son estre [1].

Miser! o miser! aiunt, omnia ademit
Una dies infesta mihi tot præmia vitæ.

Et le bastisseur:

Manent (dict-il) *opera interrupta, minæque*
Murorum ingentes.

Il ne faut rien desseigner de si longue haleine, ou au moins avec telle intention de se passionner pour en voir la fin. Nous sommes nés pour agir, et je suis d'advis que non seulement un empereur, comme

1. Je suis pour cette heure en tel estat, Dieu mercy, que je puis desloger quand il luy plaira, sans regret de chose quelconque. Je me desnoüe par tout; mes adieux sont tantost prins de chascun, sauf de moy. Jamais homme ne se prepara à quiter le monde plus purement et pleinement, et ne s'en desprint plus universellement que je m'attens de faire. Les plus mortes morts sont les plus saines.

disoit Vespasien, mais que tout gallant homme doit mourir debout [1].

Cum moriar, medium solvar et inter opus.

Je veux qu'on agisse sans cesse, que la mort [2] me treuve plantant mes chous, mais nonchalant d'elle et encore plus de mon jardin imparfait. J'en vis mourir un qui, estant à l'extremité, se plaignoit incessamment dequoy sa destinée coupoit le fil de l'histoire qu'il avoit en main sur le quinziesme ou seiziesme de nos roys.

Illud in his rebus non addunt, nec tibi earum
Jam desiderium rerum super insidet una.

Il faut se descharger de ces humeurs vulgaires et nuisibles. Tout ainsi qu'on a planté nos cimetieres joignant les eglises et aux lieux les plus frequentez de la ville, pour accoustumer, disoit Lycurgus, le bas populaire, les femmes et les enfans, à ne s'effaroucher point de voir un homme mort, et affin que ce continuel spectacle d'ossemens, de tombeaus et de convois nous advertisse de nostre condition :

Quin etiam exhilarare viris convivia cæde
Mos olim, et miscere epulis spectacula dira
Certantum ferro, sæpe et super ipsa cadentum
Pocula, respersis non parco sanguine mensis [3] ;

aussi ay-je pris en coustume d'avoir non seulement

---

1. *Et je suis d'advis*, etc... [phrase supprimée].

2. Je veux qu'on agisse *et qu'on allonge les offices de la vie tant qu'on peut, et* que la mort.

3. Et comme les Egyptiens, aprés leurs festins, faisoient

en l'imagination, mais continuellement la mort en la bouche ; et n'est rien dequoy je m'informe si volontiers que de la mort des hommes, quelle parole, quel visage, quelle contenance ils y ont eu, ny endroit des histoires que je remarque si attantifvement [1].

On me dira que l'effect surmonte de si loing l'imagination [2] qu'il n'y a si belle escrime qui ne s'y perde [3], quand on en vient là. Laissez les dire : le premediter donne sans doubte grand avantage ; et puis n'est-ce rien d'aller au moins jusques là sans alteration et sans fiévre ? Il y a plus : je reconnoy par experience que [4] nature mesme nous preste la main et nous donne courage. Si c'est une mort courte et violente, nous n'avons pas loisir de la craindre ; si elle est autre, je m'apperçois qu'à mesure que je m'engage dans ses avenues et dans la maladie, j'entre naturellement et de moymesme en quelque desdein de la vie [5]. Je trouve que j'ay bien plus affaire à digerer cette resolution de mourir quand je suis en vigueur et en pleine santé, que je

---

presenter aux assistans une grande image de la mort par un qui leur crioit : « Boy et t'esjouy, car mort tu seras tel. »

1. Il y paroist à la farcissure de mes exemples, et que j'ay en particuliere affection cette matiere. Si j'estoy faiseur de livres, je feroy un registre commenté des morts diverses. Qui apprendroit les hommes à mourir leur apprendroit à vivre. Dicearchus en feit un de pareil titre, mais d'autre et moins utile fin.

2. De si loin la *pensée*.

3. Qui ne *se* perde.

4. *Je reconnoy par experience que* [mots supprimés].

5. Qu'à mesure que je m'engage *dans la maladie*, j'entre naturellement *en quelque desdain de la vie*.

n'ay quand je suis malade[1] : d'autant que je ne tiens plus si fort aux commoditez de la vie, à raison que je commance à en perdre l'usage et le plaisir; j'en voy la mort d'une veuë beaucoup moins effrayée. Cela me fait esperer que plus je m'eslongneray de celle-là et approcheray de cette-cy, plus aisément j'entreray en composition de leur eschange. Tout ainsi que j'ay essayé en plusieurs autres occurrences ce que dit Cesar, que les choses nous paroissent souvent plus grandes de loing que de prés, j'ay trouvé que, sain, j'avois eu les maladies beaucoup plus en horreur que lors que je les ay senties. L'alegresse où je suis, le plaisir et la force me font paroistre l'autre estat si disproportionné à celuy-là que par imagination je grossis ces incommoditez de la moitié, et les conçoy plus poisantes que je ne les trouve quand je les ay sur les espaules; j'espere qu'il m'en adviendra ainsi de la mort.

Voyons, à ces mutations et declinaisons ordinaires que nous souffrons, comme nature nous desrobbe le goust[2] de nostre perte et empirement. Que reste-il à un vieillard de la vigueur de sa jeunesse et de sa vie passée ?

Heu! senibus vitæ portio quanta manet[3] *!*

---

1. Quand je suis *en santé,* que je n'ay quand je suis *en fiévre.*

2. Nous desrobbe *la veuë.*

3. Cesar, à un soldat de sa garde recreu et cassé, qui vint en la ruë luy demander congé de se faire mourir, regardant son maintien decrepite, respondit plaisamment : « Tu penses donc estre en vie ? »

Qui y tomberoit tout à un coup, je ne crois pas que nous fussions capables de porter un tel changement ; mais, conduicts par sa main, d'une douce pente et comme insensible, peu à peu, de degré en degré, elle nous roule dans ce miserable estat et nous y apprivoise, si que nous ne sentons en nous aucune secousse quand la jeunesse meurt, qui est en essence et en verité une mort plus forte [1] que n'est la mort entiere d'une vie languissante et que n'est la mort de la vieillesse ; d'autant que le sault n'est pas si lourd du mal estre au non estre, comme il est d'un estre doux et fleurissant à un estre penible et douloureux. Le corps courbe et plié a moins de force à soustenir un fais, aussi a nostre ame. Il la faut dresser et eslever contre l'effort de cet adversaire. Car, comme il est impossible qu'elle se mette en repos et à son aise pendant qu'elle craint [2], si elle s'en asseure aussi, elle se peut venter (qui est chose comme surpassant l'humaine condition) qu'il est impossible que l'inquietude, le tourment et la peur, non le moindre desplaisir, loge chez elle [3].

Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida, neque Auster,
Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus.

Elle est renduë maistresse de ses passions et con-

---

1. Si que nous ne sentons *aucune secousse* quand la jeunesse meurt *en nous*, qui est en essence et en verité une mort plus *dure*.

2. Qu'elle se mette en repos *pendant qu'elle le craint.*

3. Loge *en* elle.

cupiscences, maistresse de l'indigence, de la honte, de la pauvreté et de toutes autres injures de fortune. Gaignons cet advantage qui pourra : c'est icy la vraye et souveraine liberté, qui nous donne dequoy faire la figue à la force et à l'injustice, et nous moquer des prisons et des fers.

In manicis et
Compedibus sævo te sub custode tenebo.
— Ipse Deus, simul atque volam, me solvet. — Opinor,
Hoc sentit : Moriar. Mors ultima linea rerum est.

Nostre religion n'a point eu de plus asseuré fondement humain que le mespris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle, car pourquoy craindrions nous de perdre une chose, laquelle, perduë, ne peut estre regrettée? Et puis que nous sommes menassez de tant de façons de mort, ne voyons nous pas qu'il y a plus de mal à les craindre toutes qu'à en soustenir une [1]?

---

1. *Mais aussi*, puis que nous sommes menacez de tant de façons de mort, *n'y a-il pas* plus de mal à les craindre toutes qu'à en soustenir une? Que chaut-il quand ce soit, puis qu'elle est inevitable? A celuy qui disoit à Socrates : « Les trente tyrans t'ont condamné à la mort, — Et nature, eux », respondit-il. Quelle sottise de nous peiner, sur le point du passage, à l'exemption de toute peine? Comme nostre naissance nous apporta la naissance de toutes choses, aussi fera la mort de toutes choses nostre mort. Parquoy c'est pareille folie de pleurer de ce que d'icy à cent ans nous ne vivrons pas que de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie : ainsi pleurasmes nous et ainsi nous cousta-il d'entrer en cette-cy, ainsi nous despouillasmes nous de nostre ancien

Mais nature nous y force. « Sortez, dit-elle, de ce monde comme vous y estes entrez. Le mesme passage que vous fites de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites le de la vie à la mort. Vostre mort est une des pieces de l'ordre de l'univers, c'est une piece de la vie du monde.

Inter se mortales mutua vivunt,
Et, quasi cursores, vitaï lampada tradunt.

Changeray-je pas pour vous cette belle contexture des choses? C'est la condition de vostre creation, c'est une partie de vous que la mort; vous vous fuyez vous mesmes. Cettuy vostre estre, que vous joüyssez, est également party à la mort et à la vie. Le premier jour de vostre naissance vous achemine à mourir comme à vivre.

Prima, quæ vitam dedit, hora carpsit.
Nascentes morimur, finisque ab origine pendet[1].

---

voile en y entrant. Rien ne peut estre grief qui n'est qu'une fois. Est-ce raison de craindre si long temps chose de si brief temps? Le long temps vivre et le peu de temps vivre est rendu tout un par la mort, car le long et le court n'est point aux choses qui ne sont plus. Aristote dit qu'il y a des petites bestes sur la riviere Hypanis qui ne vivent qu'un jour. Celle qui meurt à huict heures du matin, elle meurt en jeunesse; celle qui meurt à cinq heures du soir meurt en sa decrepitude. Qui de nous ne se mocque de voir mettre en consideration d'heur ou de malheur ce moment de durée? Le plus et le moins en la nostre, si nous la comparons à l'eternité ou encores à la durée des montaignes, des rivieres, des estoilles, des arbres et mesmes d'aucuns animaux, n'est pas moins ridicule.

1. Tout ce que vous vivés, vous le desrobés à la vie :

Si vous avez faict vostre proufit de la vie, vous en estes repeu; allez vous en satisfaict.

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis?

Si vous n'en avez sceu user, si elle vous estoit inutile, que vous chault-il de l'avoir perduë? à quoy faire la voulez vous encores?

Cur amplius addere quæris
Rursum quod pereat male, et ingratum occidat omne[1]*?*

Et si vous avez vescu un jour, vous avez tout veu : un jour est égal à tous jours. Il n'y a point d'autre lumiere ny d'autre nuict. Ce soleil, cette lune, ces estoilles, cette disposition, c'est celle mesme que vos ayeuls ont jouye et qui entretiendra vos arriere-nepveux[2]; et, au pis aller, la distribution et varieté de tous les actes de ma comedie se parfournit en un an. Si vous avez pris garde au beau[3] branle de mes quatre saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse du monde.

---

c'est à ses despens. Le continuel ouvrage de vostre vie, c'est bastir la mort. Vous estes en la mort pendant que vous estes en vie, car vous estes aprés la mort quand vous n'estes plus en vie; ou, si vous l'aymez mieux ainsi, vous estes mort aprés la vie, mais pendant la vie vous estes mourant; et la mort touche bien plus rudement le mourant que le mort, et plus vivement et essentiellement.

1. La vie n'est de soy ny bien ny mal, c'est la place du bien et du mal, selon que vous la leur faictes.

2. *Non alium videre patres, aliumve nepotes*
Aspicient.

3. *Beau* [mot supprimé].

Il a joüé son rolle[1], il n'y sçait autre finesse que de recommencer; ce sera tousjours cela mesme.

Versamur ibidem, atque insumus usque,
Atque in se sua per vestigia volvitur annus.

Je ne suis pas deliberée de vous forger autres nouveaux passetemps.

Nam tibi præterea quod machiner, inveniamque
Quod placeat, nihil est : eadem sunt omnia semper.

Faites place aux autres comme d'autres vous l'ont faite[2]. Aussi avez vous beau vivre, vous n'en rabattrez rien du temps que vous avez à estre mort, c'est pour neant : aussi long temps serez vous en cet estat là, que vous craignez, comme si vous estiez mort en nourrisse.

Licet quot vis vivendo vincere secla,
Mors æterna tamen nihilominus illa manebit.

Et si vous metteray en tel estat, duquel[3] vous n'aurez aucun mescontentement;

In vera nescis nullum fore morte alium te,
Qui possit vivus tibi te lugere peremptum,
Stansque jacentem?

ny ne desirerez la vie que vous plaignez tant.

Nec sibi enim quisquam tum se vitamque requirit,
Nec desiderium nostri nos afficit ullum.

---

1. Il a joüé son *jeu*.
2. L'equalité est la premiere piece de l'equité. Qui se peut plaindre d'estre comprins où tous sont comprins?
3. En tel *point, auquel*.

La mort est moins à craindre que rien, s'il y avoit quelque chose de moins que rien :

Multo mortem minus ad nos esse putandum,
Si minus esse potest quam quod nihil esse videmus [1].

D'avantage, nul ne meurt avant son heure : ce que vous laissez de temps n'estoit non plus vostre que celuy qui s'est passé avant vostre naissance, et ne vous touche non plus.

Respice enim quam nil ad nos ante acta vetustas
Temporis æterni fuerit.

Où que vostre vie finisse, elle y est toute [2]. Pensiez vous jamais n'arriver là où vous alliez sans cesse [3]? Et si la compagnie vous peut soulager, le monde ne va-il pas mesme train que vous allez?

Omnia te, vita perfuncta, sequentur.

Tout ne branle-il pas vostre branle? Y a-il rien [4] qui ne vieillisse quant et vous? Mille hommes, mille animaux et mille autres creatures meurent en cette mesme heure [5] que vous mourez.

---

1. Elle ne vous concerne ny mort ny vif : vif, par ce que vous estes; mort, par ce que vous n'estes plus.

2. L'utilité du vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage. Tel a vescu long temps, qui a peu vescu. Attendez vous y pendant que vous y estes. Il gist en vostre volonté, non au nombre des ans, que vous ayez assez vescu.

3. Encore n'y a-il chemin qui n'aye son issuë.

4. Y a-il *chose*.

5. En *ce mesme instant*.

Nam nox nulla diem, neque noctem aurora sequuta est,
Quæ non audierit mistos vagitibus ægris
Ploratus, mortis comites et funeris atri [1]. »

Voilà les bons advertissemens de nostre mere nature.

---

1. A quoy faire y reculez vous, si vous ne pouvez tirer arriere? Vous en avez assez veu qui se sont bien trouvés de mourir, eschevant par là des grandes miseres. Mais quelqu'un qui s'en soit mal trouvé, en avez vous veu? Si est-ce grande simplesse de condamner chose que vous n'avez esprouvée ny par vous ny par autre. Pourquoy te pleins-tu de moy et de la destinée? Te faisons-nous tort? Est-ce à toy de nous gouverner, ou à nous toy? Encore que ton aage ne soit pas achevé, ta vie l'est. Un petit homme est homme entier comme un grand. Ny les hommes ny leurs vies ne se mesurent à l'aune. Chiron refusa l'immortalité, informé des conditions d'icelle par le dieu mesme du temps et de la durée, Saturne son pere. Imaginez, de vray, combien seroit une vie perdurable moins supportable à l'homme et plus penible que n'est la vie que je luy ay donnée. Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse de vous en avoir privé. J'y ay à escient meslé quelque peu d'amertune pour vous empescher, voyant la commodité de son usage, de l'embrasser trop avidement et indiscretement. Pour vous loger en cette moderation, ny de fuir la vie, ny de refuir à la mort, que je demande de vous, j'ay temperé l'une et l'autre entre la douceur et l'aigreur. J'apprins à Thales, le premier de voz sages, que le vivre et le mourir estoit indifferent; par où, à celuy qui luy demanda pourquoy donc il ne mouroit, il respondit tres-sagement : « Pour ce qu'il est indifferent. » L'eau, la terre, l'air et le feu et autres membres de ce mien bastiment ne sont non plus instruments de ta vie qu'instruments de ta mort. Pourquoy crains-tu ton dernier jour? Il ne confere non plus à ta mort que chascun des autres. Le dernier pas ne faict pas la lassitude, il la declaire. Tous les jours vont à la mort, le dernier y arrive.

Or j'ay pensé souvent d'où venoit cela qu'aux guerres le visage de la mort, soit que nous la voyons en nous ou en autruy, nous semble sans comparaison moins effroyable qu'en nos maisons (autrement, ce seroit un' armée de medecins et de pleurars) ; et, elle estant tousjours une, qu'il y ait toutes-fois beaucoup plus d'asseurance parmy les gens de village et de basse condition qu'és autres. Je croy, à la verité que ce sont ces mines et appareils effroyables dequoy nous l'entournons qui nous font plus de peur qu'elle : une toute nouvelle forme de vivre, les cris des meres, des femmes et des enfans, la visitation de personnes estonnées et transies, l'assistance d'un nombre de valets pasles et éplorés, une chambre sans jour, des cierges allumez, nostre chevet assiegé de medecins et de prescheurs ; somme, tout horreur et tout effroy autour de nous. Nous voylà des-jà ensevelis et enterrez. Les enfans ont peur de leurs amis mesmes quand ils les voyent masquez; aussi avons nous. Il faut oster le masque aussi bien des choses que des personnes. Osté qu'il sera, nous ne trouverons au dessoubs que cette mesme mort qu'un valet ou simple chambriere passerent dernierement sans peur. Heureuse la mort, et heureuse trois fois [1], qui oste le loisir aux apprests de tel equipage !

---

1 *Et heureuse trois fois* [mots supprimés].

CHAPITRE XXI[1]

De la force de l'imagination.

FORTIS *imaginatio generat casum*, disent les clercs.

Je suis de ceux qui sentent tres-grand effort de l'imagination; chacun en est feru, mais aucuns en sont transformez[2]. Gallus Vibius banda si bien son

---

1. Chapitre XX.

2. Chacun en est *heurté*, mais aucuns en sont *renversez*. Son impression me perse, et mon art est de luy eschapper, par faute de force à luy resister. Je vivroy de la seule assistance de personnes saines et gaies. La veuë des angoisses d'autruy m'angoisse materiellement, et a mon sentiment souvent usurpé le sentiment d'un tiers ; un tousseur continuel irrite mon poulmon et mon gosier : je visite plus mal volontiers les malades ausquels le devoir m'interesse que ceux ausquels je m'attens moins et que je considere moins. Je saisis le mal que j'estudie et le couche en moy. Je ne trouve pas estrange qu'elle donne et les fievres et la mort à ceux qui la laissent faire et qui luy applaudissent. Simon Thomas estoit un grand medecin de son temps. Il me souvient que me rencontrant un jour à Thoulouse chez un riche vieillard pulmonique, et traittant avec luy des moyens de sa guarison, il luy dict que c'en estoit l'un de me donner occasion de me plaire en sa compagnie, et que, fichant ses yeux sur la frescheur de mon visage et sa pensée sur cette allegresse et vigueur qui regorgeoit de mon adolescence, et remplissant tous ses sens de cet estat florissant en quoy j'estoy lors, son habitude s'en pourroit amender ; mais il oublioit à dire que la mienne s'en pourroit empirer aussi.

ame et la tendy à comprendre et imaginer l'essence[1] et les mouvemens de la folie qu'il emporta son jugement mesme[2] hors de son siege, si qu'onques puis il ne l'y peut remettre , et se pouvoit vanter d'estre devenu fol par discours[3]. Il y en a qui, de frayeur, anticipent la main du bourreau; et celuy qu'on debandoit pour luy lire sa grace se trouva roide mort sur l'eschafaut du seul coup de son imagination. Nous tressuons, nous tremblons, nous pallissons et rougissons aux secousses de nos imaginations, et, renversez dans la plume, sentons nostre corps agité à leur bransle, quelques-fois jusques à la mort[4]. Et la jeunesse bouillante s'eschauffe si avant en son harnois tout' endormie, qu'elle assouvit en songe ses amoureux desirs :

Ut, quasi transactis sæpe omnibu' rebu', profundant
Fluminis ingentes fluctus, vestemque cruentent.

Et encore qu'il ne soit pas nouveau de voir croistre, la nuict, des cornes à tel qui ne les avoit pas en se couchant, toutesfois l'evenement de Cyppus, roy d'Italie, est memorable, lequel, pour avoir assisté le jour avec grande affection au combat des taureaux et avoir eu en songe toute la nuict des cornes en la teste, les produisit en son front par la force de l'imagination. La passion donna au fils

1. Banda si bien son ame *à comprendre l'essence.*
2. *Mesme* [mot supprimé].
3. Par *sagesse.*
4. Jusques à *en expirer.*

de Crœsus la voix que nature luy avoit refusée. Et Antigonus print la fievre de la beauté de Stratonicé[1], trop vivement empreinte en son ame. Pline dict avoir veu Lucius Cossitius de femme changé en homme le jour de ses nopces. Pontanus et d'autres racontent pareilles metamorphoses advenuës en Italie ces siecles passez; et, par vehement desir de luy et de sa mere,

Vota puer solvit, quæ fœmina voverat, Iphis.

Passant à Victry le Françoys, je peuz voir un homme que l'evesque de Soissons avoit nommé Germain en confirmation, lequel tous les habitans de là ont cogneu et veu fille jusques à l'aage de vingt deux ans, nommée Marie. Il est à cett' heure fort barbu et vieil, et ne s'est point marié[2]. Faisant, dict-il, quelque effort en sautant, ses membres virils se produisirent; et est encore en usage entre les filles de là une chanson par laquelle elles s'entradvertissent de ne faire point de grandes enjambées, de peur de devenir garçons comme Marie Germain. Ce n'est pas tant de merveilles si[3] cette sorte d'accident se rencontre frequent : car, si l'imagination peut en telles choses, elle est si continuellement et si vigoureusement exercée en ce subject[4]

---

1. Et *Antiochus* print la fievre *par* la beauté de Stratonice.

2. Il *estoit* à cette heure *là* fort barbu et vieil et *point marié*.

3. Tant de merveille *que*.

4. *Attachée à* ce subject.

que, pour n'avoir si souvent à rechoir en mesme pensée et aspreté de desir, elle a meilleur compte d'attacher et incorporer[1], une fois pour toutes, cette virile partie aux filles.

Les uns attribuent à la force de l'imagination les cicatrices du roy Dagobert et de sainct François. On dict que les corps s'en-enlevent telle fois de leur place. Et Celsus recite d'un prebstre qui ravissoit son ame en telle extase que le corps en demeuroit longue espace sans respiration et sans sentiment[2].

Il est vraysemblable que le principal credit des miracles[3], des visions, des enchantemens et de tels effects extraordinaires vienne de la puissance de l'imagination, agissant principalement contre les ames du vulgaire, où il y a moins de resistance[4]. On leur a si fort saisi la creance qu'ils pensent voir ce qu'ils ne voyent pas.

Je suis encore de cette opinion que ces plaisantes liaisons des mariages, dequoy le monde se

---

1. Elle a meilleur compte *d'incorporer*.

2. Sainct Augustin en nomme un autre à qui il ne falloit que faire ouïr des cris lamentables et plaintifs ; soudain il defailloit et s'emportoit si vivement hors de soy qu'on avoit beau le tempester, et hurler, et le pincer, et le griller, jusques à ce qu'il fust resuscité : lors il disoit avoit ouy des voix, mais comme venant de loing, et s'apercevoit de ses eschaudures et meurtrissures. Et, que ce ne fust une obstination apostée contre son sentiment, cela le montroit qu'il n'avoit ce pendant ny poulx ny haleine.

3. *Des miracles* [mots supprimés].

4. Contre les ames du vulgaire, *plus molles*.

voit si plein[1] qu'il ne se parle d'autre chose, ce sont[2] des impressions de l'apprehension et de la crainte. Car je sçay par experience que tel, de qui je puis respondre comme de moy mesme, en qui il ne pouvoit eschoir soupçon[3] de foiblesse et aussi peu d'enchantement, ayant ouy faire un conte[4] à un sien compagnon d'une defaillance extraordinaire en quoy il estoit tombé sur le point qu'il en avoit le moins de besoin, se trouvant en pareille occasion, l'horreur de ce conte luy vint si rudement frapper l'imagination qu'il en encourut une fortune pareille[5]. Cela n'est à craindre[6] qu'aux entreprinses où nostre ame se trouve outre mesure

---

1. Je suis encore *en ce doubte* que ces plaisantes liaisons dequoy *nostre* monde se voit si *entravé*.

2. Ce sont *volontiers*.

3. *Choir* soupçon *aucun*.

4. *Le* conte.

5. L'horreur de ce conte luy vint *à coup* si rudement frapper l'imagination qu'il en *courut* une fortune pareille, et de là en hors fut subject à y renchoir, ce villain souvenir de son inconvenient le gourmandant et tyrannisant. Il trouva quelque remede à cette resverie par une autre resverie : c'est qu'advouant luy mesme et preschant avant la main cette sienne subjection, la contention de son ame se soulageoit sur ce qu'apportant ce mal comme attendu, son obligation en amoindrissoit et luy en poisoit moins. Quand il a eu loy à son chois (sa pensée desbrouillée et desbandée, son corps se trouvant en son deu) de le faire lors premierement tenter, saisir et surprendre à la cognoissance d'autruy, il s'est guari tout net. A qui on a esté une fois capable, on n'est plus incapable, sinon par juste foiblesse.

6. *Ce malheur* n'est à craindre.

tandue de desir et de respect, et notamment où les commoditez se rencontrent improveues et pressantes[1]. A qui a assez de loisir pour se ravoir et

---

1. [Le reste de l'alinéa a été remanié de la manière suivante dans l'édition de 1595] : On n'a pas moyen de se r'avoir de ce trouble. J'en sçay à qui il a servy d'y apporter le corps mesme, demy rassasié d'ailleurs, pour endormir l'ardeur de cette fureur, et qui, par l'aage, se trouve moins impuissant de ce qu'il est moins puissant ; et tel autre à qui il a servi aussi qu'un amy l'ayt asseuré d'estre fourni d'une contrebatterie d'enchantements certains à le preserver. Il vaut mieux que je die comment ce fut.

Un comte de tresbon lieu, de qui j'estoye fort privé, se mariant avec une belle dame, qui avoit esté poursuivie de tel qui assistoit à la feste, mettoit en grande peine ses amis, et nommément une vieille dame sa parente, qui presidoit à ces nopces et les faisoit chez elle, craintive de ces sorcelleries : ce qu'elle me fit entendre. Je la priay s'en reposer sur moy. J'avoye, de fortune, en mes coffres certaine petite piece d'or platte, où estoient gravées quelques figures celestes, contre le coup du soleil, et pour oster la douleur de teste, la logeant à point sur la cousture du test ; et, pour l'y tenir, elle estoit cousuë à un ruban propre à rattacher souz le menton ; resverie germaine à celle dequoy nous parlons. Jacques Peletier, vivant chez moy, m'avoit faict ce present singulier. J'advisay d'en tirer quelque usage, et dis au comte qu'il pourroit courre fortune comme les autres, y ayant là des hommes pour luy en vouloir prester une ; mais que hardiment il s'allast coucher ; que je luy feroy un tour d'amy, et n'espagneroys à son besoing un miracle qui estoit en ma puissance, pourveu que sur son honneur il me promist de le tenir tresfidelement secret ; seulement, comme sur la nuict on iroit luy porter le resveillon, s'il luy estoit mal allé, il me fist un tel signe. Il avoit eu l'ame et les oreilles si battues qu'il se trouva lié du trouble de son imagination, et me feit son signe à l'heure susditte. Je luy dis

remettre de ce trouble, mon conseil est qu'il divertisse ailleurs son pensement, s'il peut, car il est difficile, et qu'il se desrobe de cette ardeur et con-

---

lors à l'oreille qu'il se levast, souz couleur de nous chasser, et prinst en se jouant la robbe de nuict que j'avoye sur moy (nous estions de taille fort voisine), et s'en vestist tant qu'il auroit executé mon ordonnance, qui fut, quand nous serions sortis, qu'il se retirast à tomber de l'eaue; dist trois fois telles parolles, et fist tels mouvements; qu'à chascune de ces trois fois il ceignist le ruban que je luy mettoys en main, et couchast bien soigneusement la medaille qui y estoit attachée, sur ses roignons, la figure en telle posture; cela faict, ayant, à la derniere fois, bien estreint ce ruban pour qu'il ne se peust ny desnouer ny mouvoir de sa place, qu'en toute asseurance il s'en retournast à son prix faict, et n'oubliast de rejetter ma robbe sur son lict, en maniere qu'elle les abriast tous deux. Ces singeries sont le principal de l'effect, nostre pensée ne se pouvant desmesler que moyens si estranges ne viennent de quelque abstruse science : leur inanité leur donne poids et reverence. Somme, il fut certain que mes characteres se trouverent plus veneriens que solaires, plus en action qu'en prohibition. Ce fut une humeur prompte et curieuse qui me convia à tel effect, esloingné de ma nature. Je suis ennemy des actions subtiles et feintes; et hay la finesse, en mes mains, non seulement recreative, mais aussi profitable : si l'action n'est vicieuse, la route l'est. Amasis, roy d'Ægypte, espousa Laodice, tresbelle fille grecque; et luy, qui se montroit gentil compagnon par tout ailleurs, se trouva court à jouïr d'elle, et menaça de la tuer, estimant que ce fust quelque sorcerie. Comme és choses qui consistent en fantasie, elle le rejetta à la devotion; et, ayant faict ses vœus et promesses à Venus, il se trouva divinement remis dés la premiere nuict, d'aprés ses oblations et sacrifices Or, elles ont tort de nous recueillir de ces contenances mineuses, querelleuses et fuyardes, qui nous esteignent en nous allumant. La bru de Py-

tention de son imagination. J'en sçay à qui il a servy d'y apporter le corps mesme, amolly et affoibly d'ailleurs. Et à celuy qui sera en alarme

---

thagoras disoit que la femme qui se couche avec un homme doit, avec sa cotte, laisser quant et quant la honte, et la reprendre avec sa cotte. L'ame de l'assaillant, troublée de plusieurs diverses allarmes, se perd aisement; et à qui l'imagination a faict une fois souffrir cette honte (et elle ne la fait souffrir qu'aux premieres accointances, d'autant qu'elles sont plus ardantes et aspres, et aussi qu'en cette premiere cognoissance qu'on donne de soy, on craint beaucoup plus de faillir), ayant mal commencé, il entre en fievre et despit de cet accident, qui luy dure aux occasions suivantes.

Les mariez, le temps estant tout leur, ne doivent ny presser ny taster leur entreprinse, s'ils ne sont prests; et vault mieux faillir indecemment à estreiner la couche nuptiale, pleine d'agitation et de fievre, attendant une et une autre commodité plus privée et moins allarmée, que de tomber en une perpetuelle misere, pour s'estre estonné et desesperé du premier refus. Avant la possession prinse, le patient se doibt, à saillies et divers temps, legerement essayer et offrir, sans se piquer et opiniastrer à se convaincre definitivement soy mesme. Ceux qui sçavent leurs membres de nature docile, qu'ils se soignent seulement de contre-pipper leur fantasie.

On a raison de remarquer l'indocile liberté de ce membre, s'ingerant si importunément lors que nous n'en avons que faire, et defaillant si importunément lors que nous en avons le plus affaire, et contestant de l'authorité si imperieusement avec nostre volonté, refusant avec tant de fierté et d'obstination noz solicitations et mentales et manuelles. Si toutesfois, en ce qu'on gourmande sa rebellion, et qu'on en tire preuve de sa condemnation, il m'avoit payé pour plaider sa cause, à l'adventure mettroy-je en souspeçon noz autres membres ses compagnons de luy estre allé dresser, par belle envie de l'importance et douceur de son usage,

des liaisons, qu'on luy persuade hors de là qu'on luy fournira des contre-enchantemens d'un effect merveilleux et certain. Mais il faut aussi que celles

---

cette querelle apostée, et avoir, par complot, armé le monde à l'encontre de luy, le chargeant malignement, seul, de leur faute commune : car je vous donne à penser s'il y a une seule des parties de nostre corps qui ne refuse à nostre volonté souvent son operation, et qui souvent ne s'exerce contre nostre volonté. Elles ont chacune des passions propres, qui les esveillent et endorment sans nostre congé. A quant de fois tesmoignent les mouvements forcez de nostre visage les pensées que nous tenions secrettes, et nous trahissent aux assistants ! Cette mesme cause qui anime ce membre anime aussi, sans nostre sceu, le cœur, le poulmon et le pouls, la veue d'un object agreable respandant imperceptiblement en nous la flamme d'une emotion fievreuse. N'y a-il que ces muscles et ces veines qui s'elevent et se couchent sans l'adveu non seulement de nostre volonté, mais aussi de nostre pensée ? Nous ne commandons pas à noz cheveux de se herisser, et à nostre peau de fremir de desir ou de crainte ; la main se porte souvent où nous ne l'envoyons pas ; la langue se transit, et la voix se fige à son heure ; lors mesme que, n'ayans de quoy frire, nous le luy deffendrions volontiers, l'appetit de manger et de boire ne laisse pas d'emouvoir les parties qui luy sont subjettes, ny plus ny moins que cet autre appetit, et nous abandonne de mesme hors de propos, quand bon luy semble ; les utils qui servent à descharger le ventre ont leurs propres dilatations et compressions, outre et contre nostre advis, comme ceux-cy destinés à descharger les roignons. Et ce que, pour autorizer la puissance de nostre volonté, sainct Augustin allegue avoir veu quelqu'un qui commandoit à son derriere autant de pets qu'il en vouloit, et que Vives encherit d'un autre exemple de son temps, de pets organisez, suivants le ton des voix qu'on leur prononçoit, ne suppose non plus pure l'obeissance de ce membre : car en est-il ordinai-

à qui legitimement on le peut demander ostent ces façons ceremonieuses et affectées de rigueur et de refus, et qu'elles se contraignent un peu pour s'accommoder à la necessité de ce siecle malheureux : car l'ame de l'assaillant, troublée de plusieurs diverses allarmes, elle se perd aisement; et ce n'est

---

rement de plus indiscret et tumultuaire? Joint que j'en cognoy un si turbulent et revesche, qu'il y a quarante ans qu'il tient son maistre à peter d'une haleine et d'une obligation constante et irremittente, et le menne ainsin à la mort. Et pleust à Dieu que je ne le sceusse que par les histoires, combien de fois nostre ventre, par le refus d'un seul pet, nous menne jusques aux portes d'une mort tres-angoisseuse! et que l'empereur qui nous donna liberté de peter par tout nous en eust donné le pouvoir! Mais nostre volonté, pour les droits de qui nous mettons en avant ce reproche, combien plus vray-semblablement la pouvons nous marquer de rebellion et sedition, par son des-reglement et desobeissance? Veut elle tousjours ce que nous voudrions qu'elle voulsist? ne veut elle pas souvent ce que nous luy prohibons de vouloir, et à nostre evident dommage? se laisse elle non plus mener aux conclusions de nostre raison? En fin je diroy pour monsieur ma partie que plaise à considerer qu'en ce faict sa cause estant inseparablement conjointe à un consort, et indistinctement, on ne s'adresse pourtant qu'à luy, et par les arguments et charges qui ne peuvent appartenir à sondit consort : car l'effect d'iceluy est bien de convier inopportunement par fois, mais refuser, jamais; et de convier encore tacitement et quietement; partant se void l'animosité et illegalité manifeste des accusateurs. Quoy qu'il en soit, protestant que les advocats et juges ont beau quereller et sentencier, nature tirera cependant son train, qui n'auroit faict que raison quand elle auroit doüé ce membre de quelque particulier privilege; autheur du seul ouvrage immortel des mortels, ouvrage divin, selon Socrates, et amour, desir d'immortalité et dæmon immortel luy mesmes.

pas tout, car celuy à qui l'imagination a faict une fois souffrir cette honte (et elle ne la fait guiere souffrir qu'aux premieres accointances, d'autant qu'elles sont plus ardantes et aspres, et aussi qu'en cette premiere connoissance qu'on donne de soy on craint beaucoup plus de faillir), ayant mal commencé, il entre en si grande fievre et despit de cet accident que cette frayeur s'en augmente et luy redouble à toutes les occasions suivantes, et sans quelque contre-mine on n'en vient pas aisément à bout.

Tel à l'adventure, par cet effect de l'imagination, laisse icy les escruelles que son compagnon raporte [1] en Espaigne. Voylà pourquoy en telles choses l'on a accoustumé de demander une ame preparée. Pourquoy praticquent les medecins avant main la creance de leur patient avec tant de fauces promesses de sa guerison, si ce n'est afin que l'effect de l'imagination supplisse [2] l'imposture de leur aposeme? Ils sçavent qu'un des maistres de ce mestier leur a laissé par escrit qu'il s'est trouvé des hommes à qui la seule veüe de la medecine faisoit l'operation; et tout ce caprice m'est tombé presentement en main sur le conte que me faisoit un domestique apotiquaire de feu mon pere, homme simple et souysse, nation peu vaine et mensongiere, d'avoir cogneu long temps un marchand à Toulouse, maladif et subject à la pierre, qui avoit souvent besoing

1. *Reporte.*
2. *Supplée.*

de clisteres et se les faisoit diversement ordonner aux medecins, selon l'occurrence de son mal. Apportez qu'ils estoyent, il n'y avoit rien obmis des formes accoustumées; souvent il tastoit s'ils estoyent trop chauds; le voylà couché, renversé et toutes les approches faictes, sauf qu'il ne s'y faisoit nulle injection[1]. L'apotiquaire retiré aprés cette ceremonie, le patient accommodé comme s'il avoit veritablement pris le clystere, il en sentoit pareil effect à ceux qui les prennent. Et si le medecin n'en trouvoit l'operation suffisante, il luy en redonnoit deux ou trois autres de mesme forme. Mon tesmoin jure que, pour espargner la despence (car il les payoit comme s'il les eust receus), la femme de ce malade ayant quelquefois essayé d'y faire seulement mettre de l'eau tiede, l'effect en descouvrit la fourbe, et, pour avoir trouvé ceux là inutiles, qu'il fausit revenir à la premiere façon.

Ces jours passez[2], une femme, pensant avoir avalé un' esplingue avec son pain, crioit et se tourmentoit comme ayant une douleur insupportable au gosier, où elle pensoit la sentir arrestée; mais par ce qu'il n'y avoit ny enfleure ny alteration par le dehors, un habil' homme, ayant jugé que ce n'estoit que fantasie et opinion prise de quelque morceau de pain qui l'avoit piquée en passant, la fit vomir et jetta à la desrobée dans ce qu'elle rendit une esplingue tortue. Cette femme, cuidant

1. *Aucune* injection.
2. *Ces jours passez* [mots supprimés].

l'avoir rendue, se sentit soudain deschargée de sa douleur. Je sçay qu'un gentil'homme, ayant traicté chez luy une bonne compagnie, se vanta trois ou quatre jours aprés, par maniere de jeu (car il n'en estoit rien), de leur avoir faict menger un chat en paste : dequoy une damoyselle de la troupe print telle horreur, qu'en estant tombée en un grand dévoyement d'estomac et fievre, il fut impossible de la sauver. Les bestes mesmes se voyent, comme nous, subjectes à la force de l'imagination : tesmoing les chiens, qui se laissent mourir de dueil de la perte de leurs maistres; nous les voyons aussi japper et tremousser en songe, hannir les chevaux et se debatre; mais tout cecy se peut raporter à l'estroite cousture de l'esprit et du corps s'entre-communiquants leurs fortunes.

Mais c'est bien [1] autre chose que l'imagination agisse quelque fois non contre son corps seulement, mais contre le corps d'autruy; et, tout ainsi qu'un corps rejette son mal à son voisin, comme il se voit en la peste, en la verolle et au mal des yeux, qui se chargent de l'un à l'autre :

Dum spectant oculi læsos, læduntur et ipsi,
Multaque corporibus transitione nocent;

pareillement l'imagination, esbranlée avecques vehemence, eslance des traits qui puissent offencer l'object estrangier. L'ancienneté a tenu de certaines femmes en Scythie que, animées et courroussées

1. *Mais* et *bien* [mots supprimés].

contre quelqu'un, elles le tuoient du seul regard. Les tortues et les autruches couvent leurs œufs de la seule veuë, signe qu'ils y ont quelque vertu ejaculatrice. Et, quant aux sorciers, on les dit avoir des yeux offensifs et nuisans :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Mais [1] ce sont pour moy mauvais respondans que magiciens. Tant y a que nous voyons par experience les femmes envoyer au corps des enfans qu'elles portent au ventre des marques de leurs fantasies, tesmoing celle qui engendra le More. Et il fut presenté à Charles, roy de Boheme et empereur, une fille d'auprés de Pise toute velue et herissée, que sa mere disoit avoir esté ainsi conceüe à cause d'un' image de sainct Jean Baptiste pendue en son lit.

Des animaux il en est de mesmes, tesmoing les brebis de Jacob, et les perdris et les [2] lievres que la neige blanchit aux montaignes. On vit dernierement chez moy un chat guestant un oyseau au haut d'un arbre, et, s'estans fichez la veuë ferme l'un contre l'autre quelque espace de temps, l'oyseau s'estre laissé choir comme mort entre les pates du chat, ou ennyvré par sa propre imagination, ou attiré par quelque force atractive du chat. Ceux qui ayment la volerie ont ouy faire le conte du fauconnier qui, arrestant obstinément sa veüe con-

1. *Mais* [mot supprimé].
2. *Les* [mot supprimé].

tre un milan qui estoit amont[1], gageoit, de la seule force de sa veüe, le ramener contrebas, et le faisoit, à ce qu'on dit. Car les histoires que je recite[2], je les renvoye sur la conscience de ceux de qui je les tiens[3] : les discours sont à moy et se tienent par la preuve de la raison, non de l'experience; chacun y peut joindre ses exemples, et qui n'en a point, qu'il ne laisse pas de croire qu'il en est assez, veu le nombre et varieté des accidens humains[4].

---

1. Contre un milan *en l'air*.

2. Que *j'emprunte*.

3. De qui je les *prens*.

4. Veu le nombre et varieté *des accidens*. Si je ne comme bien, qu'un autre comme pour moy. Aussi en l'estude que je traitte de noz mœurs et mouvements, les tesmoignages fabuleux, pourveu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Rome ou à Paris, à Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité, duquel je suis utilement advisé par ce recit. Je le voy et en fay mon profit egalement en umbre qu'en corps. Et aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, je prens à me servir de celle qui est la plus rare et memorable. Il y a des autheurs desquels la fin c'est dire les evenements. La mienne, si j'y scavoye advenir, seroit dire sur ce qui peut advenir. Il est justement permis aux escholes de supposer des similitudes quand ilz n'en ont point. Je n'en fay pas ainsi pourtant et surpasse de ce costé là en religion superstitieuse toute foy historiale. Aux exemples que je tire ceans de ce que j'ay leu, ouï, faict ou dict, je me suis defendu d'oser alterer jusques aux plus legeres et inutiles circonstances : ma conscience ne falsifie pas un iota ; mon inscience, je ne sçay. Sur ce propos, j'entre par fois en pensée qu'il puisse assés bien convenir à un theologien, à un philosophe

et telles gens d'exquise et exacte conscience et prudence d'escrire l'histoire. Comment peuvent-ils engager leur foy sur une foy populaire? comment respondre des pensées de personnes incognues, et donner pour argent contant leurs conjectures? Des actions à divers membres qui se passent en leur presence, ils refuseroient d'en rendre tesmoignage, assermentez par un juge, et n'ont homme si familier des intentions duquel ils entreprennent de pleinement respondre. Je tien moins hazardeux d'escrire les choses passées que presentes, d'autant que l'escrivain n'a à rendre compte que d'une verité empruntée. Aucuns me convient d'escrire les affaires de mon temps, estimants que je les voy d'une veuë moins blessée de passion qu'un autre et de plus prés, pour l'accés que fortune m'a donné aux chefs de divers partis. Mais ils ne disent pas que, pour la gloire de Salluste, je n'en prendroys pas la peine, ennemy juré d'obligation, d'assiduité, de constance ; — qu'il n'est rien si contraire à mon stile qu'une narration estendue; je me recouppe si souvent, à faute d'haleine ; je n'ay ny composition ny explication qui vaille ; ignorant, au delà d'un enfant, des frases et vocables qui servent aux choses plus communes ; pourtant ai-je prins à dire ce que je sçay dire, accommodant la matiere à ma force ; si j'en prenois qui me guidast, ma mesure pourroit faillir à la sienne ; — que ma liberté estant si libre, j'eusse publié des jugements, à mon gré mesme et selon raison, illegitimes et punissables. Plutarche nous diroit volontiers, de ce qu'il en a faict, que c'est l'ouvrage d'autruy que ses exemples soient en tout et par tout veritables ; qu'ils soient utiles à la posterité et presentez d'un lustre qui nous esclaire à la vertu, que c'est son ouvrage. Il n'est pas dangereux, comme en une drogue medicinale, en un compte ancien, qu'il soit ainsin ou ainsi.

CHAPITRE XXII[1]

Le profit de l'un est dommage de l'autre.

DEMADES, Athenien, condamna un homme de sa ville, qui faisoit mestier de vendre les choses necessaires aux enterremens, soubs tiltre de ce qu'il en demandoit trop de profit, et que ce profit ne luy pouvoit venir sans la mort de beaucoup de gens. Ce jugement semble estre mal pris, d'autant qu'il ne se fait nul profit[2] qu'au dommage d'autruy, et qu'à ce conte il faudroit condamner toute sorte de guein. Le marchand ne se[3] fait bien ses affaires qu'à la débauche de la jeunesse; le laboureur, à la cherté des bleds; l'architecte, à la ruine des maisons; les officiers de la justice, aux procez et querelles des hommes; l'honneur mesme et pratique des ministres de la religion se tire de nostre mort et de nos vices. Nul medecin ne prent plaisir à la santé de ses amis mesmes, dit l'ancien comique grec, ny soldat à la paix de sa ville; ainsi du reste. Et, qui pis est, que chacun se sonde au dedans, il trouvera que nos souhaits interieurs pour la plus part naissent et se nourrissent aux despens d'autruy. Ce que considerant, il m'est venu en fantasie

1. Chapitre XXI.
2. *Aucun* profit.
3. *Se* [mot supprimé].

comme nature ne se dement point en cela de sa generale police, car les physiciens tiennent que la naissance, nourrissement et augmentation de chaque chose, est l'alteration et corruption d'un' autre.

Nam quodcunque suis mutatum finibus exit,
Continuo hoc mors est illius, quod fuit ante.

CHAPITRE XXIII [1]

De la Coustume, et de ne changer aisément une loy receüe.

CELUY me semble avoir tres-bien conceu la force de la coustume, qui premier forgea ce conte, qu'une femme de village, ayant apris de caresser et porter entre ses bras un veau dès l'heure de sa naissance et continuant tousjours à ce faire, gaigna cela par l'accoustumance que, tout grand beuf qu'il estoit, elle le portoit encore : car c'est à la verité une violente et traistresse maistresse d'escole que la coustume. Elle establit en nous, peu à peu, à la desrobée, le pied de son authorité; mais, par ce doux et humble commencement, l'ayant rassis et planté avec l'ayde du temps, elle nous descouvre tantost un furieux et tyrannique visage, contre lequel nous n'avons plus la liberté de hausser seule-

1. Chapitre XXII.

ment les yeux. Nous luy voyons forcer, tous les coups, les reigles de nature [1]. J'en croy les medecins [2], qui quitent si souvent à son authorité les raisons de leur art; et ce roy qui par son moyen rengea son estomac à se nourrir de poison; et la fille qu'Albert recite s'estre accoustumée à vivre d'araignées; et en ce monde des Indes nouvelles on trouva des grands peuples, et en fort divers climats, qui en vivoient, en faisoient provision et les apastoient, comme aussi des sauterelles, formiz, laizards, chauvessouriz; et fut un crapault vendu six escus en une necessité de vivres; ils les cuisent et apprestent à diverses sauces. Il en fut trouvé d'autres ausquels noz chairs et noz viandes estoyent mortelles et venimeuses [3].

---

1. *Usus efficacissimus rerum omnium magister.*

2. J'en croy *l'antre de Platon en sa Republique et* les medecins.

3. *Consuetudinis magna vis est : pernoctant venatores in nive, in montibus uri se patiuntur; pugiles, cœstibus contusi, ne ingemiscunt quidem.* Ces exemples estrangers ne sont pas estranges, si nous considerons, ce que nous essayons ordinairement, combien l'accoustumance hebete noz sens. Il ne nous faut pas aller cercher ce qu'on dit des voisins des cataractes du Nil, et ce que les philosophes estiment de la musique celeste, que les corps de ces cercles, estants solides, polis et venants à se lescher et frotter l'un à l'autre en roulant, ne peuvent faillir de produire une merveilleuse harmonie, aux couppures et nuances de laquelle se manient les contours et changements des caroles des astres; mais qu'universellement les ouïes des creatures de çà bas, endormies, comme celles des Ægyptiens, par la continuation de ce son, ne le peuvent appercevoir, pour grand qu'il soit. Les

Je viens de voir chez moy un petit homme natif de Nantes, né sans bras, qui a si bien façonné ses pieds au service que luy devoyent les mains qu'ils en ont à la verité à demy oublié leur office naturel. Au demourant, il les nomme ses mains, il trenche, il charge un pistolet et le lasche, il enfille son

---

mareschaux, meulniers, armuriers, ne sçauroient demeurer au bruit qui les frappe, s'il les perçoit comme nous. Mon collet de fleurs sert à mon nez ; mais, aprés que je m'en suis vestu trois jours de suitte, il ne sert qu'aux nez assistants. Cecy est plus estrange, que, nonobstant les longs intervalles et intermissions, l'accoustumance puisse joindre et establir l'effect de son impression sur noz sens, comme essayent les voysins des clochiers. Je loge chez moy en une tour, où, à la diane et à la retraitte, une fort grosse cloche sonne tous les jours l'*Ave Maria*. Ce tintamarre estonne ma tour mesme, et, aux premiers jours, me semblant insupportable, en peu de temps m'apprivoise de maniere que je l'oy sans offense et souvent sans m'en esveiller. Platon tansa un enfant qui jouoit aux noix. Il luy respondit : « Tu me tanses de peu de chose. — L'accoustumance, reliqua Platon, n'est pas chose de peu. » Je trouve que noz plus grands vices prennent leur ply dés nostre plus tendre enfance, et que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passe-temps aux meres de veoir un enfant tordre le col à un poulet et s'esbatre à blesser un chien et un chat ; et tel pere est si sot de prendre à bon augure d'une ame martiale, quand il voit son fils gourmer injurieusement un païsant ou un laquay qui ne se defend point ; et à gentillesse, quant il le voit affiner son compagnon par quelque malicieuse desloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahyson. Elles se germent là et s'eslevent aprés gaillardement et profittent à force entre les mains de la coustume. Et est une tres-dangereuse institution d'excuser ces villaines inclinations par la foiblesse de l'aage

eguille, il coud, il escrit, il tire le bonnet, il se peigne, il jouë aux cartes et aux dez, et les remue avec autant de dexterité que sçauroit faire quelqu'autre; l'argent que je luy ay donné (car il gaigne sa vie à se faire voir)[1], il l'a emporté en son pied comme nous faisons en nostre main. J'en vy un autre, estant enfant, qui manioit un' espée à

---

et legereté du subject. Premierement, c'est nature qui parle, de qui la voix est lors plus pure et plus naifve qu'elle est plus gresle et plus neufve. Secondement, la laideur de la piperie ne depend pas de la difference des escutz aux espingles, elle depend de soy. Je trouve bien plus juste de conclure ainsi : Pourquoy ne tromperoit il aux escutz, puisqu'il trompe aux espingles ? que, comme ils font : Ce n'est qu'aux espingles, il n'auroit garde de le faire aux escutz. Il faut apprendre soigneusement aux enfants de haïr les vices de leur propre contexture, et leur en faut apprendre la naturelle difformité, à ce qu'ils les fuient non en leur action seulement, mais sur tout en leur cœur ; que la pensée mesme leur en soit odieuse, quelque masque qu'ils portent. Je sçay bien que, pour m'estre duict en ma puerilité de marcher tousjours mon grand et plain chemin et avoir eu à contrecœur de mesler ny tricotterie ny finesse à mes jeux enfantins (comme de vray il faut noter que les jeux des enfants ne sont pas jeux, et les faut juger en eux comme leurs plus serieuses actions), il n'est passe-temps si leger où je n'apporte du dedans et d'une propension naturelle et sans estude une extreme contradiction à tromper. Je manie les chartes pour les doubles et tien compte comme pour les doubles doublons, lors que le gaigner et le perdre contre ma femme et ma fille m'est indifferent, comme lors qu'il va de bon. En tout et par tout, il y a assés de mes yeux à me tenir en office ; il n'y en a point qui me veillent de si prés ny que je respecte plus.

1. *Car il gaigne sa vie à se faire voir* [membre de phrase supprimé].

deux mains et un' hallebarde du pli du col à faute de mains, les jettoit en l'air et les reprenoit, lançoit une dague, et faisoit craqueter un foët aussi bien que charretier de France.

Mais on decouvre bien mieux ses effets aux estranges impressions qu'elle fait en nos ames, où elle ne trouve pas tant de resistance. Que ne peut elle en nos jugemens et en nos creances? Y a il opinion si fantasque [1] (je laisse à part la grossiere imposture des religions, dequoy tant de grandes nations et tant de suffisans personnages se sont veuz enyvrez : car, cette partie estant hors de nos raisons humaines, il est plus excusable de s'y perdre, à qui n'y est extraordinairement esclairé par une [2] faveur divine) ; mais d'autres opinions, y en a il de si estranges qu'elle n'aye planté et estably par loix és regions que bon luy a semblé [3] ?

J'estime qu'il ne tombe en l'imagination humaine aucune fantasie si forcenée qui ne rencontre l'exemple de quelque usage public, et par consequent que nostre raison n'estaie et ne fonde. Il est des peuples où on tourne le doz à celuy qu'on salue, et ne regarde l'on jamais celuy qu'on veut honorer. Il en est où, quand le roy crache, la plus favorie des dames de sa cour tend la main, et en

---

1. Opinion si *bizarre*.

2. *Une* [mot supprimé].

3. Et est tres-juste cette ancienne exclamation : *Non pudet physicum, id est, speculatorem venatoremque naturæ, ab animis consuetudine imbutis quærere testimonium veritatis !*

autre nation les plus apparents qui sont autour de luy se baissent à terre pour amasser en du linge son ordure[1]; où, sauf sa femme et ses enfans, aucun ne parle au roy que par sarbatane. En une mesme nation, et les vierges monstrent à descouvert leurs parties honteuses, et les mariées les couvrent et cachent soigneusement; à quoy cette autre coustume, qui est ailleurs, a quelque relation : la chasteté n'y est en pris que pour le service du mariage, car les filles se peuvent abandonner à leur poste et, engroissées, se faire avorter par medica-

1. Desrobons icy la place d'un compte. Un gentilhomme françois se mouchoit tousjours de sa main (chose tres-ennemie de nostre usage), defendant là dessus son faict, et estoit fameux en bonnes rencontres. Il me demanda quel privilege avoit ce salle excrement, que nous allassions luy apprestant un beau linge delicat à le recevoir, et puis, qui plus est, à l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous ; que cela devoit faire plus de mal au cœur que de le voir verser où que ce fust, comme nous faisons toutes nos autres ordures. Je trouvay qu'il ne parloit pas du tout sans raison ; et m'avoit la coustume osté l'appercevance de cette estrangeté, laquelle pourtant nous trouvons si hideuse, quand elle est recitée d'un autre païs. Les miracles sont selon l'ignorance en quoy nous sommes de la nature, non selon l'estre de la nature. L'assuefaction endort la veuë de nostre jugement. Les Barbares ne nous sont de rien plus merveilleux que nous sommes à eux, ny avec plus d'occasion, comme chascun advoüeroit, si chascun sçavoit, aprés s'estre promené par ces loingtains exemples, se coucher sur les propres et les conferer sainement. La raison humaine est une teinture infuse environ de pareil pois à toutes nos opinions et mœurs, de quelque forme qu'elles soient, infinie en matiere, infinie en diversité. Je m'en retourne. Il est des peuples...

mens propres, au veu d'un chacun. Et ailleurs, si c'est un marchant qui se marie, tous les marchans conviez à la nopce couchent avec l'espouse[1] avant luy; et plus il y en a, plus a elle d'honneur et de recommandation de fermeté et de capacité. Si un officier se marie, il en va de mesme; de mesme si c'est un noble, et ainsi des autres, sauf si c'est un laboureur ou quelqu'un du bas peuple, car lors c'est au seigneur à faire; et si on ne laisse pas d'y recommander estroitement la loyauté pendant le mariage. Il en est où il se void des bordeaux publicz de masles, voire et des mariages; où les femmes vont à la guerre quand et leurs maris, et ont rang non au combat seulement, mais aussi au commandement; où non seulement les bagues se portent au nez, aux levres, aux joues et aux orteils des pieds, mais des verges d'or bien poisantes au travers des tetins et des fesses; où en mangeant on s'essuye les doigts aux cuisses et à la bourse des genitoires et à la plante des pieds; où les enfans ne sont pas heritiers, ce sont les freres et nepveux, et ailleurs les nepveux seulement, sauf en la succession du prince; où, pour reigler la communauté des biens qui s'y observe, certains magistrats souverains ont charge universelle de la culture des terres et de la distribution des fruits, selon le besoing d'un chacun; où l'on pleure la mort des enfans, et festoye l'on celle des vieillarts; où ils couchent en des licts dix ou douze ensemble avec

1. *L'espousée.*

leurs femmes; où les femmes qui perdent leurs maris par mort violente se peuvent remarier, les autres non; où l'on estime si mal de la condition des femmes qu'on [1] y tuë les femelles qui y naissent, et achepte l'on des voisins des femmes pour le besoing; où les maris peuvent repudier sans alleguer aucune cause, les femmes non pour cause quelconque; où les maris ont loy de les vendre, si elles sont steriles; où ils font cuire le corps du trespassé, et puis piler jusques à ce qu'il se forme comme en bouillie, laquelle ils meslent à leur vin et la boivent; où la plus desirable sepulture est d'estre mangé des chiens, ailleurs des oiseaux; où l'on croit que les ames heureuses vivent en toute liberté, en des champs plaisans, fournis de toutes commoditez, et que ce sont elles qui font cet echo que nous oyons; où ils combatent en l'eau et tirent seurement de leurs arcs en nageant; où, pour signe de subjection, il faut hausser les espaules et baisser la teste, et deschausser ses souliers quand on entre au logis du roy; où les eunuques qui ont les femmes religieuses en garde ont encore le nez et levres à dire, pour ne pouvoir estre aymez, et les prestres se crevent les yeux pour accointer leurs demons [2] et prendre les oracles; où chacun faict un dieu de ce qui luy plaist [3], le chasseur d'un lyon ou d'un renard, le pescheur de certain poisson, et

---

1. Que *l'on*.
2. *Les* demons.
3. De ce *qu'il* luy plaist.

des idoles de chaque action ou passion humaine : le soleil, la lune et la terre sont les dieux principaux; la forme de jurer, c'est toucher la terre regardant le soleil, et y mange l'on la chair et le poisson crud [1]; où l'on vit soubs cette opinion desnaturée [2] de la mortalité des ames; où les femmes s'accouchent sans plaincte et sans effroy [3]; où l'on saluë mettant le doigt à terre, et puis le haussant vers le ciel; où les hommes portent les charges sur la teste, les femmes sur les espaules :

---

1. Où le grand serment, c'est jurer le nom de quelque homme trespassé, qui a esté en bonne reputation au païs, touchant de la main sa tumbe; où les estrenes que le roy envoye aux princes ses vassaux, tous les ans, c'est du feu, lequel apporté, tout le vieil feu est esteint, et de ce nouveau sont tenus les peuples voisins venir puiser chacun pour soy, sur peine de crime de leze majesté; où, quand le roy, pour s'adonner du tout à la devotion, se retire de sa charge (ce qui avient souvent), son premier successeur est obligé d'en faire autant, et passe le droict du royaume au troisiéme successeur; où l'on diversifie la forme de la police selon que les affaires semblent le requerir : on depose le roy quand il semble bon, et luy substitue lon des anciens à prendre le gouvernail de l'Estat, et le laisse lon par fois aussi és mains de la commune; où hommes et femmes sont circoncis et pareillement baptisés; où le soldat qui, en un ou divers combats, est arrivé à presenter à son roy sept testes d'ennemis est faict noble.

2. Soubs cette opinion *si rare et insociable*.

3. Où les femmes en l'une et l'autre jambe portent des greves de cuivre, et, si un pouil les mord, sont tenues par devoir de magnanimité de le remordre, et n'osent espouser qu'elles n'ayent offert à leur roy, s'il le veut, leur pucellage.

elles pissent debout, les hommes croupis [1]; où ils envoient de leur sang en signe d'amitié, et encensent comme les dieux les hommes qu'ils veulent honnorer; où non seulement jusques au quatriesme degré, mais en aucun plus esloingné, la parenté n'est soufferte aux mariages; où les enfans sont quatre ans en nourrisse [2], et souvent douze, et là mesme il est estimé mortel de donner à l'enfant à tetter tout le premier jour; où les peres ont charge du chastiment des masles, et les meres, à part, des femelles, et est le chastiement de les fumer pendus par les pieds; où on faict circoncire les femmes; où l'on mange toute sorte d'herbes, sans autre discretion que de refuser celles qui leur semblent avoir mauvaise senteur; où tout est ouvert, et les maisons, pour belles et riches qu'elles soyent, sans porte, sans fenestre, sans coffre qui ferme, et sont les larrons doublement punis qu'ailleurs; où ils tuent les pouils avec les dents, comme les magots, et trouvent horrible de les voir escacher soubs les ongles; où l'on ne couppe en toute la vie ny poils ny ongles; ailleurs, où l'on ne couppe que les ongles de la droicte, celles de la gauche se nourrissent par gentillesse [3]; où les peres prestent leurs enfans, les maris leurs femmes, à jouyr aux hostes,

1. *Accroupis.*

2. A nourrisse.

3. Où ils nourrissent tout le poil du costé droit, tant qu'il peut croistre, et tiennent raz le poil de l'autre cousté; et, en voisines provinces, celle icy nourrit le poil de devant, celle là le poil de derriere et rasent l'opposite.

en payant, où on peut honnestement faire des enfans à sa mere, les peres se mesler à leurs filles et à leurs fils[1]. Icy on vit de chair humaine, là c'est office de pieté de tuer son pere en certain aage; ailleurs les peres ordonnent, des enfans encore au ventre des meres, ceux qu'ils veulent estre nourris et conservez, et ceux qu'ils veulent estre abandonnez et tuez; ailleurs les vieux maris prestent leurs femmes à la jeunesse pour s'en servir, et ailleurs elles sont communes sans peché, voire en tel pays portent pour marque d'honneur autant de belles houpes frangées au bord de leurs robes qu'elles ont accointé de masles. N'a pas faict la coustume encore une chose publique de femmes à part? leur a elle pas mis les armes à la main, faict dresser des armées et livrer des batailles? Et ce que toute la philosophie ne peut planter en la teste des plus sages, ne l'apprend elle pas de sa seule ordonnance au plus grossier vulgaire? Car nous sçavons des nations entieres où non seulement l'horreur de la mort estoit mesprisée, mais l'heure de sa venuë, à l'endroict des plus cheres personnes qu'on eust, festoyée avec grande allegresse; et, quant à la douleur, nous en sçavons d'autres où les enfans de sept ans souffroyent, pour l'essay de leur constance, à estre foëttez jusques à la mort sans changer de démarche ny de visage, et où la richesse[2]

---

1. Où, aux assemblées des festins, ils s'entreprestent sans distinction de parenté les enfans les uns aux autres.

2. Car nous sçavons des nations entieres, où non seule-

estoit en tel mespris que le plus chetif citoyen de la ville n'eust daigné baisser le bras pour relever[1] une bource d'escus. Et sçavons des regions, tres-fertiles en toutes façons de vivres, où toutesfois les plus ordinaires mez et les plus savoureux, c'estoyent du pain, du nasitort et de l'eau. Fit elle pas encore ce miracle en Cio, qu'il s'y passa sept cens ans sans memoire que femme ny fille y ayt[2] faict faute à son honneur?

Et somme, à ma fantasie, il n'est rien qu'elle ne face ou qu'elle ne puisse, et avec raison l'appelle Pindarus, à ce qu'on m'a dict, la Royne et Emperiere du monde[3]. Quand ceux de Crete vou-

---

ment *la mort estoit mesprisée, mais festoyée; où les enfans de sept ans souffroient à estre foüettez jusques à la mort sans changer de visage*; où la richesse...

1. Pour *amasser*.

2. Y *eust*.

3. Celuy qu'on rencontra battant son pere respondit que c'estoit la coustume de sa maison; que son pere avoit ainsi batu son ayeul, son ayeul son bisayeul; et, montrant son fils : « Cettuy cy me battra quand il sera venu au terme de l'aage où je suis. » Et le pere que le fils tirassoit et sabouloit emmy la ruë luy commanda de s'arrester à certain huis, car luy n'avoit trainé son pere que jusques là; que c'estoit la borne des injurieux traittements hereditaires que les enfants avoient en usage faire aux peres en leur famille. Par coustume, dit Aristote, aussi souvent que par maladie, des femmes s'arrachent le poil, rongent leurs ongles, mangent des charbons et de la terre, et plus par coustume que par nature les masles se meslent aux masles. Les loix de la conscience, que nous disons naistre de nature, naissent de la coustume; chacun, ayant en veneration interne les opi-

loyent, au temps passé, maudire quelqu'un, ils prioyent les dieux de l'engager en quelque mauvaise coustume. Mais le principal effect de sa puissance, c'est de nous saisir et empieter de telle sorte qu'à peine soit-il en nous de nous r'avoir de sa prinse, et de r'entrer en nous pour discourir et raisonner de ses ordonnances. De vray, parce que nous les humons avec le laict de nostre naissance, et que le visage du monde se presente en cet estat à nostre premiere veuë, il semble que nous soyons nais à la condition de suyvre ce train. Et les communes imaginations que nous trouvons en credit autour de nous, et infuses en nostre ame par la semence de nos peres, il semble que ce soyent les generalles et naturelles [1].

---

nions et mœurs approuvées et receuës autour de luy, ne s'en peut desprendre sans remors, ny s'y appliquer sans applaudissement.

1. Par où il advient que ce qui est hors les gonds de la coustume, on le croid hors les gonds de la raison, Dieu sçait combien desraisonnablement le plus souvent ! Si, comme nous, qui nous estudions, avons apprins de faire, chascun qui oid une juste sentence regardoit incontinent par où elle luy appartient en son propre, chascun trouveroit que cettecy n'est pas tant un bon mot comme un bon coup de fouet à la bestise ordinaire de son jugement. Mais on reçoit les advis de la verité et ses preceptes comme adressés au peuple, non jamais à soy ; et, au lieu de les coucher sur ses mœurs, chascun les couche en sa memoire, tres-sottement et tres-inutilement. Revenons à l'empire de la coustume. Les peuples nourris à la liberté et à se commander eux mesmes estiment toute autre forme de police monstrueuse et contre nature. Ceux qui sont duits à la monarchie en font de mesme ;

Darius demandoit à quelques Grecs pour combien ils voudroient prendre la coustume des Indes, de manger leurs peres trespassez (car c'estoit leur forme, estimans ne leur pouvoir donner plus favorable sepulture que dans eux-mesmes), ils luy respondirent que pour chose du monde ils ne le feroient; mais, s'estant aussi essayé de persuader aux Indiens de laisser leur façon et prendre celle de Grece, qui estoit de brusler les corps de leurs peres, il leur fit encore plus d'horreur. Chacun en fait ainsi, d'autant que l'usage nous desrobbe le vray visage des choses.

Nil adeo magnum, nec tam mirabile quidquam
Principio, quod non minuant mirarier omnes
Paulatim.

Autrefois, ayant à faire valoir quelqu'une de nos observations, et receüe avec resolue authorité bien loing autour de nous, et ne voulant point, comme il se faict, l'establir seulement par la force des loix et des exemples, mais questant tousjours jusques à son origine, j'y trouvay le fondement si chetif et si foible[1] qu'à peine que je ne m'en degoutasse,

---

et, quelque facilité que leur preste fortune au changement, lors mesme qu'ils se sont avec grandes difficultez deffaitz de l'importunité d'un maistre, ils courent à en replanter un nouveau avec pareilles difficultez, pour ne se pouvoir resoudre de prendre en haine la maistrise. C'est par l'entremise de la coustume que chascun est contant du lieu où nature l'a planté ; et les sauvages d'Escosse n'ont que faire de la Touraine, ny les Scythes de la Thessalie.

1. Le fondement *si foible*.

moy qui avois à la confirmer en autruy [1]. Et qui se voudra essayer de mesme et se desfaire [2] de ce violent prejudice de la coustume, il trouvera plusieurs choses receues d'une resolution indubitable, qui n'ont appuy qu'en la barbe chenue et rides de l'usage qui les accompaigne; mais, ce masque arraché, rapportant les choses à la verité et à la raison, il sentira son jugement comme tout bouleversé, et remis pourtant en bien plus seur estat. Pour exemple, je luy demanderay lors, quelle

---

1. C'est cette recepte, par laquelle Platon entreprend de chasser les des-naturées et preposteres amours de son temps, qu'il estime souveraine et principale : assavoir, que l'opinion publique les condamne, que les poëtes, que chacun en face de mauvais comptes ; recepte par le moyen de laquelle les plus belles filles n'attirent plus l'amour des peres, ny les freres plus excellents en beauté l'amour des sœurs, les fables mesmes de Thyestes, d'Œdipus, de Macareus ayant, avec le plaisir de leur chant, infus cette utile creance en la tendre cervelle des enfants. De vray, la pudicité est une belle vertu et de laquelle l'utilité est assez connuë ; mais de la traitter et faire valoir selon nature, il est autant mal-aysé comme il est aysé de la faire valoir selon l'usage, les loix et les preceptes. Les premieres et universelles raisons sont de difficile perscrutation ; et les passent noz maistres en escumant ; ou, en ne les osant pas seulement taster, se jettent d'abordée dans la franchise de la coustume : là ils s'enflent et triomphent à bon compte. Ceux qui ne se veulent laisser tirer hors cette originelle source faillent encore plus, et s'obligent à des opinions sauvages, tesmoin Chrysippus, qui sema en tant de lieux de ses escrits le peu de compte en quoy il tenoit les conjonctions incestueuses, quelles qu'elles fussent.

2. *Qui voudra se deffaire.*

chose peut estre de[1] plus estrange que de voir un peuple obligé à suivre des loix qu'il n'entendit onques; attaché en tous ses affaires domestiques, mariages, donations, testamens, ventes et achapts, à des regles qu'il ne peut sçavoir, n'estant escrites ny publiées en sa langue, et desquelles par necessité il luy faille acheter l'interpretation et l'usage[2]. Je sçay bon gré à la fortune dequoy, comme disent nos historiens, ce fut un gentil'homme gascon et de mon pays qui le premier s'opposa à Charlemaigne nous voulant donner les loix latines et imperiales.

Qu'est-il plus farouche que de voir une nation où par legitime coustume la charge de juger se vende, et les jugemens soyent payez à purs deniers contans, et où legitimement la justice soit refusée à qui n'a dequoy la payer; et aye ceste marchandise si grand credit qu'il se face en une police un quatriesme estat de gens maniants les procés, pour le joindre aux trois anciens, de l'Église, de la Noblesse et du Peuple; lequel estat, ayant la charge des loix et souveraine authorité des biens et des vies, face un corps à part de celuy de la noblesse : d'où il avienne qu'il y ayt doubles loix, celles de

---

1. *De* [mot supprimé].

2. Non selon l'ingenieuse opinion d'Isocrates, qui conseille à son roy de rendre les trafiques et negociations de ses subjects libres, franches et lucratives, et leurs debats et querelles onereuses, chargées de poisans subsides, mais, selon une opinion prodigieuse, de mettre en trafique la raison mesme et donner aux loix cours de marchandise.

l'honneur et celles de la justice, en plusieurs choses fort contraires; aussi rigoureusement condamnent celles-là un demanti souffert, comme celles icy un demanti revanché; par le devoir des armes celuy-là soit degradé d'honneur et de noblesse qui souffre un' injure, et par le devoir civil celuy qui s'en venge encoure une peine capitale; qui s'adresse aux loix pour avoir raison d'une offence faite à son honneur, il se deshonnore, et qui ne s'y adresse il en est puny et chastié par les loix; et de ces deux pieces si diverses, se raportant toutesfois à un seul chef, ceux-là ayent la paix, ceux-cy la guerre en charge; ceux-là ayent le gain, ceux-cy l'honneur; ceux-là le sçavoir, ceux-cy la vertu; ceux-là la parole, ceux-cy l'action; ceux-là la justice, ceux-cy la vaillance; ceux-là la raison, ceux-cy la force; ceux-là la robbe longue, ceux-cy la courte en partaige?

Quant aux choses indifferentes, comme vestemens, qui les voudra ramener à leur vraye fin, qui est le service et commodité du corps, d'où depend leur grace et bien seance originelle, pour les plus monstrueux [1] à mon gré qui se puissent imaginer, je luy donray entre autres nos bonnets carrez, cette longue queuë de veloux plissé qui pend aux testes de nos femmes avec son attirail bigarré, et ce vain modelle et inutile d'un membre que nous ne pouvons seulement honnestement nommer, duquel toutesfois nous faisons montre et parade en public.

---

1. Pour les plus *fantasticques*.

Ces considerations ne destournent pourtant pas un homme d'entendement de suivre le stille commun. Ains, au rebours, il me semble que toutes façons escartées et particulieres partent plustost de folie ou d'affectation ambitieuse que de vraye raison, et que le sage doit, au dedans, retirer son ame de la presse et la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses; mais, quant au dehors, qu'il doit suivre entierement les façons et formes receuës. La societé publique n'a que faire de nos pensées; mais le demeurant, comme nos actions, nostre travail, nos fortunes et nostre vie propre [1], il la faut préter et abandonner à son service et aux opinions communes : comme ce bon et grand Socrates refusa de sauver sa vie par la desobeissance du magistrat, voire d'un magistrat tres-injuste et tres-inique. Car c'est la regle des regles et generale loy des loix, que chacun observe celles du lieu où il est :

Νόμοις ἕπεσθαι τοῖσιν ἐγχωρίοις καλόν.

En voicy d'un' autre cuvée. Il y a grand doute s'il se peut trouver si evident profit au changement d'une loy receue, telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer : d'autant qu'une police, c'est comme un bastiment de diverses pieces jointes ensemble d'une telle liaison qu'il est impossible d'en esbranler la moindre [2] que tout le corps ne s'en

1. *Propre* [mot supprimé].
2. D'en esbranler *une*.

sente. Le legislateur des Thuriens ordonna que quiconque voudroit ou abolir une des vieilles loix, ou en establir une nouvelle, se presenteroit au peuple la corde au col, afin que, si la nouvelleté n'estoit approuvée d'un chacun, il fust incontinent estranglé. Et celuy de Lacedemone employa sa vie pour tirer de ses citoyens une promesse asseurée de n'enfraindre aucune de ses ordonnances. L'ephore qui coupa si rudement les deux cordes que Phrinys avoit adjousté à la musique ne s'esmoie pas si elle en vaut mieux ou si les accords en sont mieux remplis ; il luy suffit, pour les condamner, que ce soit une alteration de la vieille façon. C'est ce que signifioit cette vieille[1] espée roüillée de la justice de Marseille.

Je suis desgousté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte, et ay raison, car j'en ay veu des effets tres-dommageables. Celle qui nous presse depuis vingt cinq ou trente ans[2], elle n'a pas tout exploicté ; mais on peut dire avec apparence que par accident elle a tout produict et engendré, voire et les maux et ruines qui se font depuis sans elle et contre elle : c'est à elle à s'en prendre au nez :

Heu! patior telis vulnera facta meis!

Les premiers qui[3] donnent le branle à un Estat

---

1. *Vieille* [mot supprimé].
2. Depuis *tant d'ans*.
3. *Ceux* qui.

sont volontiers les premiers absorbez en sa ruyne[1]. La liaison et contexture de cette monarchie et ce grand bastiment ayant esté desmis et dissout, notamment sur ses vieux ans, par elle, donne tant qu'on veut d'ouverture et d'entrée à pareilles injures[2]. Toutes sortes de nouvelles desbauches puisent[3] en cette premiere et fœconde source les images et patrons à troubler nostre police. On lit en nos loix mesmes, faites pour le remede de ce premier mal, l'aprentissage et l'excuse de toutes sortes de mauvaises entreprises; et nous advient ce que Thucidides dict des guerres civiles de son temps, qu'en faveur des vices publiques on les battisoit de mots nouveaux plus doux pour leur excuse, abastardissant et amolissant leurs vrais titres. C'est pourtant pour reformer nos consciences et nos creances! *honesta oratio est*. Mais le meilleur tiltre[4] de nouvelleté est tres-dangereux[5]. Si me semble-il, à le dire franchement, qu'il y a grand amour de soy et presomption d'estimer ses opinions jusque-là

1. Le fruict du trouble ne demeure guere à celuy qui l'a esmeu : il bat et brouille l'eaue pour d'autres pescheurs.

2. La majesté royalle s'avale plus difficilement du sommet au milieu qu'elle ne se precipite du milieu à fons. Mais si les inventeurs sont plus dommageables, les imitateurs sont plus vicieux de se jetter en des exemples desquels ils ont senti et puni l'horreur et le mal ; et, s'il y a quelque degré d'honneur, mesmes au mal faire, ceux cy doivent aux autres la gloire de l'invention et le courage du premier effort.

3. Puisent *heureusement*.

4. Mais le meilleur *pretexte*.

5. *Adeo nihil motum ex antiquo probabile est.*

que, pour les establir, il faille renverser une paix publique, et introduire tant de maux inevitables et une si horrible corruption de meurs que les guerres civiles apportent et les mutations d'Estat en chose de tel poix, et les introduire en son pays propre[1].

La religion chrestienne a toutes les marques d'extreme justice et utilité, mais nulle si apparente[2] que l'exacte recommandation de l'obeissance du magistrat et manutention des polices. Quel merveilleux exemple nous en a laissé la sapience divine, qui, pour establir le salut du genre humain et conduire cette sienne glorieuse victoire contre la mort et le peché, ne l'a voulu faire qu'à la mercy de nostre ordre politique, et a soubmis son progrez et la conduicte d'un si haut effect et si salutaire à l'aveuglement et injustice de nos observations et

---

1. Est-ce pas mal mesnagé d'advancer tant de vices certains et cognus pour combattre des erreurs contestées et debatables? Est-il quelque pire espece de vices que ceux qui choquent la propre conscience et naturelle cognoissance? Le Senat osa donner en payement cette deffaitte, sur le different d'entre luy et le peuple, pour le ministere de leur religion : *Ad deos id magis quam ad se pertinere ; ipsos visuros ne sacra sua polluantur;* conformément à ce que respondit l'oracle à ceux de Delphes, en la guerre medoise, craignans l'invasion des Perses. Ils demanderent au dieu ce qu'ils avoient à faire des tresors sacrez de son temple, ou les cacher, ou les emporter. Il leur respondit qu'ils ne bougeassent rien, qu'ils se souciassent d'eux, qu'il estoit suffisant pour prouvoir à ce qui luy estoit propre.

2. Mais nulle *plus* apparente.

usances, y laissant courir le sang mesme[1] innocent de tant d'esleuz ses favoriz, et soufrant une longue perte d'années à meurir ce fruict inestimable ! Il y a grand à dire entre la cause de celuy qui suyt les formes et les loix de son pays, et celuy qui entreprend de les regenter et changer. Celuy là allegue pour son excuse la simplicité, l'obeissance et exemple : quoy qu'il face, ce ne peut estre malice, c'est pour le plus malheur. L'autre est en bien plus rude party : on ne peut changer qu'on ne juge du mal qu'on laisse et du bien qu'on prend [2].

---

1. *Mesme* [mot supprimé].

2. L'obeissance et *l'exemple* ; quoy qu'il face, ce ne peut estre malice, c'est pour le plus malheur : *Quis est enim quem non moveat clarissimis monimentis testata consignataque antiquitas ?* outre ce que dit Isocrates, que la defectuosité a plus de part à la moderation que n'a l'excés. L'autre est en bien plus rude party : *car qui se mesle de choisir et de changer usurpe l'authorité de juger, et se doit faire fort de voir la faute de ce qu'il chasse et le bien de ce qu'il introduit.*

Cette si vulgaire consideration m'a fermy en mon siege et tenu ma jeunesse mesme, plus temeraire, en bride, de ne charger mes espaules d'un si lourd faix que de me rendre respondant d'une science de telle importance, et oser en cette cy ce qu'en sain jugement je ne pourroy oser en la plus facile de celles ausquelles on m'avoit instruit et ausquelles la temerité de juger est de nul prejudice ; me semblant tres-inique de vouloir sousmettre les constitutions et observances publiques et immobiles à l'instabilité d'une privée fantasie (la raison privée n'a qu'une jurisdiction privée), et entreprendre sur les loix divines ce que nulle police ne supporteroit aux civiles ; ausquelles encore que l'humaine raison aye beaucoup plus de commerce, si sont elles souverainement juges de leurs juges, et l'extrême suffisance

Et[1] Dieu le sçache en nostre presente querelle, où il y a cent articles à oster et remettre, grands et profonds articles, combien ils sont qui se puissent vanter d'avoir exactement recogneu les raisons et fondements de l'un et l'autre party? C'est un nombre, si c'est nombre, qui n'auroit pas grand moyen de nous troubler. Mais toute cette autre presse, où va elle? soubs quel tiltre[2] se jette elle à quartier? Il advient de la leur comme des autres medecines foibles et mal appliquées : les humeurs qu'elle vouloit purger en nous, elle les a eschaufées, exasperées et aigries par le conflict, et si nous est demeurée dans le corps. Elle n'a sceu nous purger par sa foiblesse, et nous a cependant affoiblis, en maniere que nous ne la pouvons vuider non

---

sert à expliquer et estendre l'usage qui en est receu, non à le destourner et innover. Si quelques fois la providence divine a passé par dessus les regles ausquelles elle nous a necessairement astreints, ce n'est pas pour nous en dispenser : ce sont coups de sa main divine qu'il nous faut non pas imiter, mais admirer, et exemples extraordinaires, marques d'un exprés et particulier adveu, du genre des miracles, qu'elle nous offre pour tesmoignage de sa toute puissance, au dessus de noz ordres et de noz forces, qu'il est folie et impieté d'essayer à representer et que nous ne devons pas suivre, mais contempler avec estonnement : actes de son personnage, non pas du nostre. Cotta proteste bien opportunément : *Quum de religione agitur, T. Coruncanum, P. Scipionem, P. Scævolam, pontifices maximos, non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chrysippum, sequor.*

1. *Et* [mot supprimé].

2. Soubs *quelle enseigne.*

plus, et ne recevons de son operation que des douleurs longues et intestines.

Si est-ce que la fortune, reservant tousjours son authorité au dessus de nos discours, nous presente aucunes fois la necessité si urgente qu'il est besoing que les loix luy facent place, comme quand on resiste à l'accroissance d'une innovation qui vient par violence à s'introduire : car de se tenir[1] en tout et par tout en bride et en reigle contre ceux qui ont la clef des champs, ausquels tout cela est loisible qui peut avancer leur dessein, qui n'ont ny loy ny ordre que de suyvre leur advantage, c'est une dangereuse obligation et inequalité[2] : d'autant que la discipline ordinaire d'un Estat qui est en sa santé ne pourvoit pas à ces accidens extraordinaires; elle presuppose un corps qui se tient en ses principaux membres et offices, et un commun consentement à son observation et obeïssance[3]. On sçait qu'il est encore reproché à ces deux grands personnages, Octavius et Caton, aux guerres civiles, l'un de Sylla, l'autre de Cesar, d'avoir plustost laissé encourir toutes extremitez à leur patrie que de la secourir aux despens de ses loix et que de rien remuer. Car, à la verité, en ces dernieres necessitez, où il n'y a plus que tenir, il seroit à l'avan-

---

1. Que les loix luy facent *quelque* place; *et* quand on resiste à l'accroissance d'une innovation qui vient par violence à s'introduire, *de* se tenir...

2. *Aditum nocendi perfido præstat fides.*

3. L'aller legitime est un aller froid, poisant et contraint, et n'est pas pour tenir bon à un aller licencieux et effrené.

ture plus sagement fait de baisser la teste et prester un peu au coup que, s'ahurtant outre la possibilité à ne rien relascher, donner occasion à la violance de fouler tout aux pieds; et vaudroit mieux faire vouloir aux loix ce qu'elles peuvent, puis qu'elles ne peuvent ce qu'elles veulent. Ainsi feit celuy qui ordonna qu'elles dormissent vint et quatre[1] heures; et celuy qui remua pour cette fois un jour du calendrier; et cet autre qui du mois de juin fit le second may. Les Lacedemoniens mesmes, tant religieux observateurs des ordonnances de leur païs, estans pressez de leur loy qui defendoit d'eslire par deux fois admiral un mesme personnage, et de l'autre part leurs affaires requerans de toute necessité que Lysander prinst de rechef cette charge, ils firent bien un Aracus admiral, mais Lysander surintendant de la marine. Et, de mesme subtilité, un de leurs ambassadeurs, estant envoyé vers les Atheniens pour obtenir le changement de quelqu'ordonnance, et Periclés luy alleguant qu'il estoit defendu d'oster le tableau où une loy estoit une fois posée, luy conseilla de le tourner seulement, d'autant que cela n'estoit pas defendu. C'est ce dequoy Plutarque loüe Philopœmen, qu'estant né pour commander, il sçavoit non seulement commander selon les loix, mais aux loix mesmes, quand la necessité publique le requeroit.

---

1. Vingt *quatre*.

CHAPITRE XXIV[1]

Divers evenemens de mesme conseil.

JACQUES Amiot, grand aumosnier de France, me recita un jour cette histoire à l'honneur d'un prince des nostres (et nostre estoit-il à tres-bonnes enseignes, encore que son origine fust estrangere), que, durant nos premiers troubles, au siege de Roüan, ce prince, ayant esté adverti par la royne, mere du roy, d'une entreprinse qu'on faisoit sur sa vie, et instruit particulierement par ses lettres de celuy qui la devoit conduire à chef, qui estoit un gentil'homme angevin ou manceau frequentant lors ordinairement pour cet effect la maison de ce prince, il ne communiqua à personne cet advertissement; mais, se promenant l'endemain au mont Saincte Catherine, d'où se faisoit nostre baterie à Roüan (car c'estoit au temps que nous la tenions assiegée), ayant à ses costez ledit seigneur grand aumosnier et un autre evesque, il aperceut ce gentil'homme qui luy avoit esté remarqué, et le fit appeller. Comme il fut en sa presence, il luy dict ainsi, le voiant desjà pallir et fremir des alarmes de sa conscience : « Monsieur de

1. Chapitre XXIII.

tel lieu, vous vous doutez bien de ce que je vous veux, et vostre visage le montre. Vous n'avez rien à me cacher, car je suis instruict de vostre affaire si avant que vous ne feriez qu'empirer vostre marché d'essayer à le couvrir. Vous sçavez bien telle chose et telle (qui estoyent les tenans et aboutissans des plus secretes pieces de cette menée); ne faillez sur vostre vie à me confesser la verité de tout ce dessein. » Quand ce pauvre homme se trouva pris et convaincu (car le tout avoit esté descouvert à la royne par l'un des complisses), il n'eut qu'à joindre les mains et requerir la grace et misericorde de ce prince, aux pieds duquel il se voulut jetter; mais il l'en garda, suyvant ainsi son propos : « Venez çà. Vous ay-je autres-fois fait desplaisir? ay-je offencé quelqu'un des vostres par haine particuliere? Il n'y a pas trois semaines que je vous congnois; quelle raison vous a peu mouvoir à entreprendre ma mort? » Le gentil'homme respondit à cela, d'une voix tremblante, que ce n'estoit aucune occasion particuliere qu'il en eust, mais l'interest de la cause generale de son party; et qu'aucuns luy avoyent persuadé que ce seroit une execution pleine de pieté d'extirper, en quelque maniere que ce fust, un si puissant ennemy de leur religion. « Or, suyvit ce prince, je vous veux montrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle dequoy vous faictes profession. La vostre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant receu de moy aucune offence, et la mienne me commande que je vous pardonne, tout con

vaincu que vous estes de m'avoir voulu homicider[1] sans raison. Allez vous en, retirez vous, que je ne vous voye plus icy; et, si vous estes sage, prenez doresnavant en voz entreprinses des conseillers plus gens de bien que ceux là. »

L'empereur Auguste, estant en la Gaule, receut certain advertissement d'une conjuration que luy brassoit Lucius Cinna[2]. Il delibera de s'en venger, et manda pour cest effect au lendemain le conseil de ses amis; mais la nuict d'entredeux, il la passa avec grande inquietude, considerant qu'il avoit à faire mourir un jeune homme de bonne maison et nepveu du grand Pompeius; et produisoit en se pleignant plusieurs divers discours : « Quoy donq! faisoit-il, sera il dict que je demeureray en crainte et en alarme, et que je lairray mon meurtrier se promener cependant à son ayse? S'en ira il quitte, ayant assailly ma teste, que j'ay sauvée de tant de guerres civiles, de tant de batailles par mer et par terre, et aprés avoir estably la paix universelle du monde? sera il absouz, ayant deliberé non de me meurtrir seulement, mais de me sacrifier? » Car la conjuration estoit faicte de le tuer comme il feroit quelque sacrifice. Aprés cela, s'estant tenu coy quelque espace de temps, il recommençoit d'une vois plus forte, et s'en prenoit à soy-mesme : « Pourquoy vis tu, s'il importe à tant de gens que tu meures? N'y aura-il point de fin à tes vengeances

1. Voulu *tuer*.
2. L. Cinna.

et à tes cruautez? Ta vie vaut elle que tant de dommage se face pour la conserver? » Livia, sa femme, le sentant en ces angoisses : « Et les conseils des femmes y seront ils receuz? luy fit elle [1]. Fais ce que font les medecins : quand les receptes accoustumées ne peuvent servir, ils en essayent de contraires. Par severité tu n'as jusques à cette heure rien profité : Lepidus a suivy Salvidienus, Murena Lepidus, Cæpio Murena, Egnatius Cæpio. Commence à experimenter comment te succederont la douceur et la clemence. Cinna est convaincu, pardonne le [2]; de te nuire mes-huy [3], il ne pourra, et profitera à ta gloire. » Auguste fut bien ayse d'avoir trouvé un advocat de son humeur, et, ayant remercié sa femme et contremandé ses amis qu'il avoit assignez au conseil, commanda qu'on fist venir à luy Cinna tout seul; et, ayant fait sortir tout le monde de sa chambre et fait donner un siege à Cinna, il luy parla en cette maniere : « En premier lieu je te demande, Cinna, paisible audience : n'interrons pas mon parler, je te donray temps et loisir d'y respondre. Tu sçais, Cinna, que, t'ayant pris au camp de mes ennemis, non seulement t'estant faict mon ennemy, mais estant né tel, je te sauvay; je te mis entre mains tous tes biens, et t'ay en fin rendu si accommodé et si aisé que les victorieux sont envieux de la condition du

1. Luy *dit* elle.
2. Pardonne *luy*.
3. De te nuire *desormais*.

vaincu. L'office du sacerdoce que tu me demandas, je te l'ottroiay, l'ayant refusé à d'autres, desquels les peres avoyent tousjours combatu avec moy. T'ayant si fort obligé, tu as entrepris de me tuer. » A quoy Cinna s'estant escrié qu'il estoit bien esloigné d'une si meschante pensée : « Tu ne me tiens pas, Cinna, ce que tu m'avois promis, suyvit Auguste; tu m'avois asseuré que je ne serois pas interrompu. Ouy, tu as entrepris de me tuer, en tel lieu, tel jour, en telle compagnie et de telle façon. » Et, le voyant transi de ces nouvelles et en silence, non plus pour tenir le marché de se taire, mais de la presse de sa conscience : « Pourquoy, adjouta il, le fais tu? Est-ce pour estre empereur? Vrayement il va bien mal à la chose publique, s'il n'y a que moy qui t'empesche d'arriver à l'empire. Tu ne peus pas seulement deffendre ta maison, et perdis dernierement un procez par la faveur d'un simple libertin. Quoy! n'as tu moyen ny pouvoir en autre chose que à entreprendre Cæsar? Je le quitte, s'il n'y a que moy qui empesche tes esperances. Penses tu que Paulus, que Fabius, que les Cosses[1] et Serviliens te souffrent? et une si grande trouppe de nobles, non seulement nobles de nom, mais qui par leur vertu honorent leur noblesse? » Aprés plusieurs autres propos (car il parla à luy plus de deux heures entieres) : « Or va, luy dit-il, je te donne, Cinna, la vie à traistre et à parricide que je te donnay autres-fois à ennemy. Que l'a-

1. Que les *Cosséens*

mitié commence de ce jourd'huy entre nous : essayons qui de nous deux de meilleure foy, moy t'aye donné ta vie, ou tu l'ayes receüe. » Et se despartit d'avec luy en cette maniere. Quelque temps aprés, il luy donna le consulat, se pleignant dequoy il ne le luy avoit osé demander. Il l'eut depuis pour fort amy, et fut seul faict par luy heritier de ses biens. Or, depuis cet accidant, qui advint à Auguste au quarantiesme an de son aage, il n'y eut jamais de conjuration ny d'entreprinse contre luy, et receut une juste recompense de cette sienne clemence. Mais il n'en advint pas de mesmes au nostre, car sa douceur ne le sceut garentir qu'il ne cheust depuis aux lacs de pareille trahison. Tant c'est chose vaine et frivole que l'humaine prudence! et au travers de tous nos projects, de nos conseils et precautions, la fortune maintient tousjours la possession des evenemens.

Nous appellons les medecins heureux quand ils arrivent à quelque bonne fin, comme s'il n'y avoit que leur art qui ne se peust maintenir d'elle mesme, et qui eust les fondemens trop frailes pour s'appuyer de sa propre force, et comme s'il n'y avoit qu'elle qui aye besoin que le hazart et la fortune[1] preste la main à ses operations. Je croy d'elle tout le pis ou le mieux qu'on voudra, car nous n'avons, Dieu mercy, nul commerce ensemble. Je suis au rebours des autres : car je la mesprise bien tousjours; mais, quand je suis malade, au lieu d'entrer

2. Qui *ayt* besoin que *la fortune*.

en composition, je commence encore à la haïr et à la craindre, et respons à ceux qui me pressent de prendre medecine qu'ils attendent au moins que je sois rendu à mes forces et à ma santé, pour avoir plus de moyen de soustenir l'effort et le hazart de leur breuvage. Je laisse faire nature, et presuppose qu'elle se soit garnie[1] de dents et de griffes pour se deffendre des assaux qui luy viennent, et pour maintenir cette contexture de quoy elle fuit la dissolution. Je crain, au lieu de l'aller secourir ainsi comme elle est aux prises bien estroites et bien jointes avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle et qu'on la recharge de nouveaux affaires.

Or, je dy que non en la medecine seulement, mais en plusieurs arts plus certaines, la fortune y a bonne part. Les saillies poëtiques qui emportent leur autheur et le ravissent hors de soy, pourquoy ne les attribuerons nous à son bon heur, puis qu'il confesse luy mesme qu'elles surpassent sa suffisance et ses forces, et les reconnoit venir d'ailleurs que de soy et ne les avoir aucunement en sa puissance; non plus que les orateurs ne disent avoir en la leur ces mouvemens et agitations extraordinaires qui les poussent au delà de leur dessein? Il en est de mesmes en la peinture, qu'il eschappe par fois des traits de la main du peintre surpassans sa conception et sa science, qui le tirent luy mesmes en admiration et qui l'estonnent. Mais la fortune montre

1. Qu'elle se soit *pourveue*.

bien encores plus evidemment la part qu'elle a en tous ces ouvrages, par les graces et beautez qui s'y treuvent, non seulement sans l'invention[1], mais sans la cognoissance mesme de l'ouvrier. Un suffisant lecteur descouvre souvant és escrits d'autruy des perfections autres que celles que l'autheur y a mises et apperceües, et y preste des sens et des visages plus riches.

Quant aux entreprinses militaires, chacun void comment la fortune y a bonne part. En nos conseils mesmes et en nos deliberations, il faut certes qu'il y ait du sort et du bonheur meslé parmy : car tout ce que nostre sagesse peut, ce n'est pas grand chose ; plus elle est aigue et vive, plus elle trouve en soy de foiblesse, et se deffie d'autant plus d'elle mesme. Je suis de l'advis de Sylla, et quand je me prens garde de prez aux plus glorieux exploicts de la guerre, je voi, ce me semble, que ceux qui les conduisent n'y employent la deliberation et le conseil que par acquit, et que la pluspart de l'entreprinse[2] ils l'abandonnent à la fortune ; et, sur la fiance qu'ils ont à son secours, passent tous les coups[3] au delà des bornes de tout discours. Il survient des allegresses fortuites et des fureurs estrangeres parmy leurs deliberations, qui les poussent le plus souvent à prendre le party le moins fondé en apparence, et qui grossissent leur courage

1. Sans *l'intention*.
2. La *meilleure part* de l'entreprinse.
3. *A* tous les coups.

au dessus de la raison : d'où il est advenu à plusieurs grands capitaines anciens, pour donner credit à ces conseils temeraires, d'aleguer à leurs gens qu'ils y estoyent conviez par quelque inspiration, par quelque signe et prognostique.

Voylà pourquoy, en cette incertitude et perplexité que nous aporte l'impuissance de voir et choisir ce qui est le plus commode, pour les difficultez que les divers accidens et circonstances de chaque chose tirent quant et elle[1], le plus seur, quand autre consideration ne nous y convieroit, est à mon advis de se rejeter au parti où il y a plus d'honnesteté et de justice, et, puis qu'on est en doute du plus court chemin, tenir tousjours le droit : comme en ces deux exemples que je vien de proposer, il n'y a point de doubte qu'il ne fust plus beau et plus genereux à celuy qui avoit receu l'offence de la pardonner que s'il eust fait autrement. S'il en est mes-advenu au premier, il ne s'en faut pas prendre à ce sien bon dessein ; et ne sçait on, quand il eust pris le party contraire, s'il eust eschapé la fin à laquelle son destin l'appeloit ; et si eust perdu la gloire d'une si notable bonté[2].

Il se void dans les histoires force gens en cette crainte, d'où la plus part ont suivi le chemin de courir au devant des conjurations qu'on faisoit contr'eux, par vengeance et par supplices ; mais j'en voy fort peu ausquels ce remede ait servy, tes-

---

1. *Quant et elle* [mots supprimés].
2. D'une *telle humanité*.

moing tant d'empereurs romains. Celuy qui se trouve en ce dangier ne doibt pas beaucoup esperer ny de sa force ny de sa vigilance : car combien est-il mal aisé de se garentir d'un ennemy qui est couvert du visage du plus officieux amy que nous ayons, et de connoistre les volontez et pensemens interieurs de ceux qui nous assistent! Il a beau employer des nations estrangieres pour sa garde et estre tousjours ceint d'une haye d'hommes armez, quiconque aura sa vie à mespris se rendra tousjours maistre de celle d'autruy. Et puis ce continuel soupçon, cette deffiance[1] qui met le prince en doute de tout le monde, luy doit servir d'un merveilleux tourment. Pourtant Dion, estant adverty que Callipus espioit les moyens de le faire mourir, n'eut jamais le cœur d'en informer, disant qu'il aymoit mieux mourir que vivre en cette misere d'avoir à se garder non de ses ennemys seulement, mais aussi de ses amis. Ce qu'Alexandre representa bien plus vivement par effect et plus courageusement[2], quand, ayant eu advis par une lettre de Parmenion que Philippus, son plus cher medecin, estoit corrompu par l'argent de Darius pour l'empoisonner, en mesme temps qu'il donnoit à lire sa lettre à Philippus, il avala le bruvage qu'il luy avoit presenté. Fut ce pas exprimer ceste resolution que si ses amys le vouloient tuer, il consentoit qu'ils le peussent faire? La vaillance n'est pas seulement à

1. *Cette deffiance* [mots supprimés].
2. Et plus *roidement*.

la guerre[1]. Ce prince est le souverain patron des actes hazardeux; mais je ne sçay s'il y a traict en sa vie qui ayt plus de fermeté que cestuy-cy, ny une beauté illustre par tant de visages.

Ceux qui preschent aux princes le soubçon et la deffiance[2] si attentive, soubs couleur de leur prescher leur seurté, leur preschent leur ruyne et leur honte. Rien de noble ne se faict sans hazard. Je sçay un grand de qui[3] tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles persuasions : « Qu'il se resserre entre les siens; qu'il n'entende à aucune reconciliation de ses anciens ennemys, se tienne à part et ne se commette entre mains plus fortes, quelque promesse qu'on luy face, quelque utilité qu'il y voye[4]. »

La prudence, si tendre et circonspecte, est mortelle ennemye de hautes executions[5]. A une vie

---

1. *La vaillance*, etc. [mots supprimés].

2. Ceux qui preschent aux princes *la deffiance.*

3. *J'en* sçay un *de courage tres-martial de sa complexion et entreprenant,* de qui.

4. J'en sçay un autre qui a inesperément avancé sa fortune pour avoir pris conseil tout contraire. La hardiesse dequoy ils cerchent si avidement la gloire se represente, quand il est besoin, aussi magnifiquement en pourpoint qu'en armes, en un cabinet qu'en un camp, le bras pendant que le bras levé.

5. *Des* hautes executions. Scipion sceut, pour pratiquer la volonté de Syphax, quittant son armée et abandonnant l'Espaigne, douteuse encore sous sa nouvelle conqueste, passer en Afrique dans deux simples vaisseaux pour se commettre en terre ennemie à la puissance d'un roy barbare, à une foy incogneue, sans obligation, sans hostage,

royalle et fameuse[1], il faut, au rebours, prester peu et porter la bride courte aux soubçons : la crainte et la deffiance attirent l'offence et la convient. Le plus deffiant de nos roys establit ses affaires principallement pour avoir volontairement abandonné et commis sa vie et sa liberté entre les mains de ses ennemis, monstrant avoir entiere fiance d'eux, affin qu'ils la prinsent de luy. A ses legions mutinées et armées contre luy, Cæsar opposoit seulement l'authorité de son visage et de ses paroles[2], et se fioit tant à soy et à sa fortune qu'il ne craingnoit point de l'abandonner[3] et commettre à une armée seditieuse et rebelle[4].

Mais il est bien vray que cette forte asseurance ne se peut representer[5] bien entiere et naïfve que par ceux ausquels l'imagination de la mort et du pis qui peut advenir aprés tout ne donne point d'effroy : car de la presenter tremblante, encore[6] doubteuse et incertaine, pour le service d'une importante reconciliation, ce n'est rien faire qui vaille. C'est un excellent moyen de gaigner le cœur

---

sous la seule seureté de la grandeur de son propre courage, de son bon heur et de la promesse de ses hautes esperances. *Habita fides ipsam plerumque fidem obligat.*

1. A une vie *ambitieuse* et fameuse.
2. Et *la fierté* de ses paroles.
3. De s'abandonner.
4. *Stetit aggere fulti*
   Cæspitis, intrepidus vultu ; meruitque timeri,
   Nil metuens.
5. Ne se peut *presenter*.
6. Car de la *representer* tremblante encore.

et volonté d'autruy, de s'y aller soubsmettre et fier, pourveu que ce soit librement et sans contrainte d'aucune necessité, et que ce soit en condition qu'on y porte une fiance pure et nette, le front au moins deschargé de tout scrupule. Je vis en mon enfance un gentilhomme commandant à une grande province [1], empressé à l'esmotion d'un peuple furieux. Pour esteindre ce commencement de trouble [2], il print party de sortir d'un lieu tres-asseuré où il estoit et se rendre à cette tourbe mutine, d'où mal luy print et y fut miserablement tué; mais il ne me semble pas que sa faute fust tant d'estre sorty, ainsi qu'ordinairement on le reproche à sa memoire, comme ce fut d'avoir pris une voye de douceur, d'humilité et de mollesse [3], et d'avoir voulu endormir cette rage plustost en flatant que commandant [4], et en requerant plustost qu'en remonstrant; et estime que la fermeté, l'authorité et une contenance de parole [5] convenable à son rang et à la dignité de sa charge luy eust mieux succedé, aumoins avec plus d'honneur et de bien-seance. Il n'est rien moins esperable de ce monstre ainsin agité que l'humanité et la douceur; il recevra bien plustost la reverence et la craincte [6]. Je luy repro-

1. A une grande *vilie*.
2. *Du* trouble.
3. Une voye de *soubsmission* et de mollesse.
4. Plustost en *suivant qu'en guidant*.
5. Et estime que *une gracieuse severité avec un commandement militaire plein de securité et de confiance*.
6. [Voici la leçon de 1595 pour la fin du paragraphe :]

cherois aussi qu'ayant pris une si hazardeuse et belle resolution de se jetter foible et en pourpoint emmy cette mer tempestueuse d'hommes insensez, il la devoit avaller entiere et n'abandonner sa constance, là où il luy advint, aprés avoir recogneu le danger de prés, de se remplir l'ame et le front de repentance, n'ayant plus autre soing que de sa conservation ; si qu'abandonnant son premier rolle de regler et guider, et cedant plustost que s'opposant, il attira cet orage sur soy, employant tous moyens de le fuyr et eschaper.

On deliberoit de faire une montre generalle de diverses trouppes en armes (c'est le lieu des vengeances secretes, et n'en est point[1] où en plus grande seurté on les puisse exercer). Il y avoit publiques notoires[2] apparences qu'il n'y faisoit pas fort bon pour aucuns, ausquels touchoit la principalle et necessaire charge de les recognoistre. Il s'y proposa plusieurs et divers conseils[3] comme en

---

Je luy reprocherois aussi qu'ayant pris *une resolution plustost brave à mon gré que temeraire,* de se jetter foible et en pourpoint emmy cette mer tempestueuse d'hommes insensez, il la devoit avaller *toute* et n'abandonner *ce personnage;* là où il luy advint, aprés avoir recogneu le danger de prés, *de saigner du nez, et d'alterer encore depuis cette contenance démise et flatteuse qu'il avoit entreprinse en une contenance effraiée; chargeant sa voix et ses yeux d'estonnement et de penitence, cerchant à conniller et à se desrober, il les enflamma et appela sur soy.*

1. Et *n'est* point.
2. Publiques *et* notoires.
3. Il s'y proposa *divers* conseils.

chose difficile et qui avoit beaucoup de poids et de suyte; le mien fut qu'on evitast surtout de donner aucun tesmoignage de ce doubte, et qu'on s'y trouvast et meslast parmy les files, la teste droicte et le visage ouvert, et qu'au lieu d'en retrancher aucune chose (à quoy les autres opinions visoyent le plus), au contraire, on[1] sollicitast les capitaines d'advertir les soldats de faire leurs salves belles et gaillardes en l'honneur des assistans et n'espargner leur poudre. Cela servit de gratification envers ces troupes suspectes, et nous engendra[2] dés lors en avant une mutuelle et utile confidence.

La voye qu'y tint Julius Cesar, je trouve que c'est la plus belle qu'on y puisse prendre. Premierement, il essaya par clemence et douceur[3] à se faire aymer de ses ennemis mesmes, se contentant, aux conjurations qui luy estoient descouvertes, de declarer simplement qu'il en estoit adverty. Cela faict, il print une tres-noble resolution d'attendre sans effroy et sans solicitude ce qui luy en pourroit advenir, s'abandonnant et se remettant à la garde des dieux et de la fortune : car certainement c'est l'estat où il estoit quand il fut tué.

Un estranger ayant dict et publié par tout qu'il pourroit instruire Dionysius, tyran de Syracuse, d'un moyen de sentir et descouvrir en toute certi-

---

1. *L'on.*
2. Et *engendra.*
3. *Et douceur* [mots supprimés].

tude les parties que ses subjets machineroyent contre luy, s'il luy vouloit donner une bonne piece d'argent, Dionysius, en estant adverty, le fit appeller à soy pour s'esclarcir d'un art si necessaire à sa conservation. Cet estrangier luy dict qu'il n'y avoit pas d'autre art, sinon qu'il luy fist delivrer un talent et se ventast d'avoir apris de luy un singulier secret. Dionysius trouva cette invention bonne et luy fit compter six cens escus. Il n'estoit pas vraysemblable qu'il eust donné si grande somme à un homme incogneu qu'en recompense d'un tres-utile aprentissage ; et servoit cette reputation à tenir ses ennemis en crainte. Pourtant les princes sagement publient les advis qu'ils reçoivent des menées qu'on dresse contre leur vie, pour faire croire qu'ils sont bien advertis et qu'il ne se peut rien entreprendre dequoy ils ne sentent le vent[1].

Il me souvient d'avoir leu[2] autrefois l'histoire de quelque Romain, personnage de dignité, lequel, fuyant la tyrannie du Triumvirat, avoit eschappé mille fois les mains de ceux qui le poursuivoyent, par la subtilité de ses inventions. Il advint, un jour, qu'une troupe de gens de cheval, qui avoit

---

1. Le duc d'Athenes fit plusieurs sottises en l'establissement de sa fresche tyrannie sur Florence ; mais cette-cy la plus notable, qu'ayant receu le premier advis des monopoles que ce peuple dressoit contre luy par Mattheo dit Morozo, complice d'icelles, il le fit mourir pour supprimer cet advertissement et ne faire sentir qu'aucun en la ville s'ennuïast de sa domination.

2. Il me souvient *avoir* leu.

charge de le prendre, passa tout joignant un halier où il s'estoit tapy, et faillit de le descouvrir. Mais luy, sur ce point là, considerant la peine et les difficultez ausquelles il avoit desjà si longtemps duré pour se sauver des continuelles et curieuses recherches qu'on faisoit de luy par tout, le peu de plaisir qu'il pouvoit esperer d'une telle vie et combien il luy valoit mieux de passer une fois le pas que de demeurer[1] tousjours en ceste transe, luy mesme les r'apella et leur trahit sa cachete, s'abandonnant volontairement à leur cruauté, pour oster eux et luy d'une plus longue peine. D'appeller les mains ennemies, c'est un conseil un peu gaillard et hardy[2] : si croy-je qu'encore vaudroit-il mieux le prendre que de demeurer en la fievre continuelle d'un accident qui n'a point de remede. Mais, puisque les provisions qu'on y peut aporter sont pleines d'inquietude, de tourment[3] et d'incertitude, il vaut mieux d'une belle asseurance se preparer à tout ce qui en pourra advenir, et tirer quelque consolation de ce qu'on n'est pas asseuré qu'il advienne.

---

1. Combien il lui valoit mieux *passer* une fois le pas que *demeurer*.
2. *Et hardy* [mots supprimés].
3. *De tourment* [mots supprimés].

NOTES

DU TOME PREMIER

Page 1. *Ou me fusse tendu et bandé en ma meilleure demarche.* Il est à remarquer que ce membre de phrase ne se trouve que dans l'*Avis au lecteur* placé en tête de l'édition de 1588. La première édition, celle de 1580, n'en fait pas mention ; et la dernière, celle de 1595, a reproduit textuellement avec sa date l'*Avis au lecteur* de 1580.

4. *Edouard, prince de Galles.* Fils d'Édouard III, roi d'Angleterre. Le trait d'héroïsme des trois gentilshommes français rapporté ici par Montaigne est tiré de Froissart, vol. I, chap. 289, p. 368 et 369.

— *Guienne.* Ancienne province de France, théâtre sanglant de luttes séculaires entre Français et Anglais pendant presque tout le moyen âge.

5. *Guelphe, duc de Bavieres.* Fut assiégé par Conrad III, en 1140, dans Weinsberg, ville de la haute Bavière. Voy. Calvisius, *Opus chronologicum.*

— *Si est la pitié passion vitieuse aux Stoïques.* C'est-à-dire : « Néanmoins les stoïques (ou stoïciens) tiennent la pitié pour une passion condamnable. » — Phrase de construction latine. *Si* y est employé dans l'acception restrictive, qu'il avait fréquemment autrefois, de *néanmoins, toutefois, pourtant, cependant.*

6. *Absolut à toutes peines.* A grand'peine, avec beaucoup de peine. Il est vraiment regrettable que nous nous soyons

privés de ce prétérit du verbe *absoudre* sans l'avoir remplacé.

P. 6. *Epaminondas.* Voy. PLUTARQUE, *Comment on peut se louer soi-même*, chap. 5.

— *Dionysius le Vieil.* Voy. DIODORE DE SICILE, XIV, 29.

7. *Zenon de Mamerte.* Est nommé *Sthénon, Sthennius* et *Sthenis* par Plutarque. Montaigne, qui citait souvent de mémoire, en a fait *Zénon,* probablement en souvenir du grand philosophe de l'antiquité.

— Encore d'après Plutarque, ce ne serait pas à *Péruse* ou à *Pérouse*, ville de l'Étrurie, que Sylla s'est montré impitoyable, mais bien à *Préneste,* ville du Latium.

8. *Betis.* Voy. QUINTE-CURCE, IV, 6.

9. *Le conte dit.* Voy. HÉRODOTE, III, 14.

— *En la prinse et desolation de la ville de Thebes.* Voy. DIODORE DE SICILE, XVII, 4.

10. *Ayant apperceu un de ses domestiques. Domestique* doit s'entendre ici comme *ami, familier de la maison*, sens qu'il avait encore au XVIIe siècle, et ainsi qu'il ressort d'ailleurs 22 lignes plus loin. C'est le *necessitudo* des Latins.

— *Un prince des nostres.* Sous les derniers Valois, il y avait à distinguer entre les princes des maisons de France, de Bourbon et de Lorraine, qui se disputaient le pouvoir. Bien qu'alliée aux deux premières par les femmes et ayant de profondes racines dans le pays, la maison de Lorraine, représentée par les Guises, n'en était pas moins d'origine étrangère. Montaigne marque cette différence en disant *un prince des nostres* lorsqu'il entend parler d'un membre de la maison de Lorraine, et *nos princes* pour désigner les représentants des maisons de France et de Bourbon. Ici, ce *prince des nostres* est Charles de Guise, le fameux cardinal de Lorraine, qui se trouvait au concile de Trente en 1563, lors de l'assassinat de son frère aîné François de Guise et lors de la mort, à la suite de la journée de Dreux, d'un frère bâtard, abbé de Cluny, grand prieur par conséquent.

P. 10. *Les Italiens ont plus sortablement baptisé de son nom la malignité.* En italien, *tristezza* signifie plutôt méchanceté, malignité, et *tristitia,* tristesse, ennui, fâcherie.

11. *L'invention de cet ancien peintre.* Voy. CICÉRON, *Orat.*, c. 22; PLINE, XXXV, 10; etc.

— *Diriguisse malis.* Avoir été pétrifiée par la douleur. (OVIDE, *Métam.*, VI, 304.) — Le texte d'Ovide porte : *diriguitque malis.*

12. *Et via vix...* Enfin, c'est avec peine qu'il recouvre la voix pour exprimer sa douleur. (VIRGILE, *Æn.*, XI, 151.)

— *Chi può dir...* Qui peut dire à quel point il brûle est dans un petit feu. (PÉTRARQUE, sonnet 137.)

— *Misero quod omnes...* Misérable que je suis! l'amour trouble tous mes sens. A ta vue, ô Lesbie! je suis hors de moi, il est au-dessus de mes forces de parler; ma langue s'embarrasse, une flamme subtile court dans mes veines, mes oreilles résonnent de mille bruits confus, et le voile de la nuit s'étend sur mes yeux. (CATULLE, *Carm.*, LI, 5.)

13. *Curæ leves...* Les légers soucis sont bavards, les grandes passions silencieuses. (SÉNÈQUE, *Hipp.*, acte II, sc. III, v. 607.)

— *Ut me conspexit...* Dès qu'elle me voit venir, dès qu'elle aperçoit de tous côtés les armes troyennes, éperdue, frappée comme d'une vision effrayante, elle demeure immobile; son sang se glace, elle tombe, et ce n'est que longtemps après qu'elle peut enfin parler. (VIRGILE, *Æn.*, III, 306.)

— *Outre la femme romaine.* Voy. PLINE, VII, 54.

— *Sophocles et Denis le Tyran.* ID., *ibid.*, 53.

— *Talva,* ou mieux *Thalna.* Voy. VALÈRE MAXIME, IX, 12.

— *Le pape Leon dixiesme.* Voy. GUICCIARDIN, *Hist. d'Italie*, liv. XIV.

14. *Il a esté remarqué par les anciens.* Voy. PLINE VII, 53.

P. 15. *Celle icy.* Voy. Diodore de Sicile, I, 6.

— *Calamitosus...* Tout esprit inquiet de l'avenir est malheureux (Sénèque, *Epist.* 98.)

— *Ce grand precepte.* Voy. Platon, *Timée,* p. 544.

16. *Quisquam...* Il est rare que nous nous déracinions pour ainsi dire et rejetions de la vie. Dans son ignorance de l'avenir, l'homme s'imagine qu'une partie de lui-même lui survit, et il ne peut s'affranchir d'un corps périssable. (Lucrèce, III, 890 et 895.) — Ce n'est pas là tout à fait le texte de Lucrèce, mais Montaigne est coutumier de ces arrangements dans les citations.

— *Bertrand du Glesquin mourut au siege du chasteau de Rancon.* Du Guesclin mourut le 13 juillet 1380, au siège de Châteauneuf-de-Randon ou Randan, situé entre Mende et Le Puy. Voy. les *Mémoires* de Brantôme, t. II, p. 220.

— *Barthelemy d'Alviane.* Voy. Brantôme, à l'article de *Barthélemy d'Alviane*, et Guicciardin, liv. XII.

— *Titus Livius dict vray.* Voy. Tite-Live, XXXV, 48.

— *Ces deux soldats qui respondirent à Neron.* Voy. Tacite, *Annal.*, XV, 67, 68.

17. *A la mort des roys.* Voy. Hérodote, VI, 68.

— *Aristote s'enquiert.* Dans *Morale à Nicomaque,* I, 10.

18. *De vray, en chose voisine, par les loix grecques...* Façon de s'exprimer toute latine. Nous dirions aujourd'hui : « Et, à ce sujet, nous trouvons dans les lois grecques que... »

— *Nicias... Agesilaus.* Voy. Plutarque, *Vie de Nicias,* c. 2 ; *Vie d'Agésilas,* c. 6.

— *Edouard premier.* Voy. André du Chesne, *Histoire d'Angleterre,* liv. XIV.

19. *Vischa.* Ou mieux *Zischa,* mort en 1424.

— *Le fait du capitaine Bayard.* Voy. Martin du Bellay, *Mémoires*, liv. II, 79.

20. *L'empereur Maximilian, bisayeul du roy Philippes*

qui est à present. Philippe II, roi d'Espagne, mort en 1578, fils de Charles-Quint, petit-fils de Philippe Ier et arrière-petit-fils de l'archiduc d'Autriche Maximilien Ier, empereur d'Allemagne.

P. 21. *L'ordonnance que Cyrus faict à ses enfans.* Voy. Xenophon, *Cyropédie*, VIII, 7.

22. *L'ordonnance de Marcus Æmilius.* Voy. Tite-Live, *Épitomé* du liv. XLVIII.

— *Et le philosophe Lycon.* Voy. Diogène Laerce, V, 74.

— *Totus hic locus...* C'est un soin qu'il faut mépriser pour soi-même et ne pas négliger pour les siens. (Cicéron, *Tuscul. Quæst.*, I, 45.)

— *Curatio funeris...* Le soin des funérailles, le choix de la sépulture, la pompe des obsèques, servent plus à la consolation des vivants qu'à la tranquillité des morts. (S. Augustin, *Cité de Dieu*, I, 12.)

— *Pourtant Socrates.* Voy. Platon, à la fin du *Phédon.*

23. *Les isles Arginenses.* Ou *Argineuses*, du latin *Arginusæ;* deux îles près de la Troade.

— *Le faict de Diomedon.* Voy. Diodore de Sicile, XIII, 31, 32.

— *Chabrias.* Id., XV, 9.

— *L'isle de Naxe.* Naxos, île de la mer Égée, la plus grande des Cyclades.

24. *Quæris...* Veux-tu savoir où tu seras après la mort? Où sont les choses à naître. (Sénèque, *Troad.*, chor., act. II, v. 30.)

— *Neque sepulcrum...* Qu'il n'ait pas de tombeau pour le recevoir, où, déchargé du poids de la vie, son corps repose en paix. (Ennius, *apud* Cic., *Tuscul.*, I, 44.)

25. *Ventus ut amittit vires...* De même que le vent, si d'épaisses forêts ne viennent pas lui faire obstacle, perd ses forces et se dissipe dans l'espace. (Lucain, III, 362.)

P. 25. *Plutarque dit.* Voy. *Vie de Périclès*, au commencement.

— *Pannonis...* Ainsi l'ourse de Pannonie devient plus féroce après avoir été atteinte du javelot que retient la mince courroie de Libye. Furieuse, elle se rue sur sa blessure et poursuit le fer qui tourne avec elle. (LUCAIN, VI, 220.)

26. *Se gorger d'une bale de dets.* C'est-à-dire : « Se gorger de dés à jouer, plein la pochette qui les renferme. »

— *Xerxés foita la mer.* Voy. HÉRODOTE, VII, 24, 35, et PLUTARQUE, *de la Colère*, p. 455.

— *Et Cyrus amusa toute une armée.* Voy. HÉRODOTE, I, 189, et SÉNÈQUE, *de Ira*, III, 21.

— *La riviere de Gyndus.* Fleuve d'Assyrie. Les Latins disaient *Gyndes*.

— *Et Caligula.* Voy. SÉNÈQUE, *de Ira*, III, 22.

— *Augustus Cesar.* Voy. SUÉTONE, *Auguste*, c. 16.

— *Aprés la perte des deux freres.* Publius et Cnéius Scipion.

— *Flere omnes...* Chacun se mit aussitôt à pleurer et à se frapper la tête. (TITE-LIVE, XXV, 37.)

— *Et le philosophe Bion.* Voy. CICÉRON, *Tuscul.*, III, 26.

— *Le peuple disoit en ma jeunesse qu'un roy de noz voysins.* Probablement Alphonse XI, roi de Castille, mort en 1350. Voy. *la Géométrie pratique* de Charles de Bovelles, édit. de 1547, fol. 62. (Note de M. Amaury Duval, année 1820.)

27. *Varus.* Voy. SUÉTONE, *Auguste*, c. 23.

— *Comme dit cest ancien poëte chez Plutarque.* Dans son traité *du Contentement ou Repos de l'esprit*, c. 4.

— *A l'exemple des Thraces.* Voy. HÉRODOTE, IV, 94.

28. *Lucius Marcius.* Martius est prénommé *Quintus* dans TITE-LIVE, XLII, 37.

P. 29. *Dolus an virtus...* Ruse ou valeur, qu'importe entre ennemis? (VIRGILE, *Æn.*, II, 390.)

— *Lysander.* Voy. PLUTARQUE, *Vie de Lysander*, c. 4.

— *Les Achaïens, dit Polybe.* Liv. XIII, c. 1.

— *Eam vir...* L'homme sage et vertueux doit savoir que la victoire véritable est celle que peuvent approuver l'honneur et la bonne foi. (FLORUS, I, 12.)

— *Vosne velit...* Éprouvons par le courage si c'est à vous ou à moi que la fortune, maîtresse des événements, destine l'empire. (ENNIUS, *apud* CIC., *de Officiis*, I, 12.)

— *Ternate.* Principale île des Moluques dans l'Océanie.

— *Martinella.* Du nom de *saint Martin.*

30. *Deffendans Mouson contre le comte de Nansaut.* Pont-à-Mousson contre le comte de Nassau.

— *Regge.* Voy., sur le siège de Reggio, MARTIN DU BELLAY, liv. I, fol. 59; et GUICCIARDIN, liv. XIV, p. 183.

— *Eumenes.* Voy. PLUTARQUE, *Vie d'Eumène*, c. 5.

31. *Henry de Vaux.* Voy. FROISSART, vol. I, c. 209.

32. *Mussidan.* Mucidan, petite ville du Périgord.

— *L. Æmylius Regillus.* Voy. TITE-LIVE, XXXVII, 32.

33. *Cleomenes disoit.* Voy. PLUTARQUE, *Apophthegmes des Lacédémoniens*, à l'article *Cléomène.*

— *Monsieur d'Aubigny assiegeant Cappoüc.* Voy. MARTIN DU BELLAY, *Mémoires*, liv. II, fol. 57.

— *La ville de Casilinum.* Voy. TITE-LIVE, XXIV, 19.

— *Neminem...* Que personne ne doit chercher à faire son profit de la sottise d'autrui. (CICÉRON, *de Offic.*, III, 17.)

— *L'estendue que Xenophon leur donne.* Voy. sa *Cyropédie.*

34. *Yvoy.* Ou Carignan, petite ville sur la rivière de Chiers, dans le département des Ardennes.

P. 34. *Et depuis, à Ligny en Barrois.* Voy. GUILLAUME DU BELLAY, *Mémoires,* liv. IX, fol. 495.

— *Fù il...* Il est toujours glorieux de vaincre, que la victoire soit due au hasard ou à l'habileté. (ARIOSTE, chant XV.)

— *Mais le philosophe Chrisippus disoit.* Voy. CICÉRON, *de Offic.,* III, 10.

35. *Malo me...* J'aime mieux avoir à me plaindre de la fortune qu'à rougir de la victoire. (QUINTE-CURCE, IV, 13.)

— *Atque idem fugientem...* Il (Mézence) dédaigne de frapper Orode dans sa fuite, de lui lancer le trait qui le blesserait par derrière ; il court à lui, et c'est de front, d'homme à homme, qu'il l'attaque : il veut vaincre non par surprise, mais par la seule force des armes. (VIRGILE, *Æn.*, X, 732.)

— *Henry septiesme.* Voy. MARTIN DU BELLAY, *Mémoires,* liv. I, fol. 9.

— *Comtes de Horne et d'Aiguemond.* Philippe II de Montmorency-Nivelles, comte de Horn, et Lamoral, comte d'Egmont, décapités le 4 juin 1568.

36. *Le masson de Herodote.* L'architecte du trésor de Rhampsinite. Voy. HÉRODOTE, II, 121.

38. *Sicut aquæ...* Ainsi, lorsque dans un vase d'airain une onde agitée réfléchit les rayons du soleil ou l'image adoucie de la lune, les reflets de lumière voltigent de tous côtés, à droite, à gauche, ou s'élèvent subitement et vont frapper les plus hauts lambris. (VIRGILE, *Æn.*, VIII, 22.)

— *Velut ægri somnia...* Ils se forgent des chimères, vrais songes de malade. (HORACE, *Art poétique,* v. 7.)

— *Quisquis...* Vers de MARTIAL, VII, épigr. 73, que Montaigne a traduit avant de le citer.

— *Variam...* L'esprit se dissipe dans l'oisiveté. (LUCAIN, IV, 704.)

39. Montaigne se plaint à plusieurs reprises de sa mémoire dans le cours des *Essais;* il ajoute ici que cette plainte ne trouvait autour de lui que des incrédules. Nous serions

tentés de partager ce scepticisme, en présence de l'immensité de souvenirs qu'il a su mettre en œuvre. La mémoire-écho, toute résonnante, qui va si bien aux têtes creuses, a pu lui manquer, mais certes il avait la bonne, la mémoire des sensations, des sentiments et des idées : il aurait mal récité une leçon, mais il l'eût analysée mieux que personne.

P. 39. *Platon a raison de la nommer.* Dans *Critias.*

40. *Qui ne sçay rien. Qui* est le relatif du pronom *me.*

41. *Aussi, qu'il me souvient.* Proposition complétive, qui a pour primordiale celle du commencement de l'alinéa. Lisez : « Je me console aussi de ce qu'il me souvient. »

— *Comme disoit cet ancien.* Cicéron, dans sa défense de Ligarius contre César : *Oblivisci nihil soles, nisi injurias.*

42. *Je sçay bien que les grammairiens.* Voy. les grammairiens Aulu-Gelle, XI, 11, et Nonius, V, 80, que Montaigne traduit ici.

— *Comme Darius.* Voy. Hérodote, V, 105.

44. *Le roy François premier se vantoit.* Voy. Martin du Bellay, liv. IV, fol. 156 et suiv.

— *Mille routtes desvoyent du blanc.* C'est-à-dire, détournent du but, de la marque blanche que les tireurs mettent dans le but pour l'atteindre.

— *Ut externus...* De sorte que deux hommes de différentes nations ne sont point hommes l'un à l'égard de l'autre. (Pline, *Nat. Hist.*, VII, 1.)

46. *Le pape Jule second.* Voy. les œuvres d'Érasme, tome IV.

47. *Onc ne furent.* Vers de La Boétie, terminant le quatorzième sonnet des *Vers françois* publiés par Montaigne en 1572.

48. *Les commoditez de l'advocat.* Le mot *commodité* est pris ici dans le sens de son étymologie latine *commoditas,* bon ordre, opportunité, convenance, exigence d'une situation, chose qu'il faut faire.

P. 48. *Si est-ce qu'à l'entreveue du pape Clement.* Voy. MARTIN DU BELLAY, *Mémoires*, liv. IV, fol. 163 et suiv.

49. *On recite de Severus Cassius.* Voy. SÉNÈQUE le Rhéteur, *Controv.*, liv. III, p. 274.

51. *Cur...* D'où vient que de nos jours et même depuis longtemps Delphes ne rend plus de tels oracles? d'où vient que rien n'est si méprisé? (CICÉRON, *de Divinat.*, II, 57.)

— *Aves...* Nous croyons qu'il est des oiseaux qui naissent exprès pour servir à l'art des augures. (ID., *de Natura deorum*, II, 64.)

— *Multa...* Les aruspices voient beaucoup de choses; les augures en prévoient beaucoup; nombre d'événements sont annoncés par les oracles, quantité par les devins, d'autres par les songes, d'autres encore par les prodiges. (ID., *ibid.*, 65.)

52. *Cur hanc tibi...* Pourquoi, maître de l'Olympe, lorsque les pauvres mortels sont en butte à tant de maux présents, leur faire connaître encore, par de cruels présages, leurs malheurs futurs? Si tes desseins doivent s'accomplir, fais qu'ils restent cachés et nous frappent à l'improviste! Qu'il nous soit permis au moins d'espérer en tremblant! (LUCAIN, II, 4, 14.)

— *Voylà pourquoy l'exemple de François, marquis de Sallusse.* Voy. GUILLAUME DU BELLAY, *Mémoires*, liv. VI, fol. 276 et suiv., et liv. VIII, fol. 354 et suiv.

— *Ne se presentant occasion de le faire.* Occasion *de changer de parti*, comme il est dit vers la fin de la phrase.

— *Ne utile quidem...* On ne gagne rien à connaître l'avenir, et c'est une misère de se tourmenter en vain. (CICÉRON, *de Natura deorum*, III, 6.)

53. *Fossan.* Fossano, ville de Piémont.

— *Prudens futuri...* Un dieu prudent nous a caché d'une nuit épaisse les événements de l'avenir, et se rit du mortel qui s'inquiète autrement du destin. Celui-là est maître de

lui-même et passe heureusement la vie qui peut dire chaque jour : « J'ai vécu ! » Qu'importe que demain Jupiter voile le ciel de nuages sombres ou nous ménage la clarté d'une beau jour? Satisfaits du présent, ne soyons pas assez fous pour chercher au delà. (HORACE, *Odes*, III, XXIX, et II, XVI, à partir des deux derniers vers.)

P. 53. *Ista sic*... Ils argumentent ainsi : S'il y a une divination, il y a des dieux ; et, s'il y a des dieux, il y a une divination. (CICÉRON, *de Divin.*, I, 6.)

— *Nam istis*... Quant à ceux qui entendent le langage des oiseaux et qui consultent le foie d'un animal plutôt que leur raison, je tiens qu'il vaut mieux les écouter que les croire. (PACUVIUS, *apud*. CIC., *de Divin.*, I, 57.)

— *Un laboureur*. Voy. CICÉRON, *ibid.*, II, 23.

54. *Platon*. Voy. sa *République*, V, 8, etc.

— *Quis est enim*... Quel est celui qui, tirant toute la journée, n'atteindra pas quelquefois le but? (CICÉRON, *de Divin.*, II, 59.)

— *Ainsi respondit Diagoras*. ID., *de Nat. deor.*, I, 37.

— *Cicero dit*. ID., *de Divinat.*, I, 3.

57. *Le marquis de Guast*. Voy. GUILLAUME DU BELLAY, *Mémoires*, liv. VII, fol. 342.

— *Socrates en Platon se mocque de Laches*. Voy. PLATON, *Lachès*, p. 488.

— *Indathyrsez*, ou *Idanthyrse*. Voy. HÉRODOTE, IV, 127.

58. *Laurens... pere de la royne mere du roy*. Père de Catherine de Médicis, mère de Henri III, alors régnant.

— *N'y n'entendent les Stoiciens*. Voy. AULU-GELLE, XIX, 1.

59. *En cette rapsodie*. En ces Essais, faits de pièces et de morceaux.

— *Mens immota*... Il pleure, mais son cœur demeure inébranlable. (VIRGILE, *Énéide*, IV, 449, trad. de Delille.)

P. 60. *A l'entreveuë qui se dressa du pape Clement.* Du pape Clément VII, en 1533.

— *L'entrée aussi du pape et de l'empereur à Bouloigne.* De Clément VII et de Charles-Quint, en 1532.

61. Le chap. XIV de l'édition de 1588 est devenu le chap. XL de l'édition de 1595.

— *Dit une sentence grecque ancienne.* Voy. ÉPICTÈTE, *Manuel,* c. 10.

63. *Mors utinam...* O Mort! plût aux dieux que tu dédaignasses les lâches et que la vertu fût le seul titre à tes préférences! (LUCAIN, IV, 580.)

— *Theodorus respondit à Lysimachus.* Voy. CICÉRON, *Tusc. Quæst.,* V, 40.

66. Le nombre des Xanthiens sauvés malgré eux ne dépassa pas cinquante, dit Plutarque dans la *Vie de Brutus,* c. 8.

67. *Par divers visages de discours.* Par diverses apparences de discours, autrement dit par des arguments spécieux.

— *Le premier article de ce courageux serment.* Voy. DIODORE DE SICILE, V, 29.

68. *Quoties non modo...* Que de fois n'a-t-on pas vu courir à une mort certaine, non pas seulement nos généraux, mais nos armées entières! (CICÉRON, *Tusc. Quæst.,* I, 37.)

69. *Pyrrho le philosophe.* Voy. DIOGÈNE LAERCE, IX, 68.

70. *Possidonius.* Voy. CICÉRON, *Tuscul.,* II, 13, 25.

71. *Qui nisi...* Si les sens nous trompent, la raison nous trompe également. (LUCRÈCE, IV, 486.)

— *Aut fuit...* Ou la mort a été, ou elle sera; rien n'est présent en elle : c'est bien moins elle-même que son attente qui est cruelle. — Le premier vers est de La Boétie, le deuxième est d'Ovide, *Épître d'Ariadne à Thésée,* v. 82.

— *Malam...* La mort n'est un mal que par ce qui vient après elle. (S. AUGUSTIN, *de Civ. Dei,* I, 11.)

P. 73. *Avida...* La vertu est avide de périls. (SÉNÈQUE, *de Providentia*, c. 4.)

— *C'est bien loing de fuir le mal et la douleur, ce que disent les sages que...* C'est-à-dire : « Il y a loin entre fuir le mal et la douleur et ce que disent les sages, à savoir que... »

— *Lætius est...* La vertu est d'autant plus douce qu'elle nous a plus coûté. (LUCAIN, IX, 404.)

— *Non enim...* Ce n'est pas dans la joie et les plaisirs, dans les ris et les jeux, cortège de la légèreté, qu'on est heureux ; on l'est bien plutôt dans la tristesse par la fermeté et la constance. (CICÉRON, *de Finibus*, II, 10.)

— *Si gravis...* (ID., *ibid.*, II, 29.) Montaigne a traduit ces mots latins avant de les citer.

— *Memineris...* Souviens-toi que les grandes douleurs se terminent par la mort, que les petites ont beaucoup d'intermittences et que nous sommes maîtres des médiocres ; si bien que, légères, nous les supportons patiemment ; intolérables, nous nous y dérobons en sortant de la vie comme d'un théâtre. (ID., *ibid.*, I, 15.)

74. *Platon craint.* Dans le *Phédon*, t. I, p. 65.

75. *Tantum doluerunt...* Plus ils se livrent à la douleur, plus ils souffrent. (S. AUGUSTIN, *de Civ. Dei*, I, 10.)

76. — *Un simple garçonnet de Lacedemone.* Voy. PLUTARQUE, *Vie de Lycurgue*, c. 14.

— *Et un autre.* Voy. VALÈRE MAXIME, III, 3.

— *Cette belle et noble femme de Sabinus.* Voy. PLUTARQUE, *de l'Amour*, 34.

— *Et Cicero.* Voy. *Tusc. Quæst.*, V, 27.

— *Nunquam...* Jamais l'usage ne vaincra la nature, elle est invincible ; mais la mollesse, les délices, l'oisiveté, l'indolence et le nonchaloir altèrent notre âme ; les opinions fausses et les mauvaises habitudes nous corrompent. (ID., *ibid.*)

P. 77. *L'histoire de Scevola.* Voy. TITE-LIVE, II, 12.

— *Celuy qui ne daigna.* Voy. SÉNÈQUE, *Epist.* 78.

— *Mais c'estoit un philosophe.* Il s'agit ici probablement du philosophe Anaxarque, torturé par Nicocréon, tyran de Cypre. Voy. DIOGÈNE LAERCE, *Vie d'Anaxarque,* IX, 58.

— *Quis mediocris...* Quand jamais les moindres gladiateurs ont-ils gémi ou changé de visage? Quand jamais en a-t-on vu manquer de contenance ou tomber lâchement? Quand jamais le dernier d'entre eux, renversé par terre et condamné par le peuple, a-t-il détourné la tête au coup mortel? (CICÉRON, *Tusc. Quæst.*, II, 17.)

78. *Vellere...* Il est des femmes qui ont soin d'arracher leurs cheveux blancs et qui s'écorchent le visage pour se faire une nouvelle peau. (TIBULLE, I, VIII, 45.)

— *Et nostre roy.* Henri III. Voy. DE THOU, *Hist.*, liv. LVIII, ann. 1574.

79. *Par tesmoing tres-digne de foy.* Voy. JOINVILLE, *Mém.*, t. I, p. 54.

80. *Teres, le pere de Sitalces.* Roi de Thrace. Voy. PLUTARQUE, *Apophthegmes.*

— *Q. Maximus... M. Cato... et L. Paulus.* Voy. CICÉRON, *Tuscul.*, III, 28.

— *Ex quo...* D'où l'on peut voir que l'affliction n'est pas un effet de la nature, mais de l'opinion. (ID., *ibid.*)

— *Ferox gens...* Nation féroce qui ne croyait pas qu'on pût vivre sans combattre. (TITE-LIVE, XXXIV, 17.)

81. *Le cardinal Borromé.* Archevêque de Milan (1538-1584).

82. *Tel, pour arriver à la pauvreté.* Aristippus dans DIOGÈNE LAERCE, II, 77, et dans HORACE, *Sat.*, II, III, 100.

— *Epicurus dict.* Voy. SÉNÈQUE, *Epist.* 17.

— *Et quand on demande à Thales.* Voy. DIOGÈNE LAERCE, I, 26.

P. 83. *En maniere que j'en rendoy une loyauté mesnagere et aucunement piperesse.* C'est-à-dire que sa loyauté de ne faillir au terme le rendait ménager et inspirait confiance à ses créanciers pour de nouvelles échéances.

84. *Tot per...* A travers tant de mers orageuses! (CATULLE, IV, 18.)

— *Nous avons mille et mille colleges qui la passent commodéement.* C.-à-d. : « Nous avons mille et mille congrégations (ou couvents) qui passent la vie commodément. »

— *Fortuna vitrea...* La fortune est de verre : plus elle brille, plus elle est fragile. (*Ex Mim. P. Syri.*)

85. *Faber est...* Chacun est l'artisan de sa fortune. (SALLUSTE, *de Rep. ordin.*, I, 1.)

— *In divitiis...* L'indigence au sein des richesses est la plus lourde des pauvretés. (SÉNÈQUE, *Epist.* 74.)

86. *Car, comme disoit Bion.* Voy. SÉNÈQUE, *de Tranquillitate animi*, c. 8.

87. *Dionysius le fils.* Ou *le père*, selon PLUTARQUE, dans les *Apophthegmes*.

— *Platon.* Dans les *Lois*, liv. I, t. I, p. 631.

88. *Comme au Siracusain* (1588). *Comme le Siracusain* (1595). La forme indirecte, qui semble rompre avec l'ordre grammatical de la phrase, est elliptique : « Comme (il advint) au Syracusain. » C'est le *ad* des Latins, signifiant *pour, quant à, en ce qui concerne.* Cette variante est fréquente dans les *Essais*.

— *Le plaisir de certain voyage de grande despence.* De son voyage en Italie, selon toute apparence.

— *Non esse cupidum...* C'est être riche que de n'être pas avide de richesses, c'est un revenu que de se dispenser d'acheter. (CICÉRON, *Paradox.*, VI, 2.)

89. *Divitiarum...* Le fruit des richesses est dans l'abondance, et l'abondance amène la satiété. (ID., *ibid.*, 2.)

P. 89. *Feraulez.* Voy. Xénophon, *Cyropédie,* VIII, 3.

90. *Certes, tout de mesme qu'à un faineant...* Ce passage, jusqu'à la fin de l'alinéa, est traduit de Sénèque, *Epist.* 81.

91. *Opinio est quædam...* Nous nous amollissons non moins par la volupté que par la douleur, et dans cet état une piqûre d'abeille suffit à nous arracher des cris. Savoir se commander, tout est là. (Cicéron, *Tusc. Quæst.,* II, 22.)

92. *Qui n'en sçait bien.* C'est-à-dire : « Quand on n'en sçait bien. »

— *Monsieur le connestable de Mommorency au siege de Pavie.* Voy. Martin du Bellay, *Mémoires,* liv. II, fol. 82.

93. *Et encore depuis.* Voy. Guillaume du Bellay, *Mémoires,* liv. VIII, fol. 402.

— *Comme fit aussi le capitaine Martin du Bellay.* Id., *ibid.,* liv. XI, fol. 425.

94. *Les Tamburlans, Mahumets.* La dynastie de Tamerlan, prince mongol, et celle de l'Arabe Mahomet.

— *Fiere, hautaine.* Se rapporte *à sommation et deffi.*

— *Le seigneur de Vervins.* Voy. Martin du Bellay, *Mémoires,* liv X, fol. 506 et suiv.

95. *Charondas.* Voy. Diodore de Sicile, XII, 4.

— *Suffundere...* Songez plutôt à faire rougir le coupable qu'à répandre son sang. (Tertullien, *Apologétique,* p. 583.)

— *Ammianus Marcellinus.* XXIV, 4, et XXV, 1.

96. *Du temps de nos peres, le seigneur de Franget.* Ou *Frauget.* Voy. Martin du Bellay, *Mémoires,* liv. II, fol. 69.

— *Nansau.* Ou *Nassau.* Voy Guillaume du Bellay, *Mémoires,* liv. VII, fol. 324.

— *L'aspre chastiement du peuple romain.* Voy. Tite-Live, XXV, 7, 22 ; XXVI, 2, 3.

97. *Basti al nocchiero...* Que le nocher se borne à parler des vents, le laboureur de ses taureaux, le guerrier de ses

de Lorraine, duc de Guise, qui aspirait au trône et qui était sur le point d'y parvenir, quand il fut assassiné à Blois, par l'ordre de Henri III, en 1588, précisément à l'époque où Montaigne a dû écrire ces lignes, ajoutées à l'édition de 1595.

P. 110. *Transcurramus*... Laissons ces subtilités. (SÉNÈQUE, *Epist.* 117.)

112. *Xenophilus*. Voy. VALÈRE MAXIME, VIII, 13, *ext.* 3.

— *Omnes*... Nous marchons tous à la mort. Notre sort s'agite dans l'urne. Un peu plus tôt, un peu plus tard, le nom de chacun en doit sortir, et la barque fatale nous emportera tous dans l'éternel exil. (HORACE, *Od.*, II, III, 25.)

— *Non*... Les mets les plus exquis ne pourront chatouiller leurs palais; ni le chant des oiseaux, ni les accords de la lyre, ne leur rendront le sommeil. (ID., *Od.*, III, I, 18.)

— *Quæ*... Elle est toujours pendante, comme le rocher de Tantale. (CICÉRON, *de Finibus*, I, 18.)

113. *Audit iter*... Il s'inquiète du chemin, il compte les jours, il mesure sa vie sur la longueur de la route, tourmenté sans cesse par l'idée du supplice qui l'attend. (CLAUDIEN, *in Ruf.*, II, 137.)

— *Qui capite*... Puisqu'il s'est mis dans la tête d'avancer à reculons. (LUCRÈCE, IV, 474.)

114. *L'année commençant en janvier*. Chez nous, l'année a eu différents points de départ : le 1er mars, sous les rois de la première race; le jour de Noël, sous ceux de la seconde; le jour de Pâques, sous ceux de la troisième jusqu'à Charles IX, qui, par une ordonnance rendue en 1563, fixa le commencement de l'année au 1er janvier.

— *Il m'en faut pour le moins encore autant*. Montaigne s'est trouvé à dix-huit ans de compte, étant mort en 1592, dans sa soixantième année.

115. *Quid*... L'homme ne pourra jamais assez prévoir les dangers de chaque heure. (HORACE, *Od.*, II, XIII, 13.)

— *Du pape Clement*. Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, élu pape en 1305 sous le nom de Clément V.

P. 115. Le roi de France tué *en se jouant* est Henri II, blessé à mort dans un tournoi par Montgomery, le 29 juin 1559 ; et l'ancêtre *choqué par un pourceau* est Philippe, fils aîné de Louis le Gros, couronné du vivant de son père.

— *Æschilus.* Voy. VALÈRE MAXIME, IX, 12, *ext.* 2.

— *A l'airre* (1588). — *A l'airte* (1595). On explique cette dernière leçon en faisant venir *à l'airte* de l'italien *all' erta*, d'où *alerte,* comme orthographe définitive. Mais *à l'airre* de la première leçon rentre tout aussi bien dans le sens de la phrase, *l'aire* ayant servi et servant encore aujourd'hui à désigner, dans l'ouest de la France, la partie découverte de la maison, la cour de ferme où l'on bat le blé. Se tenir *à l'aire,* c'est comme si l'on disait se tenir *hors de la maison.* N'est-ce pas le cas d'Eschyle, qui, menacé au dedans, cherche son salut au dehors?

— *L'autre mourut d'un grein de raisin.* Voy. VALÈRE MAXIME, IX, 12, *ext.* 8.

— *Un empereur... Lepidus... Aufidius... Gallus... Bebius... Julius.* Voy. PLINE, *Hist. Nat.*, VII, 33 et 53.

— *Speusippus.* Voy. TERTULLIEN, *Apologétique*, c. 46.

— *L'un de nos papes.* Montaigne fait probablement allusion à Clément V, dont il a parlé quelques lignes plus haut.

116. *Prætulerim delirus...* J'aimerais mieux passer pour fou, si ma folie me plaît ou si je ne m'en aperçois pas, que d'être sage et d'en souffrir. (HORACE, *Epist.*, II, II, 126.)

117. *Nempe...* Il poursuit l'homme mûr dans sa fuite, et n'épargne pas davantage la timide jeunesse qui cherche à lui échapper. (ID., *Od.*, III, II, 14.)

— *Ille...* Couvrez-vous de fer et d'airain, la mort vous frappera encore sous votre armure. (PROPERCE, III, 18, 25.)

118. *Ainsi faisoyent les Egyptiens.* Voy. HÉRODOTE, II, 78.

— *Omnem crede diem...* Imagine-toi que chaque jour est ton jour suprême, et tu accepteras avec reconnaissance celui que tu n'espérais plus. (HORACE, *Epist.*, I, IV, 13.)

P. 118. *Paulus Æmilius respondit.* Voy. PLUTARQUE, *Vie de Paul-Émile,* c. 17, et CICÉRON, *Tuscul.*, V, 40.

119. *Jucundum...* Quand j'étais à la fleur de l'âge. (CATULLE, LXVIII, 16.) Mlle de Gournay a traduit ce vers :

Quand mon age fleuri rouloit son gai printemps.

— *Jam fuerit...* Bientôt le temps présent ne sera plus, et nous ne pourrons le rappeler. (LUCRÈCE, III, 928.)

120. *Nemo...* Aucun n'est plus fragile qu'un autre, aucun plus assuré du lendemain. (SÉNÈQUE, *Epist.* 91.)

121. *Quid brevi fortes...* Pourquoi, dans une vie si courte, former tant de projets? (HORACE, *Od.*, II, XVI, 17.)

— *Miser...* Malheureux, ô malheureux! disent-ils; un seul jour néfaste suffit pour empoisonner tous les bonheurs de la vie. (LUCRÈCE, III, 911.)

— *Manent...* Je n'achèverai donc pas mon œuvre, je laisserai donc imparfaits ces remparts superbes! (VIRGILE, *Æn.*, IV, 88.)

122. *Cum moriar...* Je veux que la mort me surprenne au milieu de mon travail! (OVIDE, *Amor.*, II, X, 36.)

— *Illud...* Ils n'ajoutent pas que la mort nous enlève le regret des choses les plus chères. (LUCRÈCE, III, 913.)

— *Disoit Lycurgus.* Voy. PLUTARQUE, *Vie de Lycurgue,* c. 20.

— *Quin etiam...* C'était jadis la coutume d'égayer les festins par le meurtre et d'y donner en spectacle des combats de gladiateurs; ceux-ci tombaient souvent parmi les coupes et inondaient de sang les tables du banquet. (SILIUS ITALICUS, XI, 51.)

123. *Dicearchus.* Voy. CICÉRON, *de Offic.*, II, 5.

124. *Ce que dit Cesar.* Dans *de Bello gall.*, VII, 84.

— *Heu!...* Hélas! quelle part reste-t-il aux vieillards dans la vie? (MAXIMIAN., *vel* PSEUDO-GALLUS, I, 16.)

— *Cesar à un soldat.* Voy. SÉNÈQUE, *Epist.* 77.

125. *Non vultus...* Ni le visage cruel d'un tyran, ni l'Aus-

ter furieux qui bouleverse l'Adriatique, rien ne peut ébranler sa fermeté, non pas même Jupiter lançant ses foudres. (HORACE, *Od.*, III, III, 3.)

P. 126. *In manicis...* Je te tiendrai sous la garde la plus étroite, pieds et poings liés. — Un dieu, quand je voudrai, me délivrera. — Ce dieu, je pense, est la mort. La mort est le dernier terme des choses. (ID., *Epist.*, I, XVI, 76.)

— *A celuy qui disoit à Socrates.* Voy. DIOGÈNE LAERCE, II, 35, et CICÉRON, *Tuscul.*, I, 40.

127. « *Sortez, dit-elle...* » Tout ce discours, qui se termine à la page 131, est imité de Lucrèce.

— *Inter se mortales...* Les mortels se prêtent mutuellement la vie; c'est le flambeau qu'on se passe de main en main, comme aux courses sacrées. (LUCRÈCE, II, 75, 78.)

— *Prima quæ vitam...* La première heure de votre vie est une heure de moins que vous avez à vivre. (SÉNÈQUE, *Hercul. fur.*, act. III, chor., v. 874.)

— *Nascentes morimur...* Naître, c'est commencer de mourir : notre fin se rattache déjà à notre naissance. (MANILIUS, *Astronomic.*, IV, 16.)

— *Aristote dit.* Voy. CICÉRON, *Tuscul.*, I, 39.

128. *Cur non ut plenus...* Pourquoi ne pas sortir du banquet de la vie en convive rassasié? (LUCRÈCE, III, 951.)

— *Cur amplius...* A quoi bon prolonger des jours dont on ne saurait pas faire un meilleur usage que par le passé? (ID., III, 954.)

— *Non alium...* Vos neveux ne verront rien de plus que ce qu'ont vu vos pères. (MANILIUS, I, 529.)

129. *Versamur...* Nous tournons toujours dans le même cercle. (LUCRÈCE, III, 1093.)

— *Atque in se...* Et l'année recommence sans cesse la route qu'elle a parcourue. (VIRGILE, *Géorg.*, II, 402.)

— *Nam tibi præterea...* Je ne puis rien imaginer, rien

inventer de nouveau pour vous plaire : c'est toujours la répétition des mêmes plaisirs. (LUCRÈCE, III, 957.)

P. 129. *Licet*... Vivez autant de siècles que vous voudrez, la mort n'en restera pas moins éternelle. (LUCRÈCE, III, 1103.)

— *In vera*... Ignorez-vous qu'il ne vous survivra pas un autre vous-même qui, vivant, puisse vous pleurer mort et gémir debout sur votre cadavre? (ID., III, 898.)

— *Nec sibi*... Alors, nous n'avons à nous inquiéter ni de nous ni de la vie, et il ne nous reste aucun regret de l'existence. (ID., III, 932, 935.)

130. *Multo mortem*... (ID., III, 939.) Montaigne a traduit ces deux vers avant de les citer.

— *Respice enim*... Considérez, en effet, que les siècles déjà écoulés sont pour nous comme s'ils n'étaient pas. (LUCRÈCE, III, 985.)

Omnia te... Les races futures vous suivront à leur tour. (ID., III, 981.)

131. *Nam nox nulla*... Il n'est pas une seule nuit, il n'est pas un jour, où l'on n'entende, mêlés aux vagissements du nouveau-né, les cris de douleur poussés autour d'un cercueil. (ID., V, 579.)

— *Il respondit tres-sagement*. Voy. DIOGÈNE LAERCE, I, 35.

133. *Fortis imaginatio*... Une forte imagination produit l'événement même. (SÉNÈQUE, *Epist.* 24.)

— *Gallus Vibius*. Voy. SÉNÈQUE le Rhéteur, *Controv.* 9, liv. II.

134. *Ut quasi*... (LUCRÈCE, IV, 1029.) Montaigne vient de paraphraser ce que la traduction rigoureuse de ces deux vers aurait de trop cru pour nos oreilles françaises.

— *Cyppus, roy d'Italie*. Cyppus, préteur romain, ne fut jamais roi d'Italie; seulement les devins lui avaient prédit qu'il le deviendrait s'il rentrait à Rome, mais il préféra s'exiler. Voy. PLINE, XI, 58, et VALÈRE MAXIME, V, 6.

P. 134. *La passion donna au fils de Crœsus.* Voy. HÉRODOTE, I, 85.

135. *Et Antigonus* (ou mieux *Antiochus*) *print la fievre.* Voy. LUCIEN, *Traité de la déesse de Syrie.*

— *Pline dict.* Voy. son *Hist. nat.*, VII, 4.

— *Vota puer...* Iphis paya, garçon, les vœux qu'il avait faits, étant fille. (OVIDE, *Métam.*, IX, 793.)

— *Passant à Victry le François, je peuz voir un homme...* On lit, au contraire, dans le *Voyage de Montaigne*, t. I, p. 13 : *Nous ne le sceumes voir parce qu'il estoit au village.*

136. *Ces plaisantes liaisons des mariages.* Cela s'entend des *nouements d'éguillettes.*

— *Sainct Augustin.* Voy. *de Civit. Dei*, XIV, 24.

138. *Jacques Peletier.* Médecin célèbre du temps de Montaigne, auteur de plusieurs ouvrages de médecine estimés et de poésies médiocres.

139. *Amasis, roy d'Ægypte.* Voy. HÉRODOTE, II, 181.

— *La bru de Pythagoras.* Il s'agit de Théano, la femme et non la bru de Pythagore. Id., I, 8.

141. *Sainct Augustin allegue.* Voy. *de Civitate Dei*, XIV, 24, et le commentaire de VIVÈS sur ce passage.

142. *L'empereur qui nous donna la liberté de peter par tout.* Voy. SUÉTONE, *Tiberius Claudius*, c. 32. D'après Suétone, Claude n'aurait eu que le projet de donner cette liberté à table : *Meditatus edictum.*

145. *Dum spectant oculi...* En regardant des yeux malades, les yeux le deviennent eux-mêmes, et beaucoup de maux se transmettent ainsi d'un corps à un autre. (OVIDE, *de Remedio amoris*, v. 615.)

146. *Nescio quis...* Je ne sais quel œil fascine mes tendres agneaux. (VIRGILE, *Bucol.*, III, 103.)

147. *Si je ne comme bien, qu'un autre comme pour moy.* Phrase elliptique dont il serait présomptueux d'établir l'ana-

lyse, mais dont le sens a été nettement défini par Coste : « Si j'emploie des exemples qui ne conviennent pas exactement au sujet que je traite, qu'un autre y en substitue de plus convenables. »

P. 149. *Demades.* Voy. SÉNÈQUE, *de Beneficiis,* VI.

150. *Nam...* Tout ce qui sort de sa nature cesse par là même d'exister sous sa première forme. (LUCRÈCE, II, 752.)

— *Ce conte qu'une femme de village.* Ce conte est rapporté par nombre d'auteurs. Voy. STROBÉE, *Serm.* XXIX; QUINTILIEN, I, 9 ; PÉTRONE, c. 25, etc.

151. *Ce roy.* Mithridate VI, roi de Pont, avait habitué, dit l'histoire, son corps au poison, dans le but de déjouer toute tentative d'empoisonnement sur sa personne.

— *Indes nouveiles.* Dénomination sous laquelle on désigna d'abord l'Amérique.

— *Usus...* L'usage est le plus sûr guide en toutes choses. (PLINE, *Nat. hist.*, XXVI, 2.)

— *L'antre de Platon en sa République.* VII, p. 1.

— *Consuetudinis...* Grande est la force de l'habitude : par elle, le chasseur passe la nuit dans la neige ou se brûle au soleil de la montagne; l'athlète, meurtri du ceste, ne pousse pas même un gémissement. (CICÉRON, *Tusc. Quæst.*, II, 17.)

— *Il ne nous faut pas aller cercher...* Passage imité de Cicéron, *Songe de Scipion.*

152. *Mon collet de fleurs.* Collet de peau parfumée qu'on portait à cette époque.

— *Platon tansa un enfant qui jouoit aux noix.* Voy. DIOGÈNE LAERCE, III, 38. Mais la version de Diogène Laërce est un peu différente : d'après cette version, ce n'est pas à un enfant jouant aux noix que Platon aurait fait la réponse, mais à quelqu'un qui jouait aux dés.

154. *Il est des peuples...* Tous ces exemples de mœurs, le plus grand nombre bizarres, quelques-uns monstrueux,

quelques-uns aussi tout à fait invraisemblables, sont donnés par Montaigne sur la foi d'autrui. Ils sont tirés des auteurs anciens et des récits merveilleux qui circulaient alors sur l'Amérique, qu'on venait de découvrir.

P. 154. *Non pudet physicum...* Quelle honte pour un physicien, qui doit poursuivre sans relâche les secrets de la nature, d'alléguer la coutume pour preuve de la vérité ! (CICÉRON, *de Nat. deor.*, I, 30.)

161. *Cio.* Chio, île de l'Archipel.

— *L'appelle Pindarus.* Voy. HÉRODOTE, III, 38.

— *Quand ceux de Crete.* Voy. VALÈRE MAXIME, VII, 2, *ext.* 15.

— *Dit Aristote.* Dans *Morale à Nicomaque,* VII, c. 6.

163. *Darius demandoit.* Voy. HÉRODOTE, III, 38.

— *Nil adeo magnum...* Il n'est rien de si grand et de si admirable au début que, peu à peu, on ne s'habitue à admirer moins. (LUCRÈCE, II, 1027.)

164. *C'est cette recepte, par laquelle Platon.* Dans les *Lois,* VIII, 6.

— *Tesmoin Chrysippus.* Voy. SEXTUS EMPIRICUS, *Pyrrhon. Hypotyp.*, I, 14.

165. *L'ingenieuse opinion d'Isocrates.* Dans *Disc. à Nicoclès*, p. 18.

— *Une nation où par legitime coustume la charge de juger se vende.* Les charges de juges furent vénales en France depuis François Ier, à l'instigation du chancelier Duprat, jusqu'à la Révolution.

166. *Ceux-là la robe longue, ceux-cy la courte.* Jusqu'au XVIe siècle, *robe longue*, s'est dit de la noblesse et du clergé, et *robe courte* de la profession militaire.

167. *Νόμοις...* Il est beau d'obéir aux lois de son pays. (*Tragiques grecs.*)

168. *Le legislateur des Thuriens.* Charondas. Voy. DIODORE DE SICILE, XII, 24.

P. 168. *Et celuy de Lacedemone.* Voy. PLUTARQUE, *Lycurgue*, c. 22.

— *Les deux cordes que Phrinys avoit adjousté à la musique.* Phrynis, de Mitylène, passe pour avoir ajouté deux nouvelles cordes à la cithare, qui n'en avait d'abord que sept. Aristophane lui en fait un reproche dans ses *Nuées.*

— *Cette vieille espée roüillée de la justice de Marseille.* Voy. VALÈRE MAXIME, II, 6, 7.

— *Heu! patior...* Hélas! je ne souffre rien dont je ne sois l'auteur! (OVIDE, *Epist. Phyllidis Demophoonti*, v. 48.)

69. *Ce que Thucidides dict.* Liv. III, chap. 52.

— *Honesta oratio est.* Le prétexte est honnête. (TÉRENCE, *And.*, acte I, sc. 1, v. 114.)

— *Adeo...* A ce point que nous ne devrions jamais rien changer aux institutions de nos pères. (TITE-LIVE, XXXIV, 54.)

170. *Ad deos.* . Que cela intéressait les dieux plus qu'eux-mêmes et que c'était aux dieux d'empêcher la profanation de leur culte. (ID., X, 6.)

— *Conformement à ce que respondit l'oracle à ceux de Delphes.* Voy. HÉRODOTE, VIII, 36.

171. *Quis...* Qui pourrait, en effet, ne pas respecter une antiquité qui nous a été conservée et transmise par les plus éclatants témoignages? (CICÉRON, *de Divin.*, I, 40.)

— *Ce que dit Isocrates.* Voy. *Disc. à Nicoclès*, p. 21.

172. *Quum de religione agitur...* En matière de religion, je suis T. Coruncanus, P. Scipion, P. Scévola, souverains pontifes, et non Zénon, Cléanthe ou Chrysippe. (CICÉRON, *de Nat. deor.*, III, 2.)

173. *Aditum...* Se fier à un perfide, c'est lui donner le moyen de nuire. (SÉNÈQUE, *Œdipe*, act. III, v. 686.)

174. *Celuy qui ordonna qu'elles dormissent vint et quatre heures.* Agésilas. Voy. PLUTARQUE, *Vie d'Agésilas.*

P. 174. *Cet autre qui du mois de juin fit le second may.* Alexandre. Voy. PLUTARQUE, *Vie d'Alexandre*, c. 5.

— *Les Lacedemoniens.* ID., *Vie de Lysander*, c. 4.

— *Et, de mesme subtilité.* ID., *Vie de Périclès*, c. 18.

— *Dequoy Plutarque loüe Philopœmen.* Dans la *Comparaison de T. Q. Flaminius avec Philopœmen*, vers la fin.

175. *Un prince des nostres.* François de Lorraine, duc de Guise. Voy. pour l'histoire rapportée ici *la Fortune de la Cour*, liv. II, p. 139, du sieur de DAMPMARTIN, courtisan du règne de Henri III.

177. *L'empereur Auguste...* C'est ici tout au long une traduction du traité *de la Clémence*, de Sénèque. Il est curieux de rapprocher la version de Montaigne de celle de Corneille dans *Cinna*.

179. *Je le quitte* (l'empire).

180. *Il n'en advint pas de mesmes au nostre.* Au duc de Guise dont il a été parlé plus haut, lequel fut assassiné, en 1563, au siège d'Orléans, par un gentilhomme angoumoisin, Poltrot de Méré, parent de La Renaudie.

182. *Je suis de l'advis de Sylla.* Voy. PLUTARQUE, *Comment on peut se louer soi-même*, c. 9.

184. *Pourtant Dion.* ID., *Apophthegmes.*

— *Ce qu'Alexandre representa bien plus vivement.* Voy. QUINTE-CURCE, III, 6.

185. *Je sçay un grand...* Le roi Henri III peut-être.

— *J'en sçay un autre.* Probablement Henri de Navarre, plus tard Henri IV.

— *Scipion sceut.* Voy. TITE-LIVE, XXVIII, 17.

186. *Le plus deffiant de nos roys.* Louis XI, dont l'action rapportée ici est blâmée par Commines dans ses *Mémoires*, liv. II, c. 5 à 7.

— *Habita...* La confiance appelle la confiance. (TITE-LIVE, XXII, 22.)

P. 186. *Stetit*... Il parut sur un tertre de gazon, debout, le visage intrépide; ne craignant rien, il se fit craindre. (LUCAIN, V, 316.)

188. *Il la devoit avaller entiere*. C' ' à-dire : « Il devait aller jusqu'au bout de sa résolutio

189. *Un estranger*. Voy. PLUTARQUE, *Apophthegmes*.

190. *L'histoire de quelque Romain*. Voy. APPIEN, *Guerres civiles*, liv. IV.

blessures, le pasteur de ses brebis. — Traduction italienne des deux vers suivants de Properce, II, 1, 43 :

Navita de ventis, de tauris narrat arator,
Enumerat miles vulnera, pastor oves.

P. 97. *Le reproche qu'Archidamus.* Voy. PLUTARQUE, *Apophthegmes des Lacédémoniens*, à l'art. *Archidamus, fils d'Agésilas.*

98. *Voyez combien Cesar.* Voy. *de Bello gall.*, IV, 17.

— *Le vieil Dionysius.* Voy. DIODORE DE SICILE, XV, 6.

— *Optat...* Le bœuf pesant voudrait porter la selle, et le cheval tirer la charrue. (HORACE, *Epist.*, I, XIV, 43.)

99. *L'histoire du seigneur de Langey.* Voy. les *Mémoires* de MARTIN DU BELLAY, liv. V, fol. 227 et suiv.

100. *Et P. Crassus.* Voy. AULU-GELLE, I, 13.

101. *Obstupui...* Je demeure stupide, mes cheveux se hérissent et ma langue se glace. (VIRGILE, *Æn.*, II, 774.)

102. *Et la croix blanche à la rouge.* Couleurs de croix qui servaient à distinguer les catholiques des calvinistes pendant les guerres de religion du XVIe siècle.

— *Lors que monsieur de Bourbon print Rome.* En 1527. Voy. MARTIN DU BELLAY, *Mémoires*, liv. III, fol. 101.

103. *L'enseigne du capitaine Juille.* Voy. GUILLAUME DU BELLAY, *Mémoires*, liv. VIII, fol. 184.

— *Et au mesme siege.* ID., *ibid.*, fol. 385.

— *En l'une des rencontres de Germanicus.* Voy. TACITE, *Annales*, I, 63.

— *Comme on lit de l'empereur Theophile.* Voy. ZONARAS, liv. III, p. 120.

Adeo... Tant la peur s'effraye même des secours. (QUINTE CURCE, III, 11.)

104. *En la premiere juste bataille.* Voy. TITE-LIVE, XXI, 56.

— *Quelle affection.* Voy. CICÉRON, *Tuscul.*, II, 26.

P. 104. *Tum pavor...* Alors la peur chasse toute sagesse de mon âme. (Ennius, *apud* Cic., *Tuscul.*, IV, 8.)

105. *Scilicet...* Il ne faut jamais perdre de vue le dernier jour de l'homme, et ne déclarer personne heureux, qu'il ne soit mort et réduit en cendres. (Ovide, *Métam.*, III, 135.)

— *Le conte du Roy Crœsus.* Voy. Hérodote, I, 86.

— *Celle qui apporta à Carthage.* Voy. Diodore de Sicile, XV, 7.

106. *Et pourtant Agesilaus.* Voy. Plutarque, *Apophthegmes des Lacédémoniens.*

— *Ludovic Sforce.* Prisonnier de Louis XII, il fut enfermé, l'an 1500, dans une cage de fer, et mourut à Loches.

— *La plus belle royne.* Marie Stuart, veuve de François II.

107. *Usque adeo...* Tant il est vrai qu'une force secrète renverse les choses humaines et se fait un jeu de fouler aux pieds l'orgueil des faisceaux et des haches consulaires. (Lucrèce, V, 1231.)

— *Nimirum...* J'ai vécu trop d'un jour! (Macrobe, *Saturnales*, II, 7.)

108. *Nam veræ voces...* Alors les mots ne sortent plus seulement de la bouche, ils partent du fond du cœur; alors le masque tombe et l'homme reste. (Lucrèce, III, 57.)

— *Dit un ancien.* Sénèque, *Epist.* 102.

— *Scipion.* Id., *ibid.*, 24.

— *Epaminondas.* Voy. Plutarque, *Apophthegmes.*

109. *Cicero dit.* Dans *Tusc. Quæst.*, I, 31.

— *Je luy ay veu trancher le fil.* Est-ce de La Boëtie que Montaigne entend parler ici? La Boëtie était *dans la fleur de son croist,* il est vrai, et pouvait aspirer à un rang élevé dans la magistrature et dans les lettres; mais cette ambition légitime semble mal s'adapter à une grandeur de *desseins qui n'avoient rien de si hault que fut leur interruption* par *une fin si pompeuse.* Nous parlerions plutôt pour le brillant Henri

.a Bibliothèque
versité d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

SEP 2 9 1999

DEC 1 5 1988

DEC 0 1 1988

19 AVR. 1991

OCT 3 0 1996

20 OCT. 1996

DEC 0 5 1996

a39003 002338720b